Soixante-dix-neuvième année. — N° 89. Le Numéro : 4 francs. Dimanche 13 Avril 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLETE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français..........	240 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux..	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays....................................	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1 220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires: — 2° les avis, communications informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS : — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES : — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes, — 4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7°

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret du 12 avril 1947 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3430).

Arrêté du 1er avril 1947 relatif au recensement départemental des vaches (p. 3431).

Arrêté du 12 avril 1947 portant délégation de signature (p. 3431).

Arrêté du 12 avril 1947 tendant à proroger d'un an la date limite de dérogation à l'interdiction d'utiliser sans couvercle les emballages à l'état vide pour le transport des fruits et légumes (p. 3431).

Arrêté du 12 avril 1947 portant création d'une régie d'avances auprès du groupement des contrôles radioélectriques en Nouvelle-Calédonie (p. 3431).

Arrêtés nommant des régisseurs d'avances (services extérieurs du ravitaillement général) (p. 3431).

Ministère de la justice.

Décret du 12 avril 1947 admettant des magistrats à cesser leurs fonctions (p. 3431).

Décret du 12 avril 1947 portant nominations, démission, maintien en activité de suppléants de juges de paix et conférant l'honorariat (p. 3432).

Arrêté du 10 avril 1947 fixant les émoluments dus pour la reconstitution des registres de l'état civil dont un exemplaire a été détruit par suite d'un sinistre ou faits de guerre (p. 3432).

Arrêté portant attribution de fonctions (magistrature) (p. 3432).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 12 avril 1947 infligeant des peines disciplinaires dans la médaille militaire (p. 3432).

Ministère des affaires étrangères.

Exequatur accordés à des consuls (p. 3433).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 9 avril 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3432).

Décret du 12 avril 1947 annulant le décret du 24 octobre 1946 portant attribution de la médaille de bronze de la Reconnaissance française (p. 3433).

Décrets du 12 avril 1947 portant promotion, intégration dans les cadres, confirmation de fonctions, élévation de classe, conférant l'honorariat et rapportant les dispositions d'un précédent décret (administration préfectorale) (p. 3433).

Ministère de la défense nationale.

Décret du 11 avril 1947 portant promotion dans les cadres militaires du service des essences des armées (active) (p. 3434).

Ministère de la guerre.

Décret n° 47-688 du 8 avril 1947 modifiant le décret du 10 février 1920 concernant la réorganisation de l'école d'application du service de santé militaire (p. 3434).

Décret n° 47-689 du 8 avril 1947 instituant un concours pour l'obtention du titre d'assistant des hôpitaux militaires (p. 3435).

Décret n° 47-690 du 8 avril 1947 instituant un concours pour l'obtention du titre de médecin des hôpitaux militaires, chirurgien des hôpitaux militaires, spécialiste des hôpitaux militaires et pharmacien chimiste du service de santé militaire (p. 3435).

Décret n° 47-691 du 8 avril 1947 fixant la hiérarchie des grades des militaires non officiers indigènes nord-africains (p. 3436).

Décret n° 47-692 du 8 avril 1947 modifiant l'acte dit décret du 5 février 1944 fixant le régime de solde des prisonniers de guerre (p. 3436).

Décret n° 47-693 du 8 avril 1947 portant création d'un polygone exceptionnel dans la zone des servitudes du fort de Kouba (Algérie) (p. 3436).

Décrets du 8 avril 1947 portant réparation de préjudices de carrière (p. 3437).

Décrets du 8 avril 1947 portant promotions et nominations dans l'armée de terre (active) (p. 3437).

Décrets du 8 avril 1947 portant promotion, nominations, annulation de promotion et de nomination dans l'armée de terre (réserve) (p. 3438).

Arrêté portant changement d'arme, de corps, de cadre et de service (armée de terre, active) (p. 3439).

Arrêtés portant réparation de préjudices de carrière (p. 3441).

Décision portant admission à l'honorariat (infanterie) (p. 3441).

Décision portant nominations (armée active) (troupes coloniales) (p. 3441).

Ministère de la marine.

Décret du 12 avril 1947 portant attribution d'un commandement (p. 3443).

Arrêté portant nomination de sous-directeur du personnel militaire de la flotte (p. 3443).

Ministère de l'air.

Décret du 12 avril 1947 chargeant le garde des sceaux, ministre de la justice, de l'intérim du ministère de l'air (p. 3443).

Décret du 12 avril 1947 plaçant un officier général de l'armée de l'air dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée de l'air (p. 3443).

(3 f.)

Décret du 12 avril 1947 portant affectation d'un officier général de l'armée de l'air (p. 3444).

Ministère des finances.

Arrêté fixant la valeur imposable servant au calcul de la taxe cumulée sur les laines (rectificatif) (p. 3444).

Arrêté portant reclassement des secrétaires d'administration à la caisse des dépôts et consignations (p. 3444).

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 47-694 du 12 avril 1947 déterminant les conditions d'application dans l'agriculture de la loi du 16 avril 1946 relative au statut des délégués du personnel dans les entreprises (p. 3444).

Arrêtés des 31 décembre 1946 et 1er et 2 avril 1947 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 3445).

Arrêté portant mise en disponibilité (office national interprofessionnel des céréales) (p. 3445).

Arrêté relatif aux tarifs de responsabilité des caisses mutuelles en matière d'accidents du travail agricole (rectificatif) (p. 3445).

Ministère de la production industrielle.

Décret n° 47-695 du 12 avril 1947 relatif à l'attribution d'une subvention à l'association française de normalisation (p. 3445).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 3 avril 1947 relatif aux distributions des prix (p. 3450).

Arrêté du 9 avril 1947 portant remise de dette (p. 3450).

Arrêté portant radiation (administration centrale) (p. 3450).

Ministère des travaux publics et des transports.

Arrêté du 17 février 1947 portant relèvement du plafond de la régie d'avances du service des télécommunications et de la signalisation (p. 3447).

Arrêté nommant un régisseur comptable (p. 3447).

Arrêtés portant avancement, nominations, acceptation de démission et admission à la retraite (service des télécommunications et de la signalisation et service des ports aériens) (p. 3447).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 47-696 du 8 avril 1947 portant modification du décret n° 45-1343 du 11 mai 1945 portant organisation et augmentation de l'effectif du détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française (p. 3445).

Décret n° 47-697 du 8 avril 1947 portant modification du décret du 13 février 1943 relatif au corps des forces publiques des établissements français de l'Inde (p. 3445).

Décret n° 47-698 du 8 avril 1947 modifiant le décret n° 45-1473 du 29 mai 1945 portant réorganisation du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis (p. 3446).

Arrêtés portant nominations (chiffre colonial et transmissions coloniales) (p. 3446).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 15 mars 1947 complétant les dispositions de l'arrêté du 28 novembre 1946 fixant le taux horaire des rétributions pour travaux supplémentaires du personnel titulaire des services extérieurs (p. 3448).

Arrêté du 2 avril 1947 fixant la composition du comité consultatif d'études sanitaires de la sécurité sociale siégeant auprès de l'institut national d'hygiène (p. 3449).

Arrêté du 5 avril 1947 fixant la composition du comité technique central de coordination (p. 3449).

Arrêtés nommant les rapporteurs près le conseil supérieur de la sécurité sociale (p. 3449).

Arrêtés portant nominations et titularisations (directions générales de la sécurité sociale) (p. 3449).

Listes d'aptitude et *arrêtés* portant nominations (directions régionales de la sécurité sociale) (p. 3449).

Médaille d'honneur du travail aux ouvriers et employés du commerce et de l'industrie (pagination spéciale M. O., pp. 161 à 184).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 12 avril 1947 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 3447).

Arrêté du 4 avril 1947 autorisant certains praticiens étrangers à exercer la profession de médecin (p. 3447).

Arrêtés portant affectations et incorporation (hôpitaux psychiatriques autonomes et directions départementales de la santé) (p. 3448).

Liste d'aptitude aux fonctions de médecin directeur des sanatoriums publics (tuberculose pulmonaire) (p. 3448).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret du 12 avril 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3448).

Arrêtés portant nomination de régisseurs d'avances et modification du montant de certaines régies (p. 3448).

Ministère du commerce.

Décret n° 47-699 du 12 avril 1947 fixant le nombre des membres du bureau national scientifique et permanent des poids et mesures (p. 3450).

Décret du 12 avril 1947 portant nomination des membres du bureau national scientifique et permanent des poids et mesures (p. 3450).

Arrêté du 11 avril 1947 organisant un service de la répartition artisanale au ministère du commerce (p. 3451).

Arrêté portant homologation du règlement-type professionnel des magasins généraux (rectificatif) (p. 3451).

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Décret n° 47-700 du 1er avril 1947 modifiant le décret du 28 décembre 1946 portant dissolution et dévolution des biens de l'office professionnel du cinéma (p. 3451).

Décret n° 47-701 du 5 avril 1947 portant application de l'article 3 de la loi du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information (p. 3451).

Décret du 5 avril 1947 rapportant les dispositions de précédents décrets portant transfert et dévolution de biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information (p. 3452).

Décret du 12 avril 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3452).

Arrêtés du 5 février 1947 portant délégation de signature (p. 3452).

Arrêté portant attribution de fonctions (direction générale de l'architecture) (p. 3452).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 10 avril 1947 portant délégation de signature (p. 3452).

Arrêté du 15 mars 1947 nommant un membre de la commission d'appel des marchés de fournitures (p. 3452).

Arrêté portant admissibilité à l'emploi de commis comptable (office national des anciens combattants et victimes de la guerre) (additif) (p. 3452).

Arrêté portant intégration dans les cadres complémentaires des services extérieurs (rectificatif) (p. 3452).

Naturalisations (p. 3453).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Décision F. 63, du 28 mars 1947, du répartiteur chef de la section de la chimie de l'office central de répartition des produits industriels concernant les cires d'abeille d'importation (p. 3469).

Décision I. 111, du 29 mars 1947, du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries de l'office central de répartition des produits industriels relative à l'acceptation des coupons et autorisations d'achat de chaussures par les commerçants et industriels et aux modalités de réapprovisionnement (p. 3469).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de concours professionnels pour l'admission aux grades d'ingénieur adjoint et d'ingénieur principal des transmissions coloniales (p. 3469).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance de poste de médecin directeur à la colonie familiale d'Ainay-le-Château (Allier) (p. 3469).

Annonces (p. 3470).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Décret du 12 avril 1947 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres,

Vu le décret du 15 janvier 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur;

Vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret susvisé du 15 janvier 1947 est annulé en ce qui concerne M. le docteur Corset (Jules).

Art. 2. — M. le docteur Corset (Jules) est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur à compter du 15 janvier 1947.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres et le grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat,
MARCEL ROCLORE.

Recensement départemental des vaches.

Le président du conseil des ministres et le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 17 juillet 1945 sur le ravitaillement en lait et en produits laitiers;
Vu l'arrêté du 16 avril 1945 relatif aux enquêtes agricoles de l'année 1945;
Vu l'arrêté du 21 mars 1947 fixant les attributions du haut commissaire à la distribution,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les résultats des enquêtes agricoles effectuées au printemps et à l'automne 1945 en exécution de l'arrêté du ministre de l'agriculture du 16 avril 1945, sont considérés comme constituant une base valable du recensement des vaches prévu à l'article 3 de l'ordonnance n° 45-1581 du 17 juillet 1945 sur le ravitaillement en lait et en produits laitiers, jusqu'à ce qu'un nouveau recensement de ces animaux ait été ordonné.

Art. 2. — Le directeur de la production agricole au ministère de l'agriculture et le directeur de l'approvisionnement au haut commissariat à la distribution sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 1er avril 1947.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:
Le haut commissaire à la distribution,
GEORGES RASTEL.

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 3 janvier 1946 portant création à la présidence du Gouvernement d'un conseil du plan de modernisation et d'équipement et fixant les attributions du commissaire général du plan;
Vu le décret du 30 janvier 1946 autorisant une délégation de signature;
Vu l'arrêté du 30 janvier 1946 donnant délégation permanente de signature à M. Jean Monnet, commissaire général du plan;
Vu l'arrêté du 25 février 1946 donnant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement du commissaire général et du commissaire général adjoint, M. Maurice Alcardi est autorisé à signer tous arrêtés ou décisions portant nomination dans les services du commissariat général du plan.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Date limite de dérogation à l'interdiction d'utiliser sans couvercle les emballages à l'état vide pour le transport des fruits et légumes.

Le président du conseil des ministres, le ministre de l'agriculture et le ministre des travaux publics et des transports,

Vu l'article 7 (alinéa 1er) de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble les ordonnances subséquentes, par l'effet duquel a été provisoirement maintenu en application l'acte dit loi n° 609 du 12 juin 1942 réprimant la perte ou la détérioration des denrées alimentaires;
Vu l'article 11 de l'arrêté du 17 juin 1946 (*Journal officiel* du 20 juin 1946) portant interdiction d'utiliser sans couvercle les emballages emboîtables à l'état vide pour le transport de fruits et légumes,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'autorisation d'envois de tomates et raisins dans des billots de 24 l, emboîtables à l'état vide, non munis de couvercle, est prorogée jusqu'au 1er avril 1948.

Art. 2. — Le directeur général des chemins de fer et des transports, le directeur des industries et commerces de l'alimentation et le directeur de l'approvisionnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
R. LYON.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Création d'une régie d'avances auprès du groupement des contrôles radioélectriques en Nouvelle-Calédonie.

Le président du conseil des ministres et le ministre des finances,

Vu l'article 94 du décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;
Vu la loi du 23 décembre 1946 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (services civils) pour le premier trimestre de l'exercice 1947,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué à Nouméa, auprès du groupement des contrôles radioélectriques en Nouvelle-Calédonie, une régie d'avances pour le payement des différentes catégories de dépenses ci-après:

1° Salaires des personnels auxiliaires qui entrent au service de l'administration ou la quittent dans le courant du mois, et salaires des personnels ouvriers;
2° Frais de déplacement et de mission des personnels titulaires et auxiliaires;
3° Indemnités diverses (travaux supplémentaires et travaux de nuit);
4° Menues dépenses et dépenses de matériel urgentes pouvant être réglées sur simples factures ou mémoires.

Art. 2. — Le maximum des avances susceptibles d'être consenties au régisseur est fixé à 200.000 F.

Il en sera justifié dans le délai d'un mois et dans les formes et conditions prévues par l'article 94 du décret du 31 mai 1862.

Art. 3. — Le régisseur sera désigné par arrêté du président du conseil des ministres. Il sera assujetti au cautionnement de 20.000 F, qui peut être ou constitué en numéraire, ou remplacé par la garantie fournie par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Il percevra une indemnité de responsabilité d'un montant de 1.500 F.

Art. 4. — Le directeur du groupement des contrôles radioélectriques à la présidence du conseil des ministres et le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui aura effet à compter du 1er janvier 1947 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
ANTOINE BONSILLON.

Services extérieurs du ravitaillement général.

Par arrêtés en date du 28 mars 1947:

M. Vautrin, auxiliaire de bureau, est nommé régisseur de dépenses à la direction départementale du ravitaillement général de l'Ille-et-Vilaine, à compter du 1er mars 1947, en remplacement de Mme Duteil.

M. Emile Tocque, chef de section de 5e classe, est nommé régisseur de dépenses à la direction du transit du ravitaillement général à Rouen, à compter du 1er mars 1947, en remplacement de M. Langlois.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 12 avril 1947 admettant des magistrats à cesser leurs fonctions.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 1er septembre 1939 tendant à assurer en cas de guerre le fonctionnement des cours et tribunaux, et notamment l'article 6 dudit décret;
Vu la loi du 28 février 1947 relative au fonctionnement et à la composition des tribunaux,

Décrète:

Art. 1er. — M. Chappe, juge de paix honoraire, rappelé à l'activité et nommé président de la commission des allocations familiales des cantons judiciaires d'Alger, est admis à cesser ses fonctions à dater du 31 mars 1947.

Art. 2. — M. Faux, ancien juge de paix, rappelé à l'activité et délégué dans les fonctions de juge de paix de Port-Gueydon, est admis à cesser ses fonctions à compter du 1er juillet 1945.

Art. 3. — Sont admis à cesser leurs fonctions à compter du 28 février 1947:

M. Hernandez, ancien suppléant non rétribué de juge de paix, rappelé à l'activité et délégué dans les fonctions de suppléant non rétribué du juge de paix d'Aflou.

M. Villon, ancien suppléant non rétribué de juge de paix, rappelé à l'activité et délégué dans les fonctions de suppléant non rétribué du juge de paix d'El-Milia.

M. Droit, ancien suppléant non rétribué de juge de paix, rappelé à l'activité et délégué dans les fonctions de suppléant non rétribué du juge de paix de Taher.

Art. 4. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du

présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

Décret du 12 avril 1947 portant nominations, démission, maintien en activité de suppléants de juges de paix et conférant l'honorariat.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés suppléants des juges de paix des cantons de:

Joyeuse (Ardèche), M. Mejean (André), en remplacement de M. Brun, qui a été atteint par la limite d'âge.

Juillac (Corrèze), M. Laplanche (François), en remplacement de M. Gouyon, qui a été atteint par la limite d'âge.

Labastide-Murat (Lot), M. Faugeron (Paul), en remplacement de M. Pouzalgues, décédé.

Lanvollon (Côtes-du-Nord), M. Evenou (François), en remplacement de M. Darsel, décédé.

Lignières (Cher), M. Auclert (Georges), en remplacement de M. Germinet, qui a été atteint par la limite d'âge.

Monesties (Tarn), M. Armengaud (Joseph), en remplacement de M. Fabre, qui a été atteint par la limite d'âge.

Montbéliard (Doubs), M. Bergelin (Jacques), en remplacement de M. Delagrange, qui a été atteint par la limite d'âge.

Montmirail (Marne), M. Crochet (Henri), en remplacement de M. Lantenois, décédé.

Montmorillon (Vienne), M. Langlois (Emile), en remplacement de M. Vignaud, qui a été atteint par la limite d'âge.

Montpezat (Ardèche), M. Eyraud (Louis), en remplacement de M. Roche, dont la démission a été acceptée.

Montsauche (Nièvre), M. Jacquinot-Leveque (Henri), en remplacement de M. Walter, dont la démission a été acceptée.

Mouthe (Doubs), M. Boillin (Max), en remplacement de M. Guy, qui a été atteint par la limite d'âge.

Néronde (Loire), M. Mattenet (Edmond), en remplacement de M. Garnier, dont la démission a été acceptée.

Nérondes (Cher), M. Joubert (Henri), en remplacement de M. Clemençon, décédé.

Plouay (Morbihan), M. Bernard (Pierre), en remplacement de M. Riailland, dont la démission est acceptée.

Pont-Scorff (Morbihan), M. Riailland (Adolphe), en remplacement de M. Bienvenu, décédé.

Rioz (Haute-Saône), M. Gay (Pierre), en remplacement de M. Passal, dont la démission est acceptée.

Roquefort (Landes), M. Cier (Etienne), en remplacement de M. Cazalis, qui a été atteint par la limite d'âge.

Saint-Auban (Alpes-Maritimes), M. Bellon (Marius), en remplacement de M. de Mouzon, dont la démission a été acceptée.

Art. 2. — Est acceptée la démission de:

M. Lentheric, suppléant du juge de paix de Peyrolles (Bouches-du-Rhône).

Art. 3. — M. Vincent, suppléant du juge de paix de Cannes (Alpes-Maritimes), est maintenu en activité et délégué dans lesdites fonctions.

Art. 4. — Sont nommés juges de paix honoraires:

M. Caillet, ancien suppléant du juge de paix de Carpentras (canton Nord) (Vaucluse).

M. Cazalis, ancien suppléant du juge de paix de Roquefort (Landes).

M. Charleuf, ancien suppléant du juge de paix d'Issy-l'Evêque (Saône-et-Loire).

M. Fabre, ancien suppléant du juge de paix de Monesties (Tarn).

M. Gouyon, ancien suppléant du juge de paix de Juillac (Corrèze).

M. Laleve, ancien suppléant du juge de paix de Montlieu (Charente-Maritime).

Art. 5. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

Emoluments dus pour la reconstitution des registres de l'état civil dont un exemplaire a été détruit par suite d'un sinistre ou faits de guerre.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances,

Vu la loi du 1er juin 1918;

Vu l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire de la France métropolitaine, et notamment son article 5;

Vu la loi provisoirement applicable du 1er décembre 1940, modifiant l'article 9 de la loi du 18 octobre 1919,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est expressément validé l'acte dit arrêté du 10 février 1942, fixant les émoluments dus pour la reconstitution des registres de l'état civil dont un exemplaire a été détruit par suite d'un sinistre ou de faits de guerre.

Art. 2. — Les articles 1er et 2 dudit arrêté du 10 février 1942 sont modifiés ainsi qu'il suit:

« *Art. 1er.* — Les émoluments dus pour la copie des registres de l'état civil dont les doubles ont été détruits par suite d'un sinistre ou de faits de guerre sont fixés, dans le ressort de chaque cour d'appel, par le procureur général, dans la limite des maxima ci-après:

« 8 F par acte de naissance, de reconnaissance ou de décès;

« 12 F par acte de mariage ou de transcription de jugement. »

« *Art. 2.* — Il est alloué, en outre, au greffier en chef du tribunal de première instance, chargé de collationner la copie et d'en certifier l'exactitude, un émolument fixé dans les mêmes conditions et dans la limite de 2 F par acte de naissance, de reconnaissance ou de décès, et de 4 F par acte de mariage ou de transcription de jugement ».

Fait a Paris, le 10 avril 1947.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

Le ministre des finances,

Par délégation:

Le chef du cabinet,

ANTOINE BANSILLON.

Magistrature.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 33 de la loi du 30 décembre 1913;

Vu le décret du 28 mai 1923;

Vu la loi du 14 avril 1924;

Vu l'ordonnance n° 45-2667 du 2 novembre 1945;

Vu le décret n° 46-257 du 21 février 1946;

Sur l'avis conforme du ministre des finances,

Arrête.

Article unique. — M. Jean Wolf, procureur de la République près le tribunal de première instance d'Avesnes, est mis, pour une durée d'un an, à compter du 15 mars 1947, à la disposition du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes pour exercer dans le cadre temporaire du commissariat général les fonctions d'administrateur.

Fait à Paris, le 9 avril 1947.

ANDRÉ MARIE.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 12 avril 1947 infligeant des peines disciplinaires dans la médaille militaire.

Par décret du 12 avril 1947, pris en exécution des décrets des 16 mars et 24 novembre 1852, les peines disciplinaires ci-après ont été prononcées:

Est rayé des contrôles de la médaille militaire, à partir de la date du décret, et privé, en outre, définitivement du droit de porter toute autre décoration française ou étrangère ressortissant à la grande chancellerie:

Leroux (Auguste-Ernest-Alfred), médaillé militaire du 27 juillet 1918.

Est suspendu pendant trois ans, à compter de la date de la notification du décret, de l'exercice des droits et prérogatives attachés à la qualité de médaillé militaire, et privé, en outre, pendant le même laps de temps, du droit de porter toute autre décoration française ou étrangère ressortissant à la grande chancellerie:

Mounier (Henri), médaillé militaire du 13 décembre 1938.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 9 avril 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 9 avril 1947, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur;

Vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur;

Est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Cauvin (Louis-Félix-Gustave), président du conseil général du Var, maire de la Roquebrussanne (Var); 41 ans de fonctions électives, de pratique professionnelle et de services militaires de guerre.

Décret du 12 avril 1947 annulant le décret du 24 octobre 1946 portant attribution de la médaille de bronze de la Reconnaissance française.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Vu la loi du 14 septembre 1945 portant reprise de l'attribution de la médaille de la Reconnaissance française, et spécialement l'article 5 stipulant que la médaille de la Reconnaissance française ne peut être attribuée aux titulaires d'une autre distinction décernée pour les mêmes motifs;

Vu le décret du 24 octobre 1946 accordant la médaille de la Reconnaissance française,

Décrète:

Art. 1er. — Est annulé le décret du 24 octobre 1946 en tant qu'il décerne à M. l'abbé Moulin, grand séminaire de Grenoble (Isère), la médaille de bronze de la Reconnaissance française, l'intéressé étant déjà, pour les mêmes faits, titulaire de la médaille de la Résistance.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 12 avril 1947 portant promotion d'un préfet à la hors-classe.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant organisation provisoire du statut de l'administration préfectorale,

Décrète:

Art. 1er. — M. Agard (Jean), préfet de 1re classe, est élevé à la hors-classe de son grade, à compter du 28 février 1947.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 12 avril 1947 portant intégration d'un préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant organisation provisoire du statut de l'administration préfectorale, modifiée par l'ordonnance du 2 novembre 1945;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Léonard (Roger), délégué dans les fonctions de préfet de Seine-et-Oise, est intégré dans les cadres de l'administration préfectorale en qualité de préfet hors classe et maintenu dans ses fonctions actuelles.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 12 avril 1947 conférant l'honorariat de préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu le décret du 28 février 1863 complété par le décret du 12 septembre 1901,

Décrète:

Art. 1er. — M. Roussillon (Georges-Jules-Tristan), ancien préfet, trésorier-payeur général honoraire, est nommé préfet honoraire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 12 avril 1947 portant confirmation de sous-préfets.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant organisation provisoire du statut de l'administration préfectorale, modifiée par l'ordonnance du 2 novembre 1945,

Décrète:

Art. 1er. — Sont confirmés dans leurs fonctions:

M. Perreau-Pradier (Jean), sous-préfet hors classe, délégué dans les fonctions de sous-préfet de Corbeil.

M. Aubert (Pierre), sous-préfet de 1re classe, délégué dans les fonctions de sous-préfet de Sens.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 12 avril 1947 portant élévation de classe d'un sous-préfet.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant organisation provisoire du statut de l'administration préfectorale,

Décrète:

Art. 1er. — M. Aubert (Charles), sous-préfet de 1re classe, en congé de maladie, est élevé à la hors-classe de son grade.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 12 avril 1947 rapportant les dispositions d'un précédent décret et plaçant un sous-préfet dans la position de service détaché.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 portant organisation provisoire du statut de l'administration préfectorale;

Vu le décret du 6 janvier 1947 plaçant M. Hollard, sous-préfet de 2e classe, dans la position de disponibilité sans traitement à compter du 1er novembre 1946,

Décrète:

Art. 1er. — Sont rapportées les dispositions du décret du 6 janvier 1947 plaçant dans la position de disponibilité sans traitement, à compter du 1er novembre 1946, M. Hollard (René), sous-préfet de 2e classe, précédemment en position d'expectative.

Art. 2. — M. Hollard est placé, à compter du 1er novembre 1946, dans la position du service détaché et mis à la disposition du commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes.

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. W. Willems en qualité de consul général de Belgique à Strasbourg avec juridiction sur les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle (excepté l'arrondissement de Briey), des Vosges, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, du Doubs et sur le territoire de Belfort.

L'exequatur est accordé à M. Gonzalo Vela Barona en qualité de consul de la république de l'Equateur au Havre.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Décret du 11 avril 1947 portant promotion dans les cadres militaires du service des essences des armées (active).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale,

Vu le décret n° 47-564 du 28 mars 1947 portant rattachement au ministère de la défense nationale du service des essences des armées;

Vu le décret n° 46-1827 du 13 août 1946 portant organisation à titre transitoire du personnel militaire du service des essences des armées,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus dans le corps de direction du service des essences des armées:

Au grade d'ingénieur en chef de 1re classe.

(Pour compter du 1er février 1947.)

M. l'ingénieur en chef de 2e classe Dumoret (André-Norbert-Michel).

Au grade d'ingénieur en chef de 2e classe

(Pour compter du 25 mars 1947.)

M. l'ingénieur principal Vigouroux (Jean-Maurice).

Au grade d'ingénieur principal.

(Pour compter du 25 mars 1947.)

Les ingénieurs ordinaires:

MM. Rigaudias (Maurice-Marie-Auguste).
Vincent (Jacques-Louis-Marie).

Art. 2. — Sont promus dans le corps des ingénieurs des travaux du service des essences aux armées:

Au grade d'ingénieur en chef des travaux.

(Pour compter du 1er février 1947.)

M. l'ingénieur principal des travaux Rollin (Henri-René-Marie).

Au grade d'ingénieur principal des travaux.

(Pour compter du 1er février 1947.)

Les ingénieurs de 1re classe des travaux:

MM. Guérin (Marc-François).
Dieny (Jean-Alfred).

(Pour compter du 25 mars 1947.)

M. l'ingénieur de 1re classe des travaux Datt (Frédéric-Jean-Edouard).

Au grade d'ingénieur de 1re classe des travaux.

(Pour compter du 25 mars 1947.)

Les ingénieurs de 2e classe des travaux:

MM. Bit-Mignon (Armand) (1er tour, ancienneté).
Noel (Fernand-Jean) (2e tour, choix).
Orcon (Pierre-Yves-Marie) (1er tour, ancienneté).
Ploquet (Raymond) (2e tour, choix).

Art. 3. — Sont nommés dans le corps des adjoints et attachés d'administration du service des essences des armées, pour compter du 25 mars 1947.

Au grade d'adjoint principal d'administration.

M. l'attaché d'administration de 1re classe Pons (Louis-César).

Au grade d'attaché d'administration de 1re classe.

M. l'attaché d'administration de 2e classe Monier (Jean-Henri) (1er tour, ancienneté).

Art. 4. — Le ministre de la défense nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale,
FRANÇOIS BILLOUX.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Décret n° 47-688 du 8 avril 1947 modifiant le décret du 10 février 1920 concernant la réorganisation de l'école d'application du service de santé militaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée, modifiée par la loi du 1er juillet 1889, ayant pour but de donner une autonomie complète au service de santé;

Vu la loi du 28 mars 1928 relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée;

Vu le décret du 10 février 1920, modifié les 21 octobre 1922, 1er et 4 juin 1923, 12 mai 1925, 12 avril 1926, 2 mai 1930, 27 août 1931, 25 janvier 1932 et 11 février 1932 concernant la réorganisation de l'école d'application du service de santé militaire;

Vu le décret du 22 novembre 1939 portant règlement sur le service de santé à l'intérieur,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 10 du décret du 10 février 1920 est remplacé par le suivant:

« Le titre de « professeur agrégé du Val-de-Grâce » est obtenu au concours dans les conditions ci-après:

A. — Médecine, chirurgie, électro-radiologie et physiothérapie.

« Les concours d'agrégation comportent l'une des mentions suivantes: médecine, chirurgie, électro-radiologie et physiothérapie.

« L'agrégation de médecine comprend deux sections: la section de médecine proprement dite et la section d'épidémiologie, hygiène et laboratoire.

« Les dates des concours: médecine, chirurgie, électro-radiologie et physiothérapie sont fixées par le ministre de la guerre. Sont seuls autorisés à concourir les médecins militaires ayant obtenu l'un des titres suivants: médecin, chirurgien ou spécialiste des hôpitaux militaires.

« Le jury de chaque concours sera présidé par un médecin général inspecteur ou médecin général appartenant de par ses titres et travaux à la section professionnelle pour laquelle le concours est ouvert.

« Il comprendra en outre:

« Quatre membres militaires tirés au sort parmi les professeurs en exercice et anciens professeurs de l'école d'application ou, à défaut, parmi les professeurs agrégés libres du Val-de-Grâce appartenant à la section professionnelle pour laquelle le concours est ouvert.

« Quatre membres civils, professeurs ou agrégés de la faculté de médecine de Paris, désignés par le ministre de l'éducation nationale en principe parmi les médecins militaires de réserve appartenant à la section professionnelle pour laquelle le concours est ouvert. Le temps passé par les membres civils à l'occasion du concours sera considéré comme période militaire.

« Le tirage au sort des membres militaires sera effectué au ministère de la guerre (direction du service de santé) sous la présidence effective du directeur du service de santé. La liste des membres du jury sera tenue secrète jusqu'au moment du concours.

B. — Chimie appliquée à la biologie et aux expertises de l'armée.

« Sont seuls autorisés à concourir les pharmaciens militaires aynt obtenu le titre de pharmacien chimiste du service de santé militaire.

« Le jury du concours d'agrégation de chimie appliquée à la biologie et aux expertises de l'armée comprendra: le pharmacien général ou un pharmacien colonel: président; le professeur de chimie à l'école d'application du service de santé ou, à défaut, un professeur agrégé de chimie du Val-de-Grâce; un professeur agrégé de chimie du Val-de-Grâce; deux professeurs ou agrégés de la faculté de pharmacie de Paris désignés par le ministre de l'éducation nationale en principe parmi les pharmaciens militaires de réserve. Le temps passé par les membres civils à l'occasion du concours sera considéré comme période militaire.

« Les membres militaires, à l'exception du professeur de chimie de l'école d'application seront tirés au sort dans les mêmes conditions que les membres militaires des concours de médecine, chirurgie ou électro-radiologie, parmi les professeurs agrégés de chimie du Val-de-Grâce.

« La durée des fonctions de professeur agrégé du Val-de-Grâce (médecine, chirurgie, électro-radiologie et physiothérapie, chimie) à l'école d'application du service de santé militaire est de cinq ans. »

Art. 2. — Pendant une période qui sera fixée par le ministre de la guerre, les candidats réunissant certaines conditions d'âge ou d'ancienneté, ou qui n'ont pu se présenter aux concours antérieurs en raison des événements de la guerre 1939-1945, pourront opter soit pour le régime institué par le présent décret, soit pour le régime des concours antérieurs.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret n° 47-689 du 8 avril 1947 instituant un concours pour l'obtention du titre d'« assistant des hôpitaux militaires ».

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée, modifiée par la loi du 1er juillet 1889 ayant pour but de donner une autonomie complète au service de santé;

Vu la loi du 28 mars 1928 relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée;

Vu le décret du 10 févrer 1920, plusieurs fois modifié, concernant la réorganisation de l'école d'application du service de santé;

Vu le décret du 24 novembre 1924, plusieurs fois modifié, portant création d'un concours pour l'obtention du titre d'assistant des hôpitaux militaires;

Vu le décret du 22 novembre 1939 portant règlement sur le service de santé de l'armée à l'intérieur,

Décrète:

Art. 1er. — Il est institué un concours pour l'obtention du titre d'« assistant des hôpitaux militaires » dans les catégories suivantes: médecine, chirurgie, électroradiologie.

Ce concours est, en principe, annuel.

Peuvent seuls y prendre part, sous réserve de l'autorisation du ministre de la guerre (direction du service de santé), les médecins militaires de l'armée active âgés de trente ans révolus au 1er janvier de l'année du concours.

Les conditions et le programme de chaque catégorie du concours font l'objet d'une instruction ministérielle.

Le titre obtenu au concours, suivi de la mention de la catégorie, est définitivement acquis.

Art. 2. — Les candidats nommés après chaque concours sont, suivant leur catégorie, pourvus d'emplois d'assistants de « médecine », de « chirurgie » ou d'« électro-radiologie », auprès des chefs de service, dans les hôpitaux militaires, les salles militaires, d'hospices mixtes, les laboratoires de bactériologie ou les services d'électroradiologie qui sont désignés par décisions ministérielles.

La nature des emplois à pourvoir et le nombre des emplois à mettre au concours sont fixés par le ministre de la guerre.

La durée des fonctions des « assistants des hôpitaux militaires » de toutes catégories ne peut, en aucun cas, excéder trois années.

Les assistants en fonctions participent à l'exécution du service médical de place ou régimentaire; toutes dispositions seront prises pour concilier, dans la meilleure mesure, les obligations du service général et les nécessités du service hospitalier.

Art. 3. — Pour chacune des trois catégories, un jury spécial est nommé par le ministre de la guerre (direction du service de santé).

Chaque jury est présidé par un médecin-général inspecteur ou médecin-général. Pour les catégories de « médecine » et de « chirurgie », les présidents sont, en principe, les inspecteurs des services médicaux et des services chirurgicaux de l'armée.

Les autres membres comprennent:

1° Pour la section « médecine »: deux médecins des hôpitaux militaires et deux médecins de hôpitaux de Paris, désignés par le directeur général de l'assistance publique;

2° Pour la section « chirurgie »: deux chirurgiens des hôpitaux militaires et deux chirurgiens des hôpitaux de Paris, désignés par le directeur général de l'assistance publique;

3° Pour la section « électroradiologie »: deux médecins spécialistes des hôpitaux militaires (électroradiologie) et deux électroradiologistes des hôpitaux de Paris, désignés par le directeur général de l'assistance publique.

Il est désigné, en outre, un membre suppléant du jury, choisi:

Pour les sections « médecine » et « chirurgie », parmi les médecins ou les chirurgiens des hôpitaux militaires;

Pour la section « électroradiologie », parmi les médecins spécialistes des hôpitaux militaires (électroradiologie).

Dans chaque jury spécial, aucun juge ou suppléant ne peut être désigné s'il est parent ou allié jusqu'au sixième degré inclusivement, soit d'un autre juge, soit d'un candidat.

Art. 4. — Pendant une période qui sera fixée par le ministre de la guerre, les candidats réunissant certaines conditions d'âge ou d'ancienneté, ou qui n'ont pu se présenter aux concours antérieurs en raison des événements de la guerre 1939-1945, pourront opter, soit pour le régime institué par le présent décret, soit pour le régime des concours antérieurs.

Art. 5. — Est abrogé le décret du 24 novembre 1924 portant création d'un concours pour l'obtention du titre d'assistant des hôpitaux militaires, modifié par les décrets du 10 janvier 1933 et du 5 février 1935.

Art. 6. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret n° 47-690 du 8 avril 1947 instituant un concours pour l'obtention du titre de « médecin des hôpitaux militaires », « chirurgien des hôpitaux militaires », « spécialiste des hôpitaux militaires », et « pharmacien-chimiste du service de santé militaire ».

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée, modifiée par la loi du 1er juillet 1889 ayant pour but de donner une autonomie complète au service de santé;

Vu la loi du 28 mars 1928 relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée;

Vu le décret du 15 juin 1920, plusieurs fois modifié, instituant un concours pour l'obtention du titre de « médecin des hôpitaux militaires », « chirurgien des hôpitaux militaires », « spécialiste des hôpitaux militaires », et « pharmacien-chimiste du service de santé militaire;

Vu le décret du 22 novembre 1939 portant règlement sur le service de santé de l'armée à l'intérieur;

Vu le décret du 8 avril 1947 instituant un concours pour l'obtention du titre d'assistant des hôpitaux militaires,

Décrète:

Art. 1er. — Il est institué un concours pour l'obtention du titre de « médecin des hôpitaux militaires », « chirurgien des hôpitaux militaires », « spécialiste des hôpitaux militaires ».

Ce concours est, en principe, annuel.

Peuvent y prendre part, sous réserve de l'autorisation du ministre de la guerre, les médecins militaires titulaires du titre d'« assistant des hôpitaux militaires » et âgés de trente-cinq ans révolus au 1er janvier de l'année du concours.

Le nombre des emplois à mettre au concours est fixé chaque année par le ministre de la guerre.

Les conditions et le programme du concours feront l'objet d'une instruction ministérielle.

Le titre obtenu au concours est définitivement acquis.

Art. 2. — Pour chaque catégorie, un jury spécial sera nommé par le ministre de la guerre.

Chaque jury sera présidé par un médecin-général inspecteur ou médecin-général appartenant, de par ses titres ou travaux, à la section professionnelle pour laquelle le concours est ouvert.

Les autres membres au nombre de huit, comprendront:

a) Quatre membres civils, médecins, chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux de Paris (suivant la nature du concours), désignés par le directeur général de l'assistance publique.

b) Quatre membres militaires ainsi répartis:

Quatre médecins, chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux militaires, suivant la nature du concours, désignés par voie de tirage au sort, tirage effectué à la direction du service de santé au ministère de la guerre, en présence du directeur, parmi les médecins, chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux militaires réunissant au moins cinq années d'exercice dans leur section professionnelle.

Chaque jury aura un membre suppléant pris parmi les médecins chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux militaires.

Nul ne peut être juge ou juge suppléant dans un jury spécial s'il est parent ou allié, jusqu'au sixième degré inclusivement, soit d'un autre juge, soit d'un des candidats.

Art. 3. — Il est institué un concours pour l'obtention du titre de « pharmacien chimiste du service de santé militaire ».

Ce concours est, en principe, annuel.

Peuvent y prendre part, sous réserve de l'autorisation du ministre, les pharmaciens capitaines de l'armée active âgés de trente-cinq ans révolus au 1er janvier de l'année du concours.

Le nombre des emplois à mettre au concours est fixé chaque année par le ministre de la guerre.

Les conditions et le programme du concours feront l'objet d'une instruction ministérielle.

Le titre obtenu au concours est définitivement acquis.

Les pharmaciens ayant obtenu ce titre sont spécialement chargés:

En temps de paix:

De l'étude hydrologique et chimique des eaux destinées à l'armée;

De la vérification des médicaments destinés aux hospitalisés;

Des essais de denrées pour l'alimentation des troupes;

Des expertises de toute nature qu'il y aurait lieu de faire dans l'intérêt des malades, de l'hygiène des troupes ou pour les services divers de l'armée.

En temps de guerre:

Des laboratoires de chimie d'armée et des principaux laboratoires toxicologiques.

Les pharmaciens chimistes du service de santé militaire pourront être chargés, en outre de leurs fonctions spéciales et chaque fois que les nécessités l'exigeront, d'un autre srevice.

Art. 4. — Un jury spécial sera nommé par le ministre de la guerre pour chaque concours.

Il sera présidé par le pharmacien général ou, à défaut, par un pharmacien colonel et comprendra, en outre:

Le professeur de chimie de l'école d'application du service de santé militaire.

Un professeur de chimie des facultés de pharmacie désigné par le ministre de l'éducation nationale, sur la demande du ministre de la guerre.

Un représentant du service technique de la répression des fraudes, désigné par le ministre de l'agriculture, sur la demande du ministre de la guerre.

Un pharmacien chimiste du service de santé militaire.

Ce jury aura un membre suppléant pris parmi les pharmaciens chimistes du service de santé militaire.

Nul ne peut être juge ou juge suppléant dans un jury spécial s'il est parent ou allié, jusqu'au sixième degré inclusivement, soit d'un autre juge, soit d'un des candidats.

Art. 5. — Pendant une période qui sera fixée par le ministre de la guerre, les candidats réunissant certaines conditions d'âge ou d'acienneté, ou qui n'ont pu se présenter aux concours antérieurs en raison des événements de la guerre 1939-1945, pourront opter soit pour le régime institué par le présent décret, soit pour le régime des concours antérieurs.

Art. 6. — Est abrogé le décret du 15 juin 1920 instituant un concours pour l'obtention du titre de « médecin des hôpitaux militaires », « chirurgien des hôpitaux militaires », « spécialiste des hôpitaux militaires » et de « pharmacien chimiste du service de santé militaire », modifié par les décrets du 12 mai 1925, du 15 août 1931 et du 16 novembre 1942.

Art. 7. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret n° 47-691 du 8 avril 1947 fixant la hiérarchie des grades des militaires non officiers indigènes nord-africains.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre des finances,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée et les textes subséquents,

Vu le décret du 1er avril 1933 portant règlement sur le service dans l'armée,

Décrète:

Art. 1er. — La hiérarchie des grades des militaires non officiers de la métropole est intégralement applicable aux militaires non officiers indigènes nord-africains.

Art. 2. — Le ministre de la guerre et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui prendra effet du 10 janvier 1944 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret n° 47-692 du 8 avril 1947 modifiant l'acte dit « décret du 5 février 1944 » fixant le régime de solde des prisonniers de guerre.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre des finances,

Vu les décrets des 10 janvier 1912 et 11 janvier 1913 sur la solde et les tarifs de troupes métropolitaines et les divers décrets qui les ont modifiés,

Vu l'acte dit « décret n° 365 du 5 février 1944 » fixant le régime de solde des prisonniers de guerre, maintenu provisoirement en application par l'article 7 de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine.

Vu le décret du 8 avril 1947 rendant applicable aux indigènes nord-africains la hiérarchie des grades des hommes de troupe et sous-officiers français,

Décrète:

Art. 1er. — L'acte dit « décret n° 365 du 5 février 1944 » est complété par les dispositions suivantes:

ANNEXE II

Tarifs de solde journalière.

La solde journalière de présence des sergents-majors français et étrangers et des adjudants-chefs, sergents-majors et caporaux-chefs indigènes nord-africains est fixée aux tarifs ci-après:

Sergent-major français et étranger: 4 F.

Adjudant-chef indigène nord-africain: 7 F.

Sergent-major indigène nord-africain: 5,40 F.

Caporal-chef indigène nord-africain: 4 F.

Ajouter aux « observations » figurant au bas du tableau les dispositions suivantes:

« La solde journalière de présence des sergents-majors français et étrangers depuis la date de la capture jusqu'au 30 juin 1943 est fixé à 2,85 F. »

ANNEXE III

§ 2. — Militaires indigènes nord-africains engagés et rengagés servant au titre algérien.

Haute paye. — La haute paye d'ancienneté des adjudants-chefs, sergents-majors, caporaux-chefs indigènes nord-africains est fixée aux tarifs ci-après:

	francs.
Adjudant-chef:	—
6e échelon (après 20 ans)	20 20
5e échelon (après 15 ans)	19 »
4e échelon (après 12 ans)	17 80
3e échelon (après 8 ans)	16 60
2e échelon (après 4 ans)	15 40
1er échelon (avant 4 ans)	14 20
Sergent-major:	
6e échelon (après 20 ans)	17 »
5e échelon (après 15 ans)	15 80
4e échelon (après 12 ans)	14 60
3e échelon (après 8 ans)	13 90
2e échelon (après 4 ans)	12 80
1er échelon (avant 4 ans)	12,20
Caporal-chef:	
4e échelon (après 12 ans)	10 »
3e échelon (après 8 ans)	9 »
2e échelon (après 4 ans)	8 »
1er échelon (avant 4 ans)	6 »

ANNEXE V

Haute paye de guerre des militaires à solde journalière français et étrangers.

La haute paye de guerre des sergents-majors français et étrangers est fixée au tarif ci-après:

Sergent-major: 11,80 F.

Ajouter au bas du tableau l'observation suivante:

« *Observations.* — Le tarif de la haute paye de guerre des sergents-majors français et étrangers depuis le jour de la capture jusqu'au 30 juin 1943 est fixé à 8,65 F.»

ANNEXE VI

Haute paye de guerre des militaires indigènes nord-africains de la réserve.

La haute paye de guerre des adjudants-chefs, sergents-majors et caporaux-chefs indigènes nord-africains est fixée aux tarifs ci-après:

Adjudant-chef: 14,20 F.

Sergent-major: 12,20 F.

Caporal-chef: 6 F.

Art. 2. — Le ministre de la guerre et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret n° 47-693 du 8 avril 1947 portant création d'un polygone exceptionnel dans la zone des servitudes du fort de Kouba (Algérie).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi des 10 juillet 1891, 17 juillet 1819 et 10 juillet 1851 concernant le classement et la conservation des places de guerre et postes militaires ainsi que les servitudes imposées à la propriété autour des fortifications pour la défense de l'Etat;

Vu le décret réglementaire du 10 août 1853 pour l'application des lois précitées;

Vu le décret du 29 août 1857 rendant applicables en Algérie les lois et décrets précités,

Décrète:

Art. 1er. — Est constituée en polygone exceptionnel la partie de la zone de servitude du fort de Kouba figurée par une teinte jaune sur le plan annexé au présent décret.

Est autorisée dans l'étendue de ce polygone l'édification de constructions dont la hauteur ne dépasse pas le plan de tir tel qu'il se trouvera fixé au moment de chaque demande de bâtir et sous réserve de l'accomplissement préalable des formalités prévues par l'article 27 du décret du 10 août 1853.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant réparation de préjudice de carrière.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance du 29 novembre 1944 concernant la réintégration des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires révoqués, mis à la retraite d'office, licenciés ou rétrogradés;

Vu l'avis motivé de la commission spéciale, explicitement prévue par l'article 3 de ladite ordonnance,

Décrète:

Art. 1er. — Est annulée la décision du 31 août 1942 par laquelle l'adjudant-chef Ferrand (Auguste-Georges) a été admis à faire valoir ses droits à pension proportionnelle pour compter du 21 novembre 1942.

M. Ferrand est réintégré dans les cadres de l'armée active sans interruption de service.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant réparation de préjudice de carrière.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance du 29 novembre 1944 concernant la réintégration des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires révoqués, mis à la retraite d'office, licenciés ou rétrogradés;

Vu l'avis motivé de la commission spéciale, explicitement prévue par l'article 3 de ladite ordonnance.

Décrète:

Art. 1er. — La prise de rang de M. Pommier (Bernard-Marie-Joseph), dans le grade de chef d'escadron du cadre des adjoints du matériel, est reportée du 25 juin 1944 au 25 décembre 1943;

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant promotions dans l'armée de terre (active).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus à titre définitif:

TROUPES COLONIALES

ACTIVE

Infanterie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1945.)

M. le sous-lieutenant Le Coat (Yves-Georges-Marie).

(Pour prendre rang du 25 mars 1945.)

M. le sous-lieutenant Pribat (Louis-Robert).

(Pour prendre rang du 1er avril 1946.)

M. le sous-lieutenant Lausson (Jacques-Georges).

(Pour prendre rang du 25 juin 1946.)

M. le sous-lieutenant Pageot (Joseph).

(Pour prendre rang du 25 septembre 1946.)

Les sous-lieutenants:

MM. Lorrain (Louis).
Blondeau (François).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1946.)

Les sous-lieutenants:

MM. Boyer (Noël).
Gonnet (André).
Bourgeois (Robert-Francis).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

Les sous-lieutenants:

MM. Boce (Paul).
Devaud (Marc-Joseph).
Mariani (Paul-Xavier).

(Pour prendre rang du 2 février 1947.)

M. le sous-lieutenant Laulhe (Pierre).

(Pour prendre rang du 10 mars 1947.)

Les sous-lieutenants:

MM. Ledare (Gaston-Marie-Philippe).
Thomas (Yves-Marie-Joseph).
Py (Roger).

Artillerie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1945.)

M. le sous-lieutenant Cornut (Pierre-Louis).

(Pour prendre rang du 25 septembre 1946.)

M. le sous-lieutenant Aubry (André-Auguste).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. le sous-lieutenant Abt (Oscar).

(Pour prendre rang du 10 mars 1947.)

Les sous-lieutenants:

MM. Le Port (Hubert).
Puech (Georges-Roger-Albert).
Chanson (Lucien).
Andreani (François-Constantin).
Codrie (Jean-André).
Beyer (Raymond-Georges).
Cabanes (Marc).
Bonnaire (Félix-Louis-René).

Services administratifs des corps de troupe.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 mars 1945.)

M. le sous-lieutenant Tellier (Adolphe).

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. le sous-lieutenant Mussino (Henri-Simon-Michel)

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant promotions dans l'armée de terre (active)

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée;

Vu le décret n° 46-104 du 16 janvier 1946 relatif à l'épuration des officiers rapatriés d'Indochine,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus, à titre définitif:

TROUPES COLONIALES

ACTIVITÉ

Infanterie.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1944.)

Les sous-lieutenants à titre temporaire:

MM. Devaud (Marc-Joseph).
Mariani (Paul-Xavier).

Artillerie.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 septembre 1944.)

M. le sous-lieutenant à titre temporaire Aubry (André-Auguste).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant modification du décret du 25 décembre 1946 portant nomination et promotion dans l'armée de terre.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,
Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 25 décembre 1946 portant promotions et nominations dans l'armée de terre est modifié comme suit:

Au lieu de:

Infanterie.

Au grade de lieutenant

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. le sous-lieutenant Michailesco (Georges).

Lire:

Matériel.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. le sous-lieutenant Michailesco (Georges).

Au lieu de:

Au grade de lieutenant chef de musique.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. le sous-lieutenant chef de musique Kieffer (Nicolas).

Lire:

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. le sous-lieutenant Kieffer (Nicolas).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant nominations dans les réserves (armée de terre).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de l'intendance:

ATTACHÉS A L'INTENDANCE

Au grade d'attaché de 2e classe à l'intendance.

M. Delettrez (Jean-Marie), sous-lieutenant d'administration du cadre auxiliaire des bureaux de l'intendance, inspecteur des finances.

(Pour prendre rang à la date du présent décret.)

M. Freund (Jean-François-Louis), aspirant de réserve de l'intendance, sous-préfet.

M. Oberti (Georges-Dominique-François), sergent de réserve de l'intendance, sous-chef de bureau au ministère de l'éducation nationale.

M. Dande (Jean-Marie-Joseph), sergent de réserve de l'intendance, secrétaire général de préfecture.

M. Schwab (Paul-Philippe), caporal de réserve du génie, sous-préfet.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Au grade de capitaine d'administration.

(Subsistances militaires.)

M. Gramont (Jean-Robert), capitaine d'administration de l'intendance, rayé des contrôles de l'armée active, retraité.

Au grade de lieutenant d'administration.

(Bureaux de l'intendance.)

M. Casanova (René-Lucien-Léopold-Joseph), lieutenant de réserve du service du recrutement et de la statistique (changement de service).

(Subsistances militaires.)

M. Brachard (André - Emile - Stanislas-Alexandre), lieutenant d'administration de l'intendance, démissionnaire de l'armée active.

M. Bravais (Jean-Marie), lieutenant de réserve d'infanterie (changement d'arme).

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

(Bureaux de l'intendance.)

M. Dartigolles (Gérard-Antoine), sous-lieutenant de réserve d'infanterie (changement d'arme).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant nomination dans les réserves (armée de terre).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé dans les cadres des officiers de réserve, à compter du 16 février 1947, l'officier retraité ci-après désigné:

TROUPES METROPOLITAINES

TRANSMISSIONS

Cadre des adjoints du service des matériels.

Avec le grade de lieutenant-colonel.

M. Raffali (Joseph-Auguste).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947, portant nomination d'officiers du service vétérinaire (armée de terre, réserve).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,
Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres de réserve de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans les cadres des officiers de réserve, à compter du jour de leur radiation des cadres de l'armée active, les officiers retraités dont les noms suivent:

Avec le grade de vétérinaire colonel de réserve.

M. Pelletier (Joseph-Louis-Lucien).

Avec le grade de vétérinaire lieutenant-colonel de réserve.

M. Carpentier (Camille-Julien-Auguste).

Avec le grade de vétérinaire capitaine de réserve.

M. Monpert (Roger-Joseph).
M. Train (Gaston-Louis-Jean-Marie-Joseph).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947, portant annulation du décret du 25 novembre 1946 portant radiation de nomination et promotion dans les réserves.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 25 novembre 1946, portant radiation de nomination et promotion dans les réserves de M. Girard (André) est annulé.

Art. 2. — M. Girard est maintenu dans le grade de sous-lieutenant de réserve à compter du 25 juin 1945 et dans celui de lieutenant de réserve à compter du 25 juin 1946.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret,

qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant annulation de promotion dans l'armée de terre (réserve).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée;

Vu le décret n° 45-104 du 16 janvier 1946 relatif à l'épuration des officiers rapatriés d'Indochine,

Décrète:

Art. 1er. — La promotion au grade de sous-lieutenant d'artillerie coloniale à titre temporaire (réserve), pour prendre rang du 25 septembre 1944 concernant l'adjudant-chef Saliou (Victor), est annulée.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 8 avril 1947 portant annulation d'une nomination dans les réserves.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Est annulé, en ce qui concerne M. le lieutenant-colonel du cadre des ingénieurs du service des matériels (génie) Tisné-Larribet (Albert-Jean), le décret du 1er août 1946 portant nomination dans les réserves.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Changement d'arme, de corps, de cadre et de service (armée de terre) (active).

Le ministre de la guerre,

Vu l'article 31 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'exercice 1946;

Vu le décret n° 46-2406 du 22 octobre 1946 fixant des conditions temporaires de changement d'arme (ou corps, ou cadre, ou service) en vue d'aménagements des effectifs;

Vu l'ordonnance du 13 mai 1943 validée par l'ordonnance du 11 octobre 1944, additionnelle à l'ordonnance du 9 août 1944 sur le rétablissement de la légalité républicaine, portant abrogation des lois des 25 et 26 août 1940, et du 15 septembre 1940, portant constitution des corps et cadres civils de la guerre,

Arrête:

Art. 1er. — Sont admis dans les conditions du décret n° 46-2406 du 22 octobre 1946 susvisé, et à compter de la date du présent arrêté, les officiers et aspirants ci-après désignés:

I — Dans l'arme de l'infanterie.

TRANSMISSIONS

Lieutenant.

M. Guiton (Roger-Eugène-Charles).

II. — Dans l'arme du génie.

INFANTERIE

Capitaines.

MM. Peninou (Raphaël - Pierre-Marc - Dominique).
Girard (Jean).
Desveaux (Jean-Daniel).
Boiziau (Camille).
Semin (Georges-Emilien).
Andrieu (Joseph-Félix-Louis-Georges-Zéphirin).
Denoyelle (Pierre-Théophile-Marie).
Jourand (René).
Torz (Henri-Jean).
Courtois (Henry-Marie).
Claverie (Marie-Philippe-Maurice).
Roux (Jacques-Joseph-Louis-Marie).
Mattei (Joseph-Antoine).
Ledermann (Edgard).

Lieutenants.

MM. Pantalacci (Jean-Baptiste).
Dalban (Raymond-Jules-Jean).
Lesoin (Fernand-Auguste).
Driot (Robert-Jacques).
Walker (André).
Delplancq (Jacques-Lucien).
Le Neuf (Robert-Louis-François-Marie).
Carbonneil (Jean-Sylla).
Dubois (Daniel-Albert-Alfred).
Riveil (Pierre-Jean-Joseph).
Patricot (Jean-Adolphe-René).

Sous-lieutenants.

MM. Chappard (Pierre-André).
Brian (Guy).
Le Vot (Ernest-Louis-Marie).
Fratacci (Jean).
Passerat (Antoine-Paul-Roger).
Labarre (Raymond-François).
Despre (Pierre).
Millot (Raymond-Albert).

III. — Dans l'arme de l'artillerie.

INFANTERIE

Lieutenants.

MM. Goudon de Lalande de l'Heraudière (Guy-Marie-Joseph-Louis).
Krauss (Jean-Henri).
Guidon (Gaston-Fernand).
Jeandidier (Alexandre-Henri).
Lacroix (Bernard-Pol-Marie).
Caubet (Christian-Gabriel-Octave).

Sous-lieutenants.

MM. Trifaud (Jean-Louis).
Brun (Michel-Georges-Louis).
Martin (Pierre-Marie-Aloys).
Caux (Pierre-Jean-René).
Bonmati (Antoine-Etienne).
Ladous (Jacques-Maurice-Marie).
Pontonnier (Henri-Pierre).
Barral (René-Jean-Robert).
Mariet (Jean-Marc-Hubert).
Maitre (Alfred-Georges-René).
Cesarini (Pierre-Antoine-César).

IV. — Dans l'arme des transmissions.

INFANTERIE

Chefs de bataillon.

MM. Canterot (Jean-Marie-Justin).
Lacour (René-Robert-Jean).
Margelin (Edmond-Léon).
Molinie (Fernand-Maurice).
Poch (Laurent-Pierre-Joseph).
Willotte (Abel-Paul-Antoine-Marie).

Capitaines.

MM. Adam (Paul-Henri).
Angeletti (Jean-Charles).
Bourreau (Paul-Emile-Raoul).
Brun (Marcel-Joseph).
Celton (René-François-Marie).
Ceruti (Charles).
Daniel (Jacques-Joseph).
Dartis (Jean-Laurent-Albert).
Davignon (Victor-Claude).
Delmar (Emile-Ernest-Alphonse).
Despinoy (Pierre-Emile).
Duchon (Marie-Joseph-Frantz).
Finfe (de) (Hervé-Marie-Emmanuel).
Glorioz (Emile-Jules-Guy).
Goude (Gaston-Emile-Camille).
Guiot (André-Olivier).
Iweins (Michel-Marie-Pierre).
Lafouge (Daniel-Henri-Charles).
Martinie (André).
Mathey (Maurice-Georges).
Mercier (André-Robert).
Nouaille-Degorce (Léon-Victor-Henri).
Olivi (André-Paul-Henri).
Parison (Armand-Paul-François).
Ponard (Jean-Marie).
Poucy (Adolphe-Joseph-Dominique-Ignace).
Poulignier (André-Charles-Henri).
Proveux (Roger-Philippe-Joseph).
Raffali (Antoine-Eugène).
Villeminot (François-Marie).

Lieutenants.

MM. Adam (Pierre-Emmanuel).
Barbier (Guy-Joseph-Léon).
Béraud (Paul-René).
Berod (Emmanuel-Louis-Joseph).
Blond (André-Marie).
Bothorel (Yves).
Bourgouin (Roger) (capitaine à T. T.).
Chauve (Jean-Paul).
Chraye (Jacques-Gaston).
Clément (Joseph-Gérard).
Comes (François-Joseph).
Coste (Maurice-Marius).
Damei (Jean).
Delas (Espérance-Jean-Paul).
Delaveau (Alexandre).
Deverdine (Bernard-Serge).
Duez (Gaston).
Fouilloux (Jean-Marie).
Gay (Maurice-Jean-Joseph).
Gorichon (Roger).
Gout (Roger-Jean).
Gros (Fernand-Paul).
Histrimont (Pierre-Henri).
Lair (Jean-Ernest-Hippolite).
Lavoissière (Jack-Marie).
Lehn (François-Xavier).
Lhopitault (Louis).
Marcellin (Louis-Henry-Paul-Marie).
Mepas (Georges-Lucien-Charles).
Miot (Jean-Achille).
Miraucourt (Robert-Louis).
Pacallet (André-François).
Paradon (René-James).
Pavard (Paul-François).
Perrot (Jacques-Armand-Angel).
Rechou (Marc-Louis-Joseph).
Remy (Jacques-Marie-Auguste).
Robineau (Félix-François).
Soignon (Lucien-Maurice).
Spicer (Jean).
Stephan (Jean-François).
Villaneau (André-Fernand).
Viriot (Marcel-Maurice).
Viry (Martial-Henri).

Sous-lieutenants.

MM. Bedourède (Joseph).
Biomez (Edmond-Jean).
Brohon (Robert-Gaston).
Chaigneau (Marcel).

MM. Cousteau (Henri-Abel).
Cegatier (Guy).
Guenier (Jacques-Etienne-Gaston).
Herteri (Maurice).
Junqua (Raymond).
Maire (Georges-Prosper).
Perheur (Roger).
Peyrouzet (Robert).
Ravarre (Pierre-Alexandre).
Ribot (Roger-Joseph-Marie).
Train (André-Marcel).

GÉNIE

M. le capitaine Bergassoli (Aimé).

ARTILLERIE

M. le capitaine Charles (Victor-Camille).
M. le lieutenant Neyroud (Henri-Louis).

ARMÉE BLINDÉE ET CAVALERIE

Capitaines.

MM. Cantoni (Joseph-Etienne-Marie).
Guirlet (Jean).

Lieutenant.

M. Desmonts (Pierre-Alphonse).

Sous-lieutenants.

MM. Ardisson (Jean-Henri-Hubert).
Delor (Etienne-Yves-Jean-Marie).
Meyer (Jean-Marie)
Mille (Jean).
Lévêque (Pierre-Louis-Jean).

Aspirants.

M. Rignon (Roger-Louis).

V — Dans le cadre des adjoints du service du matériel des transmissions.

TRANSMISSIONS

Capitaine.

M. Pradelle (René-Eugène).

VI. — Dans le corps du matériel (Subdivision « artillerie ». — Cadre des ingénieurs).

INFANTERIE

Capitaine.

M. Laborde-Barbanègre (Marie-Charles-Jean).

Sous-lieutenant.

ARTILLERIE

Capitaines.

MM. Cadilhac (André-Marie-Jean).
Duchange (André-Henri-Charles).
Pechmajou (René).
Pelouze (Michel-Marie-Jean-François).
Turpault (Henri-Emile-Philippe-Marie).
Vuatrin (Henri-Marie-Léon).

TRAIN

Capitaine.

M. de Loze de Plaisance (Jean-Marie-Célestin-François-Bernard).

CORPS DU MATÉRIEL

Subdivision « Artillerie ».
Cadre des adjoints techniques.

Capitaines.

MM. Amand (Jean).
Becci Morin de La Rivière (Charles-Marie-Emmanuel).
Blanc (Marius-Louis-Théodore).
Bottiau (Marc-Maurice).
Boulin (Pierre-Julien-Mary-Christian).
Chaludet (Jean-René).
Coquema (Louis-Emile-Gustave).
Degre (Pierre-Louis-Joseph).
Erny (Paul-Emile-Victor).

MM. Faure (Léopold-Maurice-Albert).
Goutagny (Maurice-Louis-Casimir).
Lejosne (René-Fernand-Gabriel).
Mialin (Fernand-Paul).
Renard (Raymond-Henri).
Richerd (René-Clément-Stéphane).
Santoni (Baptiste-Georges-Willy).
Vanel (Robert-Jules-Albert).

Lieutenants.

MM. Angelini (Roger-François-Emile).
Couturier (Eugène-Paul-Marius).
Gonin (Paul-Etienne-Louis).

Sous-lieutenant.

M. Edard de la Plante (Roger-Louis).

VII. — Dans le corps du matériel (subdivision « artillerie », — Cadre des adjoints administratifs).

INFANTERIE

Lieutenant.

M. Berquet (Robert-Georges).

Sous-lieutenant.

M. Henriet (Jean-Joseph-Stéphane).

ARTILLERIE

Sous-lieutenant.

M. Mormentyn (André-Auguste-Cornil).

CORPS DU MATÉRIEL

Subdivision « Artillerie ».
Cadre des adjoints techniques.

Capitaines.

MM. Chapuis (Albert-Antoine).
Labadie (Jean-Georges).
Pons (Georges-Edouard).

Lieutenants.

MM. Boichut (André-Alphonse-Léon).
Gueld (Raymond-Félix-Auguste).
Lassansaa (Jean-Pierre-Charles).
Magnier (André-Jules-Albert).
Palluel (Emile-Alphonse).
Seigneurie (Edouard).

Sous-lieutenants.

MM. Barbieux (Alfred).
Combres (Jean-Louis-François).

VIII. — Dans le corps du matériel (subdivision « artillerie ». — Cadre des adjoints techniques).

INFANTERIE

Chef de bataillon.

M. Manjot (Lucien-Julien).

Capitaines.

MM. Bernard (Lucien-Robert).
Legrand (Jean-François).

Lieutenants.

MM. Lloze (Joseph-Pierre-Antoine).
Paquot (André-Maurice)

ARME BLINDÉE ET CAVALERIE

Capitaines.

MM. Picaud (Jean-Eugène-Marcel).
Rival (Léon-Michel-Auguste).

Lieutenants.

MM. Loiseleur (Achille).
Maysonave (André-Jean).

ARTILLERIE

Capitaines.

MM. Descout (Louis-Armand-Henri).
Harvier (Jacques).
Lagrange (Jean-Baptiste-Lucien).
Moriamez (César-André).

Lieutenant.

M. Compagnon (Maurice-Ernest).

Sous-lieutenant.

M. Schouler (Marcel-Marie-Jean-Pierre).

CORPS DU MATÉRIEL

Subdivision « Artillerie ».
Cadre des adjoints administratifs.

Capitaine.

M. King (Albert-Simon-Abel).

Lieutenants.

MM. Balmie (Gaston-Octave-Lucien).
Barracano (Robert).
Barthe (Jean-Pierre-Robert).
Béchet (Guy-Jean-François).
Carbillet (Fernand-Gaston-Albert).
Ceysson (Jean-Victor).
Guillemot (Charles-Jean-Gilbert).
Hamelin (Marius-Jules).
Le Brun (Jean-Gabriel-Joseph-Marie).
Rideau (André).

Sous-lieutenants.

MM. Cerclat (Pierre-Jean-Marie).
Féry (Pierre-Charles).
Freitag (Georges-Charles).
Gaudron (Marcel-Natali).
Gonnet (René-Joseph-Maurice-François).
Jattiot (Paul-Joseph).
Legros (Gaston-Alfred-Louis).
Marot (Maximilien).
Mussot (Pol-Marie-Victor).
Sarrazin-Charrue (Henri-Roger).

IX. — Dans la section « hors cadres » recrutement et statistiques.

INFANTERIE

Capitaines.

MM. Le Bohec (André).
Raffier (Martial).
Py (Albert).
Delport (Jean).

X. — Dans les services généraux et particuliers de l'armée (Service des matériels et bâtiments coloniaux. — Cadre des adjoints administratifs).

TROUPES COLONIALES

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE COLONIAUX

Lieutenant.

M. Boidec (Henri-Léonce).

XI. — Dans les services généraux et particuliers de l'armée (service des matériels et bâtiments coloniaux. — Cadre des adjoints techniques).

ARTILLERIE

Lieutenant.

M. Mariano (Louis-Frédéric).

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

Sous-lieutenant.

M. Coustillières (Raymond-Marcel)

XII. — Dans les services généraux et particuliers de l'armée (cadre de la chancellerie coloniale).

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

Capitaines.

MM. Le Bihan (Michel-Yves).
Natta (André-Henri).
Fabre (Louis).

Lieutenants.

MM. Baux (Sébastien-Joseph).
Pinsard (Albert).
Bourget (Théodore-Joseph).
Solano (Joseph-Gaston-Robert).
Reboul (Jacques-Jean).
Cardot (Roger-Charles).

Sous-lieutenant.

M. Grignon (Camille).

ARTILLERIE

Chef d'escadron.

M. Deceriny (Pierre-Jean-François).

Lieutenant.

M. Mathurin (Louis-Henri).

SERVICE DES MATÉRIELS ET BATIMENTS COLONIAUX

Lieutenant.

M. Lubeigt (André).

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

Commandant.

M. Tardat (Léonide-Abel).

Lieutenant.

M. Trousselard (Georges-Albert).

Art. 2. — Est annulé l'arrêté du 21 novembre 1946 portant admission d'officiers par voie de changement d'armes, dans l'arme des transmissions, en ce qui concerne les officiers de l'arme blindée et de la cavalerie ci-après désignés:

M. le lieutenant Valaison (Jacques).
M. le sous-lieutenant Labouche (Robert).

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 mars 1947.

PAUL COSTE-FLORET.

Réparation de préjudices de carrière.

Le ministre de la guerre,

Vu la loi du 27 juillet 1940 relative à la forme des actes administratifs individuels;

Vu l'arrêté du 28 janvier 1947 portant délégation de signature;

Vu l'ordonnance du 29 novembre 1944 concernant la réintégration des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires révoqués, mis à la retraite d'office, licenciés ou rétrogradés;

Vu l'avis motivé de la commission spéciale, explicitement prévue par l'article 3 de ladite ordonnance,

Arrête:

Art. 1er. — Est annulée la décision du 2 mars 1942, par laquelle la requête présentée par le garde Vanhove (André-Joseph), en vue d'être relevé de l'interdiction d'accéder aux fonctions publiques a été rejetée.

M. Vanhove (André-Joseph), qui ne désire pas être réintégré dans les cadres de l'armée active, est maintenu dans la situation qui est résultée pour lui de l'exécution de la décision susvisée.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui annule et remplace l'arrêté du 14 janvier 1947 concernant l'intéressé, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet militaire,
Gl ROBERT ASTIER DE VILLATTE.

Le ministre de la guerre,

Vu la loi du 27 juillet 1940 relative à la forme des actes administratifs individuels;

Vu l'arrêté du 28 janvier 1947 portant délégation de signature;

Vu l'ordonnance du 29 novembre 1944 concernant la réintégration des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires révoqués, mis à la retraite d'office, licenciés ou rétrogradés;

Vu l'avis motivé de la commission spéciale, explicitement prévue par l'article 3 de ladite ordonnance,

Arrête:

Art. 1er. — Est annulée la décision du 23 novembre 1940 par laquelle le garde Coiffec (Henri-François-Marie) a été mis en réforme par mesure de discipline.

M. Coiffec est réintégré dans les cadres actifs de la gendarmerie nationale, sans interruption de service. Il est rayé des contrôles de l'activité et admis au bénéfice de l'article 7 de la loi du 5 avril 1946 pour compter du 16 juillet 1946.

Art. 2. — Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 9 octobre 1946 concernant l'intéressé et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet militaire,
Gl ROBERT ASTIER DE VILLATTE.

Admission à l'honorariat (infanterie).

Par décision ministérielle du 3 mars 1947, les officiers de réserve d'infanterie rayés des cadres, dont les noms suivent, ont été admis à l'honorariat de leur grade, à compter de la date de leur radiation des cadres (art. 23 de la loi du 8 janvier 1925):

M. le lieutenant-colonel Faramin (Joseph).

Les capitaines:

MM. Basquin (Edouard-Charles).
Bellet (Edouard-Georges).
Berthelot (Camille-René).
Lambert (Georges).
Lazareth (Gaspard-Marius-Louis).
Lucas (Angé-Marie).
Maisonnave (Henri-Albert).
Plane (Albert-Edouard-Henri).
Rigaud (Charles-Gabriel).

Les lieutenants:

MM. Albertini (Ferdinand-Jean).
Arsigny (Lucien-Emile-Dominique).
Benoist (Louis-Georges).
Bois (Claudius).
Carteau (Jean-Pierre-André).
Cathal (Gaston-Henri).
Chérasse (Roger).
Dacbert (Albert-Emile).
Gianoli (Charles-Séverin).
Hébrard de Veyrinas (Aymar-Marie-Joseph).
Lavergne (Jean-Marie).
Leandri (Jacques-Désiré).
Le Clec'h (Alain-Jules-Marie).
Mériaux (Hector-Désiré).
Monnot (Félix-Laurent).
Pierre (Raymond-Pierre).
Pierson (Léon-André).
Renieville (Louis-Adrien).
Richard (Jean-Paul-Emile).
Vielliard (Henri-Marie-Louis).

Les sous-lieutenants:

MM. Adeline (Marie-Gabriel-Pierre).
Chalin (Roger-Pierre-Philémon).
Murvil (Henri-Charles).
Rouilly (Marcel-Henri-Raymond).
Vandenberghe (Albert-Léon).

Troupes coloniales.

ARMEE ACTIVE

Par décision en date du 9 avril 1947, sont nommés aux grades ci-après:

(Pour compter du 1er mars 1947.)

EUROPÉENS

Infanterie.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:

Giraud (André), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.
Doumouya (Souleymane), bataillon autonome Sénégal Sud.
Albertini (Auguste), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole.
Dupouy (Joseph), 3e régiment de tirailleurs sénégalais.
Pujol (Emile), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.
Vurpillot (André), régiment de tirailleurs sénégalais du Niger

Au grade d'adjudant.

Les sergents-majors:

Jabol (Rigobert), dépôt de prisonniers de guerre n° 98.
Paulin (Louis), 1er régiment mixte de Madagascar.
Tonini (Pierre), dépôt de transition de la Côte d'Ivoire.
Muscatelli (Antoine), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.
Jean (Esprit), 1er régiment mixte de Madagascar.
Bernard (Jean), compagnie des transmissions coloniales de l'Afrique occidentale française
Mathis (Charles), bataillon autonome du Dahomey.
Avrin (Georges), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole.
Czilinder (Yvan), bataillon de tirailleurs du Congo-Gabon.
Astolfi (François), dépôt des isolés des troupes coloniales.

Au grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:

Ribondin (Louis), direction régionale des prisonniers de guerre de l'axe de la 4e région militaire.
Laporte (Raymond), 2e régiment d'infanterie coloniale.
Diof (Moussa), bataillon autonome de la Côte d'Ivoire.
Lévy (Freddy), 6e régiment de tirailleurs sénégalais
Castel (Joseph), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.
Dognac (Paul), dépôt des isolés des troupes coloniales.
Reverdito (Marcel), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole.

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:

Masseran (Emile), 15e régiment de tirailleurs sénégalais
Massino (André), 3e régiment de tirailleurs sénégalais
Evrard (Emile), dépôt des isolés des troupes coloniales.

Couedel (Joseph), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole.
Maxant (Emile), bataillon mixte de l'Oubangui-Chari.
Periou (Pierre), 1er régiment d'infanterie coloniale.
Touvenin (Marcel), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole.
Saint-Martin (Bernard), 2e régiment d'infanterie coloniale.
Le Couedic (Charles), compagnie des transmissions coloniales de la Côte française des Somalis.
Metz (Henri), 5e groupement des compagnies coloniale de garde des prisonniers de guerre de l'axe.
Buhagiar (Louis), régiment colonial de chasseurs de chars.
Cortes (Pierre), 2e régiment d'infanterie coloniale.
Lacaze (Désiré), 3e régiment de tirailleurs sénégalais.
Popieul (Jean), 5e régiment de tirailleurs sénégalais.
Blanchard (Maurice), 523e compagnie de garde des prisonniers de guerre de l'axe.
Pinte (Gabriel), dépôt des isolés des troupes coloniales.

Arme blindée.

Au grade d'adjudant-chef.

L'adjudant Stafin (Henri), régiment colonial de chasseurs de chars.

Au grade d'adjudant.

Les sergents-chefs:
Carrouée (Pierre), régiment colonial de chasseurs de chars.
Dixonne (Marcel), régiment colonial de chasseurs de chars.

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
Ballois (André), régiment colonial de chasseurs de chars.
Blindt (Roger), régiment colonial de chasseurs de chars.
Chauprade (Maurice), régiment colonial de chasseurs de chars.

Artillerie.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Le Mouel (Joseph), groupe d'artillerie coloniale de l'Emyrne.
Moalic (Jean), 6e régiment d'artillerie coloniale.

Au grade d'adjudant.

Les maréchaux des logis majors:
Grubissich (Marius), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.
Paulus (René), 9e régiment de tirailleurs sénégalais rapatriables.

Au grade de maréchal des logis major.

Les maréchaux des logis chefs:
Dalifard (Joseph), groupe de côte de Diégo-Suarez.
Lincot (Gabriel), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.

Au grade de maréchal des logis chef.

Les maréchaux des logis:
Noël (Pierre), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.
Demarlière (Célestin), 2e régiment d'artillerie coloniale.
Hourmant (Guillaume), 7e régiment d'artillerie coloniale.
Gauthier (Etienne), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.
Henri (Jean), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.
Faidit (René), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

Génie.

Au grade de sergent-chef.

Le sergent Atoch (Henri), compagnie autonome du génie.

Spécialistes.

CLAIRONS

Au grade d'adjudant.

Le sergent-chef Bartoli (Antoine), 15e régiment de tirailleurs sénégalais.

Au grade de sergent-chef.

Le sergent Pennequin (Jean), 3e bataillon d'infanterie coloniale.

FANFARE

Au grade de sergent-chef, sous-chef de fanfare.

Le sergent musicien Bouvier (Pierre), 7e régiment de tirailleurs sénégalais.

TÉLÉGRAPHISTES

Au grade d'adjudant.

Le sergent-chef Egret (Jean), compagnie des télégraphistes coloniaux.

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
Martin (Gilbert), compagnie des télégraphistes coloniaux.
Gurnot (François), compagnie des transmissions coloniales de l'Afrique occidentale française.

MARÉCHAUX FERRANTS

Au grade d'adjudant-chef, maître maréchal ferrant.

L'adjudant maître maréchal ferrant Texier (Jean), du 6e régiment d'artillerie coloniale.

Au grade d'adjudant, maître maréchal ferrant.

Le maréchal des logis major maître maréchal ferrant Moquet (Ernest), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

Au grade de maréchal des logis chef, maître maréchal ferrant.

Le maréchal des logis maître maréchal ferrant Caradec (Joseph), 6e régiment d'artillerie coloniale.

Services généraux et particuliers de l'armée.

CHANCELLERIE COLONIALE

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Innocenti (Jean), dépôt des isolés coloniaux de Dakar.
De Bast (Maurice), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

Au grade d'adjudant.

Les sergents-majors:
Petrick (François), état-major du commandement supérieur des troupes de la Côte française des Somalis.
Mahé (Charles), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

Au grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:
Eléouet (Jean), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.
Pelletier (Robert), compagnie des transmissions coloniales de Madagascar.

Au grade de sergent-chef.

Le sergent Roland (Jean), section de recrutement indigène du Tchad et de l'Oubangui.

Service administratif des corps de troupe.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Bouvier (Léon), compagnie des transmissions coloniales de Madagascar.
Sainte-Marie (Marius), dépôt des isolés coloniaux de Dakar.
Carrère dit Laborde (Robert), bataillon de tirailleurs malgaches.

Au grade d'adjudant.

Les sergents-majors.
Claudel (Roland), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables.
Tourneux (Louis), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables.
Mourot (Henri), 2e régiment d'artillerie coloniale.
Duchange (René), compagnie des télégraphistes coloniaux.

Section des commis et ouvriers militaires d'administration.

Au grade d'adjudant-chef.

L'adjudant Delchambre (Roger), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux de Madagascar.

Au grade d'adjudant.

Les sergents-majors:
Ollieric (René), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux de l'Afrique occidentale française.
Salas (Emile), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux le Val d'Or.

Au grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:
Surateau (Aurélien), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, le Val d'Or.
Lefebvre (Guy), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, le Val d'Or.
Pelcat (Jean), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, le Val d'Or.

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
Cassagne (Louis), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux de Madagascar.
Dochez (André), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux de l'Afrique occidentale française.

Section mixte des infirmiers militaires.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Baumann (Jean), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Marseille.
Bevilacqua (Jean), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Marseille.

Au grade d'adjudant.

Les sergents-majors:
Renateau (Pierre), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Marseille.
Ponce (Henri), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Marseille.

Grosjean (Jules), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Marseille.
Delande (Julien), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Madagascar.

Au grade de sergent-major.

Les sergents-chefs:
Fontaine (Rosémа), détachement mixte des infirmiers coloniaux de l'Afrique équatoriale française.
Leccia (Antoine), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Marseille.
Gleizes (Léon), détachement mixte des infirmiers coloniaux de l'Afrique équatoriale française.
Raymond (Benjamin), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Marseille.

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
Fournier (Jean), détachement mixte des infirmiers coloniaux de l'Afrique équatoriale française.
Gloannec (Louis), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de l'Afrique occidentale française.
Lazaro (François), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de Marseille.
Thibault (Alfred), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales de l'Afrique occidentale française.

Service des matériels et bâtiments.

Au grade d'adjudant-chef.

Les adjudants:
Angenard (Amand), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.
Galiot (Pierre), compagnie coloniale autonome du service du matériel.
Saint (Pierre), 154e compagnie de réparations.
Millot (Marcel), compagnie coloniale autonome du service du matériel.

Au grade d'adjudant.

Les maréchaux des logis majors:
Rémy (André), compagnie coloniale autonome du service du matériel.
Bourguignon (Henri), direction d'artillerie de la Côte française des Somalis.
Come (Pierre), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.
Nauge (Alexis), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.
Mazeres (Jean), compagnie coloniale autonome du service du matériel.

Au grade de maréchal des logis-major.

Les maréchaux des logis chefs:
Contans (Adrien), compagnie coloniale autonome du service du matériel.
Nolhan (Jean), compagnie coloniale autonome du service du matériel.
Antier (Maurice), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.
Espuche (Martin), compagnie coloniale autonome du service du matériel.
Vernet (Raymond), 154e compagnie de réparations.

Au grade de maréchal des logis chef.

Les maréchaux des logis:
Verneuil (André), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.
Vertut (André), compagnie coloniale autonome du service du matériel.
Darrieux (Prosper), compagnie coloniale autonome du service du matériel.
Vincenti (Armand), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.
Kersaudy (Mathieu), 154e compagnie de réparations.
Gerieux (Joseph), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.
Manchon (Marcel), direction d'artillerie de l'Afrique occidentale française.

AVENANTAIRES

Infanterie.

Au grade de sergent-chef.

Le sergent Talaat ben Rida, dépôt de transition de l'Afrique équatoriale française.

SÉNÉGALAIS

Infanterie.

Au grade d'adjudant-chef.

L'adjudant Kourouma (Alphonse), mle 22058, 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

Au grade d'adjudant.

Le sergent-chef Doursan, mle 3535, 3e régiment de tirailleurs sénégalais.

Au grade de sergent-chef.

Les sergents:
Sulley, mle 1657, 6e régiment de tirailleurs sénégalais.
Paobi Kama, mle 75093, 15e régiment de tirailleurs sénégalais.

INDOCHINOIS

Infanterie.

Au grade d'adjudant-chef.

L'adjudant Nguyen Van Thuong, mle 8319, dépôt des isolés des troupes coloniales de Marseille.

Services généraux et particuliers de l'armée.

SERVICE DES MATÉRIELS ET BATIMENTS

Au grade d'adjudant-chef.

L'adjudant Nguyen Van Hanh, mle 9306, établissement régional du matériel de Metz.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Décret du 12 avril 1947 portant attribution d'un commandement.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre de la marine,
Vu le décret du 18 février 1928 sur le service à bord;
Vu le décret du 5 août 1943 sur les propositions d'affectations dans l'armée;
Vu le décret du 4 janvier 1946 portant organisation de la défense nationale;
Vu le décret du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale,

Décrète:

Art. 1er. — M. le lieutenant de vaisseau Balligand (P.-L.-D.) est nommé au commandement du sous-marin *Iris*.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Direction du personnel militaire de la flotte.

Par arrêté en date du 5 avril 1947, M. l'administrateur en chef de 1re classe des services centraux de la marine Lefillatre (G.-S.) est nommé sous-directeur du personnel militaire de la flotte.

MINISTÈRE DE L'AIR

Décret du 12 avril 1947 chargeant le garde des sceaux, ministre de la justice, de l'intérim du ministère de l'air.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres,
Vu les articles 45 et 46 de la Constitution de la République française,

Décrète:

Art. 1er. — M. André Marie, garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'intérim du ministère de l'air pendant l'absence de M. André Maroselli.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat, vice-président du conseil,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Décret du 12 avril 1947 plaçant un officier général de l'armée de l'air dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée de l'air.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'air,
Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée;
Vu le décret du 6 juin 1939 relatif au statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée de l'air;
Vu la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'année 1946;
Vu le décret n° 46-2955 du 31 décembre 1946 prorogeant le délai d'application de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 précitée,

Décrète:

Art. 1er. — En application des dispositions de l'article 5 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946 portant fixation du budget général (dépenses militaires) de l'année 1946, est admis d'office dans la 2e section du cadre de l'état-major général de l'armée de l'air dont le statut est fixé par le décret du 6 juin 1939, pour compter du 15 avril 1947:

M. le général de brigade aérienne Terrasson (Benoit-Marc), de la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée de l'air (cadre sédentaire).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'air sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

Décret du 12 avril 1947 portant affectation d'un officier général de l'armée de l'air.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'air,
Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;
Vu le décret du 5 août 1943 sur les promotions et affectations de l'armée;
Vu le décret n° 46-34 du 4 janvier 1946 portant organisation de la défense nationale;
Vu le décret n° 47-256 du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé, à compter du 15 avril 1947:

Commandant de la 3e région aérienne.

M. le général de division aérienne Montrelay (Léon-Marie - Alexandre - Ambroise), en remplacement de M. le général de brigade aérienne Terrasson (Benoist-Marc), admis dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée de l'air.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'air sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

MINISTÈRE DES FINANCES

Valeur imposable servant au calcul de la taxe cumulée sur les laines.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 avril 1947: page 3311:

Au lieu de:
« 1.227 F par kilogramme de laine peignée;
« 2.170 F par kilogramme de laine cardée en rubans;
« 3.113 F par kilogramme de laine blousse »,

Lire:
« 1° 227 F par kilogramme de laine peignée;
« 2° 170 F par kilogramme de laine cardée en rubans;
« 3° 113 F par kilogramme de laine blousse ».

Au lieu de:
« 1.224 F par kilogramme de laine peignée;
« 2.168 F par kilogramme de laine cardée en rubans;
« 3.112 F par kilogramme de laine blousse »,

Lire:
« 1° 224 F par kilogramme de laine peignée;
« 2° 168 F par kilogramme de laine cardée en rubans;
« 3° 112 F par kilogramme de laine blousse ».

Caisse des dépôts et consignations.

Le directeur général de la caisse des dépôts et consignations,

Vu le décret du 4 juillet 1926 relatif à l'organisation de la caisse des dépôts et consignations, ensemble les textes qui l'ont complété ou modifié;
Vu l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative à la formation, au recrutement et au statut de certaines catégories de fonctionnaires;
Vu le décret n° 45-2292 du 9 octobre 1945 modifié par les décrets n° 46-1156 du 22 mai 1946 et n° 46-2771 du 27 novembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 14 de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 relative au corps des secrétaires d'administration, et notamment les articles 30, 31 et 32;
Vu le décret n° 46-2180 du 8 octobre 1946 portant règlement d'administration publique pour la fixation des effectifs du cadre des administrateurs civils et des secrétaires d'administration de la caisse des dépôts et consignations;
Vu l'arrêté en date du 31 mars 1947 portant nomination de secrétaires d'administration à la caisse des dépôts et consignations;
Vu l'avis émis par le conseil d'administration dans sa séance du 1er avril 1947,

Arrête:

Art. 1er. — Les secrétaires d'administration dont les noms suivent, sont reclassés dans les classes et échelons indiqués ci-dessous:

1re classe.

M. Maurice, 8e échelon. — effet du 15 mai 1946. Report d'ancienneté: 1 mois 25 jours (services militaires).
Mme Guidoume, 2e échelon. — Effet du 20 février 1946.
M. Georget, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
M. Blart, 1er échelon. — Effet du 15 janvier 1946. Report d'ancienneté: 1 mois 10 jours (services militaires).
M. Puech, 1er échelon. — Effet du 1er février 1946.
M. Hennique, 1er échelon. — Effet du 1er mars 1946.
M. Debrune, 1er échelon. — Effet du 20 mars 1946.
M. Monin, 1er échelon. — Effet du 1er octobre 1946.

2e classe.

M. Schoustermann (en service détaché), 2e échelon. — Effet du 1er avril 1945.
M. Cauchoix, 2e échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
M. Fauconnier, 2e échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Dostal, 1er échelon. — Effet du 1er octobre 1945.
Mme Jolly, 1er échelon. — Effet du 1er octobre 1945.
Mme Prat (Suzanne), 1er échelon. — Effet du 1er octobre 1945.
M. Pecher (Yves), 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Imbert, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Roche, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
M. Deschamps (Henri), 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
M. Fourbert, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
M. Poignant, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
M. Tichit, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Dumontet, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Melottée, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Pourgaton (Yvette), 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Robelin, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Socquet, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Suret, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Garnier, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
M. Lempereur, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
M. Vidal, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Chevalier (Renée), 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.
Mme Millet, 1er échelon. — Effet du 1er janvier 1946.

Art. 2. — Le secrétaire général de la caisse des dépôts et consignations est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 avril 1947.

WATTEAU.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 47-694 du 12 avril 1947 déterminant les conditions d'application dans l'agriculture de la loi du 16 avril 1946 relative au statut des délégués du personnel dans les entreprises.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de l'économie nationale,
Vu la loi du 16 avril 1946 fixant le statut des délégués du personnel dans les entreprises, et notamment son article 1er, troisième alinéa, aux termes duquel « un décret fixera, dans le cadre de la présente loi, les conditions d'application dans l'agriculture »,

Décrète:

Art. 1er. — Bénéficient des dispositions de la loi du 16 avril 1946 susvisée, sous réserve des prescriptions édictées aux articles ci-après, les salariés agricoles et assimilés tels qu'ils sont définis par l'article 1er, alinéa 2, du décret-loi du 30 octobre 1935 fixant le régime des assurances sociales applicable à l'agriculture.

Art. 2. — Les contrôleurs des lois sociales en agriculture exercent, à l'égard des salariés définis à l'article 1er ci-dessus, le rôle confié aux inspecteurs du travail envers les autres salariés visés par la loi du 16 avril 1946 susvisée.

Art. 3. — Les organisations syndicales intéressées dresseront les listes des candidats qu'elles proposent pour les postes de délégués du personnel dans les deux mois de la publication du présent décret; il sera procédé à l'élection dans les trois mois de cette publication.

Art. 4. — Dans les exploitations agricoles, les emplacements destinés aux affichages des renseignements que les délégués ont pour rôle de porter à la connaissance du personnel sont déterminés après accord entre les exploitants et les délégués. En cas de désaccord, le contrôleur des lois sociales statue.

Art. 5. — Le ministre de l'agriculture, le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de l'économie natio-

nale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
A. CROIZAT.

Fonds de concours.

Par arrêté interministériel en date du 31 décembre 1946 un crédit de 9.480.936 F provenant de fonds de concours a été ouvert au chapitre 170: « Encouragements à l'industrie chevaline et mulassière » (art. 1er, § 1er) du budget de l'agriculture de l'exercice 1947.

Par arrêté interministériel en date du 4 avril 1947 un crédit de 403.050 F provenant de fonds de concours a été ouvert au chapitre 352: « Travaux d'entretien dans les forêts domaniales, les dunes et les parcs (art. 1er) du budget de l'agriculture de l'exercice 1947.

Par arrêté interministériel en date du 2 avril 1947 un crédit de 2.522.331 F provenant de fonds de concours a été ouvert au chapitre 109: « Dépenses de surveillance, de contrôle et de vérification des opérations des sociétés de courses » du budget de l'agriculture de l'exercice 1947.

Office national interprofessionnel des céréales.

Par arrêté en date du 2 avril 1947, la mise en disponibilité de Mme Trochon (Madeleine), dame sténodactylographe de 4e classe de l'office national interprofessionnel des céréales, est renouvelée, sur la demande de l'intéressée, pour une quatrième période d'un an à compter du 15 avril 1947.

Tarifs de responsabilité des caisses mutuelles en matière d'accidents du travail agricole.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 avril 1947 : page 3108, 2e colonne, article 1er, 5e ligne, au lieu de : « tarifs nets », lire : « tarifs bruts »; article 1er, 6e ligne, au lieu de: « tarifs bruts », lire: « tarifs nets ».

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Décret n° 47-695 du 12 avril 1947 relatif à l'attribution d'une subvention à l'association française de normalisation.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la production industrielle, du ministre de l'agriculture, du ministre de l'économie nationale et du ministre des finances,

Vu l'acte dit loi du 24 mai 1941 relative à la normalisation;

Vu l'acte dit décret du 24 mai 1941 fixant le statut de la normalisation et, notamment, l'article 21 (§ 2) qui prévoit qu'une subvention pourra être accordée à l'association française de normalisation et que son montant sera fixé pour chaque exercice par décret,

Décrète:

Art. 1er. — Le crédit ouvert sur le budget du ministère de la production industrielle (chapitre 506) pour les trois premiers mois de l'exercice 1947, au titre de « Subvention pour travaux divers de normalisation » est attribué à l'association française de normalisation.

Art. 2. — Le ministre de la production industrielle, le ministre de l'agriculture, le ministre de l'économie nationale et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 47-696 du 8 avril 1947 portant modification du décret n° 45-1343 du 11 mai 1945 (1), portant organisation et augmentation de l'effectif du détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale;

Vu le décret n° 46-6 du 3 janvier 1946 portant réorganisation administrative du Togo et création d'assemblées représentatives;

Vu le décret n° 46-1105 supprimant la circonscription de Dakar et dépendances;

Vu la lettre n° 181 du 20 juillet 1946 du gouverneur des colonies commissaire de la République du Togo;

Vu l'avis du haut commissaire de la République, gouverneur général de l'Afrique occidentale française,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 1er du décret du 11 mai 1945 (1) est modifié comme suit:

« Le détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française et du Togo comprend:

. . . .

« La section de Dakar (colonie du Sénégal).

. . . .

« La section de Lomé (territoire du Togo) » .

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — L'article 3 est abrogé et remplacé par le suivant:

La répartition des brigades et postes sur les territoires respectifs de l'Afrique occidentale française et du Togo est faite par arrêtés du haut commissaire de la République, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, et du commissaire de la République au Togo.

Art. 3. — Le ministre de la guerre et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

(1) Modifié par décret du 7 septembre 1946 (*Journal officiel* du 18 septembre 1946).

Décret n° 47-697 du 8 avril 1947 portant modification du décret du 13 février 1943 relatif au corps des « forces publiques des établissements français de l'Inde ».

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 7 février 1947 fixant la répartition des attributions en matière de défense nationale;

Vu le décret du 13 février 1943 portant création du détachement des forces publiques des établissements français de l'Inde, modifié par le décret du 1er juin 1945,

Décrète:

Art. 1er. — L'organisation et l'effectif du détachement des forces publiques des établissements français de l'Inde prévus aux articles 1er, 3 et 4 du décret susvisé du 13 février 1943, sont modifiés ainsi qu'il suit:

Art. 2. — Ce détachement comprend:

1° La compagnie des cipahis de l'Inde, encadrée par la garde républicaine;

2° Une section de gendarmerie auxiliaire indigène;

3° Le personnel d'état-major du commandement des forces publiques.

Art. 3. — Le commandant des forces publiques dispose de deux lieutenants adjoints:

1° Un lieutenant ou sous-lieutenant, si possible de la garde républicaine, chargé plus spécialement de la discipline et de l'instruction à la portion centrale de la compagnie des cipahis;

2° Un lieutenant de gendarmerie, pour la gendarmerie auxiliaire indigène, possédant toutes les attributions et prérogatives d'un commandant de section.

Art. 4. — L'effectif des « forces publiques des établissements français de l'Inde » est fixé comme suit:

A. — COMMANDEMENT ET ÉTAT-MAJOR

a) *Cadres européens.*

Chef d'escadron ou capitaine de gendarmerie ou de la garde républicaine, commandant les forces publiques..........	1
Adjudant-chef ou adjudant du cadre spécialisé de la gendarmerie, comptable	1
Maréchal des logis chef du cadre spécialisé de la gendarmerie comptable..	1
Total	3

b) *Personnel indigène* (cipahis et gradés cipahis).

Sergents ou caporaux-chefs	4
Caporaux	6
Cipahis	11
Total	21

B. — COMPAGNIE DES CIPAHIS

(6 pelotons.)

a) *Cadres européens* (garde républicaine).

Lieutenant ou sous-lieutenant adjoint au commandant des forces publiques	1
Adjudant-chef ou adjudant, chef de peloton	1
Maréchaux des logis chefs, chefs de pelotons	2
Garde républicains, chefs de pelotons	3
Total	7

b) *Personnel indigène.*

Adjudants ou adjudants-chefs	2
Sergents-chefs	4
Sergents ou caporaux-chefs	24
Caporaux	35
Cipahis	218
Total	283

C. — SECTION DE GENDARMERIE AUXILIAIRE INDIGÈNE

(5 sous-sections.)

a) *Cadres européens* (gendarmerie).

Lieutenant, commandant de section, adjoint au commandant des forces publiques	1
Adjudants-chefs ou adjudants	2
Maréchaux des logis chefs	6
Gendarme	1
Total	10

b) *Personnel indigène.*

Adjudants	2
Maréchaux des logis chefs (1re, 2e, 3e et 4e classe)	11
Maréchaux des logis (1re, 2e, 3e classe)	25
Brigadiers-chefs (1re, 2e classe)	6
Brigadier (1re, 2e classe)	37
Auxiliaires indigènes de gendarmerie (1re, 2e, 3e, 4e classe)	338
Total	419

Art. 5. — Le ministre de la guerre et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* des établissements français de l'Inde et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret n° 47-698 du 8 avril 1947 modifiant le décret n° 45-1473 du 29 mai 1945 portant réorganisation du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 20 mai 1903 portant règlement sur le service et l'organisation de la gendarmerie;

Vu le décret du 10 septembre 1935 sur l'organisation de la gendarmerie;

Vu l'article 50 de la loi du 28 mars 1928 permettant de modifier les cadres et les effectifs de la gendarmerie dans la limite des crédits ouverts et suivant les besoins du service;

Vu le décret du 23 septembre 1939 portant augmentation de l'effectif du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis;

Vu le décret du 29 mai 1945 portant réorganisation du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis;

Vu l'avis du gouverneur de la Côte française des Somalis,

Décrète:

Art. 1er. — L'effectif du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis est fixé comme suit:

Lieutenant ou sous-lieutenant commandant le détachement et la 3e compagnie de la milice indigène	1
Adjudant-chef adjoint au commandant de détachement	1
Adjudant (ou maréchal des logis chef) commandant la brigade de Djibouti	1
Maréchal des logis chef	1
Gendarmes	14
Gendarme comptable	1
Total	19

Art. 2. — Toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées.

Art. 3. — Le ministre de la guerre et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Chiffre colonial.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 3 avril 1947, ont été nommés dans le personnel du chiffre colonial par application des dispositions de l'article 28 du décret du 3 novembre 1945, aux grade, classe et conditions ci-après, les fonctionnaires dont les noms suivent:

NOM ET PRÉNOM	SITUATION ancienne.	GRADE ET CLASSE	AFFECTATION	DATE de prise de rang.	DATE DE NOMINATION et de prise en solde.	OBSERVATIONS
M. Richard (Pierre)	Chef de bureau du cadre d'administration générale.	Chiffreur principal de de 2e classe.	Madagascar.	27 octobre 1945.	Veille de son embarquement à destination de la colonie.	
M. Blanchouin (Robert)	Sous-lieutenant.	Premier chiffreur de 3e classe.	Indochine.	Idem.	Date de radiation des contrôles de son cadre d'origine.	Sous réserve de son aptitude au service colonial.
M. Ripert (Maurice)	Agent temporaire du chiffre.	Chiffreur de 2e classe.	Indochine.	Idem.	Veille de son embarquement à destination de la colonie.	
M. Giraud (André)	Attaché de liaison administrative.	Chiffreur de 3e classe.	Indochine.	Idem.	Date de radiation des contrôles de son cadre d'origine.	
M. Broise (Louis)	Adjudant-chef.	Chiffreur de 1re classe.	Somalis.	Idem.	Date de radiation des contrôles de son cadre d'origine.	
M. Fuand (Henri)	Adjudant-chef.	Chiffreur de 1re classe.	Indochine.	Idem.	»	
Mlle Destaing (Marie-Rose)	Officier de liaison administrative.	Chiffreur de 2e classe.	Administration	Idem.	Du jour de sa prise de service.	
Mlle Crevel (Charlotte)	Agent contractuel.	Chiffreur de 2e classe.	A. O. F.	Idem.	Date de résiliation de son contrat.	

Les présentes nominations s'entendent tous rappels pour services militaires épuisés.

Transmissions coloniales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 4 avril 1947, a été rapporté l'article 4 de l'arrêté du 21 février 1946 en ce qui concerne M. Alzieu (Hippolyte).

M. Alzieu (Hippolyte) a été définitivement intégré dans le cadre général des tranmissions coloniales à compter du 1er octobre 1944 en qualité de receveur supérieur de 1re classe après 2 ans avec 9 mois d'ancienneté civile et 1 mois 20 jours de rappels militaires conservés.

M. Alzieu (Hippolyte) a été promu receveur supérieur hors classe à compter du 1er janvier 1946.

Le présent arrêté prendra effet pour compter des dates susindiquées.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Régies d'avances.

Par arrêté en date du 17 février 1947 le montant maximum des avances consenties au régisseur du service des télécommunications et de la signalisation est porté à 3 millions de francs.

Le régisseur d'avances est assujetti à la constitution d'un cautionnement de 300.000 F.

Régisseurs comptables.

Le ministre des travaux publics et des transports,

Vu l'article 94 du décret du 31 mai 1862, portant règlement général sur la comptabilité publique;

Vu l'arrêté en date du 26 juillet 1944 pris à Alger, instituant une régie d'avances à la direction des travaux publics de Tunisie;

Vu l'arrêté du 20 janvier 1947 portant règlement du maximum des avances consenties au régisseur de la direction des travaux publics en Tunisie pour le service des bases aériennes;

Arrête:

Article unique. — M. Scemama (René), comptable, est nommé régisseur comptable de la régie fonctionnant auprès de la direction des travaux publics en Tunisie pour le service des bases aériennes, en remplacement de M. Mattera, appelé à d'autres fonctions.

Fait à Paris, le 10 avril 1947.

JULES MOCH.

Service des télécommunications et de la signalisation.

Par arrêté du 20 mars 1947, les opérateurs radioélectriciens stagiaires dont les noms suivent sont nommés opérateurs radioélectriciens ordinaires de 3e classe aux dates ci-après, savoir:

A dater du 8 janvier 1947.

M. Delpech (Robert).

A dater du 14 janvier 1947.

MM. Carrière (William) et Levêque (Pierre).

A dater du 23 janvier 1947.

M. Merle (Emile).

L'ancienneté des intéressés dans la 3e classe de leur emploi est reportée aux dates ci-après, compte tenu d'une année de stage:

8 janvier 1946: M. Delpech (Robert).

14 janvier 1946: MM. Carrière (William) et Levêque (Pierre).

23 janvier 1946: M. Merle (Emile).

La durée des services militaires actifs et de guerre (1939-1945) à utiliser pour l'avancement ultérieur des fonctionnaires dont il s'agit est fixée ainsi qu'il suit:

M. Delpech: 1 an 4 mois, compte tenu de 8 mois de chantiers de jeunesse et 8 mois de services de guerre 1939-1945.

M. Carrière: à rappeler éventuellement.

M. Levêque: 3 ans 7 mois 25 jours, compte tenu de 8 mois 26 jours de services actifs et de 2 ans 10 mois 29 jours de services de guerre 1939-1945.

M. Merle: à rappeler éventuellement.

L'effet pécuniaire du présent arrêté ne pourra être antérieur à la date de titularisation des intéressés.

Par arrêté du 20 mars 1947, les dispositions de l'arrêté du 19 février 1947 portant nominations et reclassement d'opérateurs radioélectriciens est modifié ainsi qu'il suit en ce qui concerne M. Baron (Laurent).

La durée des services militaires actifs et de guerre 1939-1945 à utiliser pour l'avancement ultérieur de M. Baron est fixée à 4 ans 7 mois 13 jours compte tenu de 2 ans de services actifs et 2 ans 7 mois 13 jours de services de guerre 1939-1945.

En exécution de l'ordonnance du 15 juin 1945, M. Baron est reclassé comme ci-après dans le grade d'opérateur radioélectricien ordinaire:

De 3e classe, à dater du 1er mai 1945, services militaires à utiliser 4 ans 7 mois 13 jours.

De 2e classe, à dater du 1er mai 1946, compte tenu de 2 ans de services militaires. Services militaires restant à utiliser 1 an 7 mois 13 jours.

L'effet pécuniaire du présent arrêté ne peut être antérieur au 10 juin 1946.

Par arrêté du 20 mars 1947, l'arrêté du 30 décembre 1946, fixant pour l'année 1946, le tableau d'avancement du personnel radioélectricien est complété ainsi qu'il suit:

AVANCEMENT DE CLASSE

Opérateurs radioélectriciens principaux.

Après: « Thomas (Charles) », lire: « Adam (Roger) ».

L'arrêté du 30 décembre 1946, portant nominations dans le personnel radioélectricien, en exécution du tableau d'avancement de l'année 1946, est complété ainsi qu'il suit:

AVANCEMENT DE CLASSE

Opérateurs radioélectriciens de 1re classe.

(A dater du 16 octobre 1946.)

Après: « Thomas (Charles), » lire: « Adam (Roger). »

L'arrêté du 15 janvier 1947, portant promotion de chefs de poste radioélectriciens ordinaires de 4e classe, est modifié ainsi qu'il suit en ce qui concerne M. Adam (Roger):

M. Adam (Roger) est nommé chef de poste radioélectricien de 4e classe à compter du 1er novembre 1946.

Par arrêté du 24 mars 1947 la démission présentée par M. Auboire (Louis), opérateur radioélectricien principal de 1re classe, est acceptée à dater du 16 février 1947.

Service des ports aériens.

Par arrêté du 20 mars 1947, les dispositions de l'arrêté du 15 janvier 1947, portant nomination de commandants d'aérodromes adjoints stagiaires, sont annulées en ce qui concerne M. Devaux (André).

Par arrêté du 25 mars 1947, M. Dreveton (Camille), surveillant d'aérodrome principal de 4e classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à dater du 1er avril 1947.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 12 avril 1947 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret en date du 18 février 1938 instituant l'ordre de la Santé publique;

Sur la proposition du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre de la Santé publique:

Au grade d'officier.

M. Tertian (Jean), président de l'association parisienne des anciens combattants et victimes de la guerre, 11 *bis*, rue d'Auteuil, à Paris.

Au grade de chevalier.

Mme Casalonga (Georgette), 179, boulevard Péreire, à Paris.

Mme Delavoye (Georgette), 10, rue Claude-Debussy, à Paris.

M. Bertrand (Gabriel), 59, rue Jules-Guesde, à Levallois-Perret.

M. Halbert (Henri), 78, avenue des Ternes, à Paris.

M. Hourcade (Jean), 19, rue du Colonel-Moll, à Paris.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,
GEORGES MARRANE.

Praticiens étrangers autorisés à exercer la profession de médecin.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 24 septembre 1945 relative à l'exercice et à l'organisation des professions de médecin, de chirurgien dentiste et de sage-femme, et spécialement les articles 2 et 70;

Vu l'ordonnance du 6 août 1946 relative à l'exercice de la médecine par des médecins étrangers, ensemble l'avis de la commission prévue par ladite ordonnance,

Arrête:

Art. 1er. — Les praticiens étrangers dont les noms suivent, titulaires du diplôme d'Etat français de docteur en médecine, sont autorisés à exercer la profession de médecin pour une durée de six mois, non renouvelable, dans les conditions des articles 1er et 4 de l'ordonnance du 6 août 1945 et dans les seules

communes où ils sont actuellement et respectivement domiciliés:

M. le docteur Monteanu (Raoul), né le 28 mai 1920 à Galatz (Roumanie), demeurant à Saint-Georges-du-Luzençon (Aveyron).

M. le docteur Bobinkovitch (Vladimir), né le 2 février 1906 à Veles (Yougoslavie), demeurant à Salles-Curran (Aveyron).

Art. 2. — Le directeur de l'hygiène publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 avril 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MICHEL BLOCH.

Hôpitaux psychiatriques autonomes.

Par arrêté en date du 27 mars 1947, M. le docteur Leconte, médecin directeur de la colonie familiale d'Ainay-le-Château (Allier), est affecté en qualité de médecin chef à l'hôpital psychiatrique autonome de Bassens (Savoie), en remplacement du docteur Burle, décédé.

Directions départementales de la santé.

Par arrêté en date du 31 décembre 1946, Mlle Del Torchio (Colette) a été incorporée à compter du 1er juillet 1946 dans le cadre des services extérieurs du ministère de la santé publique et de la population en qualité de sténodactylographe de 7e classe et affectée à la direction départementale de la santé du Doubs.

Liste d'aptitude aux fonctions de médecin directeur des sanatoriums publics (tuberculose pulmonaire).

Par arrêté en date du 2 avril 1947, sont inscrits par ordre alphabétique pour l'année 1947 sur la liste d'aptitude aux fonctions de médecin directeur des sanatoriums publics (tuberculose pulmonaire).

M. le docteur Agcorges, médecin adjoint faisant fonctions de médecin directeur au sanatorium d'Oissel (Seine-Inférieure).

Mlle le docteur Chemin, médecin adjoint au sanatorium de Felleries-Liessies (Nord).

M. le docteur Joly, médecin adjoint faisant fonctions de médecin directeur au sanatorium de la Guiche (Saône-et-Loire).

Mme le docteur Pressat, médecin adjoint aux sanatoriums de la Seine à Hauteville (Ain).

Mme le docteur Rasse-Calvet, médecin adjoint au sanatorium de la Tuyolle (Seine-et-Oise).

M. le docteur Rossignol, médecin directeur à titre provisoire du sanatorium de la Savoie à Hauteville (Ain).

Mlle le docteur Trocmé, médecin adjoint au sanatorium de Saint-Martin-du-Tertre (Seine-et-Oise).

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret du 12 avril 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 12 avril 1947, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 4 mars 1947 portant que la promotion et les nominations comprises au présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu et nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

M. Dinet (Philippe), inspecteur général de la reconstruction. Officier de la Légion d'honneur depuis le 30 juin 1937.

Au grade de chevalier.

M. Bonneric (Francis); 32 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

M. Delage (Marcel), entrepreneur; 30 ans de pratique professionnelle, de services militaires et de fonctions électives.

M. Garsin (Marcel), délégué départemental des Alpes-Maritimes; 27 ans de services civils et militaires.

M. Gibel (Pierre), chef de service à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme; 21 ans de services civils et militaires.

M. Raynard (Xavier), sous-directeur à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme; 33 ans de services civils et militaires.

Nomination de régisseurs d'avances et modification du montant de certaines régies.

Par arrêté en date du 18 mars 1947, prenant effet au 1er janvier 1947, M. Poggiale (Jean), sous-chef de section, est nommé régisseur d'avances pour le payement des menues dépenses de la délégation départementale de la Corse, en remplacement de M. Cabel (Louis).

Le montant maximum des avances pouvant être consenties à M. Poggiale est fixé à 25.000 F.

Ce régisseur est astreint à fournir un cautionnement de 2.500 F et percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 1.200 F.

Par arrêté en date du 19 mars 1947, prenant effet au 16 mars 1947, M. Minnemeyer (Ernest), sous-chef de section, est nommé régisseur d'avances auprès de la délégation départementale du Haut-Rhin, pour le payement des dépenses relatives au fonctionnement du service de l'aide des jeunes à la reconstruction, en remplacement de M. Wahl (Lucien), démissionnaire.

Le montant des avances susceptibles d'être consenties à M. Minnemeyer est fixé à 1 million de francs.

Ce régisseur est astreint à fournir un cautionnement de 100.000 F et recevra une indemnité annuelle de responsabilité de 2.500 F.

Par arrêté en date du 19 mars 1947, prenant effet au 16 mars 1947, M. Minnemeyer (Ernest), sous-chef de section, est nommé régisseur d'avances pour le payement des menues dépenses de la délégation départementale du Haut-Rhin, en remplacement de M. Wahl (Lucien), démissionnaire.

Le montant maximum des avances pouvant être consenties à M. Minnemeyer est fixé à 200.000 F.

Ce régisseur est astreint à fournir un cautionnement de 20.000 F et percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 1.800 F.

Par arrêté en date du 11 mars 1947, prenant effet au 1er février 1947, le montant maximum des avances pouvant être consenties à M. Kerlidou (Joseph), agent contractuel de première catégorie, régisseur d'avances auprès de la délégation départementale du Finistère, pour le payement des dépenses consécutives aux travaux de déblaiement et d'arasement des immeubles détruits ou endommagés par suite de faits de guerre, est porté de 250.000 F à 500.000 F.

Ce régisseur est astreint à fournir un cautionnement de 50.000 F et percevra une indemnité annuelle de responsabilité de 2.000 francs.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Taux horaire des rétributions pour travaux supplémentaires du personnel titulaire des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'arrêté du 28 novembre 1946 fixant le taux horaire des rétributions pour travaux supplémentaires du personnel titulaire des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté susvisé sont complétées ainsi qu'il suit:

DÉSIGNATION	TAUX pour chaque heure supplémentaire accomplie au cours d'un mois jusqu'au total de 14 heures.	TAUX pour chaque heure supplémentaire accomplie au cours d'un mois au delà du total de 14 heures.	TAUX applicables aux travaux effectués les dimanches et jours fériés.	TAUX applicables aux travaux effectués de nuit, entre minuit et 7 heures.
	francs.	francs.	francs.	francs.
...	...	...	...	...
Contrôleurs de 4e et 5e classe; secrétaires; rédacteurs de 3e, 4e, 5e, 6e classe et stagiaires; contrôleurs adjoints de 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e classe; commis principaux et assistantes sociales........	60 »	72 »	100 »	120 »
...	...	...	...	...

(Le reste sans changement).

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale et du personnel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui aura effet à compter du 1er août 1946.

Fait à Paris, le 15 mars 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
ROGER LEFÈVRE.

Comité consultatif d'études sanitaires de la sécurité sociale siégeant auprès de l'Institut national d'hygiène.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale et le ministre de la santé publique,

Vu l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale;

Vu l'ordonnance du 18 octobre 1945 constatant la nullité de l'acte dit loi du 18 novembre 1941 portant création d'un institut national d'action sanitaire des assurances sociales et notamment son article 3,

Arrêtent:

Art. 1er. — La composition du comité consultatif d'études sanitaires de la sécurité sociale siégeant auprès de l'institut national d'hygiène est fixée comme suit:

Le directeur général de la sécurité sociale ou son représentant.
Le directeur général de la santé ou son représentant.
Le directeur de la caisse nationale de sécurité sociale.
Six représentants des organismes de sécurité sociale désignés par la fédération nationale des organismes de sécurité sociale.
Six représentants de l'institut national d'hygiène désignés par le conseil d'administration dudit institut.

Art. 2. — Le directeur général de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 avril 1947.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
A. CROIZAT.

Le ministre de la santé publique,
GEORGES MARRANE.

Comité technique central de coordination.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'article 11 de l'arrêté du 23 septembre 1946 relatif aux comités techniques nationaux constitués auprès du conseil d'administration de la caisse nationale de sécurité sociale;

Vu l'article 31 du décret du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application des dispositions de la loi du 30 octobre 1946;

Sur la proposition du directeur général de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés membres du comité technique central de coordination:

1° Au titre de membres du comité technique national provisoire de la métallurgie:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Chretin.
Suppléant: M. Pluyette.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Esnault.
Suppléant: P. Pelou.

2° Au titre de membres du comité technique national provisoire du bâtiment et travaux publics:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Devilette.
Suppléant: M. Caloni.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Roby.
Suppléant: M. Brancs.

3° Au titre de membres du comité technique national provisoire des industries du bois:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Lejeune.
Suppléant: M. Roche.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Becker.
Suppléant: M. Pastor.

4° Au titre de membres du comité technique national provisoire des industries chimiques:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Duval.
Suppléant: M. Ferrendier.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Porchet.
Suppléant: M. Bassalair.

5° Au titre de membres du comité technique national provisoire des pierres et terres à feu:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Pluvinage.
Suppléant: M. Lambert (Paul).

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Duchat
Suppléant: M. Guiborat.

6° Au titre de membres du comité national provisoire du caoutchouc, papier carton:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Deleon.
Suppléant: M. Denis.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Thibou.
Suppléant: M. Bassalair.

7° Au titre de membres du comité technique national provisoire des industries du livre:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Grattery.
Suppléant: M. Bonnet-Madin.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Orry.
Suppléant: M. Avena.

8° Au titre de membres du comité technique national provisoire de l'industrie textile:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Catin.
Suppléant: M. Guibert.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Balcan.
Suppléant: M. Piot

9° Au titre de membres du comité technique national provisoire des industries des vêtements:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Bardet.
Suppléant: M. Bloch

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Glisière.
Suppléant: M. Baury.

10° Au titre de membres du comité technique national provisoire des cuirs et peaux, plumes et crins:

En qualité de représentants des employeurs.
Titulaire: M. Domange.
Suppléant: M. Lardilat.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Boisset.
Suppléant: M. Ravet.

11° Au titre de membres du comité technique national provisoire de l'alimentation:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Gillet.
Suppléant: M. Girault.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Quemener.
Suppléant. M. Claude.

12° Au titre de membres du comité technique national provisoire interprofessionnel:

En qualité de représentants des employeurs:
Titulaire: M. Lemonon.
Suppléant. M. Gaillard.

En qualité de représentants des salariés:
Titulaire: M. Noris.
Suppléant: M. Duhamel.

Art. 2. — Le directeur général de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 5 avril 1947.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
A. CROIZAT.

Conseil supérieur de la sécurité sociale.

Par arrêtés en date du 11 mars 1947, ont été nommés rapporteurs près le conseil supérieur de la sécurité sociale et près des organismes rattachés à son secrétariat:

MM. Brocas et Mayras, auditeurs au conseil d'Etat;

MM. de Villaines et Lory, auditeurs à la cour des comptes.

Directions régionales de la sécurité sociale.

Par arrêté en date du 19 mars 1947, la nomination en qualité de commis de 3e classe de Mme Dussaucy et de Mme Lambert, née Tricaud (Simone), sténodactylo-mécanographes à la direction régionale de la sécurité sociale de Paris, a été reportée du 1er janvier 1946 au 1er décembre 1944.

Par arrêté en date du 21 mars 1947, Mme Bozier, née Mongin, commis stagiaire à la direction régionale de la sécurité sociale de Paris, a été titularisée dans son emploi et nommée commis de 3e classe, à compter du 1er mars 1945.

Liste des candidats déclarés admissibles à l'emploi de rédacteur stagiaire des directions régionales de la sécurité sociale, à la suite du concours du 22 janvier 1947, réservé aux agents des directions régionales de la sécurité sociale en fonction le 1er octobre 1946.

1 M. Majorel (Arthémon).
2 Mme Vasseur (Angèle).
3 Mme Bretegnier (Germaine).
4 Mlle Lloson (Suzanne).
5 M. Doussin (Jules).
6 Mme Grazon (Suzanne).
7 M. Gros (Henri).
8 M. Mode (Maurice).
9 Mme Ferrand (Marcelle).
10 M. Laffont (Robert).
11 Mme Acary (Germaine).
12 Mlle Potier (Yvonne).
13 M. Ferreyrolle (Louis).
14 Mlle Cazaurang (Laure).
15 Mme Dolique (Anne).
16 Mlle Papeleu de Nordhout (Thérèse).
17 Mme Vélerine (Marcelle).
18 M. Moutou (Charles).
19 M. Cherel (Julien).
20 M. Poisson (Gaston).

21 M. Escal (Lucien).
22 M. Mille (Pierre).
23 Mlle Teitelbaum (Ziate).
24 Mlle Felgeirolles (Jeanne).
25 M. Battut (Lucien).
26 M. Blondiaux (Jules).
27 M. Lobbens (Marcel).
28 M. Millot (Paul).
29 M. Combes (Louis).
30 M. Fanucchi (Roger).
31 Mlle Bons (Marthe).
32 Mlle Baret (Marie-Louise).
33 Mlle Dumas (Marie-Thérèse).
34 M. Laforêt (Maurice).
35 M. Bernard (Maurice).
36 Mlle Chapuis (Renée).
37 Mlle Cochet (Simone).
38 M. Crouzet (Jules).
39 M. Broutin (Marcel).
40 Mme Chamaret (Alice).
41 Mme Allard (Germaine).
42 M. Leclercq (Roger).
43 Mlle Moigno (Paulette).
44 M. Rouquand (Pierre).
45 M. Joly (Pierre).
46 Mlle Thibert (Yvonne).
47 Mlle Muller (Jeanne).
48 Mme Charrier (Irène).
49 M. Davasse (Henri).
50 M. Lecompte (Max).
51 M. Lhomme (Jean-Louis).
52 Mme Villiod (Marie-Thérèse).
53 Mme Turmel (Suzanne).
54 Mlle Brunache (Claudette).
55 Mme Julien (Renée).
56 Mlle Legrand (Gilberte).
57 Mlle Battut (Andrée).
58 Mme Dure (Marie-Clémence).
59 Mlle Cézerac (Solange).
60 Mlle Pierre (Odette).
61 Mlle Garcelon (Denise).
62 Mme Coudert (Mathilde).
63 Mlle Dollinger (Raymonde).
64 M. Lemaire (Jacques).
65 Mlle Bertrand (Lucienne).
66 Mlle Castaing (Marie-Claire).
67 M. Chesquière (Henri).
68 M. Lencioni (Emilien).
69 Mlle Gaume (Simone).
70 Mlle Petithomme (Yvonne).
71 Mlle Neyraval (Georgette).
72 Mlle Faure (Simone).
73 Mme Servant (Jeanne).
74 Mlle Bony (Jeanne).
75 Mlle Guitard (Michelle).
76 Mlle Sans (Marie-Rose).
77 Mme Quet (Marie-Louise).
78 Mlle Landon (Raymonde).
79 M. Stricher (André).
80 M. Maurin (Joseph).
81 Mme Thiriat (Marie-Jeanne).
82 Mlle Bignon (Elisabeth).
83 M. Lachaud (Pierre).
84 Mlle Métivet (Françoise).
85 M. Cassel (Georges).
86 Mlle Delaporte (Yvonne).
87 M. Cieutat (André).
88 Mlle Rey (Marie-Louise).
89 M. Buisson (Louis).
90 M. Franceschetti (Jean).
91 Mme Ouvrard (Marie-Thérèse).
92 M. Buchsbaum (Roger).
93 Mlle Gruneisen (Odile).
94 M. Plotzizki (Pierre).
95 Mlle Macé (Louise).
96 M. Lamad (Régis).
97 Mlle Phelippeau (Anne-Marie).
98 Mlle Vernet (Marie-Louise).
99 Mme Brunet (Anna).
100 Mlle Ménard (Odette).
101 Mlle Bossard (Yvonne).
102 Mlle Alary (Simone).
103 Mme Secall (Lucette).
104 M. Robert (Emile).
105 Mme Rousseau (Olga).

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
EUGÈNE SIRVENT.

Par arrêté du 31 mars 1947, les candidats ci-dessus énumérés ont été nommés rédacteurs stagiaires des directions régionales de la sécurité sociale, à compter du 31 mars 1947.

Liste des candidats ayant satisfait aux épreuves facultatives de comptabilité et susceptibles d'être reclassés en qualité d'inspecteur de la sécurité sociale à la suite du concours du 22 janvier 1947 réservé aux agents des directions régionales de la sécurité sociale en fonctions le 1er octobre 1946.

1 MM. Doussin (Jules).
2 Majorel (Arthémon).
3 Mille (Pierre) } *ex æquo.*
3 Poisson (Gaston) }
5 Lobbens (Marcel).
6 Rouquand (Pierre).
7 Combes (Louis).
8 Fanucchi (Roger).

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
EUGÈNE SIRVENT.

Par arrêté du 31 mars 1947, les candidats ci-dessus énumérés ont été nommés inspecteurs stagiaires des directions régionales de la sécurité sociale à compter du 31 mars 1947.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Distribution des prix.

Le ministre de l'éducation nationale,
Vu l'arrêté du 23 avril 1913,

Arrête:

Art. 1er. — A titre exceptionnel et pour l'année 1947 les présidents des distributions des prix des lycées de garçons seront désignés par les recteurs d'académie.

Art. 2. — Le directeur de l'enseignement du second degré est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 3 avril 1947.

M.-E. NAEGELEN.

Remise de dette.

Par arrêté en date du 9 avril 1947, signé par le ministre de l'éducation nationale et par le ministre des finances, il est fait remise gracieuse à M. Para (Joseph) et aux ayants droit de M. Para (Roger) de la somme de 4.189,60 F dont ils sont redevables envers le trésor pour frais de pension de ce dernier, ancien élève-maître au lycée d'Alger.

Administration centrale.

Le président du conseil des ministres et le ministre de l'éducation nationale,

Sur la proposition du directeur de l'administration générale du ministère de l'éducation nationale,

Arrêtent:

Art. 1er. — M. Duhourcau (Bernard), assistant administrateur, 1er échelon, est rayé des cadres de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale du ministère de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui aura effet à compter du 1er octobre 1946.

Fait à Paris, le 10 avril 1947.

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

MINISTÈRE DU COMMERCE

Décret n° 47-699 du 12 avril 1947 fixant le nombre des membres du bureau national scientifique et permanent des poids et mesures.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du commerce,

Vu l'article 1er de la loi du 1er août 1793;

Vu l'article 1er de la loi du 18 Germinal an III;

Vu l'article 1er de la loi du 19 Frimaire an VIII;

Vu la loi du 4 juillet 1837;

Vu la loi du 2 avril 1919 sur les unités de mesure et le décret du 26 juillet 1919 pris en application de ladite loi;

Vu, en ce qui concerne l'établissement d'un bureau international des poids et mesures, la convention signée à Paris le 20 mai 1875;

Vu la lettre du comité international des poids et mesures au ministre des affaires étrangères, en date du 29 novembre 1946, appelant l'attention du Gouvernement de la République sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour modifier les unités électriques et photométriques,

Décrète:

Article unique. — L'article 3 du décret du 8 octobre 1880 est supprimé et remplacé par le suivant:

« *Art.* 3. — Il comprend au maximum trente-deux membres ».

Art. 2. — Le ministre du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre du commerce,
JEAN LETOURNEAU.

Décret du 12 avril 1947 portant nomination des membres du bureau national scientifique et permanent des poids et mesures.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du commerce,

Vu le décret du 8 octobre 1880 créant à Paris un bureau national scientifique et permanent des poids et mesures;

Vu l'article 1er du décret du 12 avril 1947 modifiant l'article 3 du décret du 8 octobre 1880 fixant le nombre des membres de ce bureau,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés membres du bureau national scientifique et permanent des poids et mesures:

M. Perard, membre de l'Institut, directeur du bureau international des poids et mesures, président.

M. Barbieux, ingénieur en chef de la section juridique du service des instruments de mesure.

M. Boutry, directeur du laboratoire d'essais du conservatoire national des arts et métiers.

M. Brylinski, président d'honneur de la commission électrotechnique internationale.

M. de Broglie, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, membre du comité international.

M. Cabannes, membre de l'Institut, doyen de la faculté des sciences.

M. Caquot, membre de l'Institut, professeur aux écoles nationales des mines et des ponts et chaussées.

M. Costamagna, ingénieur en chef de la section des mesures de précision du service des instruments de mesure.

M. Cot, membre de l'institut et du bureau des longitudes.

M. Cotton, membre de l'institut et du bureau des longitudes.

M. Darrieux, membre de l'Institut.

M. Danjon, directeur de l'observatoire de Paris.

M. Dolimier, inspecteur général, chef du service des instruments de mesure.

M. Esclangon, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'observatoire de Paris.

M. Fleury, professeur de métrologie et de physique au conservatoire national des arts et métiers, directeur général de l'institut d'optique.

M. Gondet, directeur général des laboratoires de Bellevue, du C. N. R. S.

M. Gosselin, ingénieur en chef de la section des mesures électriques du service des instruments de mesure.

M. Hurault, directeur de l'institut géographique national

M. Jouaust, directeur honoraire du laboratoire central d'électricité.

M. Krach, ingénieur en chef de la section des compteurs de gaz et de liquides, jaugeages et contrôles divers du service des instruments de mesure.

M. Lamarie, directeur des unions internationales au ministère des affaires étrangères.

M. Lhoste, directeur général de l'association française de normalisation.

M. Metral, professeur de mécanique au conservatoire national des arts et métiers.

M. Nicolau, ingénieur général du service des fabrications de l'armement.

M. Peres, membre de l'Institut, directeur adjoint du centre national de la recherche scientifique.

M. Platrier, professeur à l'école polytechnique.

M. Ragey, directeur au conservatoire national des arts et métiers.

M. Ribaud, professeur à la faculté des sciences.

M. Salmon, commissaire général à la normalisation.

M. Viaud, ingénieur en chef de la section des mesures de masse du service des instruments de mesure.

M. Villat, vice-président de l'académie des sciences.

Un représentant du ministère de l'éducation nationale.

Le secrétariat est assuré par deux fonctionnaires du service des instruments de mesure désignés par l'inspecteur général, chef du service.

Art. 2. — Le bureau pourra s'adjoindre, à titre consultatif pour une question déterminée, telle personnalité qu'il jugera utile.

Art. 3. — Le ministre du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre du commerce,
JEAN LETOURNEAU.

Service de la répartition artisanale.

Le ministre du commerce,

Vu le décret 47-459 du 18 mars 1947 fixant les attributions du ministre du commerce,

Arrête:

Art. 1er. — Le service de la répartition artisanale est chargé au ministère du commerce:

a) D'élaborer, en liaison avec les services de l'économie nationale, de la production industrielle et de la reconstruction, les programmes de répartition des produits contingentés aux professions artisanales;

b) De contrôler la sous-répartition de ces produits aux artisans;

c) De réunir tous les éléments de statistiques utiles concernant les professions artisanales.

Art. 2. — Les bureaux chargés des questions artisanales à la direction de l'organisation professionnelle ne sont plus compétents en matière de répartition aux artisans.

Fait à Paris, le 11 avril 1947.

JEAN LETOURNEAU.

Règlement type professionnel des magasins généraux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 mars 1947 :

Page 2882, 1re colonne, article 4, dernier alinéa, au lieu de: « lorsque ce mode de gardiennage avait donné lieu à la connaissance ou en accord du déposant », lire: « lorsque ce mode de gardiennage avait lieu à la connaissance du déposant ou avec son accord »; 3e colonne, article 23, premier alinéa, au lieu de: « 1000 F en cas de taxation *ad valorem* », lire: « 100 F en cas de taxation *ad valorem* ».

Page 2883, 1re colonne, article 26, premier alinéa, au lieu de: « peut être considéré comme responsable de son évaluation », lire: « ne peut être considéré comme responsable de son évaluation ».

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Décret n° 47-700 du 1er avril 1947 modifiant le décret du 28 décembre 1946 portant dissolution et dévolution des biens de l'office professionnel du cinéma.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 28 août 1945 portant création d'un office professionnel du cinéma;

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels;

Vu l'article 169 de la loi du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946;

Vu la loi du 25 octobre 1946 portant création d'un centre national de la cinématographie;

Vu le décret du 28 décembre 1946 portant règlement d'administration publique relatif aux modalités générales d'application de la loi du 25 octobre 1946,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 4 du décret du 28 décembre 1946 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 4. — Les biens et droits de toute nature qui seront reconnus nécessaires au fonctionnement des services repris en charge par le centre national de la cinématographie seront cédés par préférence à ce centre.

« Les biens et droits de l'office autres que ceux visés au paragraphe précédent seront cédés aux organisations syndicales qui en feront la demande et, pour le surplus, vendus aux enchères publiques ».

Art. 2. — Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'économie nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, ministre de la jeunesse, des arts et des lettres par intérim,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Décret n° 47-701 du 5 avril 1947 portant application de l'article 3 de la loi du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution de biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé des services de l'information,

Vu l'article 3 de la loi du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution des biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information,

Décrète:

Art. 1er. — Il est fait application des dispositions de l'article 3 de la loi du 11 mai susvisée aux entreprises de presse et d'information ou de publicité ci-après désignées:

« Imprimerie Leclerc », propriété personnelle de M. René Leclerc, dont le siège social est à Château-Gontier, 24, rue Chevreuil, et inscrite au registre du commerce de Château-Gontier sous le n° 738.

« Imprimerie René Pierre », entreprise personnelle de M. René Pierre, dont le siège social est à Dinan, 7, rue de l'Horloge, et inscrite au registre de commerce de Dinan sous le n° 6769.

« Imprimerie départementale de l'Oise », société anonyme au capital de 500.000 F, dont le siège social est à Beauvais, 56, rue Malherbe, et inscrite au registre du commerce de Beauvais sous le n° 4139.

« Le Journal de Mantes », propriété personnelle de M. Beaumont (Amédée), dont le siège social est à Mantes, 48, rue Nationale, inscrit au registre du commerce de Mantes sous le n° 893.

Art. 2. — Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé des services de l'information, est chargé de l'exécution du

présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé des services de l'information par intérim,

FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 5 avril 1947 rapportant les dispositions de précédents décrets portant transfert et dévolution de biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres chargé des services de l'information,

Vu l'article 3 de la loi du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution des biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information;

Vu l'article 1er de la loi du 11 mai 1946 portant transfert et dévolution des biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information,

Décrète:

Art. 1er. — Sont rapportées les dispositions du décret n° 46-1504 du 15 juin 1946 en ce qui concerne la société des entrepôts de Gennevilliers.

Sont rapportées les dispositions du décret n° 46-1509 du 19 juin 1946 en ce qui concerne la société de la librairie de la presse.

Sont rapportées les dispositions du décret n° 46-2693 du 26 novembre 1946 en ce qui concerne la société Imprimerie centrale de Basse-Normandie.

Art. 2. — Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres chargé des services de l'information, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé des services de l'information par intérim,

FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 12 avril 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 12 avril 1947, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, et après avis du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 2 juillet 1946 portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, a été nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur, pour prendre rang du jour de la signature du présent décret:

Au grade de chevalier.

M. Favier (Paul), vice-président du syndicat de la presse parisienne: 25 ans de pratique professionnelle.

Délégation de signature.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres

Arrête:

Article unique. — M. Robert Danis, délégué dans les fonctions de directeur général de l'architecture, reçoit délégation permanente à l'effet de signer au nom du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres:

1° Les arrêtés de classement parmi les monuments historiques ou parmi les sites et les arrêtés d'inscription sur l'inventaire des monuments historiques ou des sites:

2° Toutes décisions relatives au personnel titulaire et auxiliaire des services extérieurs, à l'exception des inspecteurs généraux, inspecteurs, architectes en chef, architectes et chefs de service;

3° Toutes décisions portant ouverture de crédits pour dépenses de travaux, de matériel ou pour remboursement de frais, et toutes décisions se rapportant à l'exécution des travaux (marchés, dispenses d'adjudications, etc., etc.);

4° D'une manière générale, tous les actes administratifs, instructions, circulaires, entrant dans les attributions de la direction générale de l'architecture y compris le contrôle technique des constructions scolaires et universitaires.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PIERRE BOURDAN.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres

Arrête:

Article unique. — M. René Perchet, directeur des bâtiments, palais et ordonnance urbaines, chargé par intérim des fonctions de directeur des monuments historiques, reçoit délégation permanente à l'effet de signer, au nom du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres:

a) Les décisions portant ouverture de crédits pour dépenses de travaux, de matériel et pour remboursement de frais d'un montant inférieur à cinq millions;

b) Toutes décisions administratives et comptables se rapportant à l'exécution des travaux, notamment les dispenses d'adjudication, l'approbation des devis, cahiers des charges, séries de prix, marchés, procès-verbaux de réception des ouvrages;

c) Tous actes administratifs se rapportant au contrôle technique des constructions scolaires, à l'exclusion de ceux comportant des décisions de portée générale;

d) Les décisions relatives au personnel auxiliaire des services extérieurs;

e) Les décisions prononçant les instances de classement parmi les monuments historiques ou parmi les sites, et les mesures conservatoires d'urgence.

En l'absence du directeur général de l'architecture, M. Perchet reçoit délégation à l'effet de signer les décisions et documents pour lesquels le directeur général a lui-même délégation du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PIERRE BOURDAN.

Direction générale de l'architecture.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu l'arrêté du 16 janvier 1947 déléguant M. Laurent dans les fonctions d'architecte en chef des monuments historiques du département de l'Aube;

Sur la proposition du directeur général de l'architecture,

Arrête:

Article unique. — M. Halley, architecte en chef des monuments historiques, reste chargé des travaux de dommages de guerre concernant les édifices ci-après du département de l'Aube:

Eglise d'Arcis-sur-Aube;
Eglise de Brienne-le-Château;
Eglise de Creney;
Eglise de Vandeuvre.

Fait à Paris, le 5 février 1947.

PIERRE BOURDAN.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Délégation de signature.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu le décret du 29 mai 1946 fixant les attributions du ministère des anciens combattants;

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu l'arrêté du 5 février 1947 portant délégation de signature,

Arrête:

Article unique. — L'arrêté du 5 février 1947 est modifié comme suit:

« *Article unique.* — Délégation générale et permanente est donnée à M. Robert Mitterrand, directeur du cabinet, à l'effet de signer au nom du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, à l'exclusion des décrets, tous actes, décisions, ordonnances diverses de payement, de virement et de délégation, ainsi que tous actes, arrêtés et décisions concernant le personnel. »

Fait à Paris, le 10 avril 1947.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Commission d'appel des marchés de fournitures.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu l'arrêté du 26 novembre 1946 portant institution d'une commission d'appel des marchés de fournitures;

Vu l'arrêté du 27 novembre 1946 nommant les membres de ladite commission d'appel,

Arrête:

Art. 1er. — M. Reynaud, chef de bureau à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, est nommé membre de la commission d'appel des marchés de fournitures au lieu et place de M. Sadler, démissionnaire.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 mars 1947.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Additif au *Journal officiel* du 27 mars 1947: article 3, page 2865, ajouter *in fine*:

« Fait à Paris, le 20 mars 1947. »

Intégration dans les cadres complémentaires des services extérieurs.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 mars 1947: page 2330, 2e colonne, Deux-Sèvres, au lieu de: « M. Farovil (Jean), agent de bureau de 3e classe », lire: « M. Farouil (Jean), agent de service de 3e classe ».

BRUGLEMANS (Alfons-Yvon-Melchior), mécanicien, né le 6 octobre 1911, de père hollandais, à Anvers (Belgique), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

BRZYCHCY (Stanislas), houilleur, né le 5 mai 1921 à Gwiazdowo (Pologne), demeurant à Divion (Pas-de-Calais).

BUORO (Anna), femme ANGELY, née le 8 juillet 1923 à Codogne (Italie), demeurant à Sadillac (Dordogne).

BUZZI-CROCI (Vittorio-Angelo), maçon, né le 1er juillet 1910 à Viggiu (Italie), demeurant à Nancy-sur-Cluses (Haute-Savoie).

CALLEGARI (Pierre-Joseph-François-Louis), maçon, né le 3 février 1921 à Guinadi-di-Pontremoli (Italie), demeurant à Viroflay (Seine-et-Oise).

CALCAGNO (Guiseppe), cultivateur, né le 1er août 1920 à Fossano (Italie), demeurant à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

CALLIGARIS (Antoine-Joseph), mécanicien, né le 25 septembre 1910 à Reana del Rojale (Italie), demeurant à Roanne (Loire).

CAMPITIS (Nicolas), représentant de commerce, né le 19 juillet 1903 à Kalymno (Grèce), demeurant à Paris, ayant deux enfants mineurs: 1° Emmanuel-Nicolas, né le 28 août 1927 à Scheibenhardt (Allemagne); 2° Lydie-Eudoxie, née le 25 avril 1929 à Scheibenhardt (Allemagne).

CAMHI (Sabital), commerçant en tissus, né le 23 avril 1915, de père yougoslave, à Salonique (Grèce), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

CAMILLOTO (Romano-Amato), cimentier, né le 26 avril 1912 à Fontanelle (Italie), demeurant à Nontron (Dordogne).

CANIFFI (Joseph-Constant-Carmelo), valet de chambre, né le 19 mars 1907 à Mulazzo (Italie), demeurant à Marin (Haute-Savoie).

CANCELLIER (Pietro-Jiore), débardeur, né le 12 mai 1925 à Altimis (Italie), demeurant à Saint-Georges-de-Commiers (Isère).

CANLAIRE (Francis-Gabriel), voyageur de commerce, né le 3 janvier 1923 à Mont-Saint-Amand (Belgique), demeurant à Carpentras (Vaucluse).

CANTAROGLOU (Kyriaces), tailleur, né le 24 mars 1909, de père grec, à Philadelphia (Asie Mineure), demeurant à Paris.

CANTONI (Maria-Antonia), née le 11 mars 1898 à Calendasco (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

CANDEL (Meer-Ianou), chauffeur livreur, né le 9 mars 1907 à Jassy (Roumanie), demeurant à Paris.

ARSLANIAN (Krikor-Kaloust), musicien, né le 28 mars 1908 à Constantinople (Turquie), demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine).

CANO (Luis), cultivateur, né le 16 juillet 1921 à San Mateo (Espagne), demeurant à Aigues-Vives (Aude).

CAPELLI (Lina), veuve ROSSI, née le 16 juillet 1890 à Ameno San Bartoloméo (Italie), demeurant à Romainville (Seine).

CAPUANO (François), ouvrier, né le 17 décembre 1908 à Roccasecca (Italie), demeurant à Choisy-le-Roi (Seine).

CARDO (Jacques), employé, né le 17 juillet 1889 à Pacsana (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CARRARA (Dorino), manœuvre, né le 3 février 1917 à Nembro (Italie), demeurant à Commissey (Yonne).

CARUSO (Maria-Françoise), veuve BRANDO, née le 30 décembre 1892 à Maratea (Italie), demeurant à Paulhan (Hérault), ayant un enfant mineur, Philippe, né le 25 août 1928 à Maratea (Italie).

CASALCORTI (Elide), née le 18 février 1921 à Civitella di Romagna (Italie), demeurant à Saint-Priest (Isère).

CASAGRANDE (Guilio-Luigi), cultivateur, né le 29 août 1925 à Falzé (Italie), demeurant à Rivières (Tarn).

CATALA (Juan-Francisco), chauffeur, né le 20 janvier 1909 à Cabanes (Espagne), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

CERNY (Jean), ouvrier agricole, né le 28 août 1902 à Madarsky Dioseg (Tchécoslovaquie), demeurant à Miremont (Haute-Garonne).

CORREA DA SILVA (Séraphin), employé, né le 11 octobre 1906 à Réal de Cima (Portugal), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine).

CERRUTI (Pierrine-Hélène), femme MANFRONI, née le 18 avril 1908 à Nizza Monferrato (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

CIELECKI (Wladyslaw), ouvrier agricole, né le 5 mars 1909 à Potok Zloty (Pologne), demeurant à Domart sur la Luce (Somme).

CICUTA (Rosa-Maria), femme RODRIGUEZ, né le 26 octobre 1919 à Versa (Italie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

CHEGERIAN (Haigazoun), cordonnier, né le 20 août 1923 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHILLON (Albano), scieur, né le 20 octobre 1914 à Cadonèghe (Italie), demeurant à Vonarey-les-Laumes (Côte-d'Or).

CHMELEVSKY (Serge), ouvrier coiffeur, né le 15 mai 1909 à Loubuy (Russie), demeurant à Alfortville (Seine).

CHORRO (Isidore), peintre, née le 4 mai 1922 à Perales del Puerto (Espagne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

CLAUW (Gregorius-Joséphus), poseur de voies, né le 28 décembre 1908 à Clerckey (Belgique), demeurant à Parenchies (Nord).

CLIMENT (Pilar), née le 11 août 1923 à Morella (Espagne), demeurant à Marsillargues (Hérault).

CLIMKER (Vera), née le 10 février 1917 à Moscou (Russie), demeurant à Paris.

CLYBOUW (Firmin), chauffeur mécanicien, né le 17 mars 1922 à Kernegen (Belgique), demeurant à Us (Seine-et-Oise).

COACCI (Guidon), manœuvre, né le 14 janvier 1927, de père italien, à Gosselies (Belgique), demeurant à Molay (Jura).

COENCA (Joseph), chapelier, né en 1904 à Ak-Hissar (Turquie), demeurant à Paris.

COGAN (Straul), ingénieur chimiste, né le 20 novembre 1905 à Cahul (Roumanie), demeurant à Paris.

COGGIOLA (Romolo), conducteur d'automobile, né le 17 mars 1916 à Novi Ligure (Italie), demeurant à Castelferrus (Tarn-et-Garonne).

COHEN (Meriam), femme CARIO, née le 19 décembre 1906 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

COHEN (Bohor), marchand ambulant, né en 1902 à Constantinople (Turquie), demeurant à Bort-les-Orgues (Corrèze).

COLLEONI (Guiseppe-Francisco), ouvrier papetier, né le 28 décembre 1910 à Nembreo (Italie), demeurant à Teurignan - Castet (Ariège).

COMINO (Donato), mécanicien, né le 14 juillet 1922 à Buia (Italie), demeurant à Châteauroux (Indre).

CONDE (Luis), scieur déligneur, né le 12 octobre 1923 à Olmedo (Espagne), demeurant à Biganos (Gironde).

COPPOLA (Salvator), né le 8 juillet 1913 à Trapani (Italie), demeurant à Bône (Constantine).

CORINCIG (Marco), ouvrier, né le 11 août 1921 à Cividole (Italie), demeurant à Aubignas (Ardèche).

COURSELLE (Jean-Alphonse-Pierre), mécanicen, né le 12 mai 1914 à Saint-Léger (Belgique), demeurant à Flesselles (Somme).

COZZI (Jean), chef d'équipe, né le 23 juin 1904 à Domodossola (Italie), demeurant à Brignais (Rhône).

CREUWELS (Gérard-Arnold), fermier, né le 13 décembre 1920 à Stevensweert (Hollande), demeurant à Grivy-Loisy (Ardennes).

CSUPOR (Frédéric), bonnetier, né le 29 octobre 1924 à Sarvar (Hongrie), demeurant à Annemasse (Haute-Savoie).

CUNDEKOVIC (Etienne), ouvrier agricole, né le 19 août 1919 à Vel Malka (Yougoslavie), demeurant à Bihucourt (Pas-de-Calais).

CZAJKA (Antoine), ouvrier, né le 15 janvier 1904 à Swiaczyn (Pologne), demeurant à Coudekerque-Branche (Nord).

DAVIDSON (Rudolph), né le 15 mai 1917 à Vaslui (Roumanie), demeurant à Paris.

DA FONSECA (Francisco), manœuvre, né le 27 octobre 1921 à Santa-Barbara de Nexe (Portugal), demeurant à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

D'ANDREA (Catherine), veuve BORTOLUSSI, née le 31 octobre 1909 à Sequals (Italie), demeurant à Cahors (Lot), ayant trois enfants mineurs: 1° Lino, né le 16 novembre 1932 à Martigné-Briand (Maine-et-Loire); 2° Marie-Louise, née le 25 septembre 1935 à Martigné-Briand (Maine-et-Loire); 3° Claude, né le 28 avril 1939 à Cahors (Lot).

DALLO (Tranquillo), cimentier, né le 27 mai 1905 à Lentiai (Italie), demeurant à Sarlat (Dordogne).

DA SILVA (José), ouvrier agricole, né le 2 janvier 1910 à Graca (Portugal), demeurant à Simorre (Gers).

DANTOIN (Fernand-Henri), manœuvre, né le 18 décembre 1905 à Marilles (Belgique), demeurant à Rouen (Seine-Inférieure).

DA SILVA (Joaquin), ajusteur en chauffage, né le 30 mars 1903 à Pombal (Portugal), demeurant à Paris.

DALLA BARBA (Marcel), cultivateur, né le 29 décembre 1924 à Leine (Italie), demeurant à Beaumarches (Gers).

DE ANTONI (Gino-Antonio), maçon plâtrier, né le 25 août 1910 à Monticelli d'Ongina (Italie), demeurant à Villejuif (Seine).

DE BRITO (Manuel), plâtrier, né le 14 février 1909 à Lourida (Portugal), demeurant à Bagneux (Seine).

DE BREUCKER (Eugène-Julien-Marcel), cultivateur, né le 5 juillet 1925 à Broom (Belgique), demeurant à Lectoure (Gers).

DE BONA (Alfredo-Ricardo), ciseleur, né le 28 septembre 1906 à Trichiana Cavassico (Italie), demeurant à Escaudain (Nord).

DE CIA (Marie-Louise), veuve VISENTINI, née le 5 novembre 1886, de père italien, à Nantilly (Haute-Saône), demeurant à Saint-Privat-la-Montagne (Moselle).

DE FIGUEIREDO (José), électricien, né le 18 juin 1907 à Vizen (Portugal), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

DE FRAIA (Antoine), coiffeur, né le 17 avril 1921 à Pozzuoli (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DEGLI (Guiseppe), ouvrier, né le 26 novembre 1922 à Romagne (Italie), demeurant à Villeparisis (Seine-et-Marne).

DELANOFF (Georges), coiffeur, né le 2 août 1899 à Kocharevo (Bulgarie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

DJELEZIAN (Antoine), manutentionnaire, né le 2 décembre 1919 à Kutahia (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DE LOMBAERDE (Michel-Auguste), épicier, né le 25 juillet 1906 à Renaix (Belgique), demeurant à Paris.

DE MARCH (Fiorello), tailleur de pierres, né le 20 novembre 1908 à Tambre (Italie), demeurant à Peyrabout (Creuse).

DE MARCH (Ettore-Renato), transporteur, né le 23 octobre 1911 à Tambre (Italie), demeurant à Saint-Phal (Aube).

DENZA (Raphaël), conducteur d'automobile, né le 19 janvier 1924 à Naples (Italie), demeurant à Paris.

DE PIERI (Angelo), manœuvre, né le 3 février 1913 à Farra di Soligo (Italie), demeurant à Marthod (Savoie).

DE PIZZOL (Guy), cultivateur, né le 31 juillet 1923 à Tarzo (Italie), demeurant à Monties-Aussos (Gers).

DER ABRAHAMIAN (Aram), cordonnier, né le 26 juillet 1905 à Besseni (Asie-Mineure), demeurant à Chatou (Seine-et-Oise).

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 12 avril 1947 portant naturalisation.

(Art. 60 et 62 du code de la nationalité française.)

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française:

ABOS (José), forgeron, né le 6 janvier 1905 à Bosost (Espagne), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne), ayant un enfant mineur, Ernest, né le 10 mars 1931 à Bosost (Espagne).

ADAMOVITCH (Joseph), manœuvre, né le 19 mai 1906 à Boudak (Yougoslavie), demeurant à Montbard (Côte-d'Or).

ALGRANTI (Moïse, dit Maurice), marchand ambulant, né le 23 mai 1910 à Smyrne (Turquie), demeurant à Paris.

ALCAZAR (Marcellin), ouvrier en chaussures, né le 12 décembre 1900 à Barcelone (Espagne), demeurant à Romans-sur-Isère (Drôme).

ALLAMANNO (Flavien), plâtrier, né le 5 novembre 1911 à Nomaglio (Italie), demeurant à Chaley (Ain).

ALLEGRANTI (Gino), charbonnier, né le 8 juillet 1917 à Pistoïa (Italie), demeurant à Mercœur (Corrèze).

ALONSO (François), ouvrier foudrier, né le 30 mai 1894 à Alfafar (Espagne), demeurant à Montpellier (Hérault).

ALONSO (Pablo), ouvrier, né le 15 janvier 1923 à Traviana (Espagne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

ALVES (Manuel), monteur levageur, né le 13 septembre 1897 à Marco de Canavezès (Portugal), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

AMADOR (Joseph), manœuvre, né le 3 août 1919 à Ubeda (Espagne), demeurant à Carcassonne (Aude).

ANASTASIEFF (Valentin), employé, né le 28 juillet 1910 à Alexandropol (Russie), demeurant à Paris.

ANCHISI (Alfred-Piétro), manœuvre, né le 28 juin 1922 à Boccioleto (Italie), demeurant à Auberives-sur-Varèze (Isère).

ANGELOZ (Alexis), cultivateur, né le 23 avril 1906 à Corminbœuf (Suisse), demeurant à Cézia (Jura).

ARIAS (Eugène), plombier-couvreur, né le 15 décembre 1898 à Barraco (Espagne), demeurant à Paris.

ARIZZI (André), bûcheron, né le 10 mai 1920 à Olmo Al Brembo (Italie), demeurant à Ampus (Var).

AUKU (Samuel), tailleur, né le 27 octobre 1902 à Zakliczyn (Pologne), demeurant à Paris.

AROUETE (Haïm), représentant de commerce, né le 16 septembre 1905 à Istamboul (Turquie), demeurant à Paris.

BAERT (Eugène-Corneille), ouvrier agricole, né le 15 février 1906 à Reninghelst (Belgique), demeurant à Boeschèpe (Nord).

BALIAN (Stéphan), soudeur autogène, né le 16 mars 1907 à Biledjik (Turquie), demeurant à Meudon (Seine-et-Oise).

BALLI (Dimitrius), marchand forain, né le 20 mars 1891 à Constantinople (Turquie), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

BALTIER (Fajga-Marie), née le 14 octobre 1924 à Lublin (Pologne), demeurant à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise).

BANKI (Charles), ajusteur, né le 14 novembre 1903 à Rakespalota (Hongrie), demeurant à Prinquian (Loire-Inférieure).

BAR (Osvaldo-Vincenzo), mineur, né le 30 mai 1910 à Villarfochiardo (Italie), demeurant à Susville (Isère).

BARATA (Miguel), domestique agricole, né le 28 janvier 1910 à Alcanis (Portugal), demeurant à Sepeaux (Yonne).

BARRA (Derina), née le 24 juillet 1920 à Faedis (Italie), demeurant à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

BARREL (Carlo-Gildo), artisan maçon, né le 7 mars 1906 à Ayas (Italie), demeurant à Saint-Claude (Jura).

BARREL (Edouard), mécanicien, né le 4 mars 1927 à Torgnon (Italie), demeurant à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

BASCH (Margarethe), veuve STEINSCHNEIDER, née le 13 novembre 1891 à Vienne (Autriche), demeurant à Grenoble (Isère).

BASSAN (Hector-Louis), manœuvre, né le 20 juin 1923 à Nervesa della Battaglia (Italie), demeurant à Levrezy (Ardennes).

BAUDIN (Aldo-Amabile-Gentile), manœuvre, née le 26 avril 1908 à Aosta (Italie), demeurant à Malakoff (Seine).

BAYI (Albert-Jean), mécanicien, né le 3 décembre 1899 à Liège (Belgique), demeurant à Paris.

BAYRAMIAN (Manouk), tailleur, né le 16 juillet 1916 à Angora (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BEGGIATO (Maximo-Antonio), forgeron, né le 12 janvier 1919 à Borgoricco (Italie), demeurant à Carennac (Lot).

BEILIN (Georges), héliographe, né le 28 février 1919 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

BELLELIS (Abraham-Michel), représentant, né le 21 février 1911, à Corfou (Grèce), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

BELLI (Henri-Martin-Jacques), fumiste, né le 30 décembre 1901, de père italien, à Paris, demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

BELLOTI (Carmela), veuve PRETI, née le 16 juillet 1892, à Omegna (Italie), demeurant à Paris.

BENEDETTI (Benedetto-Michel-Joseph), maçon, né le 11 juillet 1901, à San Miniato (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

BERAUDO (Jean), cultivateur, né le 2 avril 1920, à Busca (Italie), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

BERBERIAN (Garabed), journalier, né le 15 février 1915, à Odana (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BERGER (Raoul), comptable, né le 2 décembre 1896, à Kecskemet (Hongrie), demeurant à Paris.

BERGIER (Jacques), ingénieur chimiste, né le 8 août 1912, de père polonais, à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

BERNASCONI (Louis), ouvrier, né le 21 juin 1922, à Molina di Ledro (Italie), demeurant à Torigni-sur-Vire (Manche).

BERTOLA (Casimir), directeur technique, né le 4 juin 1903, à Piétra Santa (Italie), demeurant à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône).

BESOZZI (François-Romolo), carreleur, né le 6 septembre 1894, à Arona (Italie), demeurant à Maxeville (Meurthe-et-Moselle).

BESSADA (Manuel), manœuvre spécialisé, né le 18 mai 1909, à Riba de Mouro (Portugal), demeurant à Paris.

BETTIO (Fritz), employé, né le 21 juin 1914, de père italien, à Oberhausen (Allemagne), demeurant à Puy-l'Evêque (Lot).

BIANCHINI (Sébastien), menuisier, né le 7 novembre 1914, à Borso (Italie), demeurant à Cadours (Haute-Garonne).

BIANCONI (Bruno), terrassier agricole, né le 15 mars 1923, à Vernio (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

BIASINI (Rosalia-Maria-Libéra), né le 11 mars 1914 à Mulazzo (Italie), demeurant à Paris.

BILLOR (Emile), électricien, né le 20 février 1899, à Constantinople (Turquie), demeurant à Montélimar (Drôme).

BIRENBAUM (Jakob-Zelig), étudiant, né le 18 décembre 1926 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

BIRMAN (Jerachmyel-Pinkus), coupeur en chemiserie, né le 29 avril 1927 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

BITRAN (Michel), opérateur, né le 5 mars 1924 à Stamboul (Turquie), demeurant à Paris.

BLASIUS (Pierre-Michel), mineur, né le 21 septembre 1906, de père allemand, à Stiring-Wendel (Moselle), y demeurant.

BLAZICEVIC (Yosep), maçon, né le 8 mai 1902 à Crikvenica (Yougoslavie), demeurant à Rognac (Bouches-du-Rhône).

BLASUTTO (Guiseppe), représentant, né le 21 juillet 1910 à Taipana (Italie), demeurant à Neufchâteau (Vosges).

BLINDER (Moïse), conducteur d'automobile, né le 14 mai 1907 à Brest-Litowsk (Pologne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

BLUM (Guillaume), serrurier, né le 29 juillet 1900, de père allemand, à Hombourg-Haut (Moselle), demeurant à Petite-Rosselle, même département.

BOCHESE (Ottavio-Auguste), maçon, né le 18 juillet 1907 à Piona Maggiore (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

BOGHOSSIAN (Vrouyr), dessinateur, né le 31 août 1902 à Samsoun (Turquie), demeurant à Viroflay (Seine-et-Oise).

BOGGIO-BERTINET (Serge-Angel-Martin), ouvrier, né le 6 juin 1916 à Varzo (Italie), demeurant à Cluses (Haute-Savoie).

BOLA (Edouard), menuisier, né le 9 mars 1917 à Trbovlje (Yougoslavie), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

BOLOGNINI (Quintilio), métayer, né le 16 novembre 1906 à Serravalle Pistoïese (Italie), demeurant Domessargues (Gard).

BONOMO (Isaac), vendeur, né en 1911 à Smyrne (Turquie), demeurant à Paris.

BONO (René-Paul), charcutier, né le 26 novembre 1914 à Brescia (Italie), demeurant à Pierrefitte (Seine).

BORDIGNON (Narcisse-Jean), boulanger, né le 20 novembre 1926 à Trévise (Italie), demeurant à Semeac (Hautes-Pyrénées).

BORGIA (Alfred-Louis), manœuvre, né le 28 juin 1927, de père italien, à Monaco (Principauté de), demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

BORGOBELLO (Giovanni), né le 4 août 1901 à Campoformido (Italie), demeurant à Waziers (Nord), ayant deux enfants mineurs: 1° Bruno-Victor-Joseph, né le 18 juin 1936 à Waziers (Nord); 2° Jean-Jacques, né le 14 avril 1942 à Waziers (Nord).

BORSOTTO (Marcel), cultivateur, né le 29 juillet 1923 à Bernezzo (Italie), demeurant à Opio (Alpes-Maritimes).

BORTOLUS (Mario-Tomaso), mosaïste, né le 31 octobre 1906 à Tiezzo (Italie), demeurant à Angers (Maine-et-Loire).

BOSCO (Genovéffa), veuve BOTTIGLIERI, née le 27 mai 1902 à Montella (Italie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

BOUZDALIKINE (Alexis), conducteur d'automobile, né le 17 février 1896 à Moscou (Russie), demeurant à Besançon (Doubs).

BRACONNIER (Ferdinand-Joseph), cultivateur, né le 22 octobre 1913 à Izel (Belgique), demeurant à Mouzon (Ardennes).

BRAMNIK (Chil-Majer), étudiant, né le 22 octobre 1927 à Wloclawek (Pologne), demeurant à Paris.

BRAUN (Eugène), photographe, né le 16 juillet 1904 à Kosice (Tchécoslovaquie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

BRITO-MENDES (José), tailleur de pierres, né le 24 avril 1904 à Alportel (Portugal), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

BROTONS (Joseph), mineur, né le 11 octobre 1909 à Rellen (Espagne), demeurant à Colondannes (Creuse).

BRUSSOLO (Sylvio), terrassier, né le 13 octobre 1902, de père italien, à Sao-Paolo (Brésil), demeurant à Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise).

BRUJULA (Pierre), ouvrier agricole, né le 28 avril 1894 à Escatlon (Espagne), demeurant à Cazaunous (Haute-Garonne).

DERUDA (Anna), veuve PORCHEDDU, née le 5 avril 1913 à Ittiri (Italie), demeurant à Grenoble (Isère), ayant un enfant mineur, Jean-André-Antoine, né le 20 mai 1933 à Grenoble (Isère).

DE SCHUEN (Guillaume-François), compositeur, né le 25 octobre 1910 à Feldkirch (Autriche), demeurant à Paris.

DESCHRYVER (Sidon-Jérôme), cultivateur, né le 2 août 1905 à Bovekerke (Belgique), demeurant à Brombos (Oise).

DESOIL (Télesphore), polisseur, né le 16 avril 1882 à Sars-la-Buissière (Belgique), demeurant à Jeumont (Nord).

DEUKMEDJIAN (Antranik), garçon de restaurant, né le 8 avril 1912 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

DEUTSCH (Heinz-Werner), étudiant, né le 18 septembre 1929 à Vienne (Autriche), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

DEVEDJIAN (Jean), photograveur, né le 15 août 1903 à Angora (Turquie), demeurant à Herblay (Seine-et-Oise).

DE ZORDI (Corona), femme BAILLEUL, née le 15 juillet 1916 à Feltre (Italie), demeurant à Paris.

DEYIRMENDJIAN (Araxie), veuve TAVITIAN, née le 14 août 1884 à Ada Bazar (Asie-Mineure), demeurant à Paris.

DIAS-CURADO (Antonio-Maria), manœuvre, né le 19 janvier 1903 à Lavos (Portugal), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

DIAS (Antoine), cimentier, né le 22 octobre 1909 à Vindade (Portugal), demeurant à Rosny-sous-Bois (Seine).

DICKERMANN (Moïse-Aron), commerçant, né le 27 novembre 1921 à Lowicz (Pologne), demeurant à Paris.

DICEV (Georges), chimiste, né le 1er octobre 1900 à Pandaclia (Roumanie), demeurant à Paris.

DI FRANCO (Angiolino-Domenico-Raffaele), ouvrier tailleur, né le 25 octobre 1915 à Papasidero (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

D'ISEP (Guiseppe-Mario), ouvrier, né le 30 octobre 1908 à Belluno (Italie), demeurant à Moulins (Allier).

DJAPARIDZE (David), étudiant, né le 23 avril 1919 à Koutais (Géorgie), demeurant à Paris.

DJINOYAN (Sarkis), cultivateur, né le 15 avril 1904 à Constantinople (Turquie), demeurant à Créteil (Seine).

DOCANDO (Firmin), tourneur, né le 23 octobre 1911 à Baracaldo (Espagne), demeurant à Courbevoie (Seine).

DONATI (Maria-Annita-Térésa), née le 29 décembre 1893 à Saint-Miniato (Italie), demeurant à Saint-Saturnin-les-Avignon (Vaucluse).

DOVERI (Ottorino), ouvrier agricole, né le 13 juillet 1915 à Buti (Italie), demeurant à la Seyne-sur-Mer (Var).

DORIKIAN (Puzante), photographe, né le 5 octobre 1912 à Tchorum (Turquie), demeurant à Saint-Chamond (Loire).

DUENIAS (Jacques), commerçant, né le 10 février 1906 à Constantinople (Turquie), demeurant à Nîmes (Gard).

DUPONT (Fernand-Henri-Emile), ajusteur, né le 13 décembre 1908 à Orp-le-Grand (Belgique), demeurant à Paris.

ELEBAUT (Julien-Albéric), employé, né le 24 mars 1906 à Heurne (Belgique), demeurant à Mons-en-Barœul (Nord).

ERBANI (Georges), cultivateur, né le 30 mai 1915 à Anone Veneto (Italie), demeurant à Rouquette (Dordogne).

ERNYEI (Jean), ingénieur chimiste, né le 13 janvier 1921 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

ESCH (Jean-Pierre), jardinier, né le 26 novembre 1890 à Bofferdange (Grand Duché du Luxembourg), demeurant à Saint-Germain-sur-Morin (Seine-et-Marne).

EULA (Louis), ouvrier forgeron, né le 27 février 1927 à Bene-Wagennia (Italie), demeurant à Ollioules (Var).

EVANGELISTI (Séraflno), aide-préparateur en pharmacie, né le 9 janvier 1921 à Mercatino Marecchia (Italie), demeurant à Campagne (Landes).

EYLAND (Robert-Joseph), manœuvre, né le 29 janvier 1921 à Ostende (Belgique), demeurant à Condé-sur-Escaut (Nord).

FABBRI (Antonin) manœuvre, né le 3 mai 1918 à Vado (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

FAGGIANI (Mario-Abramo-Luigi-Antonio), garçon de café, né le 30 septembre 1908 à Zéri (Italie), demeurant à Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme).

FALKE (Robert-Martin-Willi), marinier, né le 26 avril 1907 à Neuendorf (Allemagne), demeurant à Reichshoffen (Bas-Rhin).

FANARA (Luigi), tôlier soudeur, né le 1 mars 1920 à Porto Ferraio (Italie), demeurant à Bagnolet (Seine).

FASANO (Vincenzo-Vittor), chauffeur, né le 23 juillet 1905 à Naples (Italie), demeurant à la Tronche (Isère).

FEIGENBAUM (Ferenez-François), fourreur, né le 21 janvier 1900 à Bartfa (Hongrie), demeurant à Paris.

FEILE (Crescenz), née le 17 octobre 1873 à Mördlingen (Allemagne), demeurant à Condom (Gers)

FELIZARDO (Antonio-Maria), menuisier, né le 22 novembre 1905 à Villa-Flor (Portugal), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

FELLER (Jacques), ouvrier, né le 9 juin 1907 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

FENES (Félix-Antoine-Pascual), agriculteur, né le 21 janvier 1913 à Castellciutat (Espagne), demeurant à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales).

FERRARO (Mario-Edmondo), manœuvre, né le 22 juin 1905 à Savona (Italie), demeurant à Feyzin (Isère).

FERRARO (François), mineur, né le 16 septembre 1901 à Oatrinoli (Italie), demeurant à Rouvroy (Pas-de-Calais).

FERRER (Evariste), ouvrier agricole, né le 19 novembre 1905 à Navarclès (Espagne), demeurant à Cairanne (Vaucluse).

FESTINI FURLAN (Bruno), aide-comptable, né le 25 décembre 1925 à Bologne (Italie), demeurant à Ivry-sur-Seine (Seine).

FILARECKI (Ladislas), ouvrier spécialisé, né le 14 juin 1901 à Torun (Pologne), demeurant à Montfermeil (Seine-et-Oise).

FILIPPI (Osvaldo), commerçant, né le 0 juillet 1907 à Milan (Italie), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

FISCHEL (Alfred), maroquinier, né le 3 août 1905 à Londres (Grande-Bretagne), demeurant à Paris.

FLOREK (Mieczislaux), surveillant mécanicien, né le 1er mai 1920 à Gorzyce (Pologne), demeurant à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais).

FOIS (Guido), mécanicien, né le 28 février 1926 à Gagliari (Italie), demeurant à Bône (Constantine).

FONTANESI (Victor-Rémi-Gaétan), manœuvre, né le 27 mars 1901 à Salsomaggiore (Italie), demeurant à Mâcon (Saône-et-Loire)

FORNO (Guido-Félice), conducteur d'automobile, né le 22 mai 1902 à Zimone (Italie), demeurant à Châlons-sur-Marne (Marne).

FORNI (Angéla), femme TUMBARELLO, née le 3 octobre 1872 à Palerme (Italie), demeurant à Constantine.

FRANZ (Guglielmo-Ermenegildo), ouvrier, né le 19 août 1910 à Cisérus (Italie), demeurant à Jonquières (Vaucluse).

FRANCESCHINI (Evrardino), blanchisseur, né le 25 mai 1901 à Coreglia (Italie), demeurant à Paris.

FRANSOLET (Raymond-Ernest-Nicolas), cultivateur, né le 30 septembre 1911 à Sart lez Spa (Belgique), demeurant à Petit-Fayt (Nord).

FRATI (Eugène-Alphée-Marie), maçon, né le 7 mai 1897 à Busseto (Italie), demeurant à Saligny (Yonne).

FRATERNALI (Louis), mécanicien, né le 17 mars 1906 à Rome (Italie), demeurant à Paris.

FREGOLENT (Mario), cultivateur, né le 10 janvier 1921 à Piévo-di-Soligo (Italie), demeurant à Baziège (Haute-Garonne).

FREZZA (Pierre), maçon, né le 21 octobre 1903 à Verzegnis (Italie), demeurant à Attigny (Ardennes).

FREGOLA (Dante), chauffeur de camion automobiles, née le 25 avril 1912 à Sarzana (Italie), demeurant à Eyguières (Bouches-du-Rhône)

FRIEDRICH (Hildegarde-Gertrude), femme BRILLANT, née le 24 mars 1915 à Gorzyce (Pologne), demeurant à Mandres (Seine-et-Oise).

FRIGERIO (Charles-Ange), maître d'hôtel, né le 16 avril 1901 à Cagno (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

GAJ (Alexandre), cultivateur, né le 14 mai 1910 à San Paolo Della Valle (Italie), demeurant à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne).

GALUPPO (Gildo), maçon, né le 13 octobre 1906 à Noventa Vicentina (Italie), demeurant à Fains-les-Sources (Meuse).

GARCIA (Segundo-Diego-Tovias), ouvrier, né le 26 août 1918 à Laroya (Espagne), demeurant à Aubervilliers (Seine).

GARCIA (Emile), cuisinier, né le 30 mai 1923 à Navalcan (Espagne), demeurant à Drancy (Seine).

GARCIA (José), ouvrier, né le 4 juin 1906 à Coy Zarcilla de Ramos (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GARCIA (Edouard-Eugène), manœuvre, né le 22 décembre 1915 à Léon (Espagne), demeurant à Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Inférieure).

GARCIA (Antonio-José), mineur, né le 21 juillet 1924 à Berja (Espagne), demeurant à Manosque (Basses-Alpes).

GARCES (François-Saturnin), lamineur, né le 30 septembre 1922 à Embun (Espagne), demeurant à Izeste (Basses-Pyrénées).

GARCIA (Julie), femme GARCIA, née le 25 janvier 1920 à Olvega (Espagne), demeurant à Villasavary (Aude).

GARZANTI (Auguste), ouvrier agricole, né le 17 juillet 1922 à Rocca-san-Cassiano (Italie), demeurant à Saint-Gengoux-de-Scisse (Saône-et-Loire).

GARUZ (José), mécanicien, né le 16 mars 1919 à Castejon-de-Sos (Espagne), demeurant à Villenave-d'Ornon (Gironde).

GAWLOWICZ (Jean), mineur, né le 4 juin 1909 à Jaworsono (Pologne), demeurant à Guesnain (Nord).

GEDDO (Joseph), mineur, né le 6 septembre 1914, de père italien, à Theding (Moselle), y demeurant.

GELBER (Renée), née le 9 octobre 1925, à Cernauti (Roumanie), demeurant à Paris.

GELFUSA (Agnès), née le 12 août 1898, de père italien, à Espirito Santo-Do-Pinkal (Brésil), demeurant à Paris.

GENELINI (Ornella), femme MAZZOCCHI, née le 30 décembre 1922, à Cocquio (Italie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

GENTI (Jean), manœuvre, né le 5 décembre 1908 à Sampeyre (Italie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

GENTILI (Salvador), tailleur, né le 16 décembre 1921 à Rome (Italie), demeurant à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

GERECHT (Szaja), étudiant, né le 13 septembre 1922, à Grodzisk (Pologne), demeurant à Paris.

GERVASONI (Boniface), carrier, né le 18 mai 1912, à San-Galbo (Italie), demeurant à Hauteville-Lompnes (Ain).

GHELLI (Joseph-Félix-Séraphin), gérant d'épicerie, né le 21 avril 1914, à Pontremoli (Italie), demeurant à Eaubonne (Seine-et-Oise).

GHERMANSKI (Smil), conducteur d'automobile, née le 11 janvier 1905 à Souleni (Roumanie), demeurant à Paris.

GHIANDONI (Onéglio), manœuvre, né le 12 décembre 1922 à Urbino (Italie), demeurant à Sorgues (Vaucluse).

GIACOMINI (Joseph), cimentier, né le 21 mai 1906 à Fontanafredda (Italie), demeurant à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime).

GICHT (Léon), électricien, né le 1er mai 1920 à Osnabruck (Allemagne), demeurant à Terrasson (Dordogne).

GIELNY (Joseph), ouvrier mineur, né le 7 mars 1913 à Ickern (Allemagne), demeurant à Saint-Avold (Moselle).

GIGLI (Oméro-Giovanni-Primo), maçon, né le 1er juin 1912 à Lucca (Italie), demeurant à Brest-Lambezellec (Finistère).

GIJON (Amalia), née le 27 septembre 1921 à Almédijar (Espagne), demeurant à Laragne (Hautes-Alpes).

GIMENEZ (Andrès-Francisco-José), cordonnier, né le 6 mai 1891 à Monovar (Espagne), demeurant à Paris.

GIORDANENGO (Joseph), cultivateur, né le 20 novembre 1905 à Roveragno (Italie), demeurant à la Roquette-sur-Siagne (Alpes-Maritimes).

GIOVINAZZO (Michel), ouvrier agricole, né le 21 septembre 1923 à Cittanova (Italie), demeurant à Biot (Alpes-Maritimes).

GIRELLI (Carlo-Colombano-Giovanni-Antonio), né le 21 février 1873 à Montalto Dora (Italie), demeurant à Joigny (Yonne).

GUIBELLINI (Alice), née le 15 novembre 1905, de père italien, à Saint-Gall (Suisse), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Joseph, né le 29 mai 1927 à Paris.

GODIO (Sévérin-Piètro), maçon, né le 18 août 1907 à Véruno (Italie), demeurant à Rupt-sur-Moselle (Vosges).

GONCALVES (Manuel), manœuvre, né le 18 juin 1898 à Coto (Portugal), demeurant à Sarrancolin (Hautes-Pyrénées).

GOSPARINI (Ardùino-Angelo), mécanicien, né le 5 juillet 1908 à Fagagna (Italie), demeurant à Gentilly (Seine).

GOUGOUYAN (Sarkis), tailleur, né en 1912 à Smyrne (Grèce), demeurant à Paris.

GRASSI (Augustin), vendeur, né le 4 juillet 1904 à Gambetola (Italie), demeurant à Montbéliard (Doubs).

GRAZIANO (Pellegrino), chef monteur, né le 1er mai 1903 à Domicella (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GREIF (Adélaïde), femme WEBER, née le 22 octobre 1915 à Plosca (Roumanie), demeurant à Ussel (Corrèze).

GRINFAN (Ferdinando), cultivateur, né le 13 février 1922 à Cologne-Venetta (Italie), demeurant à Saint-Martial-de-Mabirat (Dordogne).

GRUSZOW (Isaac-Lazare), ouvrier coiffeur, né le 28 septembre 1909 à Dambrowa (Pologne), demeurant à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

GRUSON (Léon-Lucien-Louis), livreur, né le 14 janvier 1914 à Ploegsteert (Belgique), demeurant à Armentières (Nord).

GRUNBERG (Samuel), tailleur, né le 20 juin 1912, de père russe, à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

GUERCHON (Isaac-Tchelebf), pharmacien, né le 23 mai 1903 à Vidin (Bulgarie), demeurant à Maisons-Alfort (Seine).

GUSCHINOW (Léon), fourreur, né le 15 janvier 1903 à Krakow (Pologne), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

GUTHERS (Robert), étudiant en médecine, né le 10 octobre 1918 à Cernanti (Roumanie), demeurant à Montpellier (Hérault).

HAMANDJIAN (Krikor), coiffeur, né le 21 avril 1913 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HAROUTOUNIAN (Haroutioun), monteur cordonnier, né le 5 janvier 1913 à Tcharsandjak (Asie mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HARTWICK (Marianne), née le 14 février 1922 à Gordania (Pologne), demeurant au Kremlin-Bicêtre (Seine).

HATEM (Jacques), comptable, né le 20 mai 1923, à Constantinople (Turquie), demeurant à Morlaix (Finistère).

HATCHIKIAN (Hagop), cordonnier, né le 6 février 1914, à Amassia (Turquie), demeurant à Grenoble (Isère).

HEGEDOS (Eugène-Akos-Antoine), chef de service photo reportage, né le 25 novembre 1903, à Gyöngyösmelleck (Hongrie), demeurant à Lille (Nord).

HENNE (Maria), née le 24 mai 1912, à Lauterbach (Allemagne), demeurant à Paris.

HERSZENEIS (Peysach), tailleur, né le 13 avril 1919, à Jedlinsk (Pologne), demeurant à Paris.

HIRSCH (Richard), laitier, né le 24 décembre 1898, à Hillesheim (Allemagne), demeurant à Parroy (Meurthe-et-Moselle).

HOANG-FAU (Yuen), pédicure, né le 15 août 1892, à Phiksieu (Chine), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

HOCH (Adolphe-Henri-Félix), chef comptable, né le 9 août 1906, de père allemand, à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

HOLAS (Eugène), dessinateur, né le 28 décembre 1918, à Smyrne (Turquie), demeurant à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

HOLENDER (Abram-Juda), tailleur, né le 20 mai 1897, à Leczyca (Pologne), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

HOREMANS (Henri-Louis-Joseph-Ghislain), tourneur, né le 27 octobre 1903, à Ham-sur-Heure (Belgique), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

HOORENS (Ludovicus-Carolus), mécanicien, né le 27 novembre 1904, à Ramscapelle (Belgique), demeurant à Belvès (Dordogne).

HOSNEDL (Ludvik), coiffeur, né le 27 juin 1923, à Pilzen (Tchécoslovaquie), demeurant à Damvillers (Meuse).

HOUYOUX (Fernand - Aurélien - Ghislain), peintre vitrier, né le 29 novembre 1903, de père belge, à Marchiennes (Nord), demeurant à Dechy (Nord).

INFANTI (Louis), chauffeur mécanicien, né le 13 janvier 1922, à Trévise (Italie), demeurant à Gimont (Gers).

ISSOGLIO (Evelino), cultivateur, né le 11 novembre 1911, à Perosa (Italie), demeurant à Saint-Anastasie (Gard).

JACOVELLA (Vincenzo-Bernardo), cordonnier, né le 15 avril 1903, à Roccadarce (Italie), demeurant à Paris.

JAMBERGER (François), horloger, né le 11 janvier 1900, à Huedin (Hongrie), demeurant à Paris.

JAZOUTIN (Serge), né le 27 avril 1924, à Leningrad (Russie), demeurant à Paris.

JESSUA (Hector), secrétaire, né le 24 octobre 1925, de père espagnol, à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

JUNG (Charles-Frédéric), contremaître mécanicien, né le 2 avril 1906, de père allemand, à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

JUNGHAUSS (Arthur), garçon de café, né le 6 novembre 1910, à Erfurt (Allemagne), demeurant à l'Hermitage (Haute-Savoie).

KALINOWSKI (Richard), tireur de farine, né le 1er décembre 1924 à Szulmierz (Pologne), demeurant à Chagny (Saône-et-Loire).

KAFTAN (Abraham-Albert), coupeur modeleur, né le 6 février 1900 à Lodz (Pologne), demeurant à Lyon (Rhône).

KAVAZIAN (Sachrat), docker, né en 1916 à Bitlis (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

KHATCHIKIAN (Armen), ouvrier, né le 8 juin 1909 à Karpout (Asie-Mineure), demeurant à Valence (Drôme).

KIRSZBAUM (Ajzyk-Lajb), représentant de commerce, né le 28 décembre 1918 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

KOGUS (Charles), mineur, né le 20 décembre 1909 à Bialy Kamien (Pologne), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

KONRAD (Hermann-Erich), maçon, né le 30 septembre 1909 à Bunzlau (Allemagne), demeurant à Oran.

KONOPINSKI (François), serrurier, né le 27 novembre 1914, de père polonais, à Rohlinghausen (Allemagne), demeurant à Wittenheim (Haut-Rhin).

KONONYKINE (Basil), caoutchoutier, né le 9 mars 1896 à Livny (Russie), demeurant à Montargis (Loiret).

KOPRUCKI (Henri), garde puits, né le 5 juin 1916, de père polonais, à Dortmund (Allemagne), demeurant à Quarouble (Nord).

KORNMULLER (Othon-Curt), portier d'hôtel, né le 16 novembre 1909 à Carlsruhe (Allemagne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

KORJENEWSKI (Israël), cordonnier-brocanteur, né en 1877 à Kalenchine (Russie), demeurant à Paris.

KOSTINSKI (Boris), ouvrier, né le 2 juillet 1902 à Simféropol (Russie), demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

KOTLIAR (Sarah-Jacqueline), née le 20 décembre 1920, de père russe, à Genève (Suisse), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

KRAUT (Paul), employé de commerce, né le 27 mars 1911 à Ujpest (Hongrie), demeurant à Paris.

KRYSIAK (Edmond), mineur, né le 14 septembre 1920, de père polonais, à Hombruch (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

KRUZLIAK (Robert-Jean), confiseur, né le 8 juin 1921 à Liptovski Saint Mikulas (Tchécoslovaquie), demeurant à Metz (Moselle).

KRZYSINSKI (Charles), ouvrier agricole, né le 28 octobre 1919 à Sieniawa (Pologne), demeurant à Monceau-le-Neuf (Aisne).

LABENDZKI (François), mineur, né le 21 novembre 1912, de père polonais, à Wanne (Allemagne), demeurant à Guesnain (Nord).

LAFON (Elie), maçon, né le 2 juin 1899, de père espagnol, à Marseillan (Hérault), demeurant à Créteil (Seine).

LAIN (Antoine), carrier, né le 31 janvier 1913, de père italien, à Sterkelhausen (Allemagne), demeurant à Neulise (Loire).

LAMBERT (Marie-Thérèse-Emilie-Joséphine), née le 12 mars 1909 à Tournai (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

LAMPEL (Pierre), ingénieur, né le 9 février 1923 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

LANTERMO (Giovanni), ébéniste, né le 28 juillet 1901, de père italien, à Paris, demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LAPAWA (Joseph), employé de bureau, né le 3 mars 1918 à Bettrop (Allemagne), de père polonais, demeurant à Wambrechies (Nord).

LAPAYAN (Vrège), tailleur, né le 2 janvier 1926 au Pirée (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LASON (Stanislas), mineur, né le 30 mai 1919 à Chrzanow (Pologne), demeurant à Divion (Pas-de-Calais).

LAZZERINI (Aristo-Attilio), ouvrier céramique, né le 30 décembre 1899 à Mulazzo (Italie), demeurant à Digoin (Saône-et-Loire).

LAUFER (Majer), navigateur, né le 2 septembre 1904 à Tarnow (Pologne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LECHOWICZ (Jean), cultivateur, né le 19 janvier 1904 à Czukiew (Pologne), demeurant à Segonzac (Corrèze).

LECLERCQ (Jean-Baptiste-Joseph), cultivateur, né le 6 mai 1889 à Tongrinne (Belgique), demeurant à Bosseval (Ardennes).

LEIBOVICI (Léopold), chimiste, né le 12 décembre 1898 à Agasu (Roumanie), demeurant à Romainville (Seine).

LELLI (Guido-Perin-Gaspard), cimentier, né le 8 juin 1907 à Urbino (Italie), demeurant à Nanterre (Seine).

LEMKOWICZ (Lazare), presseur, né le 1er octobre 1900 à Bedzin (Pologne), demeurant à Paris.

LEON (Evariste), cimentier, né le 11 octobre 1898 à Prato-Carnico (Italie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

LEONARD (Oscar-Victorien-Joseph), cultivateur, né le 15 septembre 1923 à Villers-la-Bonne-Eau (Belgique), demeurant à Jarnages (Creuse).

LEYSENS (Petrus-Josephus), cultivateur, né le 27 octobre 1904 à Herne (Belgique), demeurant à Voyennes (Somme).

LIEBENS (Edouard-Joseph), chef rotativiste, né le 25 mai 1893 à Saint-Léger (Belgique), demeurant à Croix (Nord).

LIPMANN (Olga), née le 1er août 1902 à Moscou (Russie), demeurant à Paris.

LIPOVAC (Vinko), manœuvre, né le 5 avril 1913 à Prézid (Yougoslavie), demeurant à Prémery (Nièvre).

LLANAS (Joaquim-Rufo), cultivateur, né le 18 décembre 1920 à Benavente-de-Aragon (Espagne), demeurant à Saint-Vincent-de-Lamontjoie (Lot-et-Garonne).

LLONCH (Jean), soudeur, né le 17 mai 1918 à Espolla (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

LOBIETTI (Rodolphe), peintre, plâtrier, né le 14 octobre 1906 à Mollia (Italie), demeurant à Lyon (Rhône).

LOCATELLI (Angelo), maçon, né le 17 janvier 1920 à Berbeno (Italie), demeurant à Villard-de-Lans (Isère).

LOHRMANN (Frédéric), vitrier, né le 9 décembre 1905 de père allemand à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

LONGO (Joseph), maçon, né le 23 mars 1894 à Fabini-Montferrato (Italie), demeurant à Fréjus (Var).

LOMBARDI (Antonio), ouvrier coiffeur, né le 30 septembre 1923 à Maddaloni (Italie), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

LO PRESTI (Jean-Baptiste-Giovanni), élève à l'école de rééducation, né le 4 août 1919 à Vittoria (Italie), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

LOPES (Antonio), peintre en bâtiments, né le 27 juillet 1911 à Valadares (Portugal), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

LOPEZ (Domingo), ouvrier agricole, né le 27 avril 1925 à Lorca (Espagne), demeurant à Mauguio (Hérault).

LUIS (Manuel-Maria), manœuvre, né le 9 novembre 1904 à Marinha-Lavos (Portugal), demeurant à Loos (Nord).

LUKANISZYN (Jean), mécanicien, né le 16 juin 1907 à Cracovie (Pologne), demeurant à Saint-Agrève (Ardèche).

MAES (Jules-Valère), cultivateur, né le 30 août 1901 à Renaix (Belgique), demeurant à Bucy-les-Pierrepont (Aisne).

MAINETTI (François), ouvrier agricole, né le 6 mars 1917 à Molo-di-Calvi (Italie), demeurant à Néoules (Var).

MALAMETH (Bernhard), artisan électricien, né le 28 avril 1901 à Bofan (Roumanie), demeurant à Pauillac (Gironde).

MALVESTIO (Bruno), pâtissier cuisinier, né le 16 juillet 1915 a Santa-Maria (Italie), demeurant à Albi (Tarn).

MANNAERT (Marie-Désirée), veuve GRANDGAGUAGE, née le 22 mars 1886 à Montigny-sur-Sambre (Belgique), demeurant à Pargny-sur-Saulx (Marne).

MANNES (Thérèse), femme FUCHS, née le 26 janvier 1895 à Lauterbach (Allemagne), demeurant à Colmar (Haut-Rhin).

MANASSE (Fritz-Edgar), radiotechnicien, né le 24 octobre 1915 à Berlin (Allemagne), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

MARCO (Rafaël), tailleur, né le 4 mars 1927 à Alicante (Espagne), demeurant à Oran.

MARTINA (Luigi-Pietro), chauffeur, né le 10 novembre 1919 à Mornico-al-Serio (Italie), demeurant à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

MARTINS (Manuel), manœuvre, né le 28 mars 1904 à Moncao (Portugal), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

MARTIN (Paulino), ouvrier agricole, né le 26 octobre 1918 à El Miron (Espagne), demeurant à Rouvres-les-Bois (Indre).

MARGONSZTERN (Szoel), tailleur, né le 4 janvier 1911 à Lubartow (Pologne), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Claude, né le 15 mars 1940 à Paris.

MARTINOLI (Giovanni), cimentier, né le 14 août 1895 à Bedero-Valcuvia (Italie), demeurant à Colombes (Seine).

MARTSCHOUCK (Joseph), charbonnier, né le 4 août 1880 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

MASTELLOTTO (Joseph), cimentier, né le 28 juillet 1913 à Mel (Italie), demeurant à Marigny (Manche).

MASSERA (Naldo), tailleur de pierre, né le 23 avril 1907 à Note (Italie), demeurant à Senones (Vosges).

MASNADA (Joseph), maçon, né le 29 mai 1910 à Saint-Omobono (Italie), demeurant à Bourg (Ain).

MATARASSO (Dino), marchand forain, né le 12 janvier 1912 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

MATCZAK (Antoine), manœuvre, né le 28 juillet 1909 à Skarzyn (Pologne), demeurant à Nantes (Loire-Inférieure).

MATIOUCHKO (Calmique), mineur, né le 27 mai 1889 à Poldawskaja (Russie), demeurant à Ensisheim (Haut-Rhin).

MAZALTO (Eugénie), femme LEVY, née en 1898 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

MAZZANTI (Attila), commerçant, né le 1er décembre 1896 à Potenza (Italie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

MAYORAL (Fernand-Alphonse), maçon, né le 24 novembre 1911 à Talltendre et Ordeix (Espagne), demeurant à Saint-Jean-de-Verges (Ariège).

MELIDONIAN (Dikran), cultivateur, né le 15 février 1908 à Marach (Turquie), demeurant à Lussan (Gers).

MENDES (Roger), monteur en chaussures, né le 25 août 1920 à Bargas (Espagne), demeurant à Brives (Corrèze).

MENDES (Antonio-Julio), bûcheron, né le 8 février 1922 à Valle de la Mula (Portugal), demeurant à Montardon (Charente).

MENGOZZI (Guerrino), maçon, né le 6 novembre 1915 à Faenza (Italie), demeurant à Epinal (Vosges).

MERKER (Kurt), vendeur, né le 20 avril 1921, de père polonais, à Cologne (Allemagne), demeurant à Paris.

MIGUEL (Antonio), ouvrier agricole, né le 6 février 1916 à Alfajarin (Espagne), demeurant à Nerac (Lot-et-Garonne).

MIGUEL (Francisco), coiffeur, né le 11 avril 1923 à Torre la Vega (Espagne), demeurant à Bayonne (Basses-Pyrénées).

MILESI (Marie), veuve MILESI, née le 26 août 1894 à San Giovanni Bianco (Italie), demeurant à Trets (Bouches-du-Rhône), ayant deux enfants mineurs: 1° Elvyre-Catherine, née le 13 octobre 1926 à San Giovanni Bianco (Italie); 2° Ange, né le 6 août 1928 à San Giovanni Bianco (Italie).

MILLE (Lucien-Désiré-Joseph), meunier, né le 24 septembre 1906 à Warneton (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord).

MILLEVILLE (Maurice-Eloi), maçon, né le 14 avril 1908, à Comines (Belgique), demeurant à Forges (Charente-Maritime).

MIRAVET (Medardo), maçon, né le 3 mai 1901, à Benabarre (Espagne), demeurant à Paris.

MIZRAHI (Marcel), représentant de commerce, né le 9 juillet 1915, à Smyrne (Turquie), demeurant à Metz (Moselle).

MOGENSEN (Charles-Otto), gérant de société, né le 4 mars 1884, à Aarhus (Danemark), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MOHEDANO (Jésus), ouvrier agricole, né le 18 février 1922, à Cordoue (Espagne), demeurant à Saint-Porquier (Tarn-et-Garonne).

MOLHO (Fredy-Salomon), étudiant, né le 27 décembre 1927, à Thessaloniki (Grèce), demeurant à Paris.

MOLINO (Giacinto-Guiseppe), mécanicien, né le 17 avril 1903, de père italien, à Eaux-Vives (Suisse), demeurant à Courbevoie (Seine).

MONTI (Dominique-Jean-Antoine), manutentionnaire, né le 10 mai 1889, à Broccolo (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MORCILLO (Manuel-Jean-Louis), magasinier, né le 1er novembre 1907, à Barcelone (Espagne), demeurant à Paris.

MORPURGO (Henry-Maurice), interprète, né le 15 novembre 1910, à Paramaribo (Guyane hollandaise), demeurant à Paris.

MOREL (Etienne-Ferdinand), ouvrier agricole, né le 24 décembre 1899 à Lentigny (Suisse), demeurant à Lentilles (Aube).

MULERO (Angel), conducteur de presse, né le 9 mars 1910, à Mazarron (Espagne), demeurant à Foix (Ariège).

MULLER (Waclaw), comptable, né le 25 février 1918, de père polonais, à Recklinghausen-Sud (Allemagne), demeurant à Flers en Escrebieux (Nord).

MUNOZ (Ceferino), chauffeur, né le 8 décembre 1917, à Mazarron (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NAGY (Mathieu), coiffeur, né le 5 septembre 1907, à Nyiresaskan (Hongrie), demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

NAHOUM (Rachel), née le 31 juillet 1919, à Constantinople (Turquie), demeurant à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

NARDUZZI (Gino), cultivateur, né le 5 août 1905, à Tricesimo (Italie), demeurant à Ayron (Vienne).

NAVARRO (José), ouvrier agricole, né le 31 mai 1922, à Totana (Espagne), demeurant à l'Isle-sur-la-Sorgne (Vaucluse).

NAVI (Baptiste), mécanicien, né le 18 mai 1919 à Calvisano (Italie), demeurant à Leherm (Haute-Garonne).

NAZARIAN (Kricor), tailleur, né le 6 septembre 1923 à Beyrouth (Liban), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NICHANIAN (Dikran), forgeron, né le 18 mars 1905 à Constantinople (Turquie), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

NICOLETTIS (Antoine-Louis), cimentier, né le 27 mars 1899 à Povoletto (Italie), demeurant à Brissy (Aisne).

NICOLOSO (Henry), ouvrier, né le 13 février 1911 à Mayano (Italie), demeurant à Cahors (Lot).

NIELAGNY (Joseph), mineur, né le 19 mars 1896 à Wygodie (Pologne), demeurant à Condé-sur-Escaut (Nord).

NOALE (Romeo-Eugène), opérateur de cinéma, né le 6 août 1911 à Majano (Italie), demeurant à Boulogne-sur-Seine (Seine).

NOBILI (Gustave), imprimeur, né le 7 septembre 1883 à Torrice (Italie), demeurant à Paris.

NOWAK (Joseph), employé, né le 7 mars 1914 à Lodz (Pologne), demeurant à Hayange (Moselle).

OUZOUNIAN (Katchik), employé, né le 12 août 1924 au Pirée (Grèce), demeurant à Lyon (Rhône).

PACITTI (Angel), manœuvre, né le 30 juillet 1912 à Filignano (Italie), demeurant à Paris.

PACHEFF (Pierre), ouvrier, né le 16 juin 1908 à Dolna Craihovitsa (Bulgarie), demeurant à Grenoble (Isère).

PAIANI (Vittorio), apprenti menuisier, né le 3 septembre 1926 à Lestizza (Italie), demeurant à Combloux (Haute-Savoie).

PAITA (Luigia-Marilide-Maria-Fortuna), veuve MAUCCI, née le 16 janvier 1878 à Calice al Cornoviglio (Italie), demeurant à Lébégude (Ardèche).

PAGANI (Félix-Pierre), monteur, né le 7 septembre 1911 à Divignano (Italie), demeurant au Perreux-sur-Marne (Seine).

PALMER (Jaime), commis courtier, né le 3 juin 1908 à Andraitx (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

PALAU (Joaquim-Antonio), coiffeur, né le 19 octobre 1914 à Bonansa (Espagne), demeurant à Bort-les-Orgues (Corrèze).

PALUMBO (Piccionello-Calogero), mineur, né le 17 décembre 1903 à Favara (Italie), demeurant à Alès (Gard).

PANKRATIWA (Sina-Ida), femme VILLEROY, née le 27 novembre 1923 à Pleskau (Russie), demeurant à Lingèvres (Calvados).

PAPAGEORGAKIS (Georges), constructeur de matériel, né le 11 octobre 1900 à Syrna (Grèce), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

PAPAZIAN (Nazar), cordonnier, né le 2 décembre 1903 à Katachia (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PATATIAN (Nazareth), tailleur apiéceur, né le 18 avril 1915 à Boghazlian (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PELLEGRINI (Marius), chef de chantier, né le 11 avril 1908 à San Pellegrino (Italie), demeurant à Poujol-sur-Orb (Hérault).

PELLEGRINI (Bruno - Giovanni - Giuseppe), tuyauteur, né le 2 mars 1923 à Rovere Della Luna (Italie), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

PEOTTA (Alberame-Ogostino), ouvrier, né le 24 mai 1926 à Cismon del Grappa (Italie), demeurant à Die (Drôme).

PERZ (Théophile), ajusteur, né le 26 avril 1902, de père polonais, à Hamborn (Allemagne), demeurant à Crespin (Nord).

PERUGINI (Alphonsine), née le 30 mai 1921 à Pienza (Italie), demeurant à Alès (Gard).

PERETZ (Eliasz-Samuel), photographe, né le 25 décembre 1902 à Nowodowor (Pologne), demeurant à Paris.

PEROTTO (Mattéo-Lorenzo), chef de chantier, né le 16 décembre 1910 à Moiola (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

PERUCCI (Ida), femme LEMAIRE, née le 18 février 1922 à San Gimignano (Italie), demeurant à Paris.

PEREIRA (José), mineur, né le 14 mars 1911 à Guimarais (Portugal), demeurant à Camblain-Chatelain (Pas-de-Calais).

PESCE (Jean-Joseph-Ernest), bûcheron, né le 7 janvier 1891 à Tiglieto (Italie), demeurant à Latrecey (Haute-Marne).

PESENTI (Antonio), bûcheron, né le 5 janvier 1894, de père italien, à San Paolo (Brésil), demeurant à Verfeuil (Gard).

PESENTI (Germaine), née le 2 mai 1919 à Brembilla (Italie), demeurant Oyonnax (Ain).

PETTENUZZO (Bruno), employé de bureau, né le 25 septembre 1920, à San Giorgio in Bosco (Italie), demeurant à Annecy (Haute-Savoie).

PETTINAU (Ferdinand-Jean), ébéniste, né le 8 mars 1911 à Cagliari (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PETTINATI (Rosalie-Louise), veuve CRESTA, née le 7 janvier 1890, de père italien, à Cannes (Alpes-Maritimes), demeurant au Plessis-Bouchard (Seine-et-Oise).

PEYRONEL (Adèle), née le 30 juin 1923 à Riclaretto (Italie), demeurant à Grambois (Vaucluse).

PICCO (Laurent-Jean-Baptiste), employé, né le 2 mars 1910 à Mondovi (Italie), demeurant à Nîmes (Gard).

PIERACCI (Antoine), cultivateur, né le 10 février 1914 à Citta di Castello (Italie), demeurant à Villelaure (Vaucluse).

PIERRARD (Firmin-Eugène-René), hôtelier, né le 25 septembre 1901 à Chiny (Belgique), demeurant à Paris.

PIVA (Paolo), chef d'équipe, né le 17 avril 1906 à Colico (Italie), demeurant à Tonnerre (Yonne).

PIZZA (Ange), journalier, né le 4 mars 1924 à Todi (Italie), demeurant à Collobrières (Var).

POGGI (Pierre), marin pêcheur, né le 26 mars 1917 à Santa Térésa Gallura (Italie), demeurant à Ajaccio (Corse).

POIGNARD (Félicien), conducteur d'automobiles, né le 6 août 1894 à Peissant (Belgique), demeurant à Vieux-Reng (Nord).

PONCELET (Constant-Auguste-Joseph), cultivateur, né le 19 août 1904 à Tellin (Belgique), demeurant à Saint-Germain-Source-Seine (Côte-Nord).

POPPI (Maria-Dafné), femme LANCIAUX, née le 4 février 1923 à Ficarolo (Italie), demeurant à Drancy (Seine).

PORTELLI (Louise), née le 2 octobre 1903 à Colognola-Ai-Colli (Italie), demeurant à Bône (Constantine).

POZZAR (Piétro), métayer, né le 28 avril 1903 à Fiumicello (Italie), demeurant à Saint-Léger (Lot-et-Garonne).

PREVEDEL (Evaristo-Guglielmo-Domenico), chauffeur, né le 1er décembre 1906 à Mansue (Italie), demeurant à Arros-Nay (Basses-Pyrénées).

PROWALD (Paul-Jacques), chauffeur de locomotive, né le 29 septembre 1906 à Hangard (Allemagne), demeurant à Vahl-les-Faulquemont (Moselle).

PUCHALA (Vincent), ouvrier agricole, né le 22 janvier 1910 à Kosina (Pologne), demeurant à Salles-la-Source (Aveyron).

PUZIO (Joseph), ouvrier agricole, né le 20 décembre 1922 à Kopcie (Pologne), demeurant à Gameches (Somme).

RADICE (Jourdan-Dominique), employé de restaurant, né le 24 novembre 1908 à Carlazzo (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

RAPOPORT (Hersch), directeur de cinéma, né le 3/16 janvier 1910 à Varsovie (Pologne), dmeeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

RASTELLI (Guiseppe), menuisier, né le 27 octobre 1899 à Cellio (Italie), demeurant à Longuyon (Meurthe-et-Moselle).

RAZZANO (Marie-Thérèse), femme PIERRE, née le 6 juin 1921 à Sestri Ponente (Italie), demeurant à Vigneux-sur-Seine (Seine-et-Oise).

REBALDI (Vittorio), journalier, né le 30 mars 1903 à Noventa Vicentina (Italie), demeurant à Rocheservière (Vendée).

RECH (Guérino), ajusteur, né le 15 août 1915 à Seren (Italie), demeurant à Rombas (Moselle).

REINER (Adalbert), ajusteur, né le 9 juillet 1902 à Budapest (Hongrie), demeurant aux Lilas (Seine).

REOUTSKI (Dimitry), mécanicien, né le 21 septembre 1890 à Ekaterinoslaw (Russie), demeurant à Tours (Indre-et-Loire)

REZEK (Joseph), métallurgiste, né le 7 février 1909 à Ovcary Tchécoslovaquie), demeurant à Balbigny (Loire).

RIEBER (Chaïm-Nussen), ingénieur, né le 13 juin 1904 à Sarghieni Roumanie), demeurant à Roisel (Somme).

RIZZARDI (Valentino), manœuvre, né le 27 septembre 1900 à Socchiève (Italie), demeurant à Roanne (Loire).

ROGER-ALVARADO (Marie-Dolorès), veuve BLASCO, né le 17 novembre 1893 à Fuente Ancarroz (Espagne), demeurant à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).

ROJAS (Ignacio-Juan), ébéniste, né le 1er février 1914 a Madrid (Espagne), demeurant à Cajarc (Lot).

RONDELLI (Sauveur), cultivateur, né le 10 juillet 1923 à Rochetta (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

ROSE (Simon-Joew), bijoutier, né le 12 mai 1905 à Chrzanow (Pologne), demeurant à Paris

RIZZO (Angelo), ouvrier, né le 13 octobre 1926 à Schiavon (Italie), demeurant à Cran Gevrier (Haute-Savoie).

ROS (Auguste), cultivateur, né le 12 août 1922 à Sacile (Italie), demeurant à Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne).

ROSETTE (Bernard), cultivateur, né le 28 octobre 1913 à Morale des Toros (Espagne), demeurant à Gageac-Rouillac (Dordogne).

ROSA (Marcelle), veuve SAVIO, née le 5 février 1892 à Verolengo (Italie), demeurant à Drancy (Seine), ayant un enfant mineur, Antonia-Octavia, née le 20 juin 1926 à Verolengo (Italie).

ROSSI (Nazzarino), tailleur de pierres, né le 15 janvier 1922 à Terelle (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

ROSANSKY (Aron), tailleur, né le 6 octobre 1911 à Minsk (Russie), demeurant à Montreuil (Seine).

ROTHSCHILD (Hermann), secrétaire, né le 13 avril 1920 à Cologne (Allemagne), demeurant à Paris.

ROZENNMAN (Israël), cultivateur, né le 14 novembre 1910 à Bildzinga (Pologne), demeurant à Carpentras (Vaucluse).

RUBIO (José), ouvrier, né le 27 mars 1920 à Torre-la-Carcel (Espagne), demeurant à Mandeure (Doubs).

RUBIO (Francisco), ajusteur, né le 31 janvier 1924 à Torre-la-Carcel (Espagne), demeurant à Beaulieu-Mandeure (Doubs).

RUBIO (Francisco), cultivateur, né le 2 avril 1891 à Berrocalejo (Espagne), demeurant à Besmé (Aisne).

RULFINATTI (Jacques), ouvrier agricole, né le 10 juillet 1898 à Trana (Italie), demeurant à Pourrières (Var).

SACCOMANI (Rinaldo), conducteur de camions, né le 13 février 1912 à Calice Al Cornoviglio (Italie), demeurant à Ormans (Doubs).

SACCHI (Charles-Constantin), manœuvre, né le 13 février 1893 à Véruno (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

SACASES (José-Francisco-Celestino), employé, né le 7 avril 1883 à Cava (Espagne), demeurant à Paris.

SADKOWSKY (Casimir), mineur, né le 27 octobre 1922 à Wojakowa (Pologne), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

SAINZ (Julita), née le 16 juin 1915 à Villabascones (Espagne), demeurant a Aubervilliers (Seine).

SALOMONOVITCH (Zélie), tailleur, né le 15 mai 1932, de père russe, à Paris, y demeurant.

PALACIO (Maria del Carmen), femme PUERTOLAS, née le 21 avril 1902, à Palo (Espagne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

SALVINI (Davide-Luigi), maçon, né le 14 septembre 1906 à Cabiaglio (Italie), demeurant à Xertigny (Vosges).

SALACHA (Victor-Emmanuel), peintre en bâtiments, né le 29 avril 1906, de père grec, à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SANJUAN (Arthur), transporteur, né le 8 février 1907 à Alcira (Espagne), demeurant à Lunel (Hérault).

SAPAK (Pawel), ouvrier agricole, né le 23 avril 1914 à Bahulowice (Tchécoslovaquie), demeurant à Cahaignes (Eure).

SARFATY (Vitalis), commerçant, né le 28 juillet 1908 à Ushul (Turquie), demeurant à Paris.

SARTORI (Guiseppe), débardeur, né le 29 juillet 1908 à Groparello (Italie), demeurant à Montreuil-sous Bois (Seine).

SARFATI (Frédéric-Jacques), commerçant, né le 1er septembre 1909 à Istamboul (Turquie), demeurant à Réalmont (Tarn).

SCAGLIONE (Jean), garçon boucher, né le 29 août 1911 à Magliano Alfiéri (Italie), demeurant à Toulon (Var).

SCIOLLA (Carlo-Enrico), agriculteur, né le 24 janvier 1912 à Cavour (Italie), demeurant au Brouilh (Gers).

SCIADOPOULOS (Socrate), menuisier, né le 23 juin 1902 à Kinopiasta (Grèce), demeurant à Hellemmes (Nord).

SCORIEL (Joseph), conducteur d'automobiles, né le 8 mai 1919 à Taminès (Belgique), demeurant au Havre (Seine-Inférieure).

SCHAMPANIER (Lazare), tailleur, né le 14 février 1904, de père russe, à Brody (Pologne), demeurant à Drancy (Seine).

SEHN (Robert), chauffeur, né le 4 avril 1899, de père allemand, à Ilzach (Haut-Rhin), demeurant à Kingersheim (Haut-Rhin).

SEFINA (Michon), ouvrier en chaussures, né le 5 décembre 1903 à Stamboul (Turquie), demeurant à Paris.

SEGOURA (Vital-Aron), brocanteur, né le 24 avril 1906, de père turc, à Bruxelles (Belgique), demeurant à Paris.

SILBERSTEIN (Léon), employé de commerce, né le 1er janvier 1921 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

SINZIO (Michel), maçon, né le 13 septembre 1918, de père italien, à Tunis, demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SKARBNIK (Henri), tailleur, né le 2 mai 1921 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

SLOIM (Haïm-Maurice), tailleur, né le 10 novembre 1923 à Botosani (Roumanie), demeurant à Paris.

SMILOVICI (Tina), femme DAVID, née le 27 janvier 1896 à Scheia-Vaslui (Roumanie), demeurant à Paris.

SOLER (Raymond), ouvrier agricole, né le 28 février 1928 à Senera (Espagne), demeurant à Salses (Pyrénées-Orientales).

SOLE (Michel-Jean-Paul), maçon, né le 6 novembre 1902 à Saint-Félix-de-Rocabrune (Espagne), demeurant Espira-du-Conflent (Pyrénées-Orientales).

SOLDEVILA (Ignace), cultivateur, né le 18 octobre 1903 à Burch (Espagne), demeurant à Vieussans (Hérault).

SOROKATY (Stéphane), ouvrier agricole, né le 23 septembre 1925 à Pajiwka (Pologne), demeurant à Morey-Saint-Denis (Côte-d'Or).

SPAGGIARI (Otello), aide-magasinier, né le 11 mars 1915 à Villa-Cavarzoli (Italie), demeurant à Saint-Martin-d'Hères (Isère).

STARZYNSKI (Léon), mineur, né le 6 avril 1904 à Lubowo (Pologne), demeurant à Auby (Nord).

STANKOFF (Eugène), ingénieur chimiste, né le 20 février 1903 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

STAWINSKI (Ladislas), modeleur, né le 18 août 1923 à Rosko (Pologne), demeurant à Saint-Laurent-d'Andenay (Saône-et-Loire).

STAMATIADES (Eleftérios), docker, né le 3 juillet 1900 à Constantinople (Turquie), demeurant à Aubervilliers (Seine).

STEINSCHNEIDER (Herbert-Léo), étudiant, né le 5 novembre 1921 à Vienne (Autriche), demeurant à Grenoble (Isère).

STERNSCHUSS (Charles), employé d'hôtel, né le 5 juillet 1912 à Tlumac (Russie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

STEFUNKO (Jean-Pierre), ouvrier agricole, né le 14 septembre 1920 à Abraham (Tchécoslovaquie), demeurant à Villeneuve-la-Guyard (Yonne).

STOPEK (Szejna-Frejda), née le 1er février 1923 à Siedlce (Pologne), demeurant à Paris.

STUBBE (Louis-Cornélius), journalier, né le 2 juin 1919 à Wilkerke (Belgique), demeurant au Hamel (Somme).

STUL (Tovba), veuve FRIDRICH, née le 25 décembre 1902 à Rana de Sus (Roumanie), demeurant à Paris.

SZEP (Joseph), emballeur, né le 20 novembre 1904 à Naszaly (Hongrie), demeurant à Meurvaux (Nord).

SZOT (François), ouvrier agricole, né le 12 août 1912 à Nowepole (Pologne), demeurant à Lion-devant-Dun (Meuse).

SWIEBODA (Bruno), scieur de bois, né le 23 septembre 1917 à Jamisroda (Pologne), demeurant à Périgueux (Dordogne).

SYSSOIEFF (Innokenti), mécanicien dentiste, né le 5 février 1891 à Irkoutsk (Russie), demeurant à Poitiers (Vienne).

TALEJKINSKI (Wulf), dessinateur, né le 24 août 1904 à Wilno (Pologne), demeurant à Montluçon (Allier).

TAKATS (Louis), patineur en cuir, né le 28 décembre 1906 à Budapest (Hongrie), demeurant à Saint-Mandé (Seine).

TAKACS (Jean), ouvrier, né le 18 février 1923 à Felsogalla (Hongrie), demeurant à Leforest (Pas-de-Calais).

TARAPATA (Nicolas), ouvrier agricole, né le 17 décembre 1904 à Berezowica-Wielka (Pologne), demeurant à Magneux (Marne).

TATTINI (Otello), peintre, né le 2 juin 1907 à Massa-Marittima (Italie), demeurant à Paris.

TAUSTEIN (Mendel), commerçant), né le 31 août 1913 à Jaroslaw (Pologne), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

TCHAIKOVSKY (Alexandre), musicien, né le 25 novembre 1806 à Nijny-Novgorod (Russie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

TEOT (Jean), étudiant, né le 5 juillet 1925 à Susegana (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

THEBAT (Joseph-Anselme), ouvrier, né le 2 janvier 1896 à Challant (Italie), demeurant à Paris.

THIRION (Maurice), ouvrier, né le 19 octobre 1897, de père belge, à Louvroil (Nord), demeurant à Lesquin (Nord).

THIJSSENS (Guillaume-Joseph-Marie), cultivateur, né le 7 octobre 1915 à Heerlen (Hollande), demeurant à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

TOGNON (Antonio), cimentier, né le 9 décembre 1902 à Enego (Italie), demeurant à Pleneuf (Côtes-du-Nord), ayant un enfant mineur, Pierre-Luigi-Vanni, né le 26 septembre 1932 à Vinci (Italie).

TOLOMIO (Udilla-Guiseppina), femme BRIAND, née le 11 février 1901 à Borgoricco (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

TOSIN (Marco), maçon, né le 30 janvier 1922 à Bassano (Italie), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

TOTTOLI (François-Noël), carrier, né le 27 décembre 1916 à Bienno (Italie), demeurant à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges).

TREIBICI (Joseph), photographe, né le 26 août 1909 à Balti (Roumanie), demeurant à Toulon (Var).

TUTUNDJIAN (Sarkis), commerçant, né le 18 avril 1906 à Rodosto (Turquie), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

UNIA (Marie), né le 29 janvier 1907 à Mondovi (Italie), demeurant à Gémenos (Bouches-du-Rhône).

URBANOVSKY (Stéphane), ouvrier agricole, né le 21 décembre 1907 à Lipovljani (Yougoslavie), demeurant à Leigné-sur-Usseau (Vienne).

VANNESTE (Jean-Edgard), cultivateur, né le 21 décembre 1915 à Irchonwelz (Belgique), demeurant à Chappes (Ardennes).

WANDA (Stanislas), ouvrier agricole, né le 21 octobre 1921 à Balice (Pologne), demeurant à Merobert (Seine-et-Oise).

VANDENBROUCKE (Julien), employé de bureau, né le 31 juillet 1902 à Mouscron (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

VANCO (Cyril), manœuvre, né le 17 mars 1916 à Preselany (Tchécoslovaquie), demeurant à Roanne (Loire).

VAN DER MEIJDEN (Teunis), cultivateur, né le 13 décembre 1901 à Rotterdam (Hollande), demeurant à Segonzac (Corrèze).

VANNOORDEN (Michiel-Joseph-Corneel-Léo), journalier, né le 17 mars 1908 à Geluwe (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

WARDZALA (Michel-Ludovic), ouvrier agricole, né le 16 août 1923 à Boleslaw (Pologne), demeurant à Villers-Tournelle (Somme).

WAWRIK (Wladislaw), magasinier, né le 16 septembre 1919 à Tworzānice (Pologne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

VASSILIAN (Grégoire), cordonnier, né en 1906 à Angora (Turquie), demeurant à Paris.

WASIK (Victor), monteur électricien, né le 12 septembre 1919, de père Polonais, à Selm (Allemagne), demeurant à Rouvroy (Pas-de-Calais).

WAUQUIER (André-Léon), ajusteur, né le 22 octobre 1924 à Erquelinnes (Belgique), demeurant à Maubeuge (Nord).

WEINRAUB (Szrage-Feibich), maroquinier, né le 30 mars 1903 à Nizborg-Nowy (Pologne), demeurant à Paris.

VENTRE (Benoît), maçon, né le 12 septembre 1887 à Rome (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VERBECK (Fernand-Albert), ouvrier, né le 14 mai 1905 à Montigny-sur-Sambre (Belgique), demeurant à Aulnoye (Nord).

VERZEROLI (Giacomo-Mercede), bûcheron, né le 23 septembre 1915 à Ardésio (Italie), demeurant à Tullins (Isère).

VERONESI (Erminio-Adamo), ouvrier agricole, né le 15 juillet 1921 à Castelnuovo (Italie), demeurant à Serenac (Tarn).

VESCHI (Assunta), née le 16 août 1897 à Sangiustino (Italie), demeurant à la Tronche (Isère).

VIDAL (Salomon), tapissier, né le 1er janvier 1924 à Constantinople (Turquie), demeurant à Beaumont (Puy-de-Dôme).

VIGNALE (Umberto-Antonio), ouvrier, né le 17 janvier 1909 à San Marzano Olivetto (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VIGNOLI (Séraphin), cultivateur, né le 8 juin 1922 à Molino di Torti (Italie), demeurant à Manciet (Gers).

WINDELS (Julien-Bernard), chauffeur de chaudières, né le 14 décembre 1910 à Bruges (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

WINOGRAD (Szlama), maroquinier, né le 1er mars 1913 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

WINIAREK (Czeslav), ouvrier agricole, né le 15 mars 1915 à Minsk-Mazowiecki (Pologne), demeurant à Serches (Aisne).

VISINTAINER (Narcisa-Maria), femme REVERTEGAT, née le 14 septembre 1919 à Cles (Italie), demeurant à Paris.

VITIANO (Jean), journaliste, né le 12 juin 1900 à Galatz (Roumanie), demeurant à Paris.

VIVANCOS (Roger), employé de laboratoire, né le 31 décembre 1925 à Mazarron (Espagne), demeurant à Avignon (Vaucluse).

VLAICOS (Spiro), secrétaire, né le 9 août 1905, de père Grec, à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

WRONA (Marian), soudeur, né le 8 décembre 1922 à Pswiecim (Pologne), demeurant à Ugine (Savoie).

YESSAYAN (Léon), menuisier, né le 16 mars 1919, de père arménien, à Makhitche (Russie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ZAKHARINE (Michel), ouvrier, né le 21 novembre 1909 à Nikolaevekaya (Russie), demeurant à Montrouge (Seine).

ZAMBROWSKI (Szulin), étudiant, né le 17 décembre 1914 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ZANGRANDI (Francesco), chauffeur, né le 12 avril 1917 à San Antonio (Italie), demeurant à Lons-le-Saunier (Jura).

ZANUS (Angelo-Giovanni-Battista), mosaïste, né le 13 mars 1907 à Aviano (Italie), demeurant à Rennes (Ille-et-Vilaine).

ZUNINI (Joseph), boulanger, né le 3 avril 1906 à Giusvalla (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

ZUPANCIC (Charles), bûcheron, né le 14 août 1914, de père yougoslave, à Gladbeck (Allemagne), demeurant à Consenvoye (Meuse).

ZURDO (Regino), ouvrier agricole, né le 7 septembre 1914 à Barroman (Espagne), demeurant à Verdelais (Gironde).

ZYSERMAN (Simon), confectionneur, né le 14 juin 1920, de père polonais, à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

ARNALDI (Antoine), gérant, né le 16 novembre 1911 à Perinaldo (Italie), demeurant à Fréjus (Var).

COLOMBO (Joseph), musicien, né le 28 novembre 1900 à Oleggio (Italie), demeurant à Paris.

GAZEL (Antoine), représentant, né le 17 février 1891 à Adenisch (Turquie), demeurant à Clichy (Seine).

GERNOKLEIEFF (Grégoire), cultivateur, né le 23 décembre 1896 à Rylsk (Russie), demeurant à Saint-Seurin-de-Cadourne (Gironde).

GLAUBERG (Helmut-Samuel), chimiste, né le 30 janvier 1923 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), demeurant à Paris.

GRINBAUM (Chaïm-Icchok), tapissier, né le 16 décembre 1920 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

KUPFERSTEIN (Ladislas), tailleur, né le 17 juin 1912 à Miskolc (Hongrie), demeurant à Paris.

LAROUETTE (Jakob-Edmond), cordonnier, né le 26 juillet 1909 à Merchweiler (Allemagne), demeurant à Mirande (Gers).

LEONE (Antonio), vendeur de journaux, né le 13 avril 1901 à Roccardarcé (Italie), demeurant à Angers (Maine-et-Loire).

LOCATELLI (Séraflno), ouvrier, né le 30 août 1904, à Brembilla (Italie), demeurant à Sainte-Pole (Meurthe-et-Moselle).

MALLAH (Jacques-Jacob), docteur en médecine, né le 1er juillet 1915 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

MANN (André-Joseph), tourneur sur métaux, né le 19 mars 1911 à Szabadka (Hongrie), demeurant à Lougres (Doubs).

NICHON (Bronislas), chauffeur, né le 29 septembre 1905 à Walenczaw (Pologne), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise), ayant un enfant mineur, Roger-Georges, né le 8 juillet 1930 à Argenteuil (Seine-et-Oise).

PRASECKI (Jean), chauffeur, né le 19 mai 1919 à Kataryna (Pologne), demeurant à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

RAISON (Jean-Théodore-Marie-Henri), étudiant, né le 23 novembre 1920 à Bruges (Belgique), demeurant à Paris.

REVIRIEGO (Francisco), ouvrier agricole, né le 27 octobre 1921 à Miron (Espagne), demeurant à Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire).

SAGRISTAN (Joachim-Jean-Raymond), terrassier, né le 16 août 1901 à Barcelone (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

DIAKONOFF (Cyrille), étudiant, né le 31 décembre 1923 à Vitebsk (Russie) demeurant à Madaillan (Lot-et-Garonne).

LIBON (Albert-Henri), ingénieur, né le 25 octobre 1898, de père belge, à Petroffki-Zawod (Russie), demeurant à Longwy (Meurthe-et-Moselle).

LICHANSKY (Igor), opticien, né le 28 septembre 1919 à Kieff (Russie), demeurant à Paris.

LITWAK (Constantin), étudiant, né le 1er juin 1926 à Moscou (Russie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

MELCER (Joseph), chef de service, né le 5 juin 1920 à Szarkowzczyna (Pologne), demeurant à Paris.

NEURATH (Milutin), commerçant, né le 25 mai 1907, de père autrichien, à Zagreb (Yougoslavie), demeurant à Paris.

ROSENKOVITCH (Simon), commerçant, né le 23 août 1911 à Pétrograd (Russie), demeurant à Paris.

SECKEL (Jean), interprète, né le 11 janvier 1906 à Walerode (Allemagne), demeurant à Paris.

VIALARDI (Luigi-Candido), chef de chantier, né le 16 octobre 1902 à Ponderano (Italie), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

LANDESMAN (Lucie-Rose), née le 10 mars 1918, de père roumain, à Moscou (Russie), demeurant à Paris.

DJERKEZIAN (Robert), coupeur en chaussures, né le 2 mai 1911 à Brousse (Asie-Mineure), demeurant à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

HEYMAN (Abraham), né le 12 décembre 1928, de père britannique, à Borgerhout (Belgique), demeurant à Paris.

BERLOWITZ (Kurt-Bertold), secrétaire, né le 5 avril 1908 à Poznan (Allemagne), demeurant à Paris.

IVANOV (Eugene), ingénieur, né le 15 février 1907 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

WALTHER (Karl-Hermann-Edward-Herbert), mécanicien, né le 30 novembre 1910 à Friedrichshafen (Allemagne), demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine).

Art. 2. — Sont naturalisés Français par application des articles 60, 62 et 64 (§ 4) du code de la nationalité française:

ABBATTISTA (Cosimo), manœuvre, né le 19 avril 1900 à Canosa (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Léonard, né le 8 mai 1926 à Canosa (Italie); 2° Antoine, né le 6 juin 1930 à Canosa (Italie), et PATALINO (Cosima-Constance), sa femme, née le 3 mars 1903 à Canosa (Italie), demeurant au Cannet (Alpes-Maritimes).

ADJEMIAN (Garabed), forgeron plombier, né le 25 mai 1905 à Yozgad (Asie-Mineure), et GUMUCHIAN (Serpouhi), sa femme, née le 16 mai 1907 à Tarsous (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

AKACHIAN (Arménak), électricien, né le 15 septembre 1906 à Brousse (Turquie), et MOURADIAN (Pergrouhi), sa femme, née le 26 juin 1922 à Zoungouldak (Turquie), demeurant à Alfortville (Seine).

ALBERTON (Carlo), maçon, né le 7 mai 1907 à Rovolon (Italie), ayant un enfant mineur: Jeannine-Lydia, née le 15 mars 1932 à Poissy (Seine-et-Oise), et BEGHIN (Corona), sa femme, née le 26 juillet 1914 à Saint-Giorgio-de-Perticha (Italie), demeurant à Poissy (Seine-et-Oise).

ALCON (Augustin), cultivateur, né le 6 mai 1893 à Mosqueruela (Espagne), et GIL (Carmen), sa femme, née le 15 juillet 1898 à Mosqueruela (Espagne), demeurant à Migé (Yonne).

ALGAZI (Jacques), commerçant, né le 22 juillet 1892 à Aidin (Turquie), et SIDICARO (Victoria), sa femme, née le 25 août 1905 à Smyrne (Turquie), demeurant à Paris.

ALINOWSKI (Edmond), employé, né le 2 janvier 1905 à Parafjanow (Pologne), ayant un enfant mineur: Jeanne, née le 8 janvier 1932 à Paris, et CIESLAK (Anna), sa femme, née le 3 septembre 1909 à Cikowice (Pologne), demeurant à Auxerre (Yonne).

ALTERESCU (Paul), docteur en médecine, né le 5 février 1907 à Poplana (Roumanie), ayant un enfant mineur: Henri, né le 20 septembre 1937 à Massay (Cher), et HUNDERT (Ghisela), sa femme, née le 30 septembre 1912 à Constanta (Roumanie), demeurant à Bezons (Seine-et-Oise).

ALTMAN (Zoltan), représentant, né le 14 avril 1906 à Budapest (Hongrie), et VAISBROIT (Ides), sa femme, née le 15 mars 1895 à Kichinef (Roumanie), demeurant à Paris.

ALUNNI (Gradini-Emilio), cultivateur, né le 4 août 1898 à Perugia (Italie), et SONAGLIA (Léonilde), sa femme, née le 10 juillet 1910 à Perugia (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

ALVOYIADJI (Patroklo), ajusteur, né le 10 février 1883 à Smyrne (Asie-Mineure) et CHASSAPAKIS (Marie), sa femme, née le 15 août 1900 à Smyrne (Asie-Mineure), demeurant à Hellemmes (Nord).

ANCONA (Francesco), manœuvre, né le 14 mai 1887 à Palma Montecchiaro (Italie), et CIRINCIONE (Marianna), sa femme, née le 29 juin 1896 à Palerme (Italie), demeurant à Paris.

ANSON (Benito), peintre, né le 25 novembre 1906 à Azuara (Espagne), et GONZALEZ (Grégoria), sa femme, née le 28 février 1907 à Santibanez de Béjar (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

ANTONICELLI (Jean), maçon, né le 16 février 1904 à Gioia del Colle (Italie), et MEDICO (Maria-Giovanna), sa femme, née le 7 mars 1905 à Gioia del Colle (Italie), demeurant à Soissons (Aisne).

ANTONIO (Joaquim), ouvrier agricole, né le 27 décembre 1906 à Loubé (Portugal), ayant trois enfants mineurs: Suzanne, née le 4 avril 1938 à Saint-Maurice-la-Souterraine (Creuse); Carmen, née le 20 novembre 1940 à Saint-Maurice-la-Souterraine (Creuse); Marie-Paulette, née le 24 mars 1943 à Saint-Maurice-la-Souterraine (Creuse), et SEBASTIAO (Maria-Miguel), sa femme, née le 24 août 1920 à Loubé (Portugal), demeurant à Saint-Maurice-la-Souterraine (Creuse).

ARAKELIAN (Jean), monteur en chaussures, né le 20 mars 1907 à Biledjik (Asie-Mineure), et ESSABALIAN (Albertine), sa femme, née le 24 juin 1916 à Eski-Cheniz (Turquie), demeurant à Paris.

ARDID (Enrique-Felipe), garçon de salle, né le 13 septembre 1900 à Tiulve (Espagne), et SANDRONE (Louise-Eugénie-Thérèse), sa femme, née le 27 août 1897, de père espagnol, à Monaco (principauté), demeurant à Paris.

ASSATHIAN (Bédros), coiffeur, né le 7 mai 1904 à Malatia (Turquie), ayant un enfant mineur, Jean, né le 10 février 1913 à Paris, et NERSESSIAN (Véronika), sa femme, née en 1909 à Malatia (Turquie), demeurant à Saint-Denis (Seine).

AUGUSTYN (Laurent), cultivateur, né le 9 août 1904 à Luszowe (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Pierre-Paul, né le 24 février 1930 à Blois (Loir-et-Cher); 2° Hélène-Marie-Laurence, née le 5 octobre 1931 à Blois (Loir-et-Cher); 3° Antoine-Jean, né le 4 avril 1939 à Couddes (Loir-et-Cher), et ZYTKA (Marianne), sa femme, née le 22 mai 1901 à Bukowska (Pologne), demeurant à Vireux-Wallerand (Ardennes).

BANK (Juda), manœuvre, né le 2 avril 1904 à Wylewa (Pologne), et AUGENBRAUN (Estera), sa femme, née le 3 mai 1907 à Kosina (Pologne), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

BANINO (Raffaele), serrurier, né le 8 février 1900 à Cerrione (Italie), et GRISONI (Maria-Nélide), sa femme, née le 9 mars 1919 à Lavena (Italie), demeurant à Grenoble.

BAR (Etienne), manœuvre, né le 6 février 1883 à Frassinère (Italie), et AMBROSIA (Caroline), sa femme, née le 28 avril 1888 à Frassinère (Italie), demeurant à Ugine (Savoie).

BAROUH (Avran), marchand forain, né en 1912 à Edirne (Turquie), ayant deux enfants mineurs: 1° Jacques, né le 19 janvier 1940 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine); 2° Georges, né le 24 avril 1944 à Agen (Lot-et-Garonne), et ESKENAZI (Ventura), sa femme, née le 18 mars 1914 à Kuzghundjuk (Turquie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

BARISONE (Jean), meunier cluteur, né le 20 novembre 1893 à Bandita (Italie), et ZUNINO (Marie), sa femme, née le 21 avril 1899 à Cassinelle (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BASSOT (Jean-Marie), ouvrier agricole, né le 16 juin 1892 à Roccaforte (Italie), et PASTORELLI (Marie), sa femme, née le 7 mai 1891 à Roccaforte (Italie), demeurant à Flassans-sur-Issole (Var).

BATTISTA (Antoine), commerçant, né le 24 septembre 1900 à Fontano-Liri (Italie), et QUAGLIOZZI (Marie-Josèphe), sa femme, née le 19 février 1901 à Rocasecca (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

BERTORELLO (Filippo), crémier, né le 31 janvier 1902 à Ostana (Italie), ayant un enfant mineur, Chiffredo, né le 16 novembre 1927 à Crissolo (Italie), et VENEZIANO (Clara), sa femme, née le 28 février 1907 à Racconigi (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BERNARDI (Thomas), métayer, né le 15 octobre 1907 à Scarnafigi-Ruffia (Italie), et BENZO (Louise-Giovanna), sa femme, née le 6 février 1913 à Ceva (Italie), demeurant à Vence (Alpes-Maritimes).

BERCOVICI (David), commerçant, né le 10 mai 1901 à Jassy (Roumanie), et COPOLOVICI (Sarah), sa femme, née le 21 août 1905, de père roumain, à Paris, y demeurant.

BETTACCHINI (Nazzareno), conducteur de camion, né le 9 décembre 1884 à Citta di Castello (Italie), et CANCELLIERI (Anna), sa femme, née le 22 mars 1894 à Apecchio (Italie), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

BIANCO (Jean), journalier, né le 14 mai 1907 à Celle-Macra (Italie), et GIRARDO (Madeleine), sa femme, née le 15 janvier 1913 à Celle-Macra (Italie), demeurant à Hyères (Var).

BIANCONE (Joseph), manœuvre maçon, né le 13 juillet 1908, de père italien, à Avignon (Vaucluse), et ALONZI (Assunta), sa femme, née le 18 décembre 1909 à Canistro (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

BLANDIN (Fortune-Tranquille), manœuvre, né le 3 septembre 1896 à Chiomonte (Italie), et BLAIS (Madeleine-Marie-Louise), sa femme, née le 18 mars 1894 à Chiomonte (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BLAYA (Simon), manœuvre, né le 24 mai 1902 à Mazarron (Espagne), et LOPEZ (Anna), sa femme, née le 16 février 1906 à Mazarron (Espagne), demeurant à Beaucaire (Gard).

BLUMENFELD (Lejbus), tailleur, né le 1er juin 1889 à Olkusz (Pologne), ayant un enfant mineur, Mindla, née le 26 décembre 1926 à Olkusz (Pologne), et WAJEMAN (Gisla), sa femme, née le 16 mars 1902 à Olkusz (Pologne), demeurant aux Pavillons-sous-Bois (Seine).

(Supplément.)

BLYAU (Angèle-Joseph), cultivateur, né le 29 août 1911 à Opbrakel (Belgique), ayant deux enfants mineurs: 1° Jacques-Léon-Albert, né le 12 avril 1941 à Beauvais (Oise); 2° Jean-Abel-Angèle, né le 3 juillet 1915 à Beauvais (Oise), et BOTTELIER (Zulma), sa femme, née le 10 mai 1917 à Gaurain-Ramecroix (Belgique), demeurant à Rolsel (Somme).

BOLIS (Charles-François), maçon, né le 7 juin 1893 à Rossino (Italie), et BIONDARO (Alberte-Adèle), sa femme, née le 2 juillet 1893 à Saint-Jean-Ilarion (Italie), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

BON (Attilio), déménageur, né le 21 octobre 1910 à Susegana (Italie), et DE ZANET (Emma), sa femme, née le 5 août 1909 à Tarzo (Italie), demeurant au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne).

BORREL (Martin-Buenaventura-Geromino), cultivateur, né le 2 octobre 1882 à Toralla (Espagne), et CANUT Y ROCAFORT (Adela-Angela-Martina), sa femme, née le 28 février 1893 à Peramea (Espagne), demeurant à Vic-Fezensac (Gers).

BORGHESE (Attilio), maçon, né le 21 novembre 1913 à Montereale Cellina (Italie), ayant un enfant mineur, Marcel, né le 21 septembre 1945 à Chambéry (Savoie), et GREINER (Paolina), sa femme, née le 18 janvier 1923, de père italien, à Folsogolle (Hongrie), demeurant aux Déserts (Savoie).

BOTTON (Giovanni), cultivateur, né le 23 décembre 1904 à San Pietro an Gie (Italie), ayant un enfant mineur, Annik, née le 9 décembre 1941 au Coux (Dordogne), et DAL SANTO (Maria), sa femme, née le 9 septembre 1904 à Caltiano (Italie), demeurant au Coux (Dordogne).

BOTELLA (Carlos), ouvrier, né le 28 mars 1898 à Alcoy (Espagne), et BONET (Elise), sa femme, née le 3 novembre 1902 à Olleria (Espagne), demeurant à Lavelanet (Ariège).

BOYADJIAN (Antranik), culottier, né le 8 mai 1907 à Diarbekir (Turquie), ayant un enfant mineur, Joseph, né le 2 juillet 1938 à Paris, et MALALAN (Adrinée), sa femme, née le 25 mars 1916 à Eghine (Asie-Mineure), demeurant à Meudon (Seine-et-Oise).

BRANDOLIN (Michel), métayer, né le 11 décembre 1890 à Sacilello (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Valentin, né le 9 mai 1928 à l'Isle-Jourdain (Gers); 2° Louis, né le 24 septembre 1930 à Pompiac (Gers); 3° Marie, née le 19 juin 1933 à Pompiac (Gers); 4° Germaine, née le 31 octobre 1935 à Pompiac (Gers), et BAIS (Rosalie-Maria), sa femme, née le 2 octobre 1894 à Ayello (Italie), demeurant à Sauveterre (Gers).

BRESTOVSCHI (Berco), commerçant, né le 19 février 1909 à Edjinti (Roumanie), ayant deux enfants mineurs: 1° Fanny, née le 4 mars 1930 à Liège (Belgique); 2° Samuel-David, né le 21 mai 1931 à Bordeaux (Gironde), et DRAGHINESTER (Udel), sa femme, née le 16 février 1901 à Zgurita (Roumanie), demeurant à Ribérac (Dordogne).

BREDA (Louis), manœuvre, né le 4 août 1906 à Mareno (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Angèle-Victoria, née le 3 mars 1933 à Chambéry (Savoie); 2° Franceline-Yvonne, née le 22 mai 1937 à Chambéry (Savoie); 3° Mireille, née le 8 avril 1942 à Chambéry (Savoie), et BOZZETTO (Elena), sa femme, née le 6 juin 1910 à Mareno (Italie), demeurant à Jacob-Bellecombette (Savoie).

BRIEF (Elias), fourreur, né le 16 avril 1917, de père polonais, à Berlin (Allemagne), ayant un enfant mineur, Wolfgang, né le 1er août 1936 à Berlin (Allemagne), et LEYSER (Lotte), sa femme, née le 26 mai 1917 à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

BUDNIK (Pejsak-Szullem), tricoteur, né le 11 juin 1904 à Seroch (Pologne), et SZER (Chaja), sa femme, née le 1er mai 1907 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

BUESA (Gregorio), ouvrier agricole, né le 28 novembre 1897 à Banastras (Espagne), et SEGLAR (Asuncion), sa femme, née le 21 mai 1903 à Villareal (Espagne), demeurant à Lezan (Gard).

BUTTER (Rywen), cordonnier, né le 2 mars 1909 à Grojec (Pologne), et PAJCZER (Lhuma), sa femme, née le 4 février 1908 à Brzeziny (Pologne), demeurant à Paris.

BRUNELLO (François), maçon, né le 28 octobre 1903 à Silea (Italie), et MORO (Alba-Aurore), sa femme, née le 24 janvier 1908 à Carbonera (Italie), demeurant à Castres (Tarn).

BRUGGE (Marc-Albert), cultivateur, né le 30 janvier 1904 à Nechin (Belgique), ayant quatre enfants mineurs: 1° Marine-Henriette-Hélène, née le 25 novembre 1928 à Nechin (Belgique); 2° Marguerite-Marie-Thérèse, née le 31 janvier 1931 à Nechin (Belgique); 3° Amédée-Eugène-Etienne, né le 20 janvier 1933 à Nechin (Belgique); 4° Denise-Marie-Thérèse, née le 20 mai 1935 à la Fère (Aisne), et GLORIEUX (Marie-Henriette), sa femme, née le 6 avril 1901 à Warcoing (Belgique), demeurant à la Fère (Aisne).

BRUNO (Joseph), ouvrier, né le 5 avril 1909 à Valloriate (Italie), et BRUNETTO (Dominique), sa femme, née le 20 août 1911 à Valloriate (Italie), demeurant à Hyères (Var).

CABEZOS (Juan), métallurgiste, né le 21 août 1904 à La Union (Espagne), et ALARCON (Tomasa), sa femme, née le 27 octobre 1910 à Cuevas (Espagne), demeurant à Alès (Gard).

CABRERA (Joseph), cordonnier, né le 10 mai 1907 à Alcoy (Espagne), et MIGUEL (Emilie), sa femme, née le 8 février 1911 à Palazuelos (Espagne), demeurant à Vienne (Isère).

CADAMURO (Roger), cultivateur, né le 14 août 1901 à Ponti de Piava (Italie), ayant un enfant mineur, Séraphin, né le 25 février 1933 à Endoufielle (Gers), et VEINA (Flores), sa femme, née le 28 mai 1903 à Oderzo (Italie), demeurant à Endoufielle (Gers).

CALVI (André), cultivateur, né le 7 novembre 1906 à Averrara (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Jean, né le 12 décembre 1935 à Primaluna (Italie); 2° Elisabeth-Madeleine, née le 6 avril 1941 à Pontarlier (Doubs), 3° Marie-Rose-Marcelle, née le 22 décembre 1943 à Lods (Doubs), et BORLINI (Geneviève), sa femme, née le 25 avril 1916 à Colzate (Italie), demeurant à Lods (Doubs).

CAMPAGNA (Rocco), mineur, né le 16 août 1900 à Pondi (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Iolanda-Vincenza, née le 4 juin 1927 à Sperlonga (Italie); 2° Marie-Linda, née le 30 mai 1931 à Sperlonga (Italie); 3° Emilienne, née le 17 juin 1943 à Frontignan (Hérault), et TRANI (Annunziata), sa femme, née le 26 mars 1900 à Sperlonga (Italie), demeurant à Ceilhes (Hérault).

CANCIAN (Giovanni), cultivateur, né le 19 février 1894 à Fontanelle (Italie), et CALDERAN (Guilia), sa femme, née le 24 mai 1897 à Mansue (Italie), demeurant à Magrie (Aude).

CANET (Vicente-Miguel), terrassier, né le 29 septembre 1900 à Barcheta (Espagne), et ROVIRA (Delfina), sa femme, née le 19 avril 1902 à Benifayo (Espagne), demeurant à Nîmes (Gard).

CARABETIAN (Haroutioum), tailleur, né le 18 septembre 1902 à Eudemiche (Asie Mineure), et INDJEYAN (Agavnie), sa femme, née le 6 avril 1906 à Charin-Kara-Hissar (Asie Mineure), demeurant à Paris.

CARAMELLO (Pierre), monteur en chauffage central, né le 19 avril 1890, de père italien, à Nice (Alpes-Maritimes), et CORE (Angèle-Louise-Marie), sa femme, née le 22 juin 1897 à Carcare (Italie), demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

CARLOTTI (Mario), terrassier, né le 16 juin 1895 à Calcinaia (Italie), et TAMBERI (Ostilia), sa femme, née le 30 mai 1895 à Calcinaia (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

CARTOFILOGLU (Nicolas), manœuvre, né le 4 octobre 1893 à Budrum (Asie Mineure), et PISSARI (Maria), sa femme, née le 15 juin 1912, de père grec, à Assediu (île de Coo, possession italienne), demeurant à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône).

CASAGRANDE (Sylvestre), terrassier, né le 7 août 1894 à Mareno de Piave (Italie), et ZANARDO (Pasqua), sa femme, née le 12 novembre 1897 à Mareno di Piave (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CAVALHEIRO (Adelino), cimentier, né le 26 mai 1905 à Freixianda (Portugal), et CALVO (Julia), sa femme, née le 14 juillet 1909 à Paredes-de-Nava (Espagne), demeurant à Asnières (Seine).

CAZARIAN (Kiragos), photographe, né le 24 juillet 1901 à Karpout (Turquie), et KACHICKDJIAN (Lucie), sa femme, née le 7 novembre 1903 à Aintab (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CENZATO (Jérôme), tailleur de pierres, né le 5 août 1901 à Sao-Paulo (Brésil), ayant cinq enfants mineurs: 1° Tomaso, né le 31 octobre 1926 à Chiampo (Italie); 2° Luigi, né le 4 juin 1928 à Chiampo (Italie); 3° Danilo, né le 15 septembre 1930 à Chiampo (Italie); 4° Joseph, né le 19 mars 1935 à Thionville (Moselle); 5° Alain-Emile-Albert, né le 10 octobre 1939 à Metz (Moselle), et VENCO (Espérance), sa femme, née le 23 septembre 1902 à Chiampo (Italie), demeurant à Metz (Moselle).

CERVI (Peppino), maçon, né le 29 août 1901 à Modène (Italie), et GIOVANARDI (Dorina), sa femme, née le 28 mai 1903 à Maranello (Italie), demeurant à Paris.

CHECCHETTO (Guglielino), mineur, né le 12 septembre 1893 à Este (Italie), et DE GASPERI (Cristina), sa femme, née le 25 juillet 1902 à Monselice (Italie), demeurant à Homécourt (Meurthe-et-Moselle).

CHIARELLO (Gino-Andréa), ouvrier agricole, né le 7 octobre 1916 à Nogarolle (Italie), et ARLOTTO (Catherine), sa femme, née le 26 juillet 1921 à Garaglio (Italie), demeurant à Roques-sur-Garonne (Haute-Garonne).

CIPOLAT BARES (Pietro), maçon, né le 28 novembre 1897 à Aviano (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Yvonne-Séverine, née le 20 juin 1928 à Camps (Corrèze); 2° Serge-Ludovic, né le 4 juin 1932 à Liginiac (Corrèze), et CUFER (Elisa), sa femme, née le 11 novembre 1906 à Tolmino (Italie), demeurant à Liginiac (Corrèze).

CON (Victor), maçon, né le 21 mai 1900 à Venelo (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Laurent, né le 29 janvier 1928 à Tarzo (Italie); 2° Gino, né le 26 janvier 1929 à Tarzo (Italie), et MONTESEL (Catherine), sa femme, née le 29 juin 1904 à Susegana (Italie), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

CORALLINI (Giuseppe), bûcheron, né le 25 juillet 1907 à Castel-di-Casio (Italie), ayant un enfant mineur, Suzette-Palmire, née le 28 août 1934 à Callian (Var), et MAZZOCCHI (Ada), sa femme, née le 4 mai 1916 à Castel-di-Casio (Italie), demeurant à Callian (Var).

CORAZZA (Virginio), cultivateur, né le 22 juillet 1916 à Brugnera (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Marthe-Raymonde, née le 24 novembre 1940 à Saint-Germain-Beaupré (Creuse); 2° Gisèle, née le 9 novembre 1941 à Saint-Germain-Beaupré (Creuse), et BIASOTTO (Régina), sa femme, née le 8 août 1922 à Prata (Italie), demeurant à Vareilles (Creuse).

COVA (Jean-Baptiste), menuisier, né le 29 juin 1908 à Campodenno (Italie), et VALVERDE (Alexandrine), sa femme, née le 3 octobre 1919 à Mazarron (Espagne), demeurant à Montrejeau (Haute-Garonne).

CRUZ (Tésifon-Francesco-Marcelino), chaudronnier, né le 2 juin 1906 à Estrecho de San Ginès (Espagne), et VISCAINO (Anna), sa femme, née le 9 janvier 1907 à Mazarron (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CURCI (Roger), cisailleur, né le 18 juin 1896 à Barletta (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Léonard-Ruggiero, né le 2 février 1931 à Barletta (Italie); 2° Lucie, née le 23 janvier 1944 à Longlaville (Meurthe-et-Moselle), et LEONCAVALLO (Anna), sa femme, née le 12 avril 1903 à Barletta (Italie), demeurant à Longlaville (Meurthe-et-Moselle).

CYWIAKOWSKI (David), maroquinier, né le 16 avril 1906 à Grajewo (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Erich, né le 23 mars 1931 à Luisbourg-Hamborn (Allemagne); 2° Irèna, née le 13 février 1933 à Luisbourg-Hamborn (Allemagne), et BAUMAN (Dora), sa femme, née le 23 août 1907, de père polonais, à Offenbach-sur-Main (Allemagne), demeurant à Paris.

CZUKOR (Désiré), tricoteur, né le 9 février 1904 à Bug (Hongrie), et STARK (Jolas), sa femme, née le 26 mars 1913 à Vylok (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

DABOURIAN (Artin), né en 1907 à Yezgard (Asie-Mineure), et GAZAROSSIAN (Béatrice), sa femme, née le 15 août 1913 à Nallouhan (Asie-Mineure), demeurant à Paris.

(*Supplément.* — **Fin.**)

DA COSTA (Pierre), manœuvre, né le 18 janvier 1898 à Sam Miguel de Villa Franca (Portugal), et TURPIN (Fernande-Marie), sa femme, née le 15 mai 1890 à Poegsteert (Belgique), demeurant à Premesques (Nord).

D'AMBROSO (Eugénio), meunier, né le 21 juin 1912 à Grocetta (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Jacqueline-Lucie, née le 17 février 1939 à Roquette (Dordogne); 2° Guy-Louis, né le 20 janvier 1942 à Razac-d'Eymet (Dordogne), et BELLO (Ida), sa femme, née le 7 mai 1919 à Maser (Italie), demeurant à Razac-d'Eymet (Dordogne).

DA SILVA (Arthur), maçon, né le 20 mai 1907 à São Victor (Portugal), et ARISTIN (Obdulia), sa femme, née le 20 avril 1912 à Pédraza de Campos (Espagne), demeurant à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

DE BRITO (João), plombier, né le 2 mai 1907 à Alvora (Portugal), ayant cinq enfants mineurs: 1° Rosa, née le 1er mai 1932 à Alvora (Portugal); 2° Eusebio, né le 27 septembre 1933 à Alvora (Portugal); 3° Robert, né le 31 octobre 1941 à Montauban (Tarn-et-Garonne); 4° Marie-Thérèse, née le 2 juillet 1944 à Montauban (Tarn-et-Garonne); 5° Monique, née le 3 novembre 1946 à Montauban (Tarn-et-Garone), et DE LETRAS (Maria), sa femme, née le 8 mars 1909 à Alvora (Portugal), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

DE CANEVA (Secondo), charpentier, né le 23 novembre 1911 à Lance (Italie), et CZOBOTUD (Stéphanie), sa femme, née le 25 mai 1910 à Kalesinski (Pologne), demeurant à Toulon (Var).

DEGRAEVE (René), cardeur, né le 12 août 1901 à Clerckem-Houthulst (Belgique), et DHOLLANDER (Martha), sa femme, née le 28 juillet 1900 à Œdelem (Belgique), demeurant à Perenchies (Nord).

DEL PADRONE (Giovanni-Amedeo), manœuvre, né le 11 mai 1885 à Carrara (Italie), et MENCONI (Maria), sa femme, née le 6 mai 1882 à Carrasa (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DELFANTE (Pascal-Marie), mécanicien, né le 6 janvier 1914 à Pallanzano (Italie), et DEGLON (Juliette-Louise-Amélie), sa femme, née le 21 septembre 1911 à Pully (Suisse), demeurant à Taninges (Haute-Savoie).

DELLA LUNA (Ferdinand), maçon, né le 29 juillet 1894 à Castel San Nicolo (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° François, né le 1er novembre 1927 à Loulans-les-Forges (Haute-Saône); 2° Esther, née le 8 juillet 1929, à Loulans-les-Forges (Haute-Saône), et DE MARIA (Angèle), sa femme, née le 20 mars 1903 à Vogogna (Italie), demeurant à Loulans-les-Forges (Haute-Saône).

DE MONTE (Italico), berger, né le 10 août 1903 à Artigna (Italie), ayant six enfants mineurs: 1° Nelly-Anna-Catherine, née le 19 juin 1934 à Longavesnes (Somme); 2° René-Italo, né le 8 mars 1936 à Longavesnes (Somme); 3° Jacqueline, née le 8 mars 1939 à Péronne (Somme); 4° Claudine-Marie, née le 17 octobre 1940 à Roisel (Somme); 5° Liliane-Jeanne, née le 4 décembre 1941 à Roisel (Somme); 6° Hervé-Narcisse, né le 30 mars 1946 à Roisel (Somme), et FRANCILE (Irma-Irène), sa femme, née le 11 octobre 1904 à Montenars (Italie), demeurant à Roisel (Somme)

DEMARCHI (Jean), cultivateur, né le 10 décembre 1893 à Ronco Cainari (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Elsa-Domenica, née le 8 juin 1927 à Ronco Cainari (Italie); 2° Charles-Joseph, né le 20 mars 1929 à Ronco Cainari (Italie); 3° Ernest-Xavier, né le 12 mars 1931 à Ronco Cainari (Italie); 4° Marguerite-Aimable, née le 2 juin 1935 à Ronco Cainari (Italie), et CORONA (Marie), sa femme, née le 15 juillet 1893 à Ronco Cainari (Italie), demeurant à la Motte Servolex (Savoie).

DEPAUW (Jules), entrepreneur, né le 30 décembre 1908 à Esplechin (Belgique) et CROAIN (Denise), sa femme, née le 3 mai 1907 à Froidmont (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

DERBICH (Falix), mineur, né le 17 novembre 1898 à Blizanowek (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Czeslaw, né le 15 mai 1926 à Lubomierz (Pologne); 2° Jadwiga, née le 29 septembre 1927 à Lubomierz (Pologne); 3° Lucien, né le 4 janvier 1932 à Ronchamp (Haute-Saône); 4° Joanna, né le 14 mai 1933, et KORZENIEWSKI (Sophie), sa femme, née le 10 avril 1901 à Taczanow (Pologne), demeurant à Ronchamp (Haute-Saône).

DERSAHAKIAN (Hrant), maçon, né en 1906 à Kharpout (Asie-Mineure), ayant un enfant mineur, Aharon, né le 20 décembre 1929 à Alep (Syrie), et HATAJIAN (Hanoum), sa femme, née en 1908 à Kharpout (Asie-Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DESCHROODER (Joseph), bûcheron, né le 5 avril 1919 à Ineliegem (Belgique), ayant un enfant mineur, Cécile, née le 23 avril 1942 à Abbeville (Somme), et ZLOUKIEWICZ (Anna), sa femme, née le 10 mai 1915 à Lukawice (Pologne), demeurant à Villers-Bocage (Somme).

DE WESTERLINCK (Jules-Thérèse), ébéniste, né le 13 juillet 1899 à Hamme (Belgique), ayant un enfant mineur, Jean-Claude, né le 7 juin 1943 à Tourcoing (Nord), et VANHESSCHE (Gabrielle-Rachel), sa femme, née le 23 juin 1902 à Swevegham (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

DEVALLE (Alexandre), cultivateur, né le 3 août 1912 à Dogliani (Italie), et TONIN (Angelina), sa femme, née le 26 octobre 1920 à Arsie (Italie), demeurant à Moncrabeau (Lot-et-Garonne).

D'HOINE (Robert-Camille), cultivateur, né le 4 novembre 1914 à Neuve-Eglise (Belgique), et LORIDAN (Agnès-Marie-Cornélie), sa femme, née le 8 mai 1913 à Warneton (Belgique), demeurant à Orly (Seine).

DI BENEDETTO (Pio), maçon, né le 10 juin 1904 à Gonars (Italie), ayant une enfant mineure: Amélia, née le 17 octobre 1930 à Gonars (Italie), et TAVARS (Anna), sa femme, née le 21 juillet 1909 à Gonars (Italie), demeurant à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme).

DI MARCO (François-Joseph), boulanger, né le 19 mars 1925, de père italien, à Tunis, et BOZZOLO (Maria), sa femme, née le 25 mars 1921 à Bagnasco (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DI MARCO (Modeste), chauffeur mécanicien, né le 7 février 1901 à Civitella Rovelo (Italie), et GIORDANI (Yolande), sa femme, née le 9 octobre 1914 à Mercato Saraceno (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine.

D'INCAN (Luigi), chaisier, né le 5 juillet 1908 à Sovramonté (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Giovanna-Angélica, née le 28 juillet 1936 à Montabon (Sarthe); 2° Jacqueline-Philomène, née le 19 décembre 1937 à Montabon (Sarthe), et MORETTA (Ida-Chiara), sa femme, née le 15 mars 1910 à Sovramonté (Italie), demeurant à Montabon (Sarthe).

DI PALMA (Savino), docker, né le 6 mai 1883 à Giovinazzo (Italie), ayant un enfant mineur, Antoine-Vincent-Marius, né le 4 octobre 1930 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et ALBOREO (Agathe), sa femme, née le 6 juin 1885 à Barletta (Italie), demeurant à Allauch (Bouches-du-Rhône).

DOMINIAK (Michel), mineur, né le 27 septembre 1910, de père polonais, à Wanne (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Natascha, née le 1er février 1937 à Aniche (Nord); 2° Lydie, née le 16 mars 1939 à Aniche (Nord), et BRAJER (Martha-Wladyslawa), sa femme, née le 19 juin 1912, de père polonais, à Hamborn (Allemagne), demeurant à Aniche (Nord).

DOUBINSKY (Jacques), dessinateur, né le 26 mars 1901 à Odessa (Russie), et RUBINSTEIN (Reizea), sa femme, née le 18 juin 1907 à Blati (Roumanie), demeurant au Pré-Saint-Gervais (Seine).

DREOLINI (Egidio), manœuvre, né le 29 août 1902 à Gémona (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Alice-Marie, née le 20 février 1928 à Saint-Martin-du-Fresne (Ain); 2° Suzanne-Marie-Louise, née le 5 octobre 1933 à Dompierre-sur-Ain (Ain), et MEIANI (Marie), sa femme, née le 11 novembre 1899 à Béono (Italie), demeurant à Dompierre-sur-Ain (Ain).

DULGHERIAN (Varakon), presseur d'habits, né en 1894 à Souchiene (Asie-Mineure), et ANTRASSIAN (Archalous), sa femme, née en 1903 à Sivas (Asie-Mineure), demeurant à Valence (Drôme).

DZIAN (Stefan), cordonnier, né le 13 septembre 1895, de père hongrois, à Kolacno (Tchécoslovaquie), ayant un enfant mineur, Georges, né le 15 mai 1945 à Bondy (Seine), et MAKAR (Christine), sa femme, née le 31 décembre 1911 à Bonow (Pologne), demeurant à Bondy (Seine).

ENGELHARD (Berel), né le 27 octobre 1898 à Prucknik (Pologne), et KUPFER (Fradel), sa femme, née le 11 juin 1902 à Moschiska (Pologne), demeurant à Périgueux (Dordogne).

EREVANIAN (Nicham), cordonnier, né le 15 avril 1914 à Adana (Turquie), et MINASSIAN (Zaghia), sa femme, née le 15 mars 1925 à Alep (Syrie), demeurant à Saint-Saturnin-les-Avignon (Vaucluse).

ESCRIBA (José-Ramon), mineur, né le 8 mars 1902 à Burriana (Espagne), et SANCHEZ (Maria de los Angelès), sa femme, née le 19 décembre 1905 à Esparragal (Espagne), demeurant à Saint-Souvournin (Bouches-du-Rhône).

FACCIOTTI (Paul), coiffeur, né le 30 août 1899 à San Michèle di Mondovi (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Léonard, né le 27 août 1932 à Bordighera (Italie); 2° Piera-Jeanne-Lancia, née le 15 décembre 1936, et SCIOLLA (Marie), sa femme, née le 26 mai 1912 à San Michèle di Mondovi (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

FALCIANI (Augustin), métayer, né le 23 mars 1900 à Montepulciano (Italie), et SORBELLI (Venturine), sa femme, née le 16 mars 1900 à Montepulciano (Italie), demeurant à la Ciotat (Bouches-du-Rhône).

FANTIN (Giovanni), cultivateur, né le 26 mars 1906 à Istrana (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Ginette-Antoinette-Marie, née le 25 janvier 1937 à la Tronche (Isère); 2° Yvette-Jeannine, née le 4 août 1938 à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère); 3° Rosette-Sante, née le 3 juillet 1943 à Maurrin (Landes), et PAVAN (Emilia), sa femme, née le 12 octobre 1913 à Istrana (Italie), demeurant à Maurrin (Landes).

FANTIN (Francesco), ouvrier, né le 28 février 1897 à Vallonara (Italie), ayant un enfant mineur, Mario-Floravante, né le 30 septembre 1926 à Vallonara (Italie), et BISINELLA (Maria), sa femme, née le 21 juin 1894 à Vallonara (Italie), demeurant à Civry-sur-Sarain (Yonne).

FARINA (Jean), électricien, né le 5 mai 1918 à Aqualonga (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Guy, né le 14 octobre 1942 à Fumel (Lot-et-Garonne); 2° Daniel-Georges, né le 3 avril 1945 à Casseneuil, et COSTANTIN (Mafalda), sa femme, née le 13 avril 1921 à Négliadino (Italie), demeurant à Casseneuil (Lot-et-Garonne).

FANTIN (Giovanni-Marie), cultivateur, né le 21 mars 1907 à Marostica (Italie), et MANIEZY (Emma), sa femme, née le 13 mars 1912 à Codigoro (Italie), demeurant à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

FENDLER (Emmanuel), bijoutier, né le 29 juin 1889 à Cracovie (Pologne), et GINGER (Gisèle), sa femme, née le 27 avril 1895 à Cracovie (Pologne), demeurant à Paris.

FESTINI PURLAN (Giovanni), maçon, né le 15 novembre 1898 à Comelico Supérieur (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Carmela, née le 6 septembre 1930 à Casamazzagno (Italie); 2° Costanza-Luigia, née le 18 novembre 1935 à Casamazzagno (Italie), et ZANDONELLA (Maria-Amalia), sa femme, née le 18 novembre 1897 à San Stelana di Cadore (Italie), demeurant à Ivry-sur-Seine (Seine).

FILIDEI (Ugo), ouvrier agricole, né le 21 janvier 1892 à Montecastello (Italie), et MORELLI (Rosa), sa femme, née le 1er septembre 1898 à Pontedessa (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FLAK (Jean), manœuvre, né le 26 février 1899 à Jurkow (Pologne), ayant un enfant mineur, Marie, née le 30 janvier 1927 à Paris, et NOWORUL (Marianne), sa femme, née le 1er janvier 1901 à Stryszaw (Pologne), demeurant à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

FLAM (Bendyk), tailleur, né en mars 1905 à Jézow (Pologne), et HERSKOWIEZ (Riwka), sa femme, née le 9 novembre 1901 à Brzeziny (Pologne), demeurant à Paris.

FOGEL (Mojsze), ouvrier agricole, né le 31 mars 1909 à Varsovie (Pologne), et SKOWRONSKA (Tauba), sa femme, née le 3 août 1910 à Wloclawek (Pologne), demeurant à Paris.

FOPPIANI (Pietro-Colombo), maçon, né le 11 mars 1906 à Rovegno (Italie), et RINALDI (Elvira), sa femme, née le 7 novembre 1908 à Turin (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FORCHINO (Laurent - Victor - Marie), employé, né le 17 septembre 1915, de père italien, à Monaco (Principauté), ayant un enfant mineur, Jacques-Emile-Lazare, né le 28 mars 1940 à Monaco (Principauté), et BALMAS (Marie-Thérèse-Jeanne-Charlotte), sa femme, née le 13 octobre 1920 à Monaco (Principauté), de père italien, demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

FRANCHI (Béniamino), maçon, né le 1er juin 1912 à Colognola di Colli (Italie), ayant un enfant mineur, Gisèle-Marie, née le 8 juin 1939 à Toulouse (Haute-Garonne), et CANEVESE (Elisa), sa femme, née le 24 mai 1913 à Salgarède (Italie), demeurant à Saint-Geniès-Bellevue (Haute-Garonne).

FRANK (Frédéric-Luitpold), gérant de société, né le 26 mai 1910 à Ksepenick (Allemagne), et GUTTMANN (Lieselotte), sa femme, née le 3 avril 1913 à Singen Hohentwiel (Allemagne), demeurant à Paris.

FRANZETTI (Armand), maçon, né le 22 novembre 1904 à Monvalle (Italie), ayant un enfant mineur, Marie-Joséphine-Elisabeth, née le 30 décembre 1934 à Bordeghera (Italie), et FORCONI (Nita), sa femme, née le 3 juin 1908, de père italien, à Uckange (Moselle), demeurant à Scy-Chazelles (même département).

FRATTA (Egidio), cultivateur, né le 2 octobre 1910 à Limana (Italie), ayant un enfant mineur, Odile-Lucie-Thérèse, née le 15 octobre 1944 à Carqueiranne (Var), et GRANIER (Marie), sa femme, née le 1er novembre 1909 à la Thuile (Italie), demeurant à Carqueiranne (Var).

FROSIO (Luigi), menuisier en carrosserie, né le 12 octobre 1897 à Selino (Italie), ayant une enfant mineure, Carla-Maria, née le 1er mars 1932 à Sant Omobolo Imagna (Italie), et LOCATELLI (Guilia), sa femme, née le 12 août 1905 à Corna (Italie), demeurant à Paris.

FROSIO (Baldassare), cimentier, né en 1901 à Cépino (Italie), et MARGHERITTI (Ernestine), sa femme, née le 24 février 1905 à Cuinasco (Italie), demeurant à Romainville (Seine).

GANOZZI (Antonio-Romano-Fortunato), ouvrier agricole, né le 7 avril 1905 à Monticiano (Italie), et SCAVAZZA (Maria), sa femme, née le 22 mars 1911 à Vicenza (Italie), demeurant à Redessan (Gard).

GARIBIAN (Markar), mineur, né le 15 septembre 1898 à Sivas (Asie Mineure) et DERDERIAN (Shoushanik), sa femme, née le 18 juin 1903 à Kharpout (Asie Mineure), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

GARCIA (Manuel), manœuvre, né le 19 juillet 1894 à Minas-del-Rio-Tinto (Espagne), demeurant à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), et SILVA (Emilia), sa femme, née le 16 mars 1899 à Minas-del-Rio-Tinto (Espagne), demeurant à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

GARBOWSKI (Waclaw), ouvrier agricole, né le 13 septembre 1900 à Grabowo (Pologne), ayant un enfant mineur, Joseph-Léon, né le 17 février 1936 à Beaumont (Vienne) et KUCHAZEWSKI (Johanna-Marie), sa femme, née le 24 mai 1914, de père polonais, à Celsenkirchen (Allemagne), demeurant à Beaumont (Vienne).

GARIAZZO (Pietro), ajusteur, né le 8 avril 1903 à Biella (Italie), et COMELLA (Fortunée), sa femme, née le 18 juin 1907 à Cerrione (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

GARABEDIAN (Garabed), tailleur, né le 15 mai 1915 à Malhoulan (Asie Mineure), et CHIRINIAN (Satenik), sa femme, née en 1922 à Afion Kara Hissar (Asie Mineure), demeurant à Chaville (Seine-et-Oise).

GARCIA (Francisco), manœuvre, né le 22 février 1897 à Anna (Espagne) et MARTINEZ (Juana), sa femme, née le 23 juillet 1902 à Mazarron (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GARCIA (Juan-José-Apolino), cultivateur, né le 9 février 1903 à Totana (Espagne) et JULIAN (Amparo-Mercédès-Maria), sa femme, née le 30 novembre 1905 à Cuart de les Valls (Espagne), demeurant à Sorgues (Vaucluse).

GASTALDI (Jean), boulanger, né le 6 janvier 1906 à Chiusa Pesio (Italie) et GROSSO (Catherine), sa femme, née le 28 novembre 1911 à Pianfei (Italie), demeurant à Théoule-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

GAZARIAN (Vahan), marchand ambulant, né le 10 juillet 1891 à Tchangri (Turquie) et STEPANIAN (Gulize), sa femme, née le 23 mars 1899 à Tchangri (Turquie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

GELBER (Norbert), conseiller technique, né le 19 janvier 1900 à Cernauti (Roumanie) et SCHAFF (Joséphine), sa femme, née le 8 octobre 1898, à Cernauti (Roumanie), demeurant à Paris.

GEMIN (Augélo), cultivateur, né le 3 février 1910 à Istrana (Italie) et POZZOBON (Anne), sa femme, née le 30 août 1910 à Védélago (Italie), demeurant à Simorre (Gers).

GERVASONI (Andréa), maçon, né le 31 août 1894 à Zogno (Italie), ayant un enfant mineur, Angela, née le 3 octobre 1926 à Ponteranica (Italie) et CAPELLI (Maria), sa femme, née le 2 août 1901 à Clanezzo (Italie), demeurant à Roye (Haute-Saône).

CERINI (Léon-Louis), cordonnier, né le 3 novembre 1901, de père italien, à Marseille (Bouches-du-Rhône) et GIME (Marianne), sa femme, née le 7 juin 1905 à Bernazzo (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GIAVARESI (Ruggero), maçon, né le 15 mars 1888 à Praduro (Italie), ayant un enfant mineur, Jean-Roger, né le 21 août 1931 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et ZAMBELLI (Gemina), sa femme, née le 22 mars 1893 à Praduro (Italie), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

GOLDCZER (Simon), cordonnier, né le 20 mai 1905, à Bialla (Pologne), et WILD (Nome), sa femme, née le 1er mai 1913, à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

GOLDONI (Maurice), tôlier, né le 8 février 1912, à Mirandola (Italie), et ANTONIAZZI (Jeannette), sa femme, née le 19 novembre 1914, à Saint-Benedetto (Italie), demeurant à Cran-Gevrier (Haute-Savoie).

GOLDFARB (Daniel), tailleur, né le 3 juillet 1890, à Kotlike (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Pésa, née le 12 avril 1927, à Falenica (Pologne); 2° Joseph, né le 12 novembre 1928, à Falenica (Pologne), et GRIMBERG (Leja), sa femme, née le 15 janvier 1897, à Lublin (Pologne), demeurant à Paris.

GOMEZ (Bartolomé-Julien), journalier, né le 17 août 1901, à Cartagéna (Espagne), et PROVENCIO (Modesta-Pauline), sa femme, née le 29 avril 1898, à Alhama de Murcia (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GOMOLINSKI (Mordcha), confectionneur, né le 10 juillet 1908, à Piotrkow (Pologne), ayant un enfant mineur: Renée, née le 20 avril 1943, à Villeurbanne (Rhône), et ROZENCWAJG (Kajla), sa femme, née en 1909, à Ksiase-Wielka (Pologne), demeurant à Paris.

GOZZERINO (Giovanni), cultivateur, né le 15 mars 1901, à Montemale (Italie), ayant un enfant mineur: Laurence-Louise-Emilia, née le 2 juin 1937, à Grasse (Alpes-Maritimes), et GOZZERINO (Delphine-Maria), sa femme, née le 31 juillet 1900, à Montemale (Italie), demeurant à Châteauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes).

GHIMENTI (Ugo), manœuvre, né le 25 février 1896, à Bangui-San-Guiliano (Italie), et BACCHI (Avelia), sa femme, née le 27 novembre 1897, à Pise (Italie), demeurant à Jussey (Haute-Saône).

GHOUKASSIAN (Haik), photograveur, né le 27 janvier 1906, à Erzeroum (Turquie), et AKILIAN (Berdjouki), sa femme, née le 12 juillet 1913, à Amassia (Asie-Mineure), demeurant à Paris.

GRIAN (Daniel), ouvrier caoutchoutier, né en 1908, à Stanos (Asie-Mineure), et GOGORIAN (Annik), sa femme, née le 18 avril 1916, à Constantinople (Turquie), demeurant à Chalette-sur-Loing (Loiret).

GUIZZARDI (Alfred), ouvrier, né le 17 avril 1913 à Bologne (Italie), et CHIAPELLO (Catherine), sa femme, née le 27 septembre 1919 à Montemale (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

GUTMAN (Aron), tailleur, né le 3 décembre 1902 à Bendzin (Pologne), et FELDMANN (Selma), sa femme, née le 11 décembre 1910, de père polonais, à Dresde (Allemagne), demeurant à Roanne (Loire).

HARLÁM (Werner), chimiste, né le 23 août 1915, de père allemand, à Konigshütte (Pologne), et FESSEL (Ruth-Flora), sa femme, née le 25 novembre 1914 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), demeurant à Courbevoie (Seine).

HATCHIKIAN (Garabed), tailleur, né le 10 juin 1905 à Smyrne (Turquie), et ALTOUNIAN (Kayanik), sa femme, née le 14 août 1915 à Sparte (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HELMER (Haim), coupeur en chaussures, né le 15 août 1907 à Jiblin (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Jean-Claude-Ernest, né le 2 septembre 1945 à Sannois (Seine-et-Oise); 2° Elisabeth-Margareth, née le 2 septembre 1945 à Sannois (Seine-et-Oise), et KULINYI (Rose), sa femme, née le 8 janvier 1910 à Eszek (Hongrie), demeurant à Eaubonne (Seine-et-Oise).

HOCHMAN (Etienne), gérant de société, né le 3 mars 1904 à Pozsony (Tchécoslovaquie), et KREPSZ (Marguerite), sa femme, née le 31 mai 1904 à Béréhovo (Tchécoslovaquie), demeurant à Saint-Mandé (Seine).

HOLUBOWSKI (Joseph), tanneur, né le 21 mai 1902 à Petrocz (Pologne), et MYCA (Marie), sa femme, née le 8 mai 1903 à Saszowa (Pologne), demeurant à Chanteloup (Seine-et-Marne).

HOSIK (Franciszek), ouvrier agricole, né le 10 janvier 1903 à Radlowo (Pologne), et SZCZESNIAK (Wiktoria), sa femme, née le 15 décembre 1907, de père polonais, à Horsthausen (Allemagne), demeurant à Saint-Aubin-le-Monial (Allier).

HARADJDJ (Abdel-Nur-Askur), marchand ambulant, né le 22 janvier 1898 à Ourfa (Turquie), et MARDENLLI (Magida), sa femme, née en 1897 à Alep (Syrie), demeurant à Mérignac (Gironde).

JESSUA (Hanen), né le 11 décembre 1876, de père espagnol, à Salonique (Grèce), et MIRANDA (Dora), sa femme, née le 15 mai 1900, de père espagnol, à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

JIMENEZ (Diego), verrier, né le 20 août 1912 à Cuevas del Almanzora (Espagne), et JIMENEZ (Enriqueta), sa femme, née le 19 janvier 1913 à Cuevas del Almanzora (Espagne), demeurant à Rive-de-Gier (Loire).

JOANNOU (Théophilos), mineur, né le 19 août 1890, de père grec, à Barlamitsi (Turquie), et AFINDOULIS (Maritza), sa femme, née le 15 juillet 1890 à Henicar (Turquie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

KAC (Rubin-Moszek), marchand ambulant, né le 3 juillet 1916 à Raciaz (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Madeleine, née le 11 septembre 1938 à Paris; 2° Charles, né le 6 janvier 1946 à Paris, et KONOPNA (Szlata-Ruchla), sa femme, née le 20 juillet 1916 à Sieldlce (Pologne), demeurant à Paris.

KAGAN (Wolf), tailleur, né le 11 avril 1901 à Suwalki (Pologne), et LUBELCZYK (Ita), sa femme, née le 6 juin 1900 à Biala (Pologne), demeurant à Paris.

KAIKIAN (Garabed), cordonnier, né le 12 mai 1904 à Amassia (Turquie), et MOUMDJIAN (Mathilde), sa femme, née le 20 décembre 1908 à Angora (Turquie), demeurant à Gap (Hautes-Alpes).

KAMINSKI (Jean-Joseph), électricien, né le 30 janvier 1908, de père polonais, à Horst (Allemagne), et KOWALSKA (Odile), sa femme, née le 27 mars 1911 à Katy (Pologne), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

KARADAYAN (Siragan), commerçant, né le 15 mai 1909 à Singoulou (Asie Mineure), ayant un enfant mineur: Joannès, né le 23 janvier 1942 au Creusot (Saône-et-Loire), et TUFENKDJIAN (Siramouche), sa femme, né le 1er janvier 1921 à Sivas (Asie Mineure), demeurant à Montbrison (Loire).

KATCHIGUIAN (Mardiros), manœuvre, né le 20 septembre 1899 à Brousse (Asie-Mineure), et PARSECHIAN (Serpouhie), sa femme, née en 1902 à Guemleik (Asie Mineure), demeurant à Alfortville (Seine).

KATLAMA (Boris), né le 12 septembre 1874, de père esthonien, à Eupatoria (Russie), et TANAGOS (Gouluche-Olga), sa femme, née le 1er mars 1886, de père esthonien, à Simféropol (Russie), demeurant à Paris.

KATTANDJIAN (Ghevon), tailleur, né le 24 octobre 1908 à Erzeroum (Asie-Mineure), et PROUDIAN (Angèle), sa femme, née le 15 février 1922 à Constantinople (Turquie), demeurant à Lyon (Rhône).

KAWCZYNSKI (Adolphe), plâtrier, né le 1er avril 1908 à Alexandrowo (Pologne), ayant une enfant mineure, Denise-Cécile, née le 9 février 1937 à Alexandrowo (Pologne), et SMIETANSKI (Stanislawa), sa femme, née le 2 mars 1912 à Vieniec (Pologne), demeurant à Stains (Seine).

KEDROFF (Nicolas), musicien, né le 17 juillet 1906 à Saint-Pétersbourg (Russie), et WETCHOR (Nathalie), sa femme, née le 19 mars 1902, de père hollandais, à Habarowsk (Russie), demeurant à Paris.

KEDZIA (Joseph), manœuvre, né le 18 mars 1889 à Ohttow (Pologne), et GUNTHER (Léocadie), sa femme, née le 11 décembre 1889, de père polonais, à Konarschin (Allemagne), demeurant à Denain (Nord).

KENIO (Stéphane), charretier agricole, né le 12 avril 1906 à Serednica (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Georges, né le 3 mai 1927 à Ustrzyki (Pologne); 2° Genia, née le 8 mars 1930 à Strwiazyk (Pologne); 3° Wadyk, né le 18 octobre 1934 à Sery-les-Maziers (Aisne); 4° Françoise, née le 1er octobre 1940 à la Fère (Aisne), et BARAN (Théodozie), sa femme, née le 14 novembre 1904 à Ustrzyki (Pologne), demeurant à Anguilcourt-le-Sort (Aisne).

KLEIN (Joseph), cordonnier, né le 20 septembre 1900 à Budapest (Hongrie), ayant un enfant mineur, Gilbert-Lucien, né le 4 septembre 1945 à Vevey (Suisse), et LEBOVITS (Hélène), sa femme, née le 4 juin 1905 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

KOCH (Gejza), coiffeur, né le 11 octobre 1905 à Velka-Bytca (Tchécoslovaquie), et ESPADA (Dolorès), sa femme, née le 24 décembre 1917 à Nerva (Espagne), demeurant à Paris.

KOLOMIYTCHOUK (Etienne), mouleur, né le 14 juillet 1904 à Solomirka (Russie), et DANYLYSZYN (Sophie), sa femme, née le 2 janvier 1912 à Kruszowice (Pologne), demeurant à Montbéliard (Doubs).

KREISBERG (Mayer-Don), tricoteur, né le 18 novembre 1895 à Drohobycz (Pologne), et CARTENBERG (Feiga), sa femme, née le 18 mars 1890 à Drohobycz (Pologne), demeurant à Valence (Drôme).

KROL (François), ébéniste, né le 10 septembre 1902 à Smigiel (Pologne), et HOFFMANN (Teodorzja), sa femme, née le 26 mai 1907 à Splawie (Pologne), demeurant à Maisons-Alfort (Seine).

KRULIK (Chaïm-Lejbus), commerçant en cuir, né le 3 janvier 1908 à Radom (Pologne), ayant un enfant mineur : Monique, née le 17 mai 1943 à Clion (Indre), et KUSZMACHER (Chawa), sa femme, née le 10 mai 1915 à Nordy (Pologne), demeurant à Paris.

KUPERANT (Herz-Wolf), tailleur, né le 7 novembre 1902 à Minsk (Pologne), ayant trois enfants mineurs : 1° Szmul, né le 5 mai 1927 à Minsk (Pologne); 2° Lejpora, née le 30 décembre 1928 à Minsk (Pologne); 3° Ezrejel, né le 25 juillet 1929 à Minsk (Pologne), et ROTSZTEIN (Brandia), sa femme, née le 20 septembre 1903 à Minsk (Pologne), demeurant à Paris.

KUPIEZ (Jan), ouvrier agricole, né le 8 août 1912 à Zurawec (Pologne), ayant deux enfants mineurs : 1° Ganeck-Yvan-Michel, né le 24 novembre 1937, à Rouen (Seine-Inférieure) ; 2° Irène, née le 16 mai 1939 à Rouvray-Catillon (Seine-Inférieure), et ZOLADEK (Irena), sa femme, née le 29 avril 1911 à Zurawec (Pologne), demeurant à Rouvray-Catillon (Seine-Inférieure).

GIMENEZ (Francisco), conducteur, né le 13 novembre 1906 à La Union (Espagne), et CAPILLA (Maria), sa femme, née le 14 juillet 1911 à Pueblo Mueva (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GIRARDI (Eugène), ouvrier, né le 15 mai 1893 à Arnago (Italie), et PANGRAZZI (Catherine), sa femme, née le 14 mars 1901 à Pracorno di Rabbi (Italie), demeurant à Paris.

GUISEPPIN (Angelo), cultivateur, né le 17 janvier 1901 à Teglio Veneto (Italie), et NICODEMO (Luisa), sa femme, née le 29 juillet 1901 à Teglio Veneto (Italie), demeurant à Finhan (Tarn-et-Garonne).

GIUNZIONI (Alfredo), maçon, né le 10 août 1902 à San-Paolo (Brésil), ayant un enfant mineur, Mercedes, née le 20 octobre 1926 à Montfiori (Italie), et BIASETTI (Alvina), sa femme, née le 5 août 1907 à Montfieri (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GOCHGARIAN (Khoren), journalier, né le 3 janvier 1906 à Aintab (Asie Mineure), et LEVONIAN (Never), sa femme, née le 14 janvier 1915 à Roum-Kaley (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GOBETTI (Louis), manœuvre, né le 3 novembre 1903, de père italien, à San-Paolo (Brésil), et CAVASIN (Antonia), sa femme, née le 16 février 1907 à Priganziol (Italie), demeurant à Saint-Didier-de-la-Tour (Isère).

LANDAU (Mordka), tailleur, né le 30 mars 1908 à Czestochowa (Pologne), et JURYSTA (Gilla), sa femme, née le 20 septembre 1911 à Czestochowa (Pologne), demeurant à Paris.

LAURENTI (Léopold), cimentier, né le 11 mars 1890 à Berceto (Italie), ayant un enfant mineur, Luigi, né le 28 mars 1927 à Berceto (Italie), et NICOLI (Maria), sa femme, née le 12 novembre 1901 à Berceto (Italie), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

LAZAR (Sigmund), représentant de commerce, né le 12 août 1901 à Cetate (Roumanie), et FELLER (Sura-Estelle), sa femme, née le 8 décembre 1911 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

LAZARKO (Jean), ouvrier agricole, né le 24 mars 1907 à Krzeszow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Simone-Denise, née le 1er juin 1937 à Fontainebleau (Seine-et-Marne); 2° Jean-Pierre, né le 5 avril 1940 à Champeaux (Seine-et-Marne), et GRONEK (Bronislawa), sa femme, née le 19 mars 1910 à Wielowics (Pologne), demeurant à Champeaux (Seine-et-Marne).

LEDERER (Maurice), commerçant, né le 25 juin 1883 à Diersburg (Allemagne), et MAIER (Mina), sa femme, née le 21 février 1888 à Masch (Allemagne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

LEVY (Isaac), négociant, né le 3 février 1899 à Constantinople (Turquie), et COHEN (Reyna), sa femme, née en 1909 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LEWINSON (Ruwin), ingénieur, né le 12 septembre 1890 à Wilno (Pologne), et TUWIM (Dina), sa femme, née le 19 avril 1894, de père polonais, à Saint-Pétersbourg (Russie), demeurant à Paris.

LIDJI (Haïm), marchand forain, né en 1896 à Choumen (Bulgarie), ayant un enfant mineur, Rachel, née le 15 juillet 1929 à Choumen (Bulgarie), et SIGOURA (Marie), sa femme, née le 4 mars 1899 à Razgrad (Bulgarie), demeurant à Paris.

LIGABUE (Angelo-Mario), manœuvre, né le 6 avril 1894 à Viano (Italie), ayant un enfant mineur, Imerio, né le 10 août 1926 à Reggio Emilia (Italie) et ROSSI (Angiolina), sa femme, née le 6 septembre 1900 à Bagnolo en Plaine (Italie), demeurant à Saint-Claude (Jura).

LLATA (Lucas), manœuvre, né le 24 mai 1911 à Santander (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Michel-Charles-Henri, né le 16 juin 1936 à Châlons-sur-Marne (Marne); 2° Micheline-Françoise, née le 11 septembre 1943 à Château-Thierry (Aisne) et BERJON (Amalia), sa femme, née le 15 novembre 1912 à San Salvador (Espagne), demeurant à Château-Thierry (Aisne).

LONGHI (Fabio), manœuvre, né le 7 avril 1898 à Quistello (Italie), ayant un enfant mineur, Renée-Jacqueline, née le 14 juin 1940 à Arpajon (Seine-et-Oise) et CAVICCHIOLI (Guiseppina), sa femme, née le 6 mars 1898 à Quistello (Italie), demeurant à Breuillet (Seine-et-Oise).

LOPEZ (Jean-Baptiste), ouvrier, né le 29 septembre 1911, à Totana (Espagne) et CAMACHO (Antonia), sa femme, née le 1er juin 1916 à Totana (Espagne), demeurant à Lagnieu (Ain).

LOPEZ (Joaquim-Fernando-Cécilio), né le 3 juin 1906 à Chamartin de la Rosa (Espagne), ayant un enfant mineur, Jean-Claude, né le 28 novembre 1945 à Navacelles (Gard) et PENALVER (Francisca), sa femme, née le 10 janvier 1917 à Alhama de Murcia (Espagne), demeurant à Navacelles (Gard).

LUNARDI (Guilio-Jules), ouvrier, né le 23 juillet 1890 à Bagni-Saint-Guiliano (Italie) et BELLOTO (Dina-Albertina), sa femme, née le 21 septembre 1897 à Pressana (Italie), demeurant à Rousson (Gard).

MACCHI (Oreste-Domenico-Félice), né le 25 novembre 1908 à Santa-Maria a Monte (Italie) et TESTAI (Laïca), sa femme, née le 9 août 1910 à San Miniato (Italie), demeurant à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

MACICKA (Stéphan), scieur, né le 17 août 1903 à Humensky Rokytov (Tchécoslovaquie) et PREPELICOVA (Hélène), sa femme, née le 16 juin 1910 à Zbudsky Rokytov (Tchécoslovaquie), demeurant à Arcueil-sur-Seine (Seine).

MAHRER (Antoine), comptable, né le 16 octobre 1905 à Mailberg (Autriche) et BINDER (Marie), sa femme, née le 6 décembre 1905 à Mailberg (Autriche), demeurant à Paris.

MAJCHRZAK (Jean), ajusteur, né le 1er juin 1913 à Szamotuly (Pologne) et GAJEWSKA (Jeanina), sa femme, né le 10 décembre 1916 a Lanieta (Pologne), demeurant au Creusot (Saône-et-Loire).

MALISANI (Guérino), ouvrier, né le 24 juillet 1889 à Varmo (Italie) et DELLA MORA (Angela), sa femme, née le 22 octobre 1898 à Varmo (Italie), demeurant à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

MALAMATEINOS (Georges-Michel), cordonnier, né le 28 février 1898 à Calymnos (Grèce) et GRAMMENOU (Vasselikou-Dimitriou), sa femme, née en 1910 à Arios (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MANDEL (Ladislas), fourreur, né le 13 juin 1905 à Budapest (Hongrie), ayant un enfant mineur, Georges-Frédéric, né le 30 octobre 1942, à Vincennes (Seine) et VEINGARTEN (Fanny), sa femme, née le 27 novembre 1907 à Gyertyanliget (Hongrie), demeurant à Vincennes (Seine).

MARTINETTI (Dominique-Jean), maçon, né le 25 juin 1895 à Cigliano (Italie) et CHEZZI (Marie-Sainte-Annonciante), sa femme, née le 28 mars 1895 à Colorno (Italie), demeurant à Alfortville (Seine).

MARSILLO (Gustino), voiturier, né le 20 janvier 1909 à Colle San Magno (Italie), ayant un enfant mineur, François, né le 16 janvier 1941 à la Tronche (Isère) et MALDERA (Guiseppina), sa femme, née le 4 octobre 1914 à Corato (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

MARQUES (Alphonse), manœuvre, né le 23 novembre 1893 à Carthagène (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Manolita, née le 17 septembre 1931 à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron); 2° Ignace-François, né le 19 juin 1935 à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron); 3° Michel-Antoine, né le 28 janvier 1945 à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) et NICOLAS (Calixta), sa femme, née le 14 octobre 1902 à Anguita (Espagne), demeurant à Sainte-Croix (Aveyron).

MARGULIES (David-Siegmund), ingénieur chimiste, né le 3 octobre 1910 à Grzymalow (Pologne) et WEISS (Charlotte), sa femme, née le 21 avril 1912 à Cieszanow (Pologne), demeurant à Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

MARIN (Juan-Antonio), journalier, né le 27 février 1901 à la Union (Espagne) et ALMECIJA (Isabel), sa femme, née le 25 février 1906 à Alhama (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARRAS (Maoro-Antonio), manœuvre, né le 7 décembre 1898 à Fordongianus (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Jean, né le 9 septembre 1936 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 2° Baptiste-Marc, né le 28 août 1939 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 3° Raphaelle-Paule, née le 26 décembre 1940 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et SANNA (Rose), sa femme, née le 4 février 1908 à Tempio (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARTINA (André), cultivateur, né le 15 novembre 1897 à Lusernetta (Italie) et BOLOGNA (Marie-Ida), sa femme, née le 14 novembre 1895 à Garessio (Italie), demeurant à Peiblo (Alpes-Maritimes).

MARKOWIECKI (David), tailleur, né le 15 novembre 1912 à Bendzin (Pologne) et JAKUBOWICZ (Szajudla), sa femme, née le 13 février 1909 à Plawno (Pologne), demeurant à Paris.

MARCO (Benito), terrassier, né le 18 novembre 1897, à Albanilla (Espagne), et ACAMER (Elisa), sa femme, née le 6 juin 1907, à Cuart (Espagne), demeurant à Sorgues (Vaucluse).

MARGARIANTZ (Guigam), artisan coiffeur, né le 11 mai 1904, de père russe, à Katchuan (Turquie), et SAKYAYAN (Archalays), sa femme, née le 16 juillet 1910 à Adabeizar (Turquie), demeurant à Saint-Chamond (Loire).

MARTINEZ (Antonio), maçon, né le 28 avril 1909 à Abanilla (Espagne), et GONZALEZ (Maria), sa femme, née le 2 décembre 1910, à Cuartell (Espagne), demeurant à Sorgues (Vaucluse).

MARSOL (Joachim), maçon, né le 28 mars 1898, à Bonansa (Espagne), et SANCHEZ (Marianne), sa femme, née le 21 septembre 1904 à Umeila del Campo (Espagne), demeurant à Carmaux (Tarn).

MARTINEZ (Francisco-Gabino), roulier, né le 4 juin 1900, à Benatae (Espagne), ayant cinq enfants mineurs: 1° Tomasa, née le 4 novembre 1927 à Bray-en-Val (Loiret); 2° Jeannette, née le 25 juin 1929, à Bray-en-Val (Loiret); 3° Camille-Lucie, née le 25 octobre 1931, aux Bordes (Loiret); 4° François, né le 23 mai 1934 aux Bordes (Loiret); 5° Nicole, née le 7 juillet 1943 à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), et SORIANO (Ursula), sa femme, née le 21 octobre 1901, à La Puerta de Ségura (Espagne), demeurant à Neuvy (Loir-et-Cher).

MARAGHELLI (Jean), cultivateur, né le 28 novembre 1898 à Ceittadi Castello (Italie), et PODICO (Fiora), sa femme, née le 18 août 1898 à Cossogno (Italie), demeurant à Draguignan (Var).

MASCIOCCHI (Mario-Silvio), maçon, né le 20 mai 1904 à Besozzo (Italie), et ZONI (Gemma-Luisa), sa femme, née le 27 avril 1910 à Gravellona Tocé (Italie), demeurant à la Bresse (Vosges).

MATGEN (Jean), cultivateur, né le 12 novembre 1896 à Boevange-sur-Attert (Grand Duché de Luxembourg), ayant un enfant mineur: Nelly-Anne, née le 9 mai 1930 à Vertus (Marne), et HUBERTY (Catherine), sa femme, née le 9 juillet 1904 à Grevenknapp (Grand Duché de Luxembourg), demeurant à Vertus (Marne).

MATYJA (André), ouvrier agricole, né le 2 décembre 1898 à Ubieszyn (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Salomé, née le 20 avril 1926 à Poznan (Pologne); 2° Jean, né le 11 décembre 1935 à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or); 3° Christiane, née le 20 mai 1939 à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), et JURYSIK (Kasimiera-Stéfania), sa femme, née le 4 mars 1902 à Lwow (Pologne), demeurant à Lucenay-le-Duc (Côte-d'Or).

MENACHE (Israël), marchand ambulant, né le 18 juin 1902, à Constantinople (Turquie), et UZIEL (Sumbul), sa femme, née le 23 janvier 1906, à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

MIKAYELIAN (Yervant), tailleur, né le 15 mars 1912, à Ankara (Turquie), et SARAFOGHLOU (Koharik), sa femme, née le 14 novembre 1919, à Istamboul (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MILLIAU (Gustaaf), plombier, né le 25 juillet 1909, à Lokeren (Belgique), et CORNAND (Maria-Josephina), sa femme, née le 9 septembre 1914, à Alost (Belgique), demeurant à Marc en Barœul (Nord).

MINZ (Benjamin-Moïse), docteur en médecine, né le 5-18 septembre 1905, à Lodz (Pologne), et HIRTZ (Charlotte-Auguste-Hélène), sa femme, née le 1er décembre 1911, à Essen (Allemagne), demeurant à Paris.

MITRANO (Joseph-Antoine), pêcheur, né le 21 octobre 1903, à Sperlonga (Italie), et EVANGELISTI (Marie), sa femme, née le 10 février 1910, à Patrical (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MOI (Rolando), scieur, né le 23 juillet 1904, à San Benedetto Po (Italie), ayant un enfant mineur: Joseph, né le 2 septembre 1928, à Turin (Italie), et MOLDOI (Guiseppina), sa femme, née le 25 octobre 1904, à Sospirolo (Italie), demeurant à Saint-Martin-d'Hères (Isère).

MOLDOI (Primo), ouvrier, né le 21 août 1906, à Sospirolo (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Rosette-Francette, née le 27 juillet 1936, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron); 2° Hélène-Joséphine, née le 10 août 1937, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron); 3° Albert-Jacki-Célestin, né le 28 juin 1944, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), et MARCON (Angèle-Marguerite), sa femme, née le 27 décembre 1911, à Gosaldo (Italie), demeurant à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

MOMZERIAN (Garabed), électricien plombier, né le 23 janvier 1911, à Kutakia (Turquie), et YORGANDJIAN (Marie), sa femme, née le 25 juin 1910, à Biledjik (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MORA (Francisco), cultivateur, né le 22 août 1904, à Eriste (Espagne), et GARRIE (Antonia), sa femme, née le 25 novembre 1900, à Sahun (Espagne), demeurant à Neuffons (Gironde).

MORONI (Jacques-François), cultivateur, né le 26 juillet 1905, à Agnadello (Italie), et TIRAPELLE (Marcelle), sa femme, née le 17 juillet 1903, à Ronca (Italie), demeurant à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

MORETTI (Antoine), manœuvre, né le 20 février 1902, à Perugio (Italie), ayant un enfant mineur: André-Alexandre, né le 20 mars 1937, à Grasse (Alpes-Maritimes), et SPACAPELLO (Marianna), sa femme, née le 15 novembre 1901, à Magione (Italie), demeurant à Cabris (Alpes-Maritime).

MORENO (Andrés), mineur, né le 9 octobre 1907 à Velez Rubio (Espagne), et SANCHEZ (Antonia-Luisa), sa femme, née le 23 décembre 1910 à Maria (Espagne), demeurant à Alès (Gard).

MOSZKOWICZ (Szalma), cordonnier, né le 15 mai 1904 à Zarnow (Pologne), ayant un enfant mineur, Roger, né le 11 novembre 1944 à Toulouse (Haute-Garonne), et KAC (Gitla-Symcha), sa femme, née le 8 février 1902 à Zarnow (Pologne), demeurant à Metz (Moselle).

MOUCHMOULIAN (Dikran), tréfileur, né le 5 janvier 1909 à Sivas (Asie-Mineure), et ASDOURIAN (Aroussiak), sa femme, née le 18 février 1914 à Marache (Turquie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

MUGGIRONI (Emile), manœuvre, né le 5 juin 1905 à Seni (Italie), et BANNI (Assunta), sa femme, née le 29 juillet 1905 à Seni (Italie), demeurant à Ceyreste (Bouches-du-Rhône).

MURARO (Attilio-Fortunato), maçon, né le 19 avril 1897 à Folgaria (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Rinaldo, né le 17 septembre 1930 à Folgaria (Italie); 2° Carla-Maria, née le 16 décembre 1932 à Folgaria (Italie); 3° Marie-Thérèse-Suzanne, née le 3 mars 1946 à Annonay (Ardèche), et TEZZELE (Arpalice-Marcellina), sa femme, née le 3 juin 1909 à Folgaria (Italie), demeurant à Annonay (Ardèche).

MUS (Georges-Louis), cultivateur, né le 5 juillet 1896 à Saint-Georges (Belgique), ayant un enfant mineur, Ginette-Selanie-Marie-Germaine, née le 12 mars 1928 à Mosles (Calvados), et DEKEYSER (Laure-Marguerite), sa femme, née le 17 mai 1901 à Saint-Pierre-Capelle (Belgique), demeurant à Mosles (Calvados).

MYSLINSKI (Joseph), préparateur, né le 29 janvier 1902 à Neudorf (Pologne), et RYBARCZYK (Anna), sa femme, née le 9 juillet 1908 de père polonais à Welper (Allemagne), demeurant à Flers-en-Escrébieux (Nord).

NADALIN (Alberico), cultivateur, né le 31 décembre 1907 à San Vito (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° René-Angelo, né le 9 avril 1932 à Loupiac (Tarn); 2° Pierre, né le 12 novembre 1937 à Bondignoux (Haute-Garonne); 3° Jean-Pierre, né le 17 octobre 1944 à Bessières (Haute-Garonne), et BUZOLIN (Maria), sa femme, née le 23 novembre 1907 à Campo (Italie), demeurant à Bessières (Haute-Garonne).

NAHABEDIAN (Krikor), terrassier, né en 1904 à Samsoun (Turquie), et DERMENDJIAN (Sinarouche), sa femme, née le 3 juin 1908 à Brousse (Turquie), demeurant à Alfortville (Seine).

NAJMAN (Elja-Fiszel), tailleur, né le 17 octobre 1910 à Brzeziny (Pologne), ayant un enfant mineur, Dyna, née le 2 décembre 1930 à Brzeziny (Pologne), et FRANKENSZTAJN (Tauba), sa femme, née le 18 novembre 1908 à Brzeziny (Pologne), demeurant à Paris.

NAKONEZNYJ (Antone), tailleur, né le 8 juin 1900 à Loucza (Pologne), ayant un enfant mineur, Stephanie-Catherine-Thérèse, née le 27 septembre 1932 à Melun (Seine-et-Marne), et MURAWEL (Thécla), sa femme, née le 6 octobre 1906 à Lomma (Pologne), demeurant à Melun (Seine-et-Marne).

NAKACHIAN (Djivan), ouvrier boucher, né le 2 mai 1915 à Ankara (Turquie), ayant un enfant mineur, Simone, née le 25 juin 1940 à Moulins (Allier), et PALANDJIAN (Marie), sa femme, née le 1er août 1920 à Eski Chehir (Turquie), demeurant à Moulins (Allier).

NANO (Pierre-Joseph), métayer, né le 21 mars 1876 à Spigno Monferrato (Italie), et SATRAGNO (Marie-Thérèse-Toussainte), sa femme, née le 5 juin 1882 à Montechiaro d'Aoqui (Italie), demeurant au Pradet (Var).

NAPOLITANO (Louis), coiffeur, né le 4 mai 1911 à Margherita (Italie), et SALVADOR (Maria), sa femme, née le 30 mars 1911 à Novente di Piave (Italie), demeurant à Fontaine (Isère).

NARDO (Giacinto), cimentier, né le 6 octobre 1895 à Aviano (Italie), et BASALDELLA (Anna), sa femme, née le 25 décembre 1897 à Aviano (Italie), demeurant à Sevran (Seine-et-Oise).

NATIS (Louis-Joseph-Lievin-Ghislain), imprimeur, né le 11 février 1893 à Bruxelles (Belgique), ayant un enfant mineur, Jean-Claude-Pierre-Nicolas, né le 6 décembre 1937 à Haumont (Nord), et GIELEN (Anna), sa femme, née le 16 décembre 1898 à Bruxelles (Belgique), demeurant à Maubeuge (Nord).

NAYA (Joaquin), terrassier, né le 16 novembre 1887 à Castillazuelo (Espagne), et TOLOTTA (Maria-Caterina), sa femme, née le 21 mai 1903 à Petrizzi (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NAZARETHIAN (Archam), cordonnier, né le 7 mai 1904 à Constantinople (Turquie), et DICHLIAN (Angele), sa femme, née le 20 mars 1918 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NAZARIAN (Ghougas), manœuvre, né le 10 janvier 1906 à Keghi (Asie Mineure), et ARZOUYAN (Aznive), sa femme, née le 13 mars 1910 à Keghi (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NOGHEROTTO (Santé), ouvrier agricole, né le 1er novembre 1896 à Tiglio Venete (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Otillo, né le 11 janvier 1928 à Casarsa (Italie); 2° Ida, née le 19 juillet 1930 à Casarsa (Italie); 3° Odina, née le 30 juin 1935 à Casarsa (Italie), et SOVRAN (Angèle), sa femme, née le 25 novembre 1899 à Morsano (Italie), demeurant à la Française (Tarn-et-Garonne).

NOHOUDIAN (Manuel), manœuvre, né le 7 octobre 1908 à Seytoun (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Anahid-Arakoi, née le 25 janvier 1938 à Paris, et BALABANIAN (Marie), sa femme, née le 19 août 1912 à Stanos (Asie Mineure), demeurant à Clamart (Seine).

NOURIDJANIAN (Onnik), commerçant, né en 1893 à Eski Chéhir (Turquie), et APRAHAMIAN (Beatrice), sa femme, née en 1902 à Manissa (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NOVAK (Jan), ouvrier ébéniste, né le 9 février 1902 à Sach (Tchécoslovaquie), et SRAMEK (Bohumila), sa femme, née le 30 mai 1916 à Spytice (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

ORNSTEIN (Hans), expert en produits oléagineux, né le 10 avril 1892 à Vienne (Autriche), et STADE (Beate), sa femme, née le 30 avril 1901 à Darmstadt (Allemagne), demeurant à Paris.

ORSINGHER (Bartolomeo - Angelo - Maria), maçon, né le 7 décembre 1898 à Ceppo Morelli (Italie), ayant un enfant mineur, Albert-Barthélemy, né le 15 avril 1933 à Genève (Suisse), et OLZER (Carmelina), sa femme, née le 16 juillet 1899 à Ceppo Morelli (Italie), demeurant à Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie).

PAGANI (Henri), ouvrier agricole, né le 2 août 1907 à Bagnacavallo (Italie), et SETCHOUJSKY (Zivanka), sa femme, née le 5 août 1910 à Sombor (Yougoslavie), demeurant à Paris.

PAGANELLI (Angelo-Francesco), mouleur, né le 29 juillet 1905 à Zignano (Italie), et PETTINA (Marcellina), sa femme, née le 17 octobre 1908 à Forni (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PANETTO (Guiseppe), journalier, né le 5 février 1894 à Foglizzo (Italie), et PARODI (Elvira-Maria), sa femme, née le 13 mars 1901 à Alessandria (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PANTULA (Jean), caviste, né le 13 septembre 1900 à Reczpol (Pologne), et RYBCZYNSKA (Wladyslawa), sa femme, née le 25 juin 1900 à Dolsk (Pologne), demeurant à Epernay (Marne).

PANIZ (Pietro), manœuvre, né le 20 mars 1898 à San Gregorio Nelle Alpi (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Clelia, née le 26 octobre 1928 à San Gregorio Nelle Alpi (Italie); 2° Joséphine-Pierrette, née le 10 février 1937 à Mirande (Gers); 3° Mario-Antonio, né le 31 mars 1942 à Auch (Gers), et DAL PONT (Nicoletta), sa femme, née le 23 juin 1901 à San Gregorio Nelle Alpi (Italie), demeurant à Auch (Gers).

PAONE (Ange), jardinier, né le 23 septembre 1897 à Elena (Italie), et MENARDI (Thérèse), sa femme, née le 24 juillet 1907 à Busca (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PAPROCKI (Tadeusz), manœuvre, né le 18 septembre 1902 à Poucniki (Pologne), et OLSZEWSKA (Bronislawa), sa femme, née le 3 avril 1913 à Dobrsyn (Pologne), demeurant au Portel (Pas-de-Calais).

PAPADOPOULOS (Georges), mineur, né le 13 février 1887 à Brousse (Asie-Mineure), ayant deux enfants mineurs: 1° Nicolas, né le 29 août 1928 à Saint-Etienne (Loire); 2° Marie, née le 25 novembre 1929 à Saint-Etienne (Loire), et ZACHARIADOU (Evanthia), sa femme, née le 3 juillet 1899 à Pafra (Asie-Mineure), demeurant à Branoux (Gard).

PASINI (Gaspare), cimentier, né le 22 novembre 1904 à Prata Comportiecio (Italie), et PORTA (Césarina-Tecla), sa femme, née le 4 janvier 1915 à Gurro (Italie), demeurant à Annecy (Haute-Savoie).

PASELLO (Luigi), cultivateur, né le 16 avril 1908, de père italien, à Guariba (Brésil), ayant deux enfants mineurs: 1° Evariste, né le 25 octobre 1932 à Badia (Italie); 2° Attilio, né le 22 juillet 1936 à Rouvigny (Italie), et GUERRA (Alvézia), sa femme, née le 29 octobre 1907 à San Urbano (Italie), demeurant à Nérac (Lot-et-Garonne).

PATTYN (Henri-Joseph), employé, né le 23 septembre 1903 à Zantvoorde (Belgique), et LAUWERS (Julia-Cornélia), sa femme, née le 8 octobre 1901 à Langemarck (Belgique), demeurant à Mouvaux (Nord).

PEGORARO (Angelo), cultivateur, né le 5 août 1907 à Vicence (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Lucie-Maria, née le 4 décembre 1935 à Vitrac (Dordogne); 2° René, né le 17 juin 1937 à Vitrac (Dordogne); 3° Yvonne-Marie, née le 13 mars 1940 à Vitrac (Dordogne); 4° Jean-Claude, né le 16 mars 1945 à Domme (Dordogne), et ALBIERO (Angela), sa femme, née le 14 juillet 1908 à Villaverla (Italie), demeurant à Domme (Dordogne).

PELLEGRINO (Jean), cultivateur, né le 12 janvier 1891 à Boves (Italie), et DUTTO (Marie-Catherine), sa femme, née le 15 août 1902 à Cunéo (Italie), demeurant à la Crau (Var).

PERCHALEC (Pioli), cultivateur, né le 8 juin 1907 à Medycka (Pologne), ayant un enfant mineur, Adolphe-Michel, né le 10 février 1935 à Soulac-sur-Mer (Gironde), et BARRAN (Eufrosyna), sa femme, née le 11 octobre 1909 à Bekow (Pologne), demeurant à Lormont (Gironde).

PERZ (François), mineur, né le 18 janvier 1904, de père polonais, à Osterfeld (Allemagne), ayant cinq enfants mineurs: 1° Lydia-Vanda, née le 18 avril 1929 à Saint-Jean-de-Valeriscle (Gard); 2° Joseph, né le 23 juillet 1932 à la Grand'Combe; 3° Janine-Marie, née le 1er octobre 1937 à la Grand'Combe; 4° Christian-François, né le 21 janvier 1943 à la Grand'Combe; 5° Marie-Thérèse, née le 24 juin 1945 à la Grand'Combe, et SKRZYPCZAK (Irène-Wanda), sa femme, née le 28 janvier 1910, de père polonais, à Giesenberg-Sodingen (Allemagne), demeurant à la Grand'Combe (Gard).

PERELMUTER (Naftula), tricoteur, né le 5 mai 1905 à Werbd (Pologne), et GLUZBERG (Chaja-Sura), sa femme, née le 24 janvier 1908 à Rowne (Pologne), demeurant à Paris.

PEREZ (Pablo), monteur en chaussures, né le 1er juillet 1903 à Santa-Cruz-de-Pinarès (Espagne), et CABEZAS (Eugénia), sa femme, née le 8 septembre 1905 à Castrillos (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

PESSINA (Alexandre-David), fondeur, né le 16 novembre 1902 à Almenno-San-Salvatore (Italie), et SCOTTI (Marie), sa femme, née le 19 juillet 1908 à Alme-Con-Villa (Italie), demeurant à Paris.

PETTINOTTI (Chiaffredo), commerçant, né le 14 février 1902 à Sampeyre (Italie), et GALLIANO (Anna-Virginia), sa femme, née le 22 avril 1909 à Sampeyre (Italie), demeurant à Paris.

PEZZA (Vincent), ébéniste, né le 1er octobre 1896 à Bettola (Italie), et CARUSI (Philomène), sa femme, née le 24 avril 1889 à Pollutri (Italie), demeurant à Paris.

PIASCO (Antoine), gérant d'hôtel, né le 19 mai 1897 à San-Damiano-Macra (Italie), et AIMAR (Angelina), sa femme, née le 20 juillet 1896 à San-Damiano-Macra (Italie), demeurant à Paris.

PIETRZAK (Joseph), mineur, né le 31 décembre 1904 à Nen-Tecklenburg (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Henri-Joseph, né le 21 décembre 1929 à Beuvry (Pas-de-Calais); 2° Elisabeth, née le 29 février 1932 à Sailly-Labourse (Pas-de-Calais); 3° Stéphan-Stanislas, né le 7 août 1933 à Sailly-Labourse, et WALCZAK (Elisabeth), sa femme, née le 29 septembre 1912 à Hirchderne (Allemagne), demeurant à Sailly-Labourse (Pas-de-Calais).

PIOTRKOWSKI (Angel), tailleur, né le 15 mars 1910 à Lask (Pologne), et SEDZIEJEWSKA (Chawa-Laja), sa femme, née le 15 mai 1910 à Lask (Pologne), demeurant à Paris.

POGGIA (André), peintre, né le 6 janvier 1903 à Maggiora (Italie), et DOUGOUD (Joséphine-Germaine), sa femme, née le 14 avril 1904 à Petit-Saconnex (Suisse), demeurant à Paris.

POLEWCZAK (Alexandre), chauffeur, né le 11 mars 1901 à Blizianka (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Edouard-Alexandre, né le 7 octobre 1933 à Amiens (Somme); 2° Aline-Pauline, née le 7 octobre 1933 à Amiens (Somme), et SECZECH (Apolonia), sa femme, née le 23 janvier 1905 à Brzoza-Krolewska (Pologne), demeurant à Amiens (Somme).

POLOVIK (Aphanasie), conducteur d'automobile, née le 18 janvier 1897 à Valky (Russie), et DANILEVITCH (Hélène), sa femme, née le 6 mai 1890 à Tchernigov (Russie), demeurant à Paris.

PULLINO (Nunziato), pêcheur, né le 12 juillet 1894 à Resina (Italie), ayant une enfant mineure, Antoinette, née le 15 juin 1926 à Resina (Italie), et PERNO (Lucia), sa femme, née le 18 septembre 1894 à Resina (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

QUAGLIATO (Marino), ouvrier agricole, né le 12 août 1900 à Rovolon (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Antonio-Luigino, né le 5 février 1938 à Noventa-Vicentina (Italie); 2° Carlo-Alberto, né le 1er octobre 1942 à Toulouse (Haute-Garonne), et CENZI (Silvia), sa femme, née le 12 avril 1906 à Noventa-Vicentina (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

QUARTA (Emmanuel), maçon, né le 10 novembre 1892 à Margherita di Savoia (Italie), et TARANTO (Raphaelle), sa femme, née le 1er juin 1889 à Margherita di Savoia (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

RAMONEDA (Miguel), cultivateur, né le 10 juillet 1888 à Guilsdel Canto (Espagne), et CADENA (Josepha), sa femme, née le 29 mars 1897 à Guils del Canto (Espagne), demeurant à Tonneins (Lot-et-Garonne).

REVUELTA (Eugénio), boucher, né le 13 juillet 1915 à Manblas (Espagne), ayant un enfant mineur, Ginette, née le 31 juillet 1944 à Latresne (Gironde), et MANCHADO (Natividad), sa femme, née le 5 mai 1916 à Sahugo (Espagne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

RICCI (Alpino-Maria-Gutonio), bûcheron, né le 12 juin 1900 à Monechio (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Pietro-Guido, né le 4 novembre 1928 à Genova (Italie); 2° Laurento, né le 18 juin 1933 à Monts-sur-Guesnes (Vienne); 3° France-Raymonde, née le 25 juin 1940 à Levroux (Indre), et FERRARI (Maria-Carolina), sa femme, née le 24 octobre 1906 à Monchio (Italie), demeurant à Baudres (Indre).

RINALDI (Francesco), chef rouleur, né le 1er septembre 1892 à San Agata Feltria (Italie), et MONTI (Louise), sa femme, née le 27 août 1897, de père italien, à Hussigny-Godbrange (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Bouligny (Meuse).

ROBAK (Wladislaw), ouvrier agricole, né le 30 décembre 1901 à Uszew (Pologne), et CEBULA (Marianna), sa femme, née le 15 juin 1907 à Peleczycz-Gorne (Pologne), demeurant à Mont-d'Origny (Aisne).

RODRIGUEZ (Carlos-Manuel), mineur, né le 22 septembre 1910 à Vellanueva del Rey (Espagne), et SANCHEZ (Joanna), sa femme, née le 25 août 1914 à Jahu (Brésil), demeurant à Bessèges (Gard).

RONZANI (Marco), mineur, né le 1er juillet 1913 à Lusiana (Italie), et SNELA (Julianna), sa femme, née le 1er avril 1925 à Pohrzywnica (Pologne), demeurant à Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle).

ROZEMA (Jakob), fermier, né le 4 juillet 1903 à Aduard (Hollande), ayant deux enfants mineurs: 1° Jacques, né le 3 mai 1935 à Lesches (Seine-et-Marne); 2° Cornelia, née le 20 décembre 1937 à Palaiseau (Seine-et-Oise), et DE BRUYNE (Johanna), sa femme, née le 6 août 1905 à Terneuzen (Hollande), demeurant à Palaiseau (Seine-et-Oise).

ROZENBAUM (Benjamin), brocanteur, né le 14 juillet 1901 à Varsovie (Pologne), et FINKELSZTEJN (Sura), sa femme, née le 17/30 août 1905 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ROZENBERG (Israël-Chil), bijoutier, né le 14 septembre 1898 à Varsovie (Pologne), et MORITZ (Esther-Rachel), sa femme, née le 13 décembre 1898 à Manve Miasto (Russie), demeurant à Paris.

ROZENFELD (Isaac), tailleur, né le 2 novembre 1903 à Lodz (Pologne), et CHPILMAN (Marie), sa femme, née en 1906 à Grojec (Pologne), demeurant à Paris.

ROZENFARB (Ber), ingénieur technicien, né le 12 juin 1912 à Lodz (Pologne), et ULMAN (Ellea), sa femme, née le 30 mars 1912 à Kichineff (Roumanie), demeurant à Cazères (Haute-Garonne).

ROZEMBAUM (Moszek), tricoteur, né le 6 décembre 1906 à Varsovie (Pologne), et FLINKIER (Ruchla), sa femme, née le 16 octobre 1905 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

RUBIO (Marcos-Antonio), ouvrier d'usine, né le 7 octobre 1891 à Pozuel del Campo (Espagne), ayant un enfant mineur: Carmen, née le 27 avril 1926 à Borre la Carcel (Espagne), et CLEMENTE (Joaquina), sa femme, née le 5 mai 1894 à Singra (Espagne), demeurant à Beaulieu-Mandeure (Doubs).

RUF (Isidore), manœuvre, né le 23 janvier 1903 à Santa Elena (Espagne), ayant un enfant mineur: Augustin, né le 1er mai 1934 à Santa Elena (Espagne), et ALTEOZANO (Isabelle), sa femme, née le 10 janvier 1909 à Santa Elena (Espagne), demeurant à Allevard (Isère).

RUSSEK (Rerschek), presseur, né en 1902 à Prschityk (Pologne), et LERNER (Ryfka), sa femme, née le 20 avril 1908 à Rymanow (Pologne), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

RUVIOLI (Angélo), cimentier-maçon, né le 26 décembre 1907 à Lamazzo (Italie), ayant un enfant mineur: Anna-Rosa, née le 19 décembre 1931 à Fourmies (Nord), et DANIEL (Iséna), sa femme, née le 21 février 1912 à Cimadolmo (Italie), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

SALATI (Henri), maçon, né le 11 novembre 1897 à Neviano (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Carmelino, né le 23 février 1927 à Neviano (Italie); 2° Raymond-Léonard, né le 27 novembre 1929 à Neviano (Italie); 3° Attilia-Orsolina, née le 1er juillet 1931 à Neviano (Italie); 4° Henriette, née le 17 juillet 1934 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et CHIAPPONI (Palmyre), sa femme, née le 11 mai 1902 à Neviano (Italie), demeurant à Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône).

SAMBUCINI (Jean), manœuvre, né le 7 juin 1902 à Canistro (Italie), et PETRELLA (Concetta), sa femme, née le 20 août 1911 à Canistro (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

SANGALETTI (Luigi-Domenico), ouvrier agricole, né le 3 décembre 1904 à Bolyare (Italie), et CREMASCHI (Luigia-Angela), sa femme, née le 21 novembre 1903 à San Stéfano Degli Angeli (Italie), demeurant à Menton (Alpes-Maritimes).

SANZ (Joseph-Marie), cultivateur, né le 25 août 1892 à Naval (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Pierre-Antoine, né le 8 octobre 1937 à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne); 2° Guy-Etienne, né le 31 juillet 1939 à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne), et LASCORZ (Balbine-Antoinette), sa femme, née le 31 mars 1899 à Naval (Espagne), demeurant à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne).

SARKISSIAN (Gazaros), docker, né en 1906 à Sinap (Turquie), et TCHAKERIAN (Gulkane), sa femme, née le 8 juillet 1921 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SCHIEWE (Auguste), mineur, né le 17 juillet 1889 à Janowiec (Pologne), et MATEK (Marianne), sa femme, née le 12 janvier 1896 à Glinianka (Pologne), demeurant à Alès (Gard).

SCHREIBER (Ernest-Paul), interprète, né le 15 juin 1909 à Œde (Allemagne), et KELLER (Mina), sa femme, née le 25 octobre 1907, de père polonais, à Oosschnern (Allemagne), demeurant à Paris.

SCHLANGER (Jacques), commerçant, né le 1er août 1907 à Kolbus Zowa (Pologne), ayant un enfant mineur, Marcelle, née le 13 février 1936 à Strasbourg (Bas-Rhin), et TENENBAUM (Ruchla), sa femme, née le 10 juillet 1911 à Lodz (Pologne), demeurant à Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin).

SCOTTI (Diego), métayer, né le 27 octobre 1898 à Piacenza (Italie), et DEL CARLO (Ermida), sa femme, née le 20 août 1904 à Porcari (Italie), demeurant à Entrechaux (Vaucluse).

SENCZYSZIN (Jean), jardinier, né le 15 janvier 1904, de père polonais, à Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique), ayant deux enfants mineurs: 1° Joseph-François, né le 22 août 1931 à Honfleur (Calvados); 2° Irène, née le 28 octobre 1941 au Cateau (Nord), et HARASKO (Anne), sa femme, née le 12 juin 1909 à Now Miasto (Pologne), demeurant au Cateau (Nord).

SERRANO (Juan-Antonio), mineur, né le 4 octobre 1908 à Aquilas (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Antoine-Emile, né le 8 septembre 1933 à Carmaux (Tarn); 2° Janine, née le 28 avril 1939 à Carmaux (Tarn); 3° Michel, né le 11 décembre 1943 à Carmaux (Tarn), et LOPEZ (Esperanza), sa femme, née le 28 septembre 1911 à Merna (Espagne), demeurant à Carmaux (Tarn).

SERNAGLIA (Antonio), métayer, né le 5 septembre 1910 à Moriago (Italie), et CORRAZIN (Ida), sa femme, née le 19 janvier 1911 à Moriago (Italie), demeurant à Loubès-Bernac (Lot-et-Garonne).

SERRI (Ferruccio), né le 29 novembre 1898 à Castelnuovo (Italie), et NERI (Maria), sa femme, née le 25 juin 1896 à Castelnuovo (Italie), demeurant à la Grand'Combe (Gard).

SHIMAN (Abraham), tailleur, né le 13 juin 1900 à Telanesti (Bessarabie), et FICHMANN (Laura), sa femme, née le 14 mai 1892 à Kichinef (Russie), demeurant à Paris.

SIP (Félix), mineur, né le 2 novembre 1905 à Czermin (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Thérèse, née le 25 décembre 1932 à Sailly-Labourse (Pas-de-Calais); 2° Daniel, né le 16 octobre 1934 à Sailly-Labourse (Pas-de-Calais); 3° Sylvestre, né le 29 décembre 1938 à Labourse (Pas-de-Calais); 4° Léon, né le 9 août 1945 à Labourse (Pas-de-Calais), et ANTKOWIAK (Pelagie), sa femme, née le 12 février 1914, de père polonais, à Wanne (Allemagne), demeurant à Labourse (Pas-de-Calais).

SIRABELLA (Giovanni), ouvrier, né le 26 janvier 1885 à Ischia (Italie), ayant un enfant mineur, Anna-Françoise, née le 8 février 1931 à Philippeville (Constantine), et DI COSTANZO (Giovanna), sa femme, née le 17 octobre 1891 à Ischia (Italie), demeurant à Philippeville (Constantine).

SKOWRONSKI (Boleslaw), fumiste, né le 10 janvier 1902 à Chelmza (Pologne), et ROTHSTEIN (Rozza), sa femme, née le 23 novembre 1907 à Drozdowice (Pologne), demeurant à Pantin (Seine).

SKURNIK (Nenesze), tailleur, né le 16 janvier 1909 à Varsovie (Pologne), ayant un enfant mineur, Dora-Paulette, née le 10 mai 1940 à Paris, et LEMBERGIER (Regine), sa femme, née le 9 août 1917 à Skierniewice (Pologne), demeurant à Paris.

SMARZ (Alfons), manœuvre, né le 16 décembre 1903 à Warlubin (Pologne), et IGNASZEWSKI (Hélène), sa femme, née le 21 mai 1915 à Schawarawald (Pologne), demeurant à Paris.

SMIETANSKI (Marius-Meyer), ingénieur électricien, né le 19 juillet 1899 à Minsk (Russie), et SZYTENBERG (Dwojra), sa femme, née le 18 mai 1898 à Protrkow (Pologne), demeurant à Béziers (Hérault).

SMOGORZEWSKI (Joseph), carrier, né le 11 septembre 1906 à Radzwie (Pologne), et ZAWITKOWSKYJ (Pélagie), sa femme, née le 23 juin 1896 à Sucha Wola (Pologne), demeurant à Thierville (Meuse).

SOWINSKI (Vincent), garçon de magasin, né le 18 janvier 1906 à Trybuchowca (Pologne), et MOREAUX (Aimée-Albertine), sa femme, née le 6 janvier 1914, de père belge, à Gespunsart (Ardennes), demeurant à Paris.

SOULINE (Victor), maroquinier, né le 4 juin 1907 à Chaterinoslaw (Russie), et TCHEBOTAREFF (Nina), sa femme, née le 10 novembre 1910 à Petrograd (Russie), demeurant à Paris.

STAWICKI (Joseph), mineur, né le 24 mars 1913, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Edith, née le 10 août 1941 à Somain (Nord); 2° Hélène, née le 23 août 1944 à Somain (Nord), et GESELLE (Sophie), sa femme, née le 6 mai 1915, de père polonais, à Werne (Allemagne), demeurant à Somain (Nord).

STERN (Gustave), employé, né le 11 août 1914 à Komarowka (Pologne), ayant un enfant mineur, Henri-Charles, né le 28 mai 1942 à la Tronche (Isère), et BERGER (Klara), sa femme, née le 29 mars 1912, de père polonais, à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

STORAI (Orlando), bûcheron, né le 11 novembre 1907 à Vernio (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Sergio, né le 28 septembre 1931 à Mézières-en-Santerre (Somme); 2° Anna-Maria, née le 28 septembre 1931 à Mézières-en-Santerre (Somme), et POLI (Genoveffa), sa femme, née le 1er février 1906 à Castiglione dei Pepoli (Italie), demeurant à Mézières-en-Santerre (Somme).

STRAUS (Emile), professeur d'allemand, né le 7 septembre 1899 à Goellheim (Allemagne), ayant deux enfants mineurs: 1° François-Auguste, né le 27 décembre 1929 à Sarrebruck (Allemagne); 2° Gérard-Etienne, né le 27 décembre 1929 à Sarrebruck (Allemagne), et NAHM (Hilde), sa femme, née le 28 août 1902 à Grunstadt (Allemagne), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

SZLEZER (Chaim-Smul), entrepreneur de confection, né le 18 mars 1888 à Rozyeche (Pologne), et LIBERS (Chaja), sa femme, née le 20 octobre 1890 à Luck (Pologne), demeurant à Paris.

SZWARC (Chaim-Lejbe), maroquinier, né le 29 novembre 1902 à Varsovie (Pologne), et GURENGAJG (Ruchla), sa femme, née le 19 février 1902 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

TABIN (François), cultivateur, né le 28 novembre-11 décembre 1905 à Przerosl (Pologne), ayant un enfant mineur, Jean-Pierre, né le 10 avril 1940 à Poitiers (Vienne), et SIKORSKA (Catherine), sa femme, née le 11 novembre 1911 à Rozborz (Pologne), demeurant à Biard (Vienne).

TAKVORIAN (Tacvor), coiffeur, né le 14 mars 1911 à Nicomédie (Turquie), et ARAKELIAN (Shenorig), sa femme, née le 15 janvier 1917 à Konia (Turquie), demeurant à Alfortville (Seine).

TASSAN (Giacomo), conducteur de camion, né le 23 septembre 1906 à Aviano (Italie), ayant un enfant mineur, Lucien-Armand, né le 9 août 1940 à Annemasse (Haute-Savoie), et MAZZOCUT-ZECCHIN (Santa), sa femme, née le 27 juin 1908 à Aviano (Italie), demeurant à Annemasse (Haute-Savoie).

TCHATALIAN (Yernik), peintre, né le 17 mars 1909 à Sivri-Hissar (Asie Mineure), et MIRIDJANIAN (Aroussiak), sa femme, née le 30 avril 1921 à Constantinople (Turquie), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

TCHORKOURANIAN (Yervant), coiffeur, né le 14 mai 1901 à Trébizonde (Asie Mineure), et KEUSSEYAN (Nevarte), sa femme, née le 9 octobre 1908 à Stamboul (Asie Mineure), demeurant à Villemomble (Seine).

TCHOULAKIAN (Sarkis), cordonnier, né le 3 janvier 1906 à Diabekir (Turquie), et MESROBIAN (Marie), sa femme, née le 30 mars 1914 à Smyrne (Turquie), demeurant à Alfortville (Seine).

TESSARO (Pierre), maçon, né le 21 mai 1900 à Villa del Conte (Italie), ayant un enfant mineur, Victor-Pierre, né le 23 décembre 1936 à Toulouse (Haute-Garonne), et STEFENEL (Rosa), sa femme, née le 31 août 1902 à Brün (Autriche), demeurant à Aucamville (Haute-Garonne).

TOESCA (Francesco-Alfredo), métayer, né le 12 janvier 1891 à Turin (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° André-Jules-Armand, né le 10 juillet 1928 à Lavardens (Gers); 2° Odette-Jeannette, née le 21 mai 1935 à Jegun (Gers), et BENSO (Césarina-Guiseppa), sa femme, née le 2 janvier 1892 à Turin (Italie), demeurant à Caillavet (Gers).

TOPALIAN (Hatchik), cordonnier, né le 13 mars 1901 à Sivas (Asie-Mineure), et TOUMAYAN (Nevart), sa femme, née le 1er avril 1914 à Stanos (Asie-Mineure), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

TRAVIN (Dominique), manœuvre, né le 9 juin 1890 à Cnorgne (Italie), et ROSSO (Thérèse-Madeleine), sa femme, née le 20 juin 1896 à Foglizzo (Italie), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

TRENZA (Juan-Hilarian), viticulteur, né le 21 octobre 1891 à Lorca (Espagne), ayant un enfant mineur: Jean-Marcelin, né le 20 avril 1928 à Lorca (Espagne), et MARTINEZ (Maria-Dolorès-Juliana), sa femme, née le 28 janvier 1895 à Lorca (Espagne), demeurant à Villeveyrac (Hérault).

TROMBELLA (Alphonse-Ernest), ouvrier, né le 30 mars 1907, de père italien, à Neufchâtel (Suisse), et ZERBINELLI (Angiola-Virginie), sa femme, née le 2 octobre 1907 à Bagnone (Italie), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

TUFENKDJIAN (Varitch), commerçant, né le 14 mars 1911 à Sivas (Turquie), ayant trois enfants mineurs: 1° Sylva, née le 9 octobre

1938 à Saint-Chamond (Loire) ; 2° Noël, né le 1er avril 1940 à Saint-Chamond; 3° Arthur, né le 26 mars 1946 à Lorette (Loire), et BALIAN (Ardine), sa femme, née le 13 juillet 1913 à Merzifaum (Asie-Mineure), demeurant à Lorette (Loire).

TYRTOFF (Glèbe), peintre, né le 29 décembre 1906 à Pétrograd (Russie), et EWERTS (Nadine), sa femme, née le 12 août 1910 à Riazan (Russie), demeurant à Boulogne-sur-Seine (Seine).

VALENTIN (Günter-Emile), représentant, né le 31 janvier 1899 à Berlin (Allemagne), et FEHRMANN (Sidonie-Gertrude), sa femme, née le 9 octobre 1892 à Hirschbach (Allemagne), demeurant à Boulogne-sur-Seine.

VALAURI (Giovanni), tanneur, né le 25 mai 1896 à Vernante (Italie), et ROMANA (Thérésa), sa femme, née le 18 novembre 1898 à Vernante (Italie), demeurant à Barjols (Var).

VANLERBERGHE (Jules-Emiel), cultivateur, né le 18 avril 1904 à Elverdinghe (Belgique), ayant cinq enfants mineurs: 1° Agnès-Maria-Léonie, née le 16 septembre 1933 à Theillement (Eure); 2° Joseph-Cyrille-Henri, né le 4 mai 1935 à Theillement; 3° Robert-Henri-Arthur, né le 18 avril 1937 à Theillement; 4° Michel-Gérard, né le 2 mai 1939 à Theillement; 5° Françoise-Jeanne, née le 22 février 1944 à Theillement, et VANDERMEERSCH (Marie-Louise), sa femme, née le 9 mai 1914 à Reninghe (Belgique), demeurant à Theillement (Eure).

VARON (Isacco), marchand ambulant, né en 1912 à Kavala (Turquie), et CARASSO (Renée), sa femme, née le 22 juillet 1917 à Salonique (Grèce), de père espagnol, demeurant à Paris.

VARTANIAN (Vahé), employé de bureau, né en 1901 à Tchoroum (Asie-Mineure), et MERZIFOUNIAN (Indra), sa femme, née le 22 mai 1912 à Ineboli (Asie-Mineure), demeurant à Paris.

VEGEL (Michel), scieur de long, né le 1er août 1904 à Kruz (Yougoslavie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Maria-Joséphine, née le 21 janvier 1936 à Matigny (Somme); 2° Catherine-Julienne, née le 20 avril 1938 à Liez (Aisne); 3° Jean, né le 7 mars 1940 à Tracy-le-Mont (Oise); 4° Simone-Irène, née le 25 février 1943 à Saint-Léger-aux-Bois (Oise) ; 5° Janine, née le 12 mai 1945 à Saint-Léger-aux-Bois (Oise), et MLINARIC (Marthe), sa femme, née le 13 juin 1905 à Beltinci (Yougoslavie), demeurant à Saint-Léger-aux-Bois (Oise).

VENTURINI (Charles), maçon, né le 23 octobre 1900 à Colognola di Colli (Italie), et POLETTI (Gaudenzina-Tersilla), sa femme, née le 1er avril 1903 à Tressa (Italie), demeurant à Sevran (Seine-et-Oise).

VIDONI (Riziéri), cultivateur, né le 4 mai 1908 à Treppo Grande (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Aldo, né le 10 janvier 1935 à Persac (Vienne); 2° Alfred, né le 4 mai 1936 à Persac (Vienne); 3° Renzo, né le 17 septembre 1937 à Persac (Vienne) ; 4° Pierre, né le 8 avril 1941 à Persac (Vienne), et VATTOLO (Philomena-Innocenza-Caterina), sa femme, née le 28 décembre 1909 à Tricesimo (Italie), demeurant à Persac (Vienne).

VILARO (Jean), cordonnier, né le 8 juin 1884 à Barcelone (Espagne), et MARTORELL (Thérèse), sa femme, née le 30 novembre 1886 à Barcelone (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

VIOLI (Antoine), jardinier, né le 9 juin 1905 à Oppido Mamertina (Italie), et RUSSO (Maria), sa femme, née le 23 avril 1915 à Oppido Mamertina (Italie), demeurant à Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes).

WEISZ (Adalbert), électricien, né le 20 février 1907 à Budapest (Hongrie), ayant un enfant mineur, Monique, née le 11 mai 1942 à Paris, et GLUCK (Elisabeth), sa femme, née le 2 juillet 1910 à Budapest (Hongrie), demeurant au Pré-Saint-Gervais (Seine).

WOJCIK (Stéphan-Stanislas), cultivateur, né le 15 février 1900 à Bradzin (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Marie-Jeannine, née le 10 septembre 1937 à Saint-Pardoux-de-Drône (Dordogne); 2° Marie-Jeanne-Louise, née le 25 mars 1940 à Saint-Pardoux-de-Drône (Dordogne); 3° Victor, né le 9 janvier 1944 à Saint-Pardoux-de-Drône (Dordogne), et STAPOR (Maria), sa femme, née le 13 septembre 1911 à Ruda (Pologne), demeurant à Saint-Pardoux-de-Drône (Dordogne).

WOJCIK (Bronislas), menuisier, né le 4 février 1911 à Zagorze (Pologne), et LEPIONKA (Angèle), sa femme, née le 16 décembre 1910 à Slobirna (Pologne), demeurant à Herblay (Seine-et-Oise).

WOJTKOURAK (Stanislas), ouvrier, né le 26 août 1903 à Ricot (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Marthe, née le 9 janvier 1937 à Commentry (Allier); 2° Christiane, née le 26 avril 1939 à Commentry (Allier); 3° Jean-Claude, né le 26 novembre 1941 à Commentry (Allier), et PRZYBYLSKA (Hélène), sa femme, née le 16 mai 1914, de père polonais, à Gebice (Allemagne), demeurant à Commentry (Allier).

ZADRA (Raffaele), maçon, né le 27 mai 1904 à Hédabek (Russie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Solidea, née le 19 décembre 1926 à Valdobbiadine (Italie); 2° Yolande, née le 21 octobre 1930 à Valdobbiadine (Italie); 3° Thérèse, née le 22 novembre 1932 à Valdobbiadine (Italie); 4° Marcel-Célestin, né le 20 mai 1945 à Saint-Genis-Terrenoire (Loire), et GALLEGARO (Seconde-Emilie), sa femme, née le 2 mars 1905 à Valdobbiadine (Italie), demeurant à Saint-Genis-Terrenoire (Loire).

ZAMBUDIO (Joseph), mineur, né le 2 février 1894 à Carthagène (Espagne), ayant un enfant mineur, Pierre, né le 6 avril 1933 à Albi (Tarn), et MARTINEZ (Marie), sa femme, née le 21 août 1899 à Almeria (Espagne), demeurant à Albi (Tarn).

ZAMPETTI (Pacifio), noyauteur, né le 1er janvier 1887 à Fabriano (Italie), et SILVESTRINI (Maria), sa femme, née le 21 septembre 1899 à Fabriano (Italie), demeurant à Aubrives (Ardennes).

ZANUTTO (Victor), domestique agricole, né le 3 janvier 1920 à Piava (Italie), et NAIBO (Denise), sa femme, née le 24 février 1929, de père italien, à Lougratte (Lot-et-Garonne), demeurant à Razac-de-Saussignac (Dordogne).

ZARLI (Alfredo), bijoutier, né le 7 mai 1895 à Cervaro (Italie), et PAOLOZZI (Giovanna), sa femme, née le 26 novembre 1883 à Cervaro (Italie), demeurant à Paris.

ZAWADZKI (Bogumil), ouvrier agricole, né le 19 août 1884 à Dobrow (Pologne), et STRZELECHI (Wladyslawa), sa femme, née le 11 juin 1899 à Burbon (Pologne), demeurant à Apremont (Cher).

ZAWISLAK (Pierre), cultivateur, né le 23 mai 1900 à Brzezowka (Pologne), et ZAJDEL (Hélène), sa femme, née le 31 juillet 1911 à Dabroszyn (Pologne), demeurant à Darvault (Seine-et-Marne).

ZEIGER (Aron), tailleur, né le 10 mars 1904 à Strijavka (Russie), et VAKSER (Sonia), sa femme, née le 7 juin 1912 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

ZLOTOWICZ (Chaim-Josek), tailleur, né le 5 mai 1907 à Konskie (Pologne), et MENDELSOHN (Golda), sa femme, née le 19 juin 1911 à Zabno (Pologne), demeurant à Paris.

ZMUDZINSKI (Wladyslaw), mouleur, né le 13 octobre 1916, de père polonais, à Essen (Allemagne), et SZOLDRA (Sophie), sa femme, née le 25 septembre 1919 à Kolomyja (Pologne), demeurant à Ecuisses (Saône-et-Loire).

ZOCCARATO (Innocente), cultivateur, né le 14 décembre 1906 à Campodarsego (Italie), ayant onze enfants mineurs: 1° Angela, née le 13 mai 1926 à San Giorgo delle Pertiche (Italie); 2° Marcello-Natalino, né le 25 décembre 1927 à San Giorgo delle Pertiche (Italie); 3° Bruno, né le 7 janvier 1929 à San Giorgo delle Pertiche (Italie); 4° Antonietta, née le 8 mai 1932 à San Giorgo delle Pertiche (Italie); 5° Rino, né le 17 mars 1934 à San Giorgo delle Pertiche (Italie); 6° Raymond, né le 25 février 1936 à Chirac (Charente); 7° Pascale, née le 30 mars 1937 à Chirac (Charente); 8° Jeanne, née le 16 février 1941 à Chirac (Charente); 9° Claude, née le 18 mai 1943 à Chirac (Charente); 10° Bernadette, née le 26 août 1945 à Chirac (Charente); 11° Bernard, né le 26 août 1945 à Chirac (Charente), et ROSSO (Maria), sa femme, née le 5 mars 1908 à Campodarsego (Italie), demeurant à Chirac (Charente).

CASADEI (Vincent), entrepreneur de maçonnerie, né le 19 novembre 1892 à Bertinora (Italie), et CIGOGNANI (Aminta), sa femme, née le 25 janvier 1896 à Faenza (Italie), demeurant à Gisors (Eure).

LAURA (Silvio), gérant, né le 2 mai 1907 à Bajordo (Italie), ayant un enfant mineur, Christiane-Laura, née le 25 janvier 1947 à Tarascon (Bouches-du-Rhône), et AURIGO (Silvia-Nina), sa femme, née le 15 septembre 1919 à Baiarda (Italie), demeurant à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

MENDEL (Willy), marchand ambulant, né le 27 octobre 1906 à Gebice (Allemagne), et ROTHHOLZ (Anne-Marie), sa femme, née le 29 mai 1911 à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

LONGNUS (Pinkus-Lajb), artisan ferblantier, né le 21 mai 1903 à Belchatow (Pologne), et JAKUBOWICZ (Rufka), sa femme, née le 25 décembre 1906 à Dzivizbin (Pologne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VIVITZOFF (Marcel), comptable, né le 26 février 1904 à Vaslui (Roumanie), et ROTTMAN (Ghizela), sa femme, née le 9 septembre 1898 à Galatz (Roumanie), demeurant à Paris.

Art. 3. — Sont naturalisés Français par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française et sont autorisés à porter légalement à l'avenir un nom francisé au bénéfice de l'article 31 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 :

BACZYK (Joseph-Pierre), terrassier, né le 24 décembre 1914, de père Polonais, à Recklinghausen (Allemagne) qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir BASSIK au lieu de BACZYK.

BURSZTYKA (Dmytro), ouvrier agricole, né le 26 octobre 1920 à Stare Cholo (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir BURSTICA au lieu de BURSZTYKA.

CZARNOMORDIK (Simon-Lvovitch), docteur en médecine, né le 17 septembre 1913 à Moscou (Russie), demeurant à Lyon (Rhône), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir CHARNOORDIC au lieu de CZARNOMORDIK.

RETZKY (Zacharie), radio-électricien, né le 29 novembre 1917 à Kertch (Russie), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir RESKY au lieu de RETZKY.

ROZENCWAJG (Mojzesz-Aron), manutentionnaire, né en 1923 à Radomsko (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir ROSENBOIS au lieu de ROZENCWAJG.

SZPICBERG (Kalma), représentant en pharmacie, né le 16 janvier 1905 à Niemce (Pologne), demeurant à Asnières (Seine), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir SPIBERG au lieu de SZPICBERG.

VANHEMELRYCK (Adelin-Joseph-Guilain), peintre, né le 13 mars 1901 à Seilles (Belgique), demeurant à Marpent (Nord), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir VANEMMERIC au lieu de VANHEMELRYCK.

Art. 4. — Sont naturalisés Français par application des articles 60, 62 et 64 § 4 du code de la nationalité française et sont autorisés à porter légalement à l'avenir un nom francisé au bénéfice de l'article 31 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 :

ADRYANCZYK (Ignace), mineur, né le 29 juillet 1892 à Utraba (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir ADRYANZIK au lieu de ADRYANCZYK, et VANTOR (Victoria), sa femme, née le 16 septembre 1893 à Slobiesko (Pologne), demeurant à Molières-sur-Cèze (Gard).

ROTSZTAJN (Lajbus), commerçant, né le 15 décembre 1910 à Kalisz (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir ROSTENNE au lieu de ROTSZTAJN, ayant deux enfants mineurs : Annette, née le 11 septembre 1941 à Paris ; Jacques, né le 12 septembre 1943 à la Tronche (Isère), et SZEER (Molka), sa femme, née le 20 juillet 1911 à Kalisz (Pologne), demeurant à Paris.

RUBINSZTEJN (Abraham-Szyja), ouvrier maroquinier, né le 12 juillet 1909 à Konstantynow (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir RUBINSTEIN au lieu de RUBINSZTEJN, et SZPRING (Chaja-Ruchla), sa femme, née le 12 juillet 1915 à Piotrkow (Pologne), demeurant à Paris.

RZAD (Alexandre), maçon, né le 19 octobre 1905 à Polokwielki (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir RESSADE au lieu de RZAD, ayant un enfant mineur: Jean-Alexandre, né le 16 octobre 1937 à Pont-Faverger (Marne), et STASZIK (Marie), sa femme, née le 5 juillet 1918 à Blendorf (Pologne), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

WAJCENZANG (Sigismond), photographe, né le 4 mai 1901 à Lublin (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir WACINZAN au lieu de WAJCENZANG, et SZAFIR (Olga), sa femme, née le 13 mai 1901 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

WARSZAWSKI (Alter-Jojnes), commerçant en confection, né le 21 mars 1903 à Lodz (Pologne) qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir VARJACQUES au lieu de WARSZAWSKI, ayant un enfant mineur: Bernard, né le 5 décembre 1938 à Limoges (Haute-Vienne), et DYZENHAUZ (Szajndla), sa femme née le 26 décembre 1901 à Radom (Pologne), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

Art. 5. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 avril 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

GEORGES MARRANE.

Rectificatif au décret de naturalisation du 12 mars 1947 (*Journal officiel* du 16 mars 1947), page 2472, 2e colonne, au lieu de: « MESZOLPY », lire: « MESZOLY ».

Rectificatif au décret de naturalisation du 14 mars 1947 (*Journal officiel* du 30 mars 1947): page 2960, 2e colonne, au lieu de: « GRINGOZ », lire: « GRINGROZ ».

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de la production industrielle.

Décision F. 63 du 28 mars 1947 du répartiteur chef de la section de la chimie de l'office central de répartition des produits industriels concernant les cires d'abeille d'importation.

Le répartiteur chef de la section de la chimie de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu l'ordonnance du 22 juin 1944 relative à la répartition des produits industriels et la réglementation maintenue provisoirement en vigueur par ladite ordonnance;

Vu les arrêtés des 4 décembre 1940, 20 janvier 1943, 19 juin 1944, 21 juillet 1945, 19 octobre 1945 et 3 novembre 1945, portant création de la section de la chimie de l'O. C. R. P. I. nommant le répartiteur chef de cette section et fixant sa compétence;

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution des comités d'organisation et des offices professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée par la loi du 7 octobre 1946;

Vu la décision F. 61 du 15 février 1947 portant modification et codification de la réglementation édictée par le répartiteur chef de la section de la chimie de l'O. C. R. P. I.,

Décide:

Art. 1er. — Les cires d'abeille d'importation sont retirées de la liste des produits contrôlés annexée à la décision F. 61 susvisée et classées dans celle des produits « réglementés » annexée à ladite décision.

Art. 2. — Les dispositions de l'article 19 de la décision F. 61, relatives aux déclarations statistiques d'importation de cires naturelles à fournir au répartiteur, en exécution des dispositions du titre II de ladite décision, demeurent valables dans leur intégralité pour les cires ainsi classées.

Art. 3. — Toute infraction aux prescriptions de la présente décision exposera son auteur aux sanctions prévues par la législation en vigueur.

Art. 4. — La présente décision entrera en vigueur à la date de son insertion au *Journal officiel.*

Le directeur des industries chimiques,

ROBIN.

Le répartiteur délégué,

GENTY.

Décision I. 141 du 29 mars 1947 du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries de l'office central de répartition des produits industriels, relative à l'acceptation des coupons et autorisations d'achat de chaussures par les commerçants et industriels et aux modalités de réapprovisionnement.

Le répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu l'ordonnance du 22 juin 1944 relative à la répartition des produits industriels et la réglementation maintenue provisoirement en vigueur par ladite ordonnance;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1946 nommant le répartiteur;

Vu la décision I. 67 du 7 mars 1944 dite code du cuir, modifiée par la décision I. 98 du 18 octobre 1945,

Décide:

Art. 1er. — Les détaillants en chaussures sont tenus d'exiger la présentation de la carte de textiles par le consommateur en même temps que la remise du coupon d'achat. Ils ne doivent accepter que les coupons portant les indications suivantes:

1° Les coupons population délivrés par les mairies devront porter au recto:

a) Les nom et prénom du bénéficiaire;
b) La date de délivrance;
c) Le numéro de la carte de textile;
d) Le numéro d'enregistrement à la mairie;

2° Les coupons « E » émis par le répartiteur doivent porter au recto:

a) Les nom et prénom du bénéficiaire;
b) La date de délivrance;
c) Le numéro de la carte de textile.

Art. 2. — Les détaillants et grossistes doivent obligatoirement endosser les coupons d'achat de chaussures et les autorisations d'achat servant à leur approvisionnement, par l'apposition de leur cachet commercial lisible, ou, à défaut, par l'inscription manuscrite lisible de leurs nom et adresse, dans les cases réservées à cet effet, au verso des titres.

Art. 3. — Il est interdit aux fabricants de chaussures d'accepter des coupons ou des autorisations d'achat non endossés par les détaillants et les grossistes, comme il est prévu à l'article précédent.

Art. 4. — Les faux coupons et les fausses autorisations d'achat de chaussures n'ont aucune valeur de réapprovisionnement, à aucun stade, même si le détenteur excipe de sa bonne foi, de même que les coupons et autorisations d'achat authentiques qui ne comporteraient pas les endos obligatoires prévus à l'article 2, qu'il s'agisse du réapprovisionnement des détaillants et grossistes en chaussures finies ou des fabricants en matières premières.

Art. 5. — Le régime de la remontée des vignettes constitué par le numéro de codification ou la lettre figurant en haut et à gauche des coupons et des autorisations d'achat est supprimé.

Désormais, pour justifier leurs livraisons, en vue de leur alimentation en matières premières, les fabricants de chaussures sont tenus de remonter:

a) Les coupons et les autorisations d'achat entiers, comportant, en plus de l'endos des détaillants et grossistes prévus à l'article 2, leur propre endos par l'apposition de leur cachet commercial lisible au verso des titres;

b) Les tickets-lettres des cartes de textiles valables directement pour le réapprovisionnement des détaillants et grossistes en usine, collés sur des feuillets distincts par type de chaussures. Chaque feuillet devra comporter le numéro du type du programme de fabrication et le cachet de l'entreprise;

c) Les talons des ordres de livraison émis par le répartiteur.

Les fabricants de chaussures sont, en outre, tenus d'établir un bordereau du modèle en vigueur, en double exemplaire, comportant le nombre de paires faisant l'objet de la remontée, par catégorie et type de fabrication, dont un exemplaire sera adressé en même temps que la remontée des justificatifs de vente et un exemplaire sera conservé dans leurs archives, tant que durera le rationnement, à la disposition des contrôleurs du contrôle général de la répartition.

Art. 6. — Les autorisations d'achat émises par le répartiteur porteront le cachet sec de l'office central de répartition des produits industriels. Les titres qui ne seront pas revêtus de ce cachet seront sans valeur.

Art. 7. — Toute infraction aux dispositions édictées par la présente décision qui abroge toutes instructions antérieures contraires entraînera l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur en matière de répartition.

Art. 8. — La présente décision entrera en vigueur à dater de son insertion au *Journal officiel* de la République française.

Le répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries, directeur des textiles et des cuirs,

JEAN-PIERRE LÉVY.

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis de concours professionnels pour l'admission aux grades d'ingénieur adjoint et d'ingénieur principal des transmissions coloniales.

Le ministre de la France d'outre-mer a pris, à la date du 25 mars 1947, deux arrêtés, nos 1-47 et 2-47, portant respectivement organisation des concours professionnels pour l'admission aux grades d'ingénieur adjoint et d'ingénieur principal des transmissions coloniales.

Ces concours sont réservés au personnel appartenant déjà au cadre général des transmissions coloniales.

Pour tous renseignements, les candidats pourront s'adresser soit au service des transmissions coloniales au ministère de la France d'outre-mer, 27, rue Oudinot, Paris, soit à la direction locale du service des transmissions des divers territoires de la France d'outre-mer.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance de poste de médecin directeur à la colonie familiale d'Ainay-le-Château (Allier).

Un poste de médecin directeur est actuellement vacant à la colonie familiale d'Ainay-le-Château (Allier).

Les candidatures devront être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis au ministère de la santé publique et de la population, direction de l'administration générale du personnel et du budget, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris

ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

Tirages financiers

GROUPEMENT POUR LA Reconstitution par l'Industrie nationale de l'Outillage sinistré

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 1 MILLION DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 8, RUE LAMENNAIS, PARIS (8e)
Registre du commerce: Seine n° 207167 B.

EMPRUNT 5 0/0 1929 (SERIE C)

Trente-sixième amortissement semestriel.

Conformément au tableau d'amortissement, le trente-sixième amortissement dudit emprunt porte sur 2.000 obligations.

Ces obligations ont été amorties par voie de tirage au sort en date du 20 mars 1947.

Les obligations appelées au remboursement à la suite de ce tirage et comprises dans les séries dont les numéros sont reproduits ci-dessous seront remboursables à partir du 20 mai 1947 (coupon n° 37 attaché) à 1.000 F net et ne porteront plus intérêt à partir de cette même date.

991 à 1.000 — 1.691 à 700 — 1.751 à 760 — 2.471 à 480 — 3.181 à 190 — 4.091 à 100 — 4.451 à 460 — 4.691 à 700 — 5.431 à 440 — 5.931 à 940 — 6.311 à 320 — 6.811 à 820 — 6.821 à 830 — 6.921 à 930 — 7.011 à 020 — 7.251 à 260 — 7.391 à 400 — 7.751 à 760 — 8.321 à 330 — 8.851 à 860 — 9.641 à 650 — 9.841 à 850 — 9.861 à 870 — 10.011 à 020 — 10.431 à 440 — 10.621 à 630 — 10 811 à 820 — 11.141 à 150 — 11.201 à 210 — 11.211 à 220 — 11.321 à 330 — 11.471 à 480 — 11.831 à 840 — 11.981 à 990 — 12.331 à 340 — 12.471 à 480 — 13.001 à 010 13.121 à 130 — 13.281 à 290 — 13.391 à 400 — 13.491 à 500 — 13.541 à 550 — 13.721 à 730 — 13.951 à 960 — 15.101 à 110 — 15.631 à 640 — 15.641 à 650 — 15.891 à 900 — 16.031 à 040 — 16.521 à 530 — 16.681 à 690 — 16.861 à 870 — 16.951 à 960 — 17.231 à 240 — 17.421 à 430 — 18.261 à 270 — 19.321 à 330 — 19.381 à 390 — 19.511 à 520 20.791 à 800 — 20.851 à 860 — 20.981 à 990 — 21.251 à 260 — 21.351 à 360 — 21.371 à 380 — 21.971 à 980 — 22.351 à 360 — 22.801 à 810 — 22.931 à 940 — 22.951 à 960 — 23.891 à 900 — 23.911 à 920 — 24.141 à 150 — 24.401 à 410 — 24.611 à 620 — 25.261 à 270 — 25.351 à 360 — 26.031 à 040 — 27.501 à 510 — 27.541 à 550 — 28.001 à 010 — 28.221 à 230 — 28.311 à 320 — 28.551 à 560 — 28.631 à 640 — 28.851 à 860 — 28.881 à 890 — 30 381 à 390 — 30.511 à 520 — 32.011 à 020 — 32.021 à 030 — 33.381 à 390 — 33.621 à 630 — 33.731 à 740 — 33.791 à 800 — 33.861 à 870 — 34.321 à 330 — 34.491 à 500 — 34.561 à 570 — 34.801 à 810 — 35.221 à 230 —35.261 à 270 — 35.271 à 280 — 35.501 à 510 — 35.921 à 930 — 36.111 à 120 — 37.121 à 130 — 37.391 à 400 — 37.451 à 460 — 37.701 à 710 — 37.801 à 810 — 38.191 à 200 — 38.321 à 330 — 38.731 à 740 — 38.951 à 960 — 39.051 à 060 — 39.131 à 140 — 39.681 à 690 — 40.601 à 610 — 40.651 à 660 — 40.811 à 820 — 41.251 à 260 — 41.321 à 330 — 41.511 à 520 — 41.631 à 640 — 42.031 à 040 — 42.521 à 530 — 42.561 à 570 — 43.011 à 020 — 43.481 à 490 — 43.501 à 510 — 43.531 à 540 — 44.271 à 280 — 44.691 à 700 — 45.281 à 290 — 45.291 à 300 — 46.011 à 020 — 46.521 à 530 — 46.871 à 880 — 46.901 à 910 — 47.641 à 650 — 47.701 à 710 — 47.861 à 870 — 48.151 à 160 — 48.261 à 270 — 48.331 à 340 — 48.401 à 410 — 48.471 à 480 — 48.711 à 720 — 48.891 à 900 — 49.141 à 150 — 49.651 à 660 — 49.931 à 940 — 50.001 à 010 — 50.391 à 400 — 50.641 à 650 — 50.711 à 720 — 51.001 à 010 — 51.961 à 970 — 52.101 à 110 — 52.801 à 810 — 53.441 à 450 — 53.511 à 520 — 53.531 à 540 — 54.551 à 560 — 54.831 à 840 — 55.121 à 130 — 55.381 à 390 — 55.551 à 560 — 56.141 à 150 — 56.491 à 500 — 56.521 à 530 — 56.791 à 800 — 56.871 à 880 — 57.031 à 040 — 57.331 à 340 — 57.431 à 440 — 57.971 à 980 — 58.041 à 050 — 58.101 à 110 — 58.251 à 260 — 58.531 à 540 — 59.271 à 280 — 59.301 à 310 — 59.611 à 620 — 59.781 à 790 — 60.101 à 110 — 60.261 à 270 — 60.471 à 480 — 60.481 à 490 — 60.791 à 800 — 61.061 à 070 — 61.311 à 320 — 62.171 à 180 — 62.371 à 380 — 63.391 à 400 — 63.481 à 490 — 63.571 à 580 — 63.611 à 620 — 63.641 à 650.

Liste récapitulative des séries d'obligations sorties aux précédents tirages et dans lesquelles il reste des obligations non encore présentées au remboursement.

121 à 130 — 141 à 150 — 241 à 250 — 291 à 300 — 391 à 400 — 491 à 500 — 541 à 550 — 651 à 660 — 801 à 810 — 881 à 890 — 1.031 à 040 — 1.131 à 140 — 1.171 à 180 — 1.181 à 190 — 1.201 à 210 — 1.221 à 230 — 1.301 à 310 — 1.331 à 340 — 1.371 à 380 — 1.601 à 610 — 1.621 à 630 — 1.791 à 800 — 1.811 à 820 — 1.821 à 830 — 1.831 à 840 — 1.921 à 930 — 1.951 à 960 — 2.011 à 020 — 2.031 à 040 — 2.051 à 060 — 2.161 à 170 — 2.181 à 190 — 2.191 à 200 — 2.201 à 210 — 2.321 à 330 — 2.351 à 360 — 2.411 à 420 — 2.421 à 430 — 2.491 à 500 — 2.561 à 570 — 2.661 à 670 — 2.671 à 880 — 2.941 à 950 — 3.001 à 010 — 3.061 à 070 — 3.301 à 310 — 3.311 à 320 — 3.331 à 340 — 3.361 à 370 — 3.411 à 450 — 3.571 à 580 — 3.691 à 700 — 3.711 à 720 — 3.821 à 830 — 3.961 à 970 — 4.171 à 180 — 4.191 à 200 — 4.211 à 220 — 4.221 à 230 — 4.281 à 290 — 4.291 à 300 — 4.311 à 320 — 4.341 à 350 — 4.471 à 480 — 4.501 à 510 — 4.511 à 520 — 4.601 à 610 — 4.631 à 640 — 4.661 à 670 — 4.741 à 750 — 4.791 à 800 — 4.801 à 810 — 4.831 à 840 — 4.841 à 850 — 4.871 à 880 — 4.911 à 920 — 4.971 à 980 — 5.111 à 120 — 5.171 à 180 — 5.251 à 260 — 5.261 à 270 — 5.281 à 290 — 5.301 à 310 — 5.361 à 370 — 5.401 à 410 — 5.441 à 450 — 5.511 à 520 — 5.541 à 550 — 5.631 à 640 — 5.711 à 720 — 5.731 à 740 — 5.741 à 750 — 5.801 à 810 — 5.811 à 820 — 5.901 à 910 — 5.941 à 950 — 5.961 à 970 — 6.001 à 010 — 6.011 à 6.020 — 6.041 à 050 — 6.051 à 060 — 6.081 à 090 — 6.111 à 120 — 6.171 à 180 — 6.181 à 190 — 6.191 à 200 — 6.251 à 260 — 6.301 à 310 — 6.331 à 340 — 6.381 à 390 — 6.441 à 450 — 6.471 à 480 — 6.521 à 530 — 6.551 à 560 — 6.711 à 720 — 6.781 à 790 — 6.791 à 800 — 6.831 à 840 — 6.841 à 850 — 6.891 à 900 — 6.931 à 940 — 6.961 à 970 — 7.021 à 030 — 7.031 à 040 — 7.091 à 100 — 7.121 à 130 — 7.161 à 170 — 7.181 à 190 — 7.231 à 240 — 7.241 à 250 — 7.301 à 310 — 7.321 à 330 — 7.361 à 370 — 7.411 à 420 — 7.451 à 460 — 7.521 à 530 — 7.531 à 540 — 7.591 à 600 — 7.731 à 740 — 7.741 à 750 — 7.851 à 860 — 7.871 à 880 — 7.891 à 900 — 7.911 à 920 — 8.031 à 040 — 8.071 à 080 — 8.081 à 090 — 8.111 à 120 — 8.131 à 140 — 8.261 à 270 — 8.301 à 310 — 8.341 à 350 — 8.351 à 360 — 8.421 à 430 — 8.461 à 470 — 8.471 à 480 — 8.481 à 490 — 8.491 à 500 — 8.521 à 530 — 8.531 à 540 — 8.561 à 570 — 8.601 à 610 — 8.631 à 640 — 8.681 à 690 — 8.691 à 700 — 8.761 à 770 — 8.831 à 840 — 6.871 à 880 — 8.891 à 900 — 8.951 à 960 — 8.971 à 980 — 9.001 à 010 — 9.031 à 040 — 9.081 à 090 — 9.101 à 110 — 9.131 à 140 — 9.161 à 170 — 9.321 à 330 — 9.391 à 400 — 9.471 à 480 — 9.561 à 570 — 9.581 à 590 — 9.671 à 680 — 9.721 à 730 — 9.771 à 780 — 9.801 à 810 — 9.821 à 830 — 10.131 à 140 — 10.181 à 190 — 10.281 à 290 — 10.461 à 470 — 10.511 à 520 — 10.541 à 550 — 0.731 à 740 — 10.861 à 870 — 10.881 à 890 — 10.891 à 900 — 10.961 à 970 — 10.981 à 990 — 10.991 à 11.000 — 11.001 à 010 — 11.011 à 020 — 11.041 à 050 — 11.051 à 060 — 11.241 à 250 — 11.251 à 260 — 11.401 à 410 — 11.461 à 470 — 11.491 à 500 — 11.531 à 540 — 11.551 à 560 — 11.571 à 580 — 11.641 à 650 — 11.671 à 680 — 11.741 à 750 — 11.751 à 760 — 11.881 à 890 — 11.921 à 930 — 11.931 à 940 — 11.991 à 12.000 — 12.021 à 030 — 12.101 à 110 — 12.121 à 130 — 12.171 à 180 — 12.191 à 200 — 12.201 à 210 — 12.221 à 230 — 12.231 à 240 — 12.241 à 250 — 12.271 à 280 — 12.411 à 420 — 12.421 à 430 — 12.431 à 440 — 12.441 à 450 — 12.481 à 490 — 12.491 à 500 — 12.561 à 570 — 12.621 à 630 — 12.641 à 650 — 12.781 à 790 — 12.791 à 800 — 12.841 à 850 — 12.861 à 870 — 12.921 à 930 — 12.961 à 970 — 13.021 à 030 — 13.091 à 100 — 13.171 à 180 — 13.201 à 210 — 13.351 à 360 — 13.361 à 370 — 13.371 à 380 — 13.421 à 430 — 13.451 à 460 — 13.641 à 650 — 13.751 à 760 — 13.771 à 780 — 13.791 à 800 — 13.801 à 810 — 13.991 à 14.000 — 14.121 à 130 — 14.151 à 160 — 14.191 à 200 — 14.201 à 210 — 14.231 à 240 — 14.251 à 260 — 14.281 à 290 — 14.371 à 380 — 14.591 à 600 — 14.621 à 630 — 14.691 à 700 — 14.721 à 730 — 14.751 à 760 — 14.771 à 780 — 14.851 à 860 — 14.861 à 870 — 14.891 à 900 — 14.901 à 910 — 14.921 à 930.

15.001 à 010 — 15.031 à 040 — 15.041 à 050 — 15.161 à 170 — 15.231 à 240 — 15.251 à 260 — 15.381 à 390 — 15.511 à 520 — 15.521 à 530 — 15.541 à 550 — 15.571 à 580 — 15.621 à 630 — 15.681 à 690 — 15.731 à 740 — 15.811 à 820 — 15.821 à 830 — 15.831 à 840 — 15.851 à 860 — 16.011 à 020 — 16.021 à 030 — 16.041 à 050 — 16.121 à 130 — 16.131 à 140 — 16.221 à 230 — 16.311 à 320 — 16.341 à 350 — 16.351 à 360 — 16.381 à 390 — 16.421 à 430 — 16.431 à 440 — 16.471 à 480 — 16.491 à 500 — — 16.501 à 510 — 16.541 à 550 — 16.571 à 580 — 16.581 à 590 — 16.591 à 600 — 16.621 à 630 — 16.661 à 670 — 16.691 à 700 — 16.711 à 720 — 16.771 à 780 — 16.831 à 840

— 16.961 à 970 — 16.971 à 980 — 16.981 à 990 — 17.041 à 050 — 17.061 à 070 — 17.141 à 150 — 17.151 à 160 — 17.241 à 250 — 17.251 à 260 — 17.351 à 360 — 17.441 à 450 — 17.471 à 480 — 17.641 à 650 — 17.711 à 720 — 17.721 à 730 — 17.761 à 770 — 17.841 à 850 — 17.861 à 870 — 17.871 à 880 — 18.011 à 020 — 18.031 à 040 — 18.041 à 050 — 18.051 à 060 — 18.101 à 110 — 18.141 à 150 — 18.241 à 250 — 18.251 à 260 — 18.271 à 280 — 18.281 à 290 — 18.301 à 310 — 18.331 à 340 — 18.351 à 360 — 18.371 à 380 — 18.381 à 390 — 18.391 à 400 — 18.401 à 410 — 18.411 à 420 — 18.431 à 440 — 18.451 à 460 — 18.461 à 470 — 18.471 à 480 — 18.481 à 490 — 18.671 à 680 — 18.891 à 900 — 18.911 à 920 — 19.021 à 030 — 19.041 à 050 — 19.111 à 120 — 19.161 à 170 — 19.211 à 220 — 19.241 à 250 — 19.251 à 260 — 19.281 à 290 — 19.411 à 420 — 19.431 à 440 — 19.461 à 470 — 19.551 à 560 — 19.601 à 610 — 19.641 à 650 — 19.681 à 690 — 19.691 à 700 — 19.701 à 710 — 19.711 à 720 — 19.731 à 740 — 19.761 à 770 — 19.791 à 800 — 19.971 à 980 — 20.001 à 010 — 20.011 à 020 — 20.041 à 050 — 20.051 à 060 — 20.111 à 120 — 20.171 à 180 — 20.211 à 220 — 20.221 à 230 — 20.231 à 240 — 20.301 à 310 — 20.321 à 330 — 20.351 à 360 — 20.371 à 380 — 20.411 à 420 — 20.491 à 500 — 20.511 à 520 — 20.521 à 530 — 20.541 à 550 — 20.601 à 610 — 20.661 à 670 — 20.691 à 700 — 20.721 à 730 — 20.811 à 820 — 20.861 à 870 — 20.991 à 21.000 — 21.031 à 040 — 21.041 à 050 — 21.121 à 130 — 21.131 à 140 — 21.181 à 190 — 21.191 à 200 — 21.231 à 240 — 21.261 à 270 — 21.411 à 420 — 21.441 à 450 — 21.551 à 560 — 21.581 à 590 — 21.621 à 630 — 21.651 à 660 — 21.671 à 680 — 21.751 à 760 — 21.771 à 780 — 21.791 à 800 — 21.801 à 810 — 21.831 à 840 — 21.861 à 870 — 21.901 à 910 — 22.141 à 150 — 22.151 à 160 — 22.161 à 170 — 22.241 à 250 — 22.301 à 310 — 22.321 à 330 — 22.431 à 440 — 22.521 à 530 — 22.531 à 540 — 22.571 à 580 — 22.651 à 660 — 22.721 à 730 — 22.741 à 750 — 22.841 à 850 — 22.871 à 880 — 22.881 à 890 — 22.941 à 950 — 23.001 à 010 — 23.011 à 020 — 23.041 à 050 — 23.121 à 130 — 23.191 à 200 — 23.221 à 230 — 23.231 à 240 — 23.301 à 310 — 23.401 à 410 — 23.431 à 440 — 23.561 à 570 — 23.571 à 580 — 23.611 à 620 — 23.671 à 680 — 23.681 à 690 — 23.721 à 730 — 23.741 à 750 — 23.861 à 870 — 23.921 à 930 — 23.931 à 940 — 23.941 à 950 — 24.061 à 070 — 24.071 à 080 — 24.081 à 090 — 24.091 à 100 — 24.121 à 130 — 24.151 à 160 — 24.221 à 230 — 24.251 à 260 — 24.271 à 280 — 24.291 à 300 — 24.431 à 440 — 24.441 à 450 — 24.501 à 510 — 24.551 à 560 — 24.681 à 690 — 24.771 à 780 — 24.901 à 910 — 24.911 à 920 — 24.921 à 930 — 24.951 à 960 — 24.991 à 25.000 — 25.111 à 120 — 25.131 à 140 — 25.171 à 180 — 25.201 à 210 — 25.241 à 250 — 25.271 à 280 — 25.291 à 300 — 25.341 à 350 — 25.361 à 370 — 25.401 à 410 — 25.471 à 480 — 25.511 à 520 — 25.561 à 570 — 25.571 à 580 — 25.651 à 660 — 25.661 à 670 — 25.731 à 740 — 25.871 à 880 — 25.971 à 980 — 25.981 à 990 — 26.041 à 050 — 26.061 à 070 — 26.091 à 100 — 26.121 à 130 — 26.151 à 160 — 26.171 à 180 — 26.241 à 250 — 26.281 à 290 — 26.371 à 380 — 26.391 à 400 — 26.511 à 520 — 26.521 à 530 — 26.551 à 560 — 26.631 à 640 — 26.731 à 740 — 26.761 à 770 — 26.801 à 810 — 26.831 à 840 — 26.841 à 850 — 26.851 à 860 — 27.021 à 030 — 27.081 à 090 — 27.171 à 180 — 27.201 à 210 — 27.261 à 270 — 27.271 à 280 — 27.781 à 790 — 27.821 à 830 — 27.951 à 960 — 27.981 à 990 — 28.011 à 020 — 28.041 à 050 — 28.071 à 080 — 28.111 à 120 — 28.121 à 130 — 28.201 à 210 — 28.241 à 250 — 28.251 à 260 — 28.271 à 280 — 28.341 à 350 — 28.351 à 360 — 28.381 à 390 — 28.401 à 410 — 28.501 à 510 — 28.521 à 530 — 28.611 à 620 — 28.641 à 650 — 28.711 à 720 — 28.761 à 770 — 28.771 à 780 — 28.801 à 810 — 28.831 à 840 — 28.921 à 930 — 28.951 à 960 — 29.041 à 050 — 29.051 à 060 — 29.081 à 090 — 29.101 à 110 — 29.111 à 120 — 29.201 à 210 — 29.371 à 380 — 29.401 à 410 — 29.441 à 450 — 29.551 à 560 — 29.621 à 630 — 29.691 à 700 — 29.741 à 750 — 29.751 à 760 — 29.761 à 770 — 29.851 à 860 — 29.941 à 950.

30.001 à 010 — 30.011 à 020 — 30.031 à 040 30.041 à 050 — 30.061 à 070 — 30.111 à 120 30.121 à 130 — 30.211 à 220 — 30.321 à 330 — 30.441 à 450 — 30.541 à 550 — 30.571 à 580 — 30.601 à 610 — 30.751 à 760 — 30.821 à 830 — 30.831 à 840 — 30.861 à 870 — 31.061 à 070 31.191 à 200 — 31.271 à 280 — 31.361 à 370 — 31.381 à 390 — 31.431 à 440 — 31.441 à 450 — 31.451 à 460 — 31.501 à 510 — 31.581 à 590 — 31.621 à 630 — 31.691 à 700 — 31.701 à 710 — 31.711 à 720 — 31.761 à 770 — 31.781 à 790 — 31.811 à 820 — 31.851 à 860 — 31.991 à 32.000 — 32.001 à 010 — 32.041 à 050 — 32.141 à 150 — 32.261 à 270 — 32.281 à 290 — 32.361 à 370 — 32.381 à 390 — 32.411 à 420 — 32.421 à 430 — 32.491 à 500 — 32.511 à 520 — 32.531 à 540 — 32.541 à 550 — 32.621 à 630 — 32.651 à 660 — 32.721 à 730 — 32.751 à 760 — 32.771 à 780 — 32.871 à 880 — 32.881 à 890 — 32.891 à 900 — 33.021 à 030 — 33.071 à 080 — 33.121 à 130 — 33.271 à 280 — 33.301 à 310 — 33.371 à 380 — 33.401 à 410 — 33.421 à 430 — 33.451 à 460 — 33.511 à 520 — 33.521 à 530 — 33.551 à 560 — 33.581 à 590 — 33.631 à 640 — 33.641 à 650 — 33.741 à 750 — 33.751 à 760 — 33.761 à 770 — 33.801 à 810 — 33.851 à 860 — 33.871 à 880 — 33.881 à 890 — 33.891 à 900 — 34.021 à 030 — 34.191 à 200 — 34.201 à 210 — 34.241 à 250 — 34.311 à 320 — 34.411 à 420 — 34.581 à 590 — 34.611 à 620 — 34.641 à 650 — 34.651 à 660 — 34.701 à 710 — 34.761 à 770 — 34.881 à 890 — 34.891 à 900 — 34.901 à 910 — 34.981 à 990 — 35.011 à 020 — 35.041 à 050 — 35.101 à 110 — 35.211 à 220 — 35.231 à 240 — 35.281 à 290 — 35.291 à 300 — 35.311 à 320 — 35.321 à 330 — 35.341 à 350 — 35.381 à 390 — 35.451 à 460 — 35.471 à 480 — 35.481 à 490 — 35.531 à 540 — 35.621 à 630 — 35.651 à 660 — 35.691 à 700 — 35.731 à 740 — 35.741 à 750 — 35.811 à 820 — 35.871 à 880 — 35.931 à 940 — 35.981 à 990 — 36.041 à 050 — 36.081 à 090 — 36.171 à 180 — 36.261 à 270 — 36.271 à 280 — 36.281 à 290 — 36.341 à 350 — 36.371 à 380 — 36.721 à 730 — 36.801 à 810 — 36.921 à 930 — 37.021 à 030 — 37.101 à 110 — 37.171 à 180 — 37.271 à 280 — 37.281 à 290 — 37.311 à 320 — 37.331 à 340 — 37.371 à 380 — 37.411 à 420 — 37.491 à 500 — 37.511 à 520 — 37.521 à 530 — 37.581 à 590 — 37.741 à 750 — 37.861 à 870 — 37.881 à 890 — 37.931 à 940 — 37.941 à 950 — 38.041 à 050 — 38.051 à 060 — 38.061 à 070 — 38.071 à 080 — 38.101 à 110 — 38.161 à 170 — 38.171 à 180 — 38.201 à 210 — 38.271 à 280 — 38.301 à 310 — 38.421 à 430 — 38.601 à 610 — 38.681 à 690 — 38.771 à 780 — 38.851 à 860 — 38.931 à 940 — 38.981 à 990 — 39.031 à 040 — 39.211 à 220 — 39.291 à 300 — 39.301 à 310 — 39.431 à 440 — 39.461 à 470 — 39.481 à 490 — 39.561 à 570 — 39.581 à 590 — 39.691 à 700 — 39.751 à 760 — 39.771 à 780 — 39.821 à 830 — 39.881 à 890 — 39.891 à 900 — 39.911 à 920 — 39.921 à 930 — 40.001 à 010 — 40.041 à 050 — 40.181 à 190 — 40.211 à 220 — 40.241 à 250 — 40.281 à 290 — 40.371 à 380 — 40.441 à 450 — 40.451 à 460 — 40.471 à 480 — 40.481 à 490 — 40.521 à 530 — 40.581 à 590 — 40.591 à 600 — 40.681 à 690 — 40.781 à 790 — 40.881 à 890 — 40.911 à 920 — 40.921 à 930 — 40.981 à 990 — 40.991 à 41.000 — 41.071 à 080 — 41.081 à 090 — 41.101 à 110 — 41.131 à 140 — 41.231 à 240 — 41.281 à 290 — 41.371 à 380 — 41.441 à 450 — 41.491 à 500 — 41.521 à 530 — 41.551 à 560 — 41.591 à 600 — 41.601 à 610 — 41.681 à 690 — 41.741 à 750 — 41.751 à 760 — 41.791 à 800 — 41.831 à 840 — 41.861 à 870 — 41.901 à 910 — 41.961 à 970 — 42.011 à 020 — 42.171 à 180 — 42.181 à 190 — 42.211 à 220 — 42.251 à 260 — 42.291 à 300 — 42.321 à 330 — 42.371 à 380 — 42.601 à 610 — 42.701 à 710 — 42.721 à 730 — 42.771 à 780 — 42.811 à 820 — 42.851 à 860 — 42.901 à 910 — 42.941 à 950 — 42.961 à 970 — 43.021 à 030 — 43.041 à 050 — 43.051 à 060 — 43.071 à 080 — 43.131 à 140 — 43.201 à 210 — 43.231 à 240 — 43.241 à 250 — 43.301 à 310 — 43.371 à 380 — 43.391 à 400 — 43.461 à 470 — 43.491 à 500 — 43.561 à 570 — 43.611 à 620 — 43.621 à 630 — 43.651 à 660 — 43.681 à 690 — 43.691 à 700 — 43.711 à 720 — 43.721 à 730 — 43.741 à 750 — 43.751 à 760 — 43.851 à 860 — 43.881 à 890 — 43.921 à 930 — 44.151 à 160 — 44.171 à 180 — 44.221 à 230 — 44.251 à 260 — 44.281 à 290 — 44.321 à 330 — 44.341 à 350 — 44.351 à 360 — 44.391 à 400 — 44.471 à 480 — 44.541 à 550 — 44.621 à 630 — 44.811 à 820 — 44.881 à 890 — 44.921 à 44.930 — 44.991 à 45.000.

45.111 à 120 — 45.201 à 210 — 45.221 à 230 — 45.321 à 330 — 45.361 à 370 — 45.471 à 480 — 45.501 à 510 — 45.511 à 520 — 45.531 à 540 — 45.541 à 550 — 45.651 à 660 — 45.671 à 680 — 45.701 à 710 — 45.711 à 720 — 45.761 à 770 — 45.821 à 830 — 45.861 à 870 — 45.891 à 900 — 45.901 à 910 — 45.971 à 980 — 46.051 à 060 — 46.071 à 080 — 46.081 à 090 — 46.091 à 100 — 46.151 à 160 — 46.171 à 180 — 46.191 à 200 — 46.251 à 260 — 46.331 à 340 — 46.351 à 360 — 46.381 à 390 — 46.391 à 400 — 46.511 à 520 — 46.541 à 550 — 46.571 à 580 — 46.631 à 640 — 46.741 à 750 — 46.841 à 850 — 46.851 à 860 — 46.921 à 930 — 46.931 à 940 — 47.001 à 010 — 47.011 à 020 — 47.031 à 040 — 47.041 à 050 — 47.091 à 100 — 47.131 à 140 — 47.141 à 150 — 47.181 à 190 — 47.251 à 260 — 47.321 à 330 — 47.331 à 340 — 47.371 à 380 — 47.391 à 400 — 47.511 à 520 — 47.581 à 590 — 47.621 à 630 — 47.691 à 700 — 47.731 à 740 — 47.751 à 760 — 47.791 à 800 — 47.811 à 820 — 47.851 à 860 — 47.891 à 900 — 47.921 à 930 — 47.941 à 950 — 47.951 à 960 — 47.961 à 970 — 47.991 à 48.000 — 48.001 à 010 — 48.091 à 100 — 48.171 à 180 — 48.191 à 200 — 48.271 à 280 — 48.381 à 390 — 48.421 à 430 — 48.451 à 460 — 48.461 à 470 — 48.481 à 490 — 48.491 à 500 — 48.501 à 510 — 48.551 à 560 — 48.571 à 580 — 48.601 à 610 — 48.811 à 820 — 48.821 à 830 — 48.911 à 920 — 48.971 à 980 — 48.991 à 49.000 — 49.151 à 160 — 49.171 à 180 — 49.231 à 240 — 49.251 à 260 — 49.321 à 330 — 49.331 à 340 — 49.401 à 410 — 49.411 à 420 — 49.461 à 470 — 49.581 à 590 — 49.711 à 720 — 49.741 à 750 — 49.891 à 900 — 49.981 à 990 — 50.071 à 080 — 50.101 à 110 — 50.161 à 170 — 50.191 à 200 — 50.201 à 210 — 50.221 à 230 — 50.281 à 290 — 50.291 à 300 — 50.441 à 450 — 50.471 à 480 — 50.631 à 640 — 50.661 à 670 — 50.721 à 730 — 50.811 à 820 — 50.831 à 840 — 50.841 à 850 — 50.881 à 890 — 50.921 à 930 — 50.931 à 940 — 50.971 à 980 — 51.011 à 020 — 51.061 à 070 — 51.071 à 080 — 51.081 à 090 — 51.171 à 180 — 51.181 à 190 — 51.341 à 350 — 51.351 à 360 — 51.431 à 440 — 51.441 à 450 — 51.451 à 460 — 51.461 à 470 — 51.531 à 540 — 51.571 à 580 — 51.611 à 620 — 51.691 à 700 — 51.781 à 790 — 51.871 à 880 — 51.881 à 890 — 51.901 à 910 — 51.931 à 940 — 51.981 à 990 — 52.011 à 020 — 52.021 à 030 — 52.051 à 060 — 52.111 à 120 — 52.121 à 130 — 52.171 à 180 — 52.191 à 200 — 52.201 à 210 — 52.211 à 220 — 52.261 à 270 — 52.311 à 320 — 52.351 à 360 — 52.401 à 410 — 52.431 à 440 — 52.521 à 530 — 52.571 à 580 — 52.591 à 600 — 52.601 à 610 — 52.661 à 670 — 52.691 à 700 — 52.771 à 780 — 52.811 à 820 — 52.891 à 900 — 52.931 à 940 — 52.971 à 980 — 53.091 à 100 — 53.111 à 120 — 53.141 à 150 — 53.161 à 170 — 53.201 à 210 — 53.271 à 280 — 53.281 à 290 — 53.321 à 330 — 53.371 à 380 — 53.391 à 400 — 53.561 à 570 — 53.571 à 580 — 53.581 à 590 — 53.681 à 690 — 53.731 à 740 — 53.801 à 810 — 53.861 à 870 — 53.871 à 880 — 53.941 à 950 — 53.961 à 970 — 54.021 à 030 — 54.071 à 080 — 54.101 à 110 — 54.121 à 130 — 54.161 à 170 — 54.181 à 190 — 54.201 à 210 — 54.211 à 220 — 54.261 à 270 — 54.291 à 300 — 54.301 à 310 — 54.311 à 320 — 54.401 à 410 — 54.411 à 420 — 54.421 à 430 — 54.431 à 440 — 54.451 à 460 — 54.631 à 640 — 54.641 à 650 — 54.691 à 700 — 54.771 à 780 — 54.801 à 810 — 54.851 à 860 — 54.921 à 930 — 54.941 à 950 — 55.001 à 010 — 55.051 à 060 — 55.101 à 110 — 55.111 à 120 — 55.141 à 150 — 55.151 à 160 — 55.191 à 200 — 55.211 à 220 — 55.261 à 270 — 55.351 à 360 — 55.401 à 410 — 55.431 à 440 — 55.471 à 480 — 55.511 à 520 — 55.541 à 550 — 55.561 à 570 — 55.601 à 610 — 55.611 à 620 — 55.631 à 640 — 55.691 à 700 — 55.761 à 770 — 55.801 à 810 — 55.971 à 980 — 55.981 à 990 — 55.991 à 56.000 — 56.001 à 010 — 56.131 à 140 — 56.171 à 180 — 56.221 à 230 — 56.241 à 250 — 56.251 à 260 — 56.371 à 380 — 56.391 à 400 — 56.581 à 590 — 56.591 à 600 — 56.611 à 620 — 56.661 à 670 — 56.681 à 690 — 56.711 à 720 — 56.721 à 730 — 56.841 à 850 — 56.851 à 860 — 56.891 à 900 — 56.921 à 930 — 56.931 à 940 — 56.981 à 990 — 56.991 à 57.000 — 57.021 à 030 — 57.071 à 080 — 57.241 à 250 — 57.251 à 260 — 57.271 à 280 — 57.311 à 320 — 57.391 à 400 — 57.551 à 560 — 57.661 à 670 — 57.691 à 700 — 57.721 à 730 — 57.751 à 760 — 57.811 à 820 — 57.871 à 880 — 57.941 à 950 — 58.081 à 090 — 58.091 à 100 — 58.111 à 120 — 58.131 à 140 — 58.181 à 190 — 58.341 à 350 — 58.401 à 410 — 58.431 à 440 — 58.481 à 490 — 58.491 à 500 — 58.501 à 510 — 58.511 à 520 — 58.611 à 620 — 58.661 à

670 — 58.681 à 690 — 58.781 à 790 — 58.801 à 810 — 58.861 à 870 — 58.941 à 950 — 58.951 à 960 — 59.041 à 050 — 59.101 à 110 — 59.181 à 190 — 59.191 à 200 — 59.211 à 220 — 59.291 à 300 — 59.311 à 320 — 59.321 à 330 — 59.431 à 440 — 59.461 à 470 — 59.481 à 490 — 59.501 à 510 — 59.541 à 550 — 59.551 à 560 — 59.641 à 650 — 59.661 à 670 — 59.741 à 750 — 59.751 à 760 — 59.921 à 930 — 59.941 à 950 — 59.951 à 960 — 59.971 à 980 — 59.981 à 990 — 59.991 à 60.000 — 60.081 à 090 — 60.131 à 140 — 60.201 à 210 — 60.221 à 230 — 60.241 à 250 — 60.281 à 290 — 60.351 à 360 — 60.411 à 420 — 60.451 à 460 — 60.461 à 470 — 60.501 à 510 — 60.671 à 680 — 60.821 à 830 — 60.871 à 880 — 60.891 à 900 — 60.951 à 960 — 60.961 à 970 — 61.071 à 080 — 61.091 à 100 — 61.101 à 110 — 61.211 à 220 — 61.301 à 310 — 61.381 à 390 — 61.451 à 460 — 61.551 à 560 — 61.611 à 620 — 61.691 à 700 — 61.711 à 720 — 61.821 à 830 — 61.841 à 850 — 61.871 à 880 — 61.881 à 890 — 61.891 à 900 — 61.921 à 930 — 61.951 à 960 — 62.061 à 070 — 62.161 à 170 — 62.191 à 200 — 62.231 à 240 — 62.251 à 260 — 62.261 à 270 — 62.281 à 290 — 62.301 à 310 — 62.411 à 420 — 62.421 à 430 — 62.431 à 440 — 62.481 à 490 — 62.491 à 500 — 62.511 à 520 — 62.541 à 550 — 62.691 à 700 — 62.761 à 770 — 62.831 à 840 — 62.851 à 860 — 62.891 à 900 — 63.531 à 540 — 63.671 à 680 — 63.791 à 800 — 63.991 à 64.000 — 64.091 à 100 — 64.101 à 110 — 64.111 à 120.

Société anonyme Entreprise RENE MARION

AU CAPITAL DE 14.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A ROUEN, 11, RUE DE BAMMEVILLE

R. C.: Rouen B. 1907.

Emprunt 4 1/4 0/0 1946.

Premier tirage.

Liste numérique des 92 obligations 4 1/2 0/0 1946 sorties au premier tirage d'amortissement effectué le 4 avril 1947.

2437 à 2528

Ces obligations seront remboursables à partir du 15 avril 1947.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 21 juin* 1946.)

Laboratoires Robert et Carrière

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.187.500 F

SIÈGE SOCIAL:

1 ET 1 *bis*, AVENUE DE VILLARS, PARIS

R. C.: Seine 176249.

Obligations 4 1/4 0/0 1946.

Amortissement 1947.

Numéros des 116 obligations de 5.000 F sorties au premier tirage fait en séance publique à Paris, le 17 mars 1947, 3, rue d'Antin.

921 à 1.036.

Les obligations, désignées par le sort, seront remboursables, à partir du 15 mai 1947, aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 14 septembre* 1946.)

Etablissements Laitiers S.A.D.A.C.

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 décembre 1946: page 10377, 3e colonne, Obligations 4 1/2 0/0 1944 sorties au tirage du 22 novembre 1946, 1re ligne, au lieu de: « 62 », lire: « 63 ».

PUBLICITÉ

CONCERNANT LES DÉPARTEMENTS

du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

DECISION

Le tribunal cantonal de Colmar,

Dans l'affaire de succession de la veuve Andrée Kiener, née Lucie von Stetten, domiciliée en dernier lieu à Colmar et y décédée le 23 décembre 1941;

Attendu qu'à la date du 29 juillet 1942 le tribunal cantonal a établi un certificat d'hérédité après la succession ci-dessus en tenant compte de la renonciation à succession de la part de la cohéritière Gabrielle, née Kiener, épouse Robert Redslob, faite au greffe en date du 18 avril 1942 (dossier VI 39/1942);

Attendu que cette renonciation a été annulée par ordonnance du président du tribunal civil de Colmar en date du 18 février 1946 comme étant intervenue pour éviter une spoliation de la part des autorités occupantes et que, dans ces conditions, le certificat d'hérédité délivré le 29 juillet 1942 par le tribunal cantonal de Colmar est inexact et doit être retiré;

Attendu que les cinq expéditions délivrées de ce certificat n'ont pu être remises toutes au tribunal cantonal, de sorte qu'il y a lieu d'annuler expressément le certificat d'hérédité en application de l'article 2361 du code civil local et l'article 74 de la loi du 1er juin 1924.

Par ces motifs:

Ordonne le retrait de l'annulation du certificat d'hérédité délivré par le tribunal cantonal de Colmar à la date du 29 juillet 1942, dossier VI 88/1942, concernant la succession de Lucie von Stetten, veuve André Kiener, décédée à Colmar le 23 décembre 1941.

Colmar, le 20 mars 1947.

Le juge directeur,
Signé: WAGNER.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 30 octobre 1946, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Schaeuffele (Johann), demeurant à Molsheim, sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 30 octobre 1946, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Scheuer (Auguste), demeurant à Molsheim, sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 30 octobre 1946, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Scharn (Gertrude), demeurant à Scharrachbergheim, sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 30 octobre 1946, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Sauer (Joseph), demeurant à Duppigheim, sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 30 octobre 1946, le président du tribunal de première instance de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Rudloff (Léon), demeurant à Mutzig, route de Molsheim, sujet ennemi, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 9 décembre 1946, le président du tribunal de première instance de Lisieux a ordonné la main levée du séquestre prononcé par son ordonnance du 20 février 1946, contre la nommée Paillard, née Pelhaitre (Germaine - Clémentine-Joséphine), demeurant à Thiberville (Eure), en ce qui concerne les biens situés dans l'arrondissement de Lisieux.

Par ordonnance en date du 7 février 1947, le président du tribunal civil de première instance d'Aix-en-Provence a ordonné la mainlevée du séquestre frappant les biens du sieur Emmanuel (Jean-Baptiste), demeurant à Aix-en-Provence, Pont-d'Antoine, mesure qui avait été ordonnée le 13 mars 1945 et a ordonné que tous ses biens, droits et intérêts lui seront restitués et que la présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

AVIS DIVERS

Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles

Reconnue d'utilité publique en 1891

9, RUE DUROC, PARIS (7e)

Les membres de l'Association Valentin Haüy sont convoqués en assemblée générale, au siège de l'œuvre, 9, rue Duroc, à Paris (7e), le dimanche 4 mai à quinze heures.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport annuel sur les travaux de l'association;
2° Rapport financier; approbation des comptes;
3° Renouvellement partiel du conseil d'administration;
4° Allocution du président.

La Foncière Strasbourgeoise

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.150.000 F

SIÈGE SOCIAL:

5, RUE MARÉCHAL-JOFFRE, STRASBOURG

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblées générales ordinaire et extraordinaire dans la salle de séances du Crédit foncier d'Alsace-Lorraine, 1, rue du Dôme, à Strasbourg, pour vendredi 2 mai 1947, à quatorze heures trente.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

1° Rapport du conseil d'administration;
2° Rapport du commissaire aux comptes;
3° Approbation des comptes de l'exercice 1946;
4° Décharge au conseil d'administration;
5° Renouvellement du mandat d'un administrateur sortant.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire.

1° Augmentation du capital par incorporation de réserves et par souscription d'actions de numéraire;
2° Modification des statuts en conséquence de l'augmentation du capital comportant la mise au nominatif de toutes les actions (art. 4, 9, 10 et 11).

Les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au plus tard le 28 avril 1947, soit à la caisse de la société, soit au Crédit foncier d'Alsace-Lorraine, soit au Crédit industriel d'Alsace-Lorraine, à Strasbourg.

Le conseil d'administration.

BANQUE D'ETAT DU MAROC

Assemblée générale ordinaire du 2 juin 1947.

Conformément à l'article 42 des statuts, MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 2 juin 1947, à quinze heures, 33, rue La Boétie, Paris (8e).

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du conseil d'administration;
2° Rapport des censeurs;
3° Rapports du commissaire des comptes;
4° Approbation des comptes de l'exercice 1946;
5° Nomination d'administrateurs;
6° Nomination des commissaires des comptes;
7° Autorisation à donner au conseil d'administration, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'assemblée se compose de tous les propriétaires de vingt actions au moins, inscrits sur les registres de la société trente jours au moins avant la date de l'assemblée. Les porteurs de moins de vingt actions peuvent se grouper et se faire représenter par l'un d'eux (art. 40 et 41 des statuts). Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il représente d'actions soit comme propriétaire, soit comme mandataire (art. 47 des statuts).

CONCESSIONS DIVERSES

PREFECTURE D'ORAN

DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

AVIS

Demande de Permis d'Exploitation

Par une pétition en date du 11 décembre 1946, M. Bergalli (Joseph-Simon), docteur en médecine, à Oran, 12, rue du Général-Ferradou, sollicite un permis d'exploitation de mines de graphite sur le territoire des communes de Saint-Cloud et d'Assi-ben-Okba (département d'Oran).

Ce permis de recherches serait valable dans un périmètre défini ainsi qu'il suit:

Au Sud-Est: par une ligne droite AB.
Au Nord-Est: par une ligne droite BC.
Au Nord-Ouest: par le bord de mer entre les points C et D.
Au Sud-Ouest: par une ligne droite DA.

Les points A, B, C et D étant définis ainsi qu'il suit:

Le point A est situé à 2 km 400 du signal du Djebel Khar sur la ligne droite joignant l'angle Nord de la ferme Sainte-Ursule audit signal;

Le point B est situé à 800 mètres du signal du Djebel Khar sur le prolongement de la ligne droite joignant l'angle Nord de la ferme Sainte-Ursule audit signal;

Le point C est situé au point de rencontre avec le bord de mer du prolongement de la ligne droite joignant l'angle Nord des bâtiments du domaine de la montagne au point B ci-dessus défini;

Le point D est situé au point de rencontre avec le bord de mer du prolongement de la ligne droite joignant l'angle Nord de la ferme du sentier au point A ci-dessus défini.

Lesdites limites renferment une étendue superficielle de 4 kilomètres carrés 320.

A la demande est annexé un plan en triple expédition et à l'échelle de dix millimètres pour cent mètres du permis d'exploitation sollicité.

Une enquête sur cette demande sera ouverte du 29 mai 1947 au 29 juin 1947. Pendant sa durée, la pétition et ses annexes seront déposées à la préfecture où le public pourra en prendre connaissance en vue des observations et demandes en concurrence auxquelles la présente demande pourrait donner lieu.

Le préfet du département d'Oran, chevalier de la Légion d'honneur, compagnon de l'ordre de la Libération,

Vu la loi du 21 avril 1810, modifiée par la loi du 27 juillet 1880 et celle du 28 juin 1927;
Vu le décret du 29 avril 1928 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 28 juin 1927;
Vu le décret du 6 mai 1928 rendant applicable en Algérie, sous certaines réserves, le décret du 29 avril 1928,

Arrête:

Le présent avis restera affiché pendant une durée de deux mois du 29 avril 1947 au 29 juin 1947 dans les communes d'Oran, de Saint-Cloud et d'Assi-ben-Okba.

Il sera, un mois avant l'ouverture de l'enquête, inséré au *Journal officiel* de l'Algérie et dans un journal du département.

A Oran, le 28 mars 1947.

Pour le préfet:
Le secrétaire général,
Signé: A. MERCADIER.

Demandes de changement de nom

Mme Chaja Goldman, épouse Delvigne, née le 20 octobre 1918, à Przedborz (Pologne), demeurant à Paris, 31, rue de Châteaudun, présente une requête au garde des sceaux, au nom de son fils Jean-Henri Tennenbaum, né le 1er janvier 1939 à Chelles (Seine-et-Marne), à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Delvigne.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

20 décembre 1946. Déclaration à la préfecture de police. Groupement LA CONCORDE. But: étudier, compte tenu du marché, les mesures susceptibles de faciliter l'approvisionnement de la population en viande de boucherie. Siège social: 14, rue Cadet, Paris.

30 décembre 1946. Déclaration à la préfecture de police. SPORTS ATHLÉTIQUES ASSURANCES apporte des modifications aux statuts et à la composition du bureau, et transfère son siège social du 38, rue de Châteaudun, Paris, au 57, rue Taitbout, Paris.

28 janvier 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ÉCOLE DE GARÇONS D'AVRICOURT. But: pratique des sports. Siège social: école de garçons, Avricourt.

20 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. ASSOCIATION FAMILIALE DE BALLÉE. But: défense des intérêts communs de ses membres. Siège social: mairie de Ballée.

20 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE. But: pratique des sports. Siège social: école de garçons, Blamont.

22 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE DE LUNÉVILLE. But: pratique des sports. Siège social: école du Capitaine-Nicolas, Lunéville.

24 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Confolens. AMICALE DES CHASSEURS DE BEAULIEU, PARZAC, TURGON ET CHASSIECQ. But: repeupler en gibier le territoire de la société. Siège social: mairie de Beaulieu

28 février 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. AMICALE BRÉVANNAISE. But: pratiquer la solidarité, la bonne humeur, les bonnes relations entre ses membres. Siège social: 42, avenue des Deux-Clochers, Limeil-Brévannes.

1er mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. GROUPEMENT DES DÉTAILLANTS DE VERDUN. But: approvisionnement direct à la production. Siège social: 24, rue Mazel, Verdun

1er mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Girons. PING-PONG-CLUB DU COUSERANS. But: pratique du tennis de table. Siège social: café Saurat, 63, boulevard Frédéric-Arnaud, Saint-Girons.

4 mars 1947. Déclaration à la préfecture des Landes. SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ONESSE-LAHARIE. But. repeuplement du gibier, répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles, protection des récoltes. Siège social: mairie d'Onesse-Laharie.

4 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. ASSOCIATION RÉGIONALE DES TISSEURS DE COTON, DE FIBRANNE ET DE RAYONNE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. But: représenter les professions se rattachant aux entreprises productrices de tissus de coton, de fibranne et de rayonne pour tout ce qui concerne les questions d'ordre économique ou toutes questions quelconques intéressant directement ou indirectement la profession. Siège social: 40, palais de la Bourse, Lille.

5 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cosne. Société de pêche L'ABLETTE. But: modifications dans la composition du bureau. Siège social: grand café, la Charité-sur-Loire.

5 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE D'EVRON. But: défense des intérêts communs de ses membres. Siège social: mairie d'Evron.

5 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bastia. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE BIGUGLIA. But: étude et défense des droits moraux et matériels des familles rurales. Siège social: chez M. Tomasi (Dominique), à Biguglia.

5 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES DE GOMMERVILLE But: respect de la moralité publique, étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Gommerville.

6 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. GROUPEMENT NATIONAL DES RÉFRACTAIRES ET MAQUISARDS, section de Craon-Mayenne. But: rassemblement des réfractaires et maquisards. Sige social: mairie de Craon.

6 mars 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. AMICALE LAÏQUE DE CORLAY. But: animer les œuvres péri et postscolaires et poursuivre l'éducation populaire. Siège social: école publique de garçons, Corlay.

6 mars 1947. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. UNION DE LA JEUNESSE RÉPUBLICAINE DE FRANCE (U. J. R. F.), cercle Henri-Capella, l'Estaque-Plage. But: organisation de sports et loisirs, défense des revendications de la jeunesse. Siège social: bar du Golfe, chemin du Littoral, Estaque-Plage, Marseille.

6 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. FOYER RURAL DE LODES. But: éducation, information, technique et émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: ancien presbytère, Lodes.

6 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. UNION SPORTIVE DES LABORATOIRES RADIO-ÉLECTRIQUES (U. S. L. R.). But: pratique des sports suivants: natation, football, auto, athlétisme, culture physique, ping-pong, camping, volley-ball, rugby, basket-ball, tennis. Siège social: 6 à 12, rue Grouselle, Paris.

7 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Niort. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DU CANTON DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE. But: obtenir le relèvement de la natalité française et une législation favorable à la famille, créer toutes œuvres capables de fortifier la famille ou d'établir une vraie solidarité entre les chefs de famille, alléger par tous les moyens en son pouvoir les charges qui pèsent sur les familles notamment sur les familles nombreuses, agir dans tous les cas prévus par l'ordonnance du 3 mars 1945. Siège social: M. Eli Lesvêque, président, Brioux-sur-Boutonne.

7 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Isère. ASSOCIATION FAMILIALE ET SOCIALE DE PONT-DE-CHÉRUY. But: rechercher les intérêts matériels et moraux des familles et faciliter la mission de la mère. Siège social: 46, rue de la République, à Pont-de-Chéruy.

7 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. COMITÉ DES ÉCOLES DE LA PAROISSE DE VIUZ-EN-SALLAZ. But: création et administration des écoles catholiques de la paroisse de Viuz-en-Sallaz et des œuvres annexes et complémentaires. Siège social: presbytère de Viuz-en-Sallaz.

7 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PESSAC. But: organiser, faire fonctionner, aider par tous moyens appropriés au développement de l'enseignement et de l'éducation populaire dans la commune de Pessac pour la fondation et l'entretien d'écoles primaires, professionnelles, cantine scolaire et autres. Siège social: 16, avenue Jean-Jaurès, Pessac.

8 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube. ASSOCIATION DES FEMMES FRANÇAISES DE VILLE-SOUS-LAFERTÉ. But: aide et soutien à la famille. Siège social: Mme Radel, présidente, Ville-sous-Laferté.

8 mars 1947. Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes. ASSOCIATION FAMILIALE DE CHORGES. But: aide aux familles et nécessiteux. Siège social: mairie de Chorges.

10 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. JEUNESSE SPORTIVE DE MÉDILLAC. But: pratique des sports. Siège social: mairie de Médillac.

10 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. AÉRO-CLUB DE L'AVIRON. But: instruire les jeunes sur tout ce qui concerne l'aviation. Siège social: 5, rue Planchat, Paris.

10 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. Association dite FÉDÉRATION MUSICALE DES CANTONS DE MONTLUEL ET MEXIMIEUX. But: créer des liens d'amitié entre les sociétés adhérentes, défendre leurs intérêts, répandre et favoriser l'art musical. Siège social: Grande-Rue, Beynost.

11 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. UNION DE LA SELLE-LA-FORGE. But: formation intellectuelle et morale plus spécialement de la jeunesse, ainsi que l'organisation des loisirs, l'organisation de séances théâtrales, de sports, jeux. Siège social: chez le président, Selle-la-Forge.

11 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Nontron. BÉCASSE JAVERLHACOISE. But: protection et repeuplement du gibier sur le territoire de la commune de Javerlhac. Siège social: mairie de Javerlhac.

11 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. ETOILE SPORTIVE DU 8e. But: pratique des sports. Siège social: 60, boulevard Malesherbes, Paris.

11 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. L'INDÉPENDANTE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE. But: propager l'étude pratique et théorique du tambour et du clairon. Siège social: chez M. Robin (Marcel), président, Villeneuve-sur-Yonne.

11 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE D'ESSEY-LES-NANCY. But: pratique des sports. Siège social: école de garçons, Essey-les-Nancy.

11 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. CLUB SCOLAIRE DE FOOTBALL. But: pratique du football. Siège social: 31, rue Guilbert-de-Pixérécourt, à Nancy.

12 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION D'ÉDUCATION DU PLATEAU DE VITRY. But: organisation, fonctionnement de l'école libre et établissement de rapports suivis avec les associations intéressant l'enseignement libre. Siège social: 107, voie de Thiais, à Vitry.

13 mars 1947. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. LA BOULE ROUGE ESTAQUIENNE. But: pratique du sport bouliste. Siège social: 20, chemin du Littoral, Estaque-Plage, Marseille.

14 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Oise. ASSOCIATION SPORTIVE DE PAILLART. But: pratique des sports et gymnastique. Siège social provisoire: mairie de Paillart.

14 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Brioude. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE PAROISSIALE DE CHILHAC. But: œuvres scolaires et formation sociale et religieuse. Siège social: chez M. Morane (Marcel), président, Chilhac.

14 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION FAMILIALE DE BLAINVILLE-DAMELEVIÈRES. But: grouper, représenter, organiser et défendre les intérêts généraux des familles. Siège social: M. Babel, 8, rue de la Corvée, Blainville-sur-l'Eau.

14 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. HARMONIE MUNICIPALE. But: étude et diffusion de la musique. Siège social: mairie de Grange-sur-Vologne.

14 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. ASSOCIATION FAMILIALE DE FOUGEROLLES-DU-PLESSIS. But: défense des intérêts communs de ses membres. Siège social: à Fougerolles-du-Plessis.

14 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. UNION SPORTIVE FLOCQUES-MESNIL-VAL. But: pratique du football-association. Siège social: mairie de Flocques.

14 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. ASSOCIATION SPORTIVE ET SCOLAIRE DE DAMELEVIÈRES. But: pratique des sports. Siège social: école de garçons, Damelevières.

14 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. SOCIÉTÉ DE GESTION DES ÉCOLES PAROISSIALES DE CHARROUX. But: assurer le fonctionnement matériel des écoles paroissiales de Charroux. Siège social: place de l'Eglise, Charroux.

14 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE CHARENTON-DU-CHER. But: développer le goût et l'usage du cheval dans les milieux ruraux. Siège social: mairie de Charenton-du-Cher.

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DE MARSILLY. But: défense des intérêts de toutes les familles. Siège social: chez le président, M. Gaucher (Marcel), agriculteur, à Marsilly.

15 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. Société L'ESPÉRANCE. But: défendre, patronner et faire aimer l'école laïque. Siège social: école de garçons, les Gonds, par Saintes.

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. CLUB AMICAL ET SPORTIF. But: sport en général et réunions artistiques, musicales, littéraires et autres. Siège social: 14, rue Paul-Bert, Auxerre.

15 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. ASSOCIATION FAMILIALE DU PERSONNEL DU DÉPARTEMENT DE LA GUERRE DE LA PLACE DE CASTRES. But: défendre les intérêts matériels et moraux des familles du personnel de la guerre, les aider à faire face aux multiples obligations de leur vie familiale. Siège social: hôtel Beaudecourt, Castres.

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. BORGHÈSE LAWN-TENNIS-CLUB. But: pratique du tennis amateur. Siège social: Mlle Piault, 37, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.

15 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. MISSION ÉVANGÉLIQUE DE THONON. But: prédication de l'Evangile dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie ainsi que le soulagement des pauvres et des affligés. Siège social: villa Cyrnos, 14, rue Justin, Sallanches.

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. SOCIÉTÉ AMICALE DES ENFANTS DE VIMENET. But: réunions amicales. Siège social: 1, chaussée de la Muette, Paris.

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. SECTION SPORTIVE JULES-FERRY. But: pratique des sports. Siège social: 10, rue des Jardiniers, Nancy.

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. UNION DES FABRICANTS DE SELLES POUR CYCLES ET MOTOCYCLES (U. F. S. C. M.). But: étude de toutes questions d'intérêt général intéressant les fabricants de selles pour cycles et motocycles. Siège social: 49, avenue George-V, Paris.

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. GROUPE DE COMPAGNIES RÉGIONALES. But: mise en commun entre les compagnies d'assurances-transport adhérentes de tous les risques acceptés par elles et la répartition entre elles de chacun de ces risques. Siège social: 9, rue des Filles-Saint-Thomas, Paris.

15 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. CERCLE JEAN-DEBRAIS DE L'UNION DE LA JEUNESSE RÉPUBLICAINE DE FRANCE. But: donner à la jeunesse une éducation républicaine; l'organiser dans des loisirs sains. Siège social: 82, rue Philippe-de-Girard, Paris.

17 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. PAR MONTS ET PAR VAUX. But: exploitation de la chasse dans les terrains loués par la société. Siège social: 58, rue Mazel, Verdun.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. AMICALE LAÏQUE INTERCOMMUNALE LE PONCHEL-WILLENCOURT. But: entretenir entre tous les adhérents des liens de confraternité qui se sont développés à l'école laïque. Siège social: mairie du Ponchel.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION AMICALE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ. But: établir à l'intérieur de l'école la meilleure entente entre tous et augmenter l'esprit de corps des ingénieurs E. S. E. Siège social: 10, avenue Pierre-Larousse, Malakoff.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LIBRE DE GARÇONS DE SAINT-MAURICE-DE-MONPLAISIR. But: amitié et entr'aide entre ses membres. Siège social: école libre, 12, rue Saint-Maurice, Lyon.

17 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rochechouart. UNION AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE JAVERDAT. But: resserrer les liens d'amitié entre les anciens élèves de l'école, organiser des loisirs pour les jeunes ruraux. Siège social: école de garçons de Javerdat.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. FOOTBALL-CLUB MONTFORTAIS. But: pratique du football et de tous les sports en général. Siège social: mairie de Montfort.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES DU CANTON DE CASTANET-TOLOSAN. But: défense des intérêts matériels et moraux et toutes les familles. Siège social: mairie de Castanet-Tolosan.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Foix. COMITÉ PERMANENT DES FÊTES DE FOIX. But: organisation des fêtes et manifestations de tous genres, aider le développement de l'art et du tourisme ainsi que du commerce dans la ville de Foix. Siège social: mairie de Foix.

17 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. SPORTIVE SCOLAIRE DES TROIS-MAISONS. But: pratique des sports. Siège social: 22, rue Saint-Fiacre, à Nancy.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Dijon. ATHLÉTIC-CLUB D'AISEREY. But: pratique des sports. Siège social: marie d'Aiserey.

18 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dreux. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE. But: soutenir et gérer l'école libre de la commune et les œuvres annexes. Siège social: 12, place du Marché-à-la-Volaille, à Nogent-le-Roi.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE SAINT-JEAN-DE-TOUSLAS. But: créer et promouvoir toutes organisations utiles à la formation intellectuelle, morale et religieuse de la jeunesse masculine et féminine de Saint-Jean-de-Touslas. Siège social: cure de Saint-Jean-de-Touslas.

18 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Prades. CLUB OLYMPIQUE CORNEILLANAIS. But: pratique des sports. Siège social: 1, rue de la Mairie, à Corneilla-de-Conflent.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. SOCIÉTÉ AMICALE DES CLANDESTINS DE MONTMARTRE. But: grouper de vrais résistants et membres F.F.I. pour se dévouer et secourir les misères des camarades ou des membres de leurs familles. Siège social: 10, rue Fontaine-du-But, à Paris.

18 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. CLUB SPORTIF SCOLAIRE. But: pratique des sports. Siège social: école de Bouxières-aux-Dames.

19 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MENNEVILLE. But: défense des intérêts familiaux. Siège social: chez le président, à Menneville.

19 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. AMICALE DES RÉSISTANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER. But: application du programme du C.N.R., aide morale et matérielle aux résistants, aux veuves et aux ascendants des fusillés et des déportés décédés en captivité. Siège social: 79, rue Nationale, à Boulogne-sur-Mer.

19 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Aubusson. JEUNESSE SPORTIVE D'ARS. But: pratiquer tous les exercices physiques et entretenir entre les membres des relations de bonne camaraderie. Siège social: mairie d'Ars.

19 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. CLUB SPORTIF STANISLAS. But: pratique des sports. Siège social: 5, rue Victor-Hugo, Nancy.

19 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. SECTION DE BASKET DE SAINT-GEORGES. But: pratique du basket. Siège social: 16, rue Henri-Bazin, Nancy.

19 mars 1947. Préfecture des Pyrénées-Orientales. BOULING-CLUB BAIXANENC. But: pratique du jeu de boules. Siège social: mairie de Baixas.

20 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. CERCLE SYMPHONIQUE. But: assurer le développement de la culture musicale par l'organisation de concerts et apporter dans la mesure du possible et de ses moyens, une aide musicale aux différentes sociétés locales. Siège social: 4, impasse du Maréchal-Lyautey, Sevran.

10 mars 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. AMICALE DES ARTISANS ET PETITS COMMERÇANTS DU CANTON DE LANVOLLON. But: défense des intérêts des artisans et petits commerçants du canton. Siège social: mairie de Lanvollon.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DES DAMES DE LA CHARITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ. But: bienfaisance Siège social: 3, rue de la Trinité, Paris.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. AMICALE DE L'ÉCOLE MILITAIRE DES CADETS DE LA FRANCE LIBRE. But: à l'exclusion de tout but politique, de maintenir un lien étroit entre les anciens élèves et cadres de l'école des cadets et de leur assurer une aide efficace pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels. Siège social: A. F. L., 12, Rond-Point des-Champs-Elysées, Paris.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. AMICALE LAIQUE DE SENS-DE-BRETAGNE. But: éduquer et distraire ses membres. Siège social: école publique de garçons, Sens-de-Bretagne.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Corrèze. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BASSIGNAC-LE-HAUT. But: organiser le fonctionnement de l'école paroissiale de Bassignac-le-Haut. Siège social: école de Bassignac-le-Haut.

20 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montargie. ASSOCIATION FAMILIALE DE LA COMMUNE DE POILLY-LEZ-GIEN. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Poilly-lez-Gien.

20 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. COMITÉ FAMILIAL SCOLAIRE DE GAGNY. But: éducation populaire, familiale et sociale. Siège social: 9, rue Henri-Maillard, Gagny.

20 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE FILLES DE BACCARAT. But: pratique des sports. Siège social: école de filles, Baccarat.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. MUTUELLE COOPÉRATIVE DU POISSON DE LA COTE-D'OR. But: approvisionnement en poisson. Siège social: 46, quai Nicolas-Rollin, à Dijon.

20 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. AMICALE DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL DES USINES MICHELIN. But: créer entre ses membres des liens d'amitié et d'entr'aide. Siège social: usines Michelin, place des Carmes-Déchaux, Clermont-Ferrand.

21 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. ASSOCIATION FAMILIALE ET SOCIALE DE JUGON. But: rechercher les intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: salle du patronage, Jugon.

21 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ille-et-Vilaine. GROUPEMENT CORPORATIF DES POISSONNIERS DÉTAILLANTS DE VITRÉ. But: ravitailler en poisson la population au moyen de répartitions entre les commerçants intéressés. Siège social: 5, rue de la Borderie, Vitré.

21 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. ASSOCIATION YVES-MARC-PASQUEREAU. But: distraire et grouper la jeunesse, organiser des fêtes. Siège social: salle Piveteaux, à Lignères-Sonneville.

21 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. ASSOCIATION DES FAMILLES DES TRAVAILLEURS DE L'ÉCLAIRAGE DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE. But: défense des intérêts familiaux et représenter officiellement toutes les familles des travailleurs de l'éclairage du département de l'Aube auprès des pouvoirs publics. Siège social: 50, boulevard Gambetta, Troyes.

21 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. AMICALE DES JEUNES DE FOURMETOT. But: mieux se connaître et de donner des réunions éducatives et récréatives. Siège social: mairie de Fourmetot.

22 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. COMITÉ DES FÊTES DE BARBENTANE. But: organisation des fêtes publiques. Siège social: mairie de Barbentane.

22 mars 1947 Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. COMITÉ DE L'ÉCOLE LIBRE DE CURBIGNY. But: création et administration de l'école catholique de la paroisse de Curbigny et des œuvres annexes complémentaires de toute nature. Siège social: école libre de Curbigny.

22 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Orléans. GROUPEMENT PHILATÉLIQUE BALGENTIEN. But: amener et initier les jeunes à la science philatélique. Siège social: hôtel de ville de Beaugency.

24 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. L'ETOILE BLEUE DE COMMER. But: société sportive et d'éducation populaire. Siège social: domicile du président, à Commer.

24 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS D'ORIGINE MALGACHE transfère son siège social du 15, rue Soufflot au 184, boulevard Saint-Germain, Paris.

24 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'U. F. F. But: secours aux nécessiteux. Siège social: 133, cité du Rotois, Courrières.

24 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche. AMICALE DU PENSIONNAT EXTERNAT SAINTE-MARIE-D'OUROUSE. But: procurer aux membres de l'école libre d'Ourouse l'aide matérielle et l'appui moral dont ils peuvent avoir besoin Siège social: école d'Ourouse.

24 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoire. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINT-SAUVES. But: soutenir les intérêts moraux et matériels de la famille rurale. Siège social: mairie de Saint-Sauves-d'Auvergne.

25 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Mâcon. COMITÉ LOCAL D'ÉPARGNE DE ROMANÈCHE-THORINS, SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES, SAINT-ROMAIN-DES-ILES. But: propagation du mouvement national d'épargne. Siège social: mairie de Romanèche-Thorins.

25 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Fanfare municipale du Touvet. LES ENFANTS DU GRÉSIVAUDAN. But: éducation populaire de la musique. Siège social: mairie du Touvet.

25 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE DE LA RÉGION LYONNAISE. But : former des ouvriers et des techniciens qualifiés pour l'industrie chimique. Siège social: 8, place des Terreaux, Lyon.

25 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association L'ECOLE ET LA FAMILLE. But: intéresser et aider les familles dans la formation de leurs enfants, fortifier et développer la formation pédagogique des maîtres. Siège social: 28, rue du Bon-Pasteur, Lyon.

25 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. SECTION DU SUD-OUEST DE L'AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES OFLAGS VI D ET III C. But: esprit de solidarité et d'entr'aide sociale. Siège social: 62, cours de l'Intendance, Bordeaux.

25 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. ASSOCIATION DE L'ÉCOLE MARCEL-LEROY. But: pratique des sports. Siège social: 22, rue de Graffigny, à Nancy.

25 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CRAINTILLEUX-RIVAS. But: défense des intérêts des familles rurales. Siège social: mairie de Craintilleux.

25 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE LÉZIGNEUX. But: défense des intérêts des familles rurales. Siège social: café Crozet, à Lézigneux.

25 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE VERRIÈRES-EN-FOREZ. But: défense des intérêts des familles rurales. Siège social: café Rival, à Verrières-en-Forez.

26 mars 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. AMICALE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX. But: défendre les intérêts des commerçants et artisans. Siège social: mairie de Saint-Quay-Portrieux.

26 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. UNION SPORTIVE MARCEL-LEROY. But: pratique des sports. Siège social: école de filles, 22, rue de Graffigny, Nancy.

26 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE JARVILLE. But: pratique des sports. Siège social: 3, rue Foch, à Jarville.

26 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MARINGES. But: défense des intérêts des familles rurales. Siège social: mairie de Maringes.

26 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE DE L'HORME. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: 3, cours Marin, l'Horme.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Oran. AMICALE PÉTANQUE CLUB DE BOULANGER. But: pratique du jeu de boules. Siège social: 1, cours La Fayette, faubourg Boulanger, à Oran.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. AMICALE DES ANCIENS DU 21e BATAILLON D'INFANTERIE DE RÉSERVE. But: regrouper et maintenir les liens de camaraderie de ceux qui figurèrent sur les contrôles du 21e B.I.R. pendant la guerre 1939-1940. Siège social: 11, place Antonin-Poncet, Lyon.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. UNION DÉPARTEMENTALE DES DÉLÉGUÉS CANTONAUX DU RHÔNE. But: permettre aux membres de remplir efficacement leur rôle. Siège social: 20, rue François-Garcin, Lyon.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. AMICALE DES SOUS-OFFICIERS DÉGAGÉS DES CADRES DE LA PLACE DE LYON. But: resserrement des liens de camaraderie, secours matériel et moral et défense des intérêts communs à ses membres. Siège social: café des Hirondelles, 202, grande rue de la Guillotière, Lyon.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. COMITÉ DE DÉFENSE DES PRISONNIERS CIVILS EN TEMPS DE GUERRE. But: provoquer des pourparlers entre nations afin d'établir pour les prisonniers civils une convention similaire à celle déjà existante concernant les prisonniers militaires. Siège social: chez M. Berger, 8, rue de la Barre, Lyon.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association COMMUNE LIBRE DE LA VILLETTE-PAUL-BERT. But: pratique de la fraternité et de la philanthropie dans le quartier Villette-Paul-Bert. Siège social: 232, rue Paul-Bert, Lyon.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. UNION SPORTIVE DE MESSIMY. But: donner une formation morale, physique et sportive à la jeunesse. Siège social: café Dupré, à Messimy.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture de l'Isère. MOUVEMENT LAÏQUE DES AUBERGES DE LA JEUNESSE. But: organiser les loisirs des jeunes travailleurs par les auberges de jeunesse, pratique des sports en plein air, activités de groupe. Siège social: 46, quai de France, Grenoble.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES. But: défendre les intérêts de toutes les familles, sans distinction d'origine, de profession ni de confession. Siège social: au domicile du président, à Contres.

27 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. CLUB SPORTIF DU PLACIEUX. But: pratique des sports. Siège social: école de garçons, Villers-lès-Nancy.

27 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Brive-la-Gaillarde. CENTRE PAYSAN, le Pêcher-de-Lostanges. But: éducation populaire et enseignement postscolaire ménager et professionnel agricole. Siège social: centre paysan, le Pêcher-de-Lostanges.

28 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE PONT-L'ÉVÊQUE. But: organiser le fonctionnement des écoles libres de Pont-l'Évêque, recruter directeurs et maîtres, acquérir ou prendre en location tous immeubles aux fins ci-dessus. Siège social: 6, rue du Long-Clos, Pont-l'Évêque.

28 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. ASSOCIATION SPORTIVE DES MANUFACTURES DE SENONES (VOSGES). But: pratique de l'éducation physique et des sports, entretenir des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: manufactures de Senones.

28 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES COOPÉRATIVES D'UTILISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE DE VAUCLUSE. But: défense des coopératives adhérentes. Siège social: 4, rue Saint-Charles, Avignon.

29 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'Amicale des anciens du 19e chasseurs à cheval change son titre et devient L'AMICALE DES ANCIENS DES 3e ET 19e CHASSEURS A CHEVAL. Siège social: 32, rue des Peupliers, Paris.

29 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. UNION SPORTIVE BEAUMONTOISE. But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: mairie de Beaumont.

29 mars 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. SOCIÉTÉ JULES-FERRY. But: pratique des sports. Siège social: école de filles, Malzéville.

29 mars 1947. Déclaration à la préfecture de la Vienne. LE FER A CHEVAL. But: développement de la race des trotteurs sur route et organisation des raids hippiques dans le département de la Vienne. Siège social: café Vencent, rue du Faubourg-du-Pont-Neuf, Poitiers.

29 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. ASSOCIATION DES ENGAGÉS DES CADRES AVEC SOLDE DES ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR DU DÉPARTEMENT DU VAR. But: défense des intérêts moraux et matériels de tous les engagés des cadres avec solde, partis sur leur demande ou en vertu d'une décision gouvernementale. Siège social: caserne Gardanne, bibliothèque de garnison, Toulon.

31 mars 1947. Déclaration à la préfecture d'Alger. JENAH LAKHDAR-CLUB DE DOUÉRA. But: réunir tous les jeunes gens musulmans désirant pratiquer le sport: football, athlétisme, préparation militaire, etc. Siège social: chez le président, M. Kouaci, Douéra.

31 mars 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Yssingeaux. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE SAINT-PAL-DE-MONS. But: œuvres scolaires et formation sociale et religieuse. Siège social: au siège du président, Saint-Pal-de-Mons.

31 mars 1947. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE ANATOLE-FRANCE. But: encourager et développer tous les sports de plein air. Siège social: collège Anatole-France, 8, cours Pierre-Puget, Marseille.

31 mars 1947. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. ASSOCIATION SPORTIVE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE. But: développer parmi ses membres le goût des exercices physiques, des sports athlétiques, jeux et exercices de plein air. Siège social: service régional des assurances sociales, 34, avenue Carnot, Clermont-Ferrand.

31 mars 1947. Déclaration à la préfecture de police. Red-Star Olympique change son titre et devient RED-STAR OLYMPIQUE AUDONIEN. Siège social: 14, place Clichy, Paris.

1er avril 1947. Déclaration à la préfecture d'Orléans. ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE ET DE LA PRÉFECTURE D'ORLÉANS. But: pratique de la culture physique et des sports. Siège social: 3, rue de la Bretonnerie, Orléans.

1er avril 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. Constitution ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA COURONNE. But: entretien et fonctionnement de l'école Notre-Dame. Siège social: école Notre-Dame, la Couronne.

1er avril 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Tournon. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ANNONAY. Objet: aider, favoriser, soutenir les écoles libres d'Annonay ainsi que toutes œuvres postscolaires, sportives, d'éducation populaire, d'action sociale, religieuse et morale, concourir par tous les moyens au développement de la vie religieuse dans la paroisse et fournir l'aide utile aux cérémonies religieuses et aux exigences du culte. Siège social: école libre de Saint-Denis, à Annonay.

1er avril 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. GROUPEMENT DES CAMIONNEURS ET VOITURIERS DE LA VALLÉE DE L'ONDAINE ET DES ENVIRONS. But: défense des intérêts de ses membres. Siège social: hôtel de France, 13, rue Gambetta, le Chambon-Feugerolles.

1er avril 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. L'ASSOCIATION DES SINISTRÉS ET RÉFUGIÉS DE TOULOUSE a décidé de transférer son siège social du 43, avenue de la République, Toulouse, au 12, rue Danton, Toulouse, de modifier ses statuts et de renouveler son bureau (règlement intérieur).

2 avril 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'AMICALE DES CONDUCTRICES AMBULANCIÈRES DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE transfère son siège social du 21, rue Octave-Feuillet au 5, rue des Marronniers, Paris.

2 avril 1947. Déclaration à la préfecture des Ardennes. MUTUELLE ARDENNAISE D'ACHAT DU POISSON. But: achat du poisson de mer par groupement dans les termes du décret du 20 février 1947 en vue de sa répartition entre les associés. Siège social: 22, avenue Georges-Corneau, Charleville.

2 avril 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ. But: défense des intérêts des familles rurales. Siège social: local de l'union des jeunes, Sainte-Croix-en-Jarez.

9 avril 1947. Déclaration à la préfecture de police. CLUB JEAN-MARAIS. But: développer un intérêt croissant pour le cinéma et le théâtre. Siège social: 2, avenue Matignon, Paris.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

11 mars 1947. Arrêté du ministre de l'intérieur. AMICALE FRANCO-BELGE DES DÉPORTÉS POLITIQUES DE LA RÉSISTANCE. But: entr'aide aux déportés politiques et à leur famille. Siège social: 12, rue Albert-Thuret, Chevilly-Larue.

Paris. — Imp des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.